EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16505 – 7,50 F | JEUDI 19 FÉVRIER 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Irak : « Le temps est compté »

● En ces termes, Jacques Chirac presse Bagdad de respecter les injonctions de l'ONU ● Bill Clinton menace Saddam Hussein de frappes multiples ● Le Conseil de sécurité charge Kofi Annan d'une ultime médiation ● La Russie et la Chine s'allient contre le recours à la force

AU MOMENT où le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, prend la route de Bagdad pour une ultime tentative de médiation, Bill Clinton a réaffirmé, mardi 17 février, la détermination des Etats-Unis à user de la force s'ils le jugeaient nécessaire. Dans une courte intervention télévisée, depuis le Pentagone, le président américain a, de nouveau, appelé l'Irak à laisser les inspecteurs de la commission du désarmement de l'ONU (l'Unscom) se rendre où bon leur semble, y compris sur les sites dits « présidentiels ». Faute de *« solution diplomatique de loin préférable »*, a dit M. Clinton, *« personne ne doit douter que nous sommes prêts à agir »* militairement. Qualifiant Saddam Hussein de *« prédateur du XXI[e] siècle »*, il l'a menacé de plusieurs frappes au cas où il n'autoriserait pas *« un accès total, libre et sans entrave »* aux sites en question.

Un peu plus tard, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie – ont donné le feu vert à l'ultime mission de médiation que le secrétaire général entreprendra vendredi auprès de Saddam Hussein. Dans une initiative très rare, la Chine et la Russie ont, en outre, publié un communiqué commun du président Boris Eltsine et du premier ministre Li Peng soulignant leur opposition catégorique à un éventuel recours à la force par les Etats-Unis. Alors que la Chambre des communes à Londres approuvait un éventuel emploi de la force, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, rapporte le quotidien *The Independent*, défendrait une position isolée au sein du cabinet en réclamant que des bombardements recueillent préalablement le feu vert de l'ONU.

A Paris, Jacques Chirac a reçu, mardi, le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamed Said al-Shahaf. Il lui a redit le souhait de la France de voir l'Irak obéir à l'ONU en soulignant que *« le temps est compté »*.



Lire page 2 et la chronique de Pierre Georges page 32

La France souffre d'une pénurie de 10 000 informaticiens

LES ENTREPRISES ont actuellement beaucoup de mal à trouver les informaticiens dont elles ont besoin. Alors que l'informatique connaissait le chômage au début des années 90, une nette tension s'observe actuellement sur le marché de l'emploi de ce secteur. Evalués à 10 000 dans les mois à venir, les besoins immédiats s'expliquent d'abord par la diffusion accélérée des nouvelles technologies Internet, mais aussi par les changements de numérotation liés à l'an 2000 et à l'euro, qui obligent à réécrire la majorité des logiciels.

Inquiets, les professionnels critiquent le système éducatif qui ne forme pas suffisamment d'informaticiens. Le nombre actuel de diplômés – 25 000 par an – ne suffit pas à satisfaire la demande.

Lire page 17

Au nom de la loi, Bogota supprime les feux rouges la nuit

BOGOTA
de notre correspondante

Afin de diminuer les accidents de voiture à Bogota, les autorités ont décidé, passé 23 heures, de supprimer les feux rouges. La mesure, apparemment contradictoire, ne l'est pas. La nuit, les habitants de la capitale colombienne ont en effet pour habitude, depuis de longues années, de brûler tous les feux rouges et de ne jamais s'arrêter... par peur d'être attaqués. Le secrétariat à la circulation de la mairie de Bogota a donc décidé d'entériner les habitudes des Bogotanais plutôt que de les changer. Depuis lundi 16 février, les feux de circulation clignotent à l'orange entre 23 heures et 6 heures, le lendemain matin. *« Il s'agit d'inciter les conducteurs à la prudence et à ralentir aux carrefours plutôt que de violer la loi »*, explique une responsable du secrétariat à la circulation qui précise : *« Passé cette heure, les rues sont désertes, il y a beaucoup moins d'agents de la circulation, et les dangers se multiplient. »*

A Bogota, comme aux Etats-Unis ou dans de nombreuses villes latino-américaines, on apprend vite à s'habituer au bruit sec qui signale le verrouillage automatique des portières quand on monte dans une voiture. Il est aussi recommandé de garder ses vitres fermées et de ne pas laisser d'objets en évidence sur les sièges. En plein jour, au feu rouge ou lors d'encombrements, les voleurs ont pour habitude de briser les vitres avec un objet contondant pour s'emparer des sacs à mains de conductrices négligentes...

La violence et l'insécurité de Bogota – une des villes les plus violentes du monde – ont cependant diminué ces trois dernières années grâce à des campagnes actives de désarmement et à une augmentation des effectifs de police. Le taux d'homicides est passé, selon les statistiques de la mairie, de 72 pour 100 000 habitants en 1994 à 50,8 pour 100 000 en 1997. Le nombre d'accidents mortels de la circulation a aussi légèrement décru : 1 154 en 1997 contre 1 341 en 1994. Plusieurs mesures destinées à apprendre aux conducteurs à respecter le code de conduite ont été prises, de 1994 à 1997, par l'administration d'Antanas Mockus, maire original et pédagogue, aujourd'hui candidat à la présidence de la République.

La vente d'alcool est ainsi interdite depuis décembre 1995, à partir de 1 heure du matin, dans tous les établissements publics de la capitale, afin notamment de diminuer le nombre de rixes, souvent mortelles, provoquées par l'ivresse. Les alcootests se sont multipliés. Pour lutter contre la corruption des agents de la circulation, qui pour quelques pesos fermaient volontiers les yeux sur les infractions, ces derniers ont tous été changés. Ils sont désormais mieux payés et possèdent la formation et le statut de policiers.

Toutes ces dispositions ont rendu la façon de circuler des Colombiens, du moins de jour et en ville, plus proche des canons occidentaux : les voitures s'arrêtent mieux aux feux, respectent de plus en plus les priorités, laissent passer les piétons et ne bloquent plus les carrefours. Enfin, le port du casque est depuis 1994 de nouveau obligatoire pour les motocyclistes. En 1992 et 1993, le casque avait été interdit afin de pouvoir identifier les « sicarios », ces jeunes tueurs à gages qui sévissaient, à moto, dans les grandes villes colombiennes pour le compte des trafiquants de drogue...

Anne Proenza

Nucléaire : l'intérim sous surveillance

LES PERSONNELS saisonniers, employés en intérim ou en contrat à durée déterminée pour l'entretien des centrales nucléaires, ne pourront plus intervenir dans les *« zones dangereuses »* classées orange et rouges de ces installations. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé l'interdiction du travail précaire dans ce secteur industriel, mardi 17 février. Un nouveau système de surveillance des rayonnements ionisants sera également mis en place. Ces décisions, si elles ne concernent que quelques milliers de salariés, ont une forte portée symbolique et soulignent les abus du recours au travail intérimaire pour les tâches les plus dangereuses.

Lire page 8 et notre éditorial page 16

FRANÇOIS LAGARDE

■ Le labyrinthe d'Ernst Jünger

Très critiqué pour son attitude face au nazisme, l'écrivain allemand est mort à l'âge de cent deux ans, mardi 17 février, à Wilflingen. p. 26 et 27

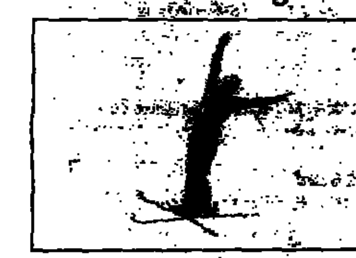
■ Législatives en Inde

Le premier jour des élections législatives indiennes, lundi, a été marqué par une participation assez faible. p. 5

■ « Clinton haters »

Des ennemis de l'Arkansas aux marginaux et aux opposants politiques, ils sont 10 % de la population américaine à détester Bill Clinton. Enquête. p. 14

■ Acrobatie à Nagano



TEMPSPORT

En réussissant les deux meilleurs sauts de sa carrière le bon jour, Sébastien Foucras remporte la médaille d'argent en ski acrobatique. p. 22 et 23

■ Auvergne : le combat de trop ?

La bataille des régionales ne semble pas gagnée pour M. Giscard d'Estaing, malgré un soutien sans faille de la droite auvergnate. p. 6

■ Procès Papon

Le témoignage de l'historien et ancien policier Jacques Delarue a provoqué un vif incident entre M[e] Klarsfeld et l'avocat de la défense, M[e] Varault. p. 9

■ Régions : la Bretagne



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines

La Bretagne s'appuie sur son renouveau culturel pour produire et vendre différemment. p. 12

■ Pas de compromis sur l'AMI

Européens et Américains ont peu de chances de s'entendre d'ici à la fin du mois d'avril sur l'Accord multilatéral sur l'investissement. p. 4 et 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 219 - 7,50 F

Le combat pour l'emploi de Claude Allègre

SELON un premier bilan publié mardi 3 février par le ministère de l'emploi, quarante mille personnes ont déjà bénéficié des emplois-jeunes. Ces créations d'emplois relèvent pour une très large part du dispositif de recrutement mis en place dans l'éducation nationale. En effet, sur ces quarante mille, trente mille sont aujourd'hui en poste dans des écoles primaires ou dans des collèges. En moins de cinq mois, le ministre de l'éducation nationale a réussi à plus d'un titre un tour de force. Claude Allègre n'a pas ménagé son temps. Au sein du gouvernement, il a été le premier à s'engager massivement sur ce dossier, parvenant presque à ravir la vedette à Martine Aubry.

Faisant valoir que *« la priorité »* de son ministère, *« c'est l'emploi »*, il annonce dès le 6 juillet 1997 sur France 3, quelques jours après avoir promis le réemploi des maîtres auxiliaires, la création de quarante mille emplois-jeunes d'ici à la fin de l'année civile. Avant même que le projet de loi de M[me] Aubry soit adopté par le Parlement, M. Allègre passe à l'acte. Des guichets de recrutement d'aides-éducateurs sont ouverts le 10 septembre dans toutes les académies, réservés aux bacheliers et aux étudiants du supérieur. Des critères qui ne laissent aucune place aux jeunes sans qualification. *« Le chômage des diplômés est absolument intolérable pour un ministre de l'éducation nationale »*, insiste Claude Allègre le 20 août au journal de 20 heures de France 2. Le *« mammouth »* se révèle véloce et souple. Dépouillement des candidatures, entretiens d'embauche, remontée des projets d'établissement, affectation des postes : les rectorats et les inspections d'académie travaillent dans une rare précipitation.

Dans un premier temps, les syndicats d'enseignants subissent plus qu'ils n'approuvent. Tous se veulent *« vigilants »* face à l'émergence d'une nouvelle précarité. Mais comment aller contre l'emploi des jeunes ? Comment s'élever contre une mesure qui déclenche très vite des dizaines de milliers de candidatures ? Comment refuser l'engagement des enseignants – qui vivent quotidiennement l'angoisse du chômage chez leurs élèves – dans la lutte contre ce fléau social ? M. Allègre le sait bien. Et il parvient, sur ce dossier, à rendre les syndicats davantage spectateurs qu'acteurs.

Sandrine Blanchard

Lire la suite page 16

Léger dégel culturel en Iran



ATAOLLAH MOHAJERANI

BIEN QUE les conservateurs ne relâchent pas leur pression, des signes fragiles d'ouverture se font jour en Iran depuis l'élection à la présidence de la République islamique de Mohamed Khatami. Des artistes en profitent après avoir été longtemps contraints au silence. Ministre de la culture et de l'orientation islamique, Ataollah Mohajerani confirme au *Monde* cette volonté de changement.

Lire page 28

CRISE Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a obtenu, mardi 17 février, le feu vert du Conseil de sécurité pour se rendre en Irak dans une ultime tentative pour régler pacifiquement la crise à propos de l'inspection des sites dits *« présidentiels »*. M. Annan devrait arriver vendredi à Bagdad. ● **BILL CLINTON** a, toutefois, lancé un nouvel avertissement à Bagdad : *« Nous sommes prêts à agir »* si Saddam Hussein n'accepte pas *« rapidement un accès à la fois total, libre et sans entraves des sites présidentiels »*. ● **LA RUSSIE ET LA CHINE**, dans une déclaration commune, s'opposent à un règlement militaire de la crise. ● **JACQUES CHIRAC**, qui a reçu mardi le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, a invité l'Irak à faire de *« nouveaux pas »* pour qu'une solution diplomatique soit possible, tout en soulignant que *« le temps est compté »*.

M. Clinton menace de frapper l'Irak à plusieurs reprises si nécessaire

Le président américain réaffirme que Saddam Hussein peut éviter la guerre en laissant les inspecteurs du désarmement accomplir leur mission. Le secrétaire général de l'ONU est mandaté par le Conseil de sécurité pour une ultime médiation à Bagdad

FORT du feu vert du Conseil de sécurité, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a annoncé, mardi 17 février, qu'il se rendrait vendredi à Bagdad afin de tenter de parvenir à un accord sur l'inspection par les experts en désarmement de l'ONU des sites dits « présidentiels » jusqu'à présent interdits par les Irakiens.

Les Etats-Unis, qui maintiennent la menace d'une intervention militaire, ont cependant fait valoir qu'ils ne seront pas liés par le voyage du secrétaire général si ses résultats contreviennent à leurs *« intérêts nationaux »*. *« Personne ne doit douter que nous sommes prêts à agir »* militairement contre l'Irak si la diplomatie reste impuissante, a assuré le président Bill Clinton au cours d'une intervention au Pentagone retransmise par les chaînes de télévision américaines. M. Clinton a rappelé que si une solution diplomatique reste *« de loin préférable »*, celle-ci devra assurer *« un accès complet et sans restrictions »* aux sites incriminés.

Une équipe de l'ONU devait partir dès mardi soir pour Bagdad afin de mettre au point les détails de sa visite. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité avaient annoncé un peu plus tôt s'être mis d'accord sur le voyage de M. Annan à Bagdad. Nous avons donné *« un conseil collectif »* à M. Annan, ont déclaré mardi en substance les ambassadeurs américain et britannique à l'ONU, Bill Richardson et Sir John Weston, après une réunion des Cinq avec le secrétaire général. Selon M. Richardson, le conseil *« verbal »* donné par les Cinq est *« conforme à la position américaine : accès libre et sans entraves à tous les sites »* et respect du rôle de la Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (Unscom).

« DES CHANCES DE RÉUSSIR »

Si ces deux principes sont respectés, a dit le représentant américain, la mission de M. Annan *« pourrait être positive »*. Les Etats-Unis *« soutiennent son voyage »*, mais ils *« se réservent le droit d'exprimer leur désaccord avec les résultats si ceux-ci ne sont pas conformes aux résolutions du Conseil de sécurité et à nos intérêts nationaux »*.

Washington souhaitait que M. Annan se contente d'un mandat limité à la transmission d'un message de fermeté, alors que les autres membres permanents voulaient donner une plus grande latitude au secrétaire général, pour éviter un recours à la force. L'ambassadeur chinois, Qin Huasun, a déclaré aux journalistes que le secrétaire général *« a l'autorité et le droit, conformément à la charte de l'ONU, de tenter une médiation »*. *« Nous avons pleine confiance dans sa sagesse »*, a-t-il ajouté. *« Mon espoir est de parvenir à une solution pacifique qui assure le plein respect de toutes les résolutions du Conseil de sécurité »*, a déclaré M. Annan, qui estime avoir *« des chances raisonnables de réussir »*.

L'Irak a réagi favorablement à cette perspective en espérant que le responsable de l'ONU vienne *« avec un esprit ouvert, libre et dans une position lui permettant d'arriver à une solution politique et équilibrée »*. Selon des diplomates occidentaux, M. Annan devrait proposer aux Irakiens des *« modalités spéciales »* pour les inspections des palais de Saddam Hussein, situés à l'intérieur de vastes complexes baptisés « sites présidentiels » par les Irakiens. Ces modalités doivent à la fois préserver la *« dignité »* de l'Irak et l'autorité de la commission de l'ONU chargée de le désarmer (Unscom).

Les nouvelles procédures prévoieraient que les inspecteurs soient accompagnés par des diplomates lors de ces visites. Washington insiste pour que le rôle de l'Unscom ne soit pas limité ou diminué, et le Conseil de sécurité est d'accord pour exclure toute limitation dans le temps des inspections des sites présidentiels.

CHINE ET RUSSIE CONTRE LA FORCE

Quelques heures auparavant, la Russie et la Chine avaient présenté pour la première fois un front commun contre l'emploi de la force en Irak, le président russe Boris Eltsine et le premier ministre chinois Li Peng indiquant dans une déclaration commune qu'ils *« n'acceptaient pas »* un règlement militaire de cette crise.

Les deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU *« n'acceptent pas la résolution de la crise par la force »*, selon la déclaration commune dont le texte a été diffusé par le Kremlin, et se prononcent pour *« un règlement politique de la crise qui assurerait l'accomplissement complet des résolutions de l'ONU par l'Irak, garantirait l'élimination du potentiel d'armement de destruction massive et ouvrirait la voie à la levée des sanctions contre l'Irak, à commencer par l'embargo pétrolier »*. M. Eltsine et M. Li, qui se disent *« profondément inquiets du développement dangereux des événements »*, soulignent par ailleurs que la mission du secrétaire général de l'ONU *« mérite le soutien total de la communauté internationale »*. Cette mission a été accueillie favorablement par le Canada et par le Japon.

Un peu plus tôt mardi, devant les deux chambres russes, le président Eltsine avait estimé qu'une frappe militaire contre l'Irak était *« le moyen ultime et le plus dangereux »* pour obliger l'Irak à accepter les inspections des experts en armements de l'ONU. Mais pour la première fois, M. Eltsine n'avait pas condamné explicitement le recours à la force. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Une tentative de coup d'Etat américano-britannique

Une tentative de coup d'Etat préparée en 1996 par le MI6 britannique et la CIA a été mise en échec, et Saddam Hussein a fait exécuter 80 officiers, a rapporté, mardi 17 février, le quotidien britannique *The Independent*, notant qu'il s'agit du plus grand fiasco de l'histoire des services de renseignement britanniques depuis la guerre.

La tentative devait être conduite par l'Entente nationale irakienne, une coalition d'opposants basée en Jordanie et conduite par Iyad Mohamad Alawi, ancien membre du parti Baas. En janvier 1996, des officiers de renseignement américains, britanniques, jordaniens et saoudiens se rencontrèrent en Arabie saoudite pour coordonner leurs plans. M. Alawi se mit à accorder des entretiens révélant ses intentions. *« Saddam frappa plus vite que lui. Fin juin et début juillet, des informations en provenance d'Irak ont fait état de l'arrestation de 160 officiers de l'armée, dont 12 de la Garde républicaine et 3 de la garde spéciale du président irakien. »*

Jacques Chirac à un émissaire irakien : « Le temps est compté »

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac pouvait difficilement être plus clair : l'Irak doit *« respecter scrupuleusement l'ensemble des résolutions »* de l'ONU s'il veut obtenir, *« le moment venu, sa réinsertion dans la communauté internationale »*. *« Un refus irakien d'accepter l'inspection des "sites présidentiels" »* par les experts des Nations unies entraînerait des *« risques extrêmement graves »*. Une solution diplomatique de la crise entre Bagdad et l'ONU *« est encore possible »*, mais elle doit être *« strictement conforme aux résolutions du Conseil de sécurité »* de l'ONU. *« Le temps est compté. »*

C'est le langage que le chef de l'Etat a tenu à l'Elysée, mardi 17 février, au ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf. Un règlement diplomatique *« rend désormais nécessaire une visite du secrétaire général des Nations unies* [Kofi Annan] *à Bagdad cette semaine »*, a estimé M. Chirac, selon le communiqué de la présidence de la République. Mais cet accord suppose que l'Irak fasse *« de nouveaux pas »* pour répondre aux exigences de l'ONU.

L'ordre dans lequel ces choses ont été dites n'est pas fortuit. L'Irak ayant une fâcheuse tendance à mal interpréter les initiatives diplomatiques visant à le sortir de l'ornière, il fallait lui faire comprendre que l'affaire avait un caractère d'urgence. Il fallait aussi qu'il admette une bonne fois pour toutes que le postulat de base est le même pour toute la communauté internationale.

Il tient en ceci : les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont incontournables et sans condition ; toutes doivent être respectées, y compris celle qui exige l'élimination de toutes les armes de destruction massive de l'Irak, étant entendu que la commission spéciale de l'ONU (Unscom) est le maître d'œuvre de ce désarmement. En revanche, *« les modalités d'inspection des sites présidentiels »* peuvent faire l'objet d'un *« accord »* avec l'ONU, à condition que l'Irak fasse *« de nouveaux pas »*.

EN DEÇÀ DES ATTENTES

« Mon pays et mon gouvernement traiteront positivement toute idée et toute suggestion équilibrée de façon à parvenir à une solution équilibrée », s'est borné à déclarer M. El Sahaf à l'issue de l'entretien, reflétant le contenu de la missive que le président Saddam Hussein a adressée à M. Chirac. M. El Sahaf s'est aussi entretenu avec son homologue français, Hubert Védrine.

La lettre du président irakien est demeurée bien en deçà des attentes. S'il se dit prêt à favoriser une solution pacifique, il ne propose aucune idée nouvelle ni n'accepte les suggestions françaises. Paris suggérait une distinction entre les modalités d'inspection des *« palais »* présidentiels et celles de leur *« environnement »*. Mais Bagdad continue de parler de *« sites présidentiels »*, englobant les palais et leur voisinage.

Les signaux en provenance de Bagdad ne sont pas plus éclairants. Dans un communiqué publié mardi au terme d'une réunion conjointe, le Conseil de commandement de la révolution et le commandement régional du parti Baas (au pouvoir) ont affirmé que *« l'Irak déploiera tous les efforts sérieux pour que la mission du secrétaire général de l'ONU soit couronnée de succès. L'Irak espère que M. Annan viendra avec un esprit ouvert »*, et assurent qu'il disposera de la liberté nécessaire pour *« arriver à une solution politique et équilibrée »*.

Cette disponibilité dans le ton a été paradoxalement accompagnée d'un quasi-avertissement. Point n'est besoin que M. Annan fasse le déplacement de Bagdad s'il souhaite uniquement *« communiquer un message »* et non *« dialoguer, écouter et proposer des solutions équitables »*, a déclaré le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz.

Mouna Naïm

Le président américain justifie l'usage de la force en cas d'échec de la diplomatie

WASHINGTON
de notre correspondant

« La force ne doit jamais être la première réponse, mais parfois c'est la seule. » C'est par cette formule que Bill Clinton a justifié, mardi 17 février, la décision des Etats-Unis de recourir à des frappes militaires contre l'Irak, à moins d'une solution diplomatique de dernière heure qui respecterait les conditions américaines. Au cours d'une intervention télévisée au Pentagone, il a longuement insisté, chiffres à l'appui, sur la gravité de la menace représentée, selon lui, par les armes de destruction massive possédées par Bagdad, et souligné l'urgence de l'écarter.

Si nous n'agissons pas, a-t-il dit, Saddam Hussein *« en conclura que la communauté internationale a perdu sa volonté, et qu'il peut accentuer la reconstitution de son arsenal »*. Prolixe s'agissant de la nécessité de se mobiliser contre les *« prédateurs du XXIe siècle »*, dont le président irakien est, à ses yeux, l'archétype, M. Clinton n'a pas cherché en revanche à dissiper les nombreuses incertitudes liées aux conséquences diplomatiques et à l'efficacité d'une intervention militaire.

OBJECTIFS LIMITÉS

Le président américain, qui s'exprimait en présence des principaux représentants de l'administration et des chefs militaires, a cependant ajouté qu'une intervention militaire *« ne peut pas détruire toutes les armes de destruction massive »*. Les objectifs de Washington sont limités : il s'agit de *« diminuer sérieusement »* l'arsenal de Bagdad. Selon M. Clinton, une opération militaire affaiblirait nettement la capacité du président irakien à *« menacer le monde et attaquer ses voisins »*.

Le chef de la Maison Blanche n'a pas plus évoqué l'hypothèse d'un refus de Saddam Hussein d'obtempérer aux résolutions des Nations unies après une série de bombardements que la possibilité de le voir expulser l'ensemble des experts onusiens. Il n'a pas davantage envisagé le contexte des protestations internationales qui risquent de se multiplier en cas de frappes prolongées provoquant un nombre important de victimes civiles. M. Clinton a simplement souligné que, si le président irakien faisait mine de reconstituer son potentiel d'armes de destruction massive, les Etats-Unis seront prêts à lui infliger une nouvelle leçon.

Les sanctions économiques, a-t-il assuré, resteront en place tant que le président irakien n'aura pas cédé. *« Qu'il n'y ait aucun doute : nous sommes prêts à agir. Mais Saddam Hussein peut mettre fin à cette crise demain, simplement en laissant les inspecteurs* [ceux de l'Unscom, la commission chargée du désarmement de l'Irak] *achever leur mission. S'il refuse, lui, et lui seul, sera à blâmer... »* Les Etats-Unis préféreraient *« de loin »* une solution pacifique, a affirmé M. Clinton, dès lors que seraient respectées les conditions imposées par la communauté internationale à l'Irak à la fin de la guerre du Golfe.

DOUTES

Bagdad doit accepter, *« rapidement, un accès à la fois total, libre et sans entraves »* des sites présidentiels, et cela *« dans tout le pays »*. Un règlement diplomatique ne peut avoir pour effet de *« diminuer l'intégrité »* de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom), a précisé M. Clinton. Aussi les experts chargés d'inspecter les sites irakiens doivent-ils posséder *« une compétence éprouvée »*, a-t-il insisté, faisant allusion aux propositions françaises et russes d'une *« Unscom-plus »* à laquelle participeraient, pour l'inspection de certains sites, des diplomates aux côtés des experts de l'ONU.

L'intervention du président n'a sans doute pas répondu aux interrogations relatives à la stratégie américaine, soulevées notamment par les républicains et relayées par de nombreux experts militaires, qui doutent de l'efficacité de bombardements pour détruire des laboratoires de fabrication d'armes chimiques et biologiques. Le Pentagone a ainsi reconnu que la localisation de ces sites n'est pas parfaite et que le risque de contamination ne peut être totalement écarté.

Laurent Zecchini

« Nous sommes prêts à agir »

« La force ne doit jamais être la première réponse mais parfois c'est la seule réponse [possible] (...). *Je sais que les hommes en uniforme auxquels nous pouvons être appelés à demander d'intervenir sont prêts* [à le faire], *le peuple américain doit y être préparé aussi (...). Si nous n'agissons pas,* [Saddam Hussein] *en conclura que la communauté internationale a perdu sa volonté et qu'il peut accentuer la reconstitution de son arsenal et, je vous le garantis, un jour, d'une manière ou d'une autre, il l'utilisera (...). Qu'il n'y ait aucun doute, nous sommes prêts à agir mais Saddam peut mettre fin à cette crise demain, simplement en laissant les inspecteurs achever leur mission. S'il refuse, lui, et lui seul sera à blâmer pour les conséquences (...) »* [Si des raids aériens ne peuvent garantir l'élimination totale de l'arsenal irakien d'armes de destruction massive,] *« ils peuvent laisser* [Saddam Hussein] *dans une situation sérieusement plus mauvaise qu'aujourd'hui* (...) [et amputer sa capacité à] *menacer le monde et attaquer ses voisins* (...). » [Si un raid ne suffit pas,] *« nous sommes prêts à le* [Saddam Hussein] *frapper encore »*.



VERBATIM

Tension israélo-jordanienne après le rapport sur l'affaire Meshal

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Comme prévu – et déploré – par l'opposition travailliste, la commission d'enquête mise en place par le gouvernement israélien après la tentative d'assassinat perpétrée par le Mossad, le 25 septembre 1997, contre un dirigeant politique du Hamas à Amman estime qu'*« aucun reproche ne peut être adressé au premier ministre »* dans cette affaire. Choisis par Benyamin Nétanyahou lui-même, les trois « experts » de la commission *« ne mettent en cause »* ni *« la nécessité d'agir contre ceux, où qu'ils se trouvent, qui cherchent à nuire à des juifs »*, ni le choix de la cible retenue par le premier ministre – Khaled Meshal, secrétaire du bureau politique du Hamas –, ni le moyen choisi – un poison chimique « lent » injecté par surprise dans son oreille –, ni le lieu où il fut frappé – Amman, capitale de la Jordanie.

Commentant ces conclusions, M. Nétanyahou a rappelé, lundi 16 février, que *« la politique d'Israël est de frapper le terrorisme partout où le besoin s'en fait sentir »*. Selon le *Yediot Aharonot*, le roi Hussein, qui a conclu la paix avec l'Etat juif en 1994 et qui *« espérait ne serait-ce qu'une condamnation des activités clandestines du Mossad sur son territoire »*, serait *« furieux »*. Officiellement, le souverain a suspendu toute coopération entre ses services et ceux d'Israël tant que le général Dany Yatom, chef du Mossad, n'aura pas été congédié.

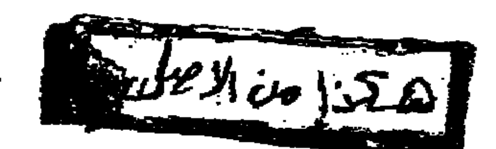
L'INSISTANCE DE M. NÉTANYAHOU

Dans le rapport de vingt pages rendu public lundi par la commission, un seul de ses trois « experts » recommande cette mesure. Mais tous sont d'accord pour imputer à Dany Yatom et à deux de ses subordonnés *« une lourde responsabilité »* dans la série d'*« erreurs »* commises.

L'assassinat de Khaled Meshal, écrivent-ils, devait être *« une opération silencieuse ne laissant aucune trace susceptible d'incriminer directement Israël »*. En fait, ce fut un fiasco. Les deux assassins potentiels, porteurs de faux passeports canadiens, ont été rattrapés après leur tentative par le garde du corps de la victime et arrêtés par la police jordanienne. Pour limiter le scandale et obtenir l'élargissement des deux hommes ainsi que celui d'au moins quatre autres agents « de soutien » coincés à l'ambassade israélienne d'Amman, Israël dut fournir un antidote pour Khaled Meshal et libérer de prison le guide-fondateur du Hamas, Cheikh Ahmed Yassine, ainsi qu'une trentaine de détenus palestiniens.

Approuvé en son principe par le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, et, bien sûr, le premier ministre, l'assassinat de Khaled Meshal aurait été *« insuffisamment coordonné »* entre les services. Décidé en catastrophe après l'attentat-suicide perpétré trois semaines plus tôt par le Hamas à Jérusalem-Ouest (cinq morts), le fiasco d'Amman, affirma alors la presse locale, était *« dû à l'insistance de Benyamin Nétanyahou, qui voulait à tout prix une vengeance rapide »*. Faux, estime la commission : *« Nous sommes parvenus à la conclusion que le chef du gouvernement n'a en rien dévié des normes et des procédures habituelles dans des cas similaires. »*

Patrice Claude



Les députés européens qui se sont rendus à Alger sont hostiles à une enquête internationale

Les parlementaires algériens sont invités à venir à Strasbourg

André Soulier (UDF-DL), le chef de la délégation du Parlement européen qui a séjourné du 8 au 12 février à Alger, a rendu compte de sa mission devant la commission des affaires étrangères réunie à huis clos, mardi 17 février. Un rapport sera remis au président du Parlement, José Maria Gil-Robles, avant la fin de la semaine prochaine. Un débat sur l'Algérie interviendra en mars ou avril prochains.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Selon les déclarations faites au *Monde* par M. Soulier, les neuf députés européens présents dans la capitale algérienne sont opposés à la constitution d'une enquête internationale. *« Nous ne voulons pas faire de l'ingérence, ni jouer aux maximalistes »*, a-t-il affirmé. Sont donc oubliées les déclarations tonitruantes de plusieurs députés européens, comme Daniel Cohn-Bendit (Vert allemand) et Michel Scarbonchi (radical socialiste français), aux premières heures de la mission, sur le nécessaire contrôle par les Européens du respect des droits de l'homme en Algérie. Ce souhait avait été formulé en échange d'une proposition de la délégation faite aux Algériens : demander aux Quinze de traquer les réseaux islamiques sur le territoire communautaire.

Aujourd'hui, plus rien ne reste de tout cela. Sauf que la délégation propose aux parlementaires algériens – invités à se rendre à Strasbourg avant l'été (probablement en mai) – de demander à l'Union de s'engager à lutter contre les *« bases arrières du terrorisme »*. Quant à la défense des libertés individuelles en Algérie, elle passe, selon M. Soulier, par une coopération avec l'Assemblée algérienne. *« Nous pourrons examiner avec nos collègues parlementaires les progrès effectués en ce qui concerne les disparus et les arrestations arbitraires »*, commente M. Soulier.

> Les forces algériennes « ne sont pas impliquées dans les massacres mais constituent une armée mal entraînée et mal équipée »

L'autre moyen évoqué est d'examiner scrupuleusement le rapport qu'Alger doit transmettre, en mars prochain, aux Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans le pays. L'idée est de formuler des observations, voire d'exercer une pression sur les interlocuteurs algériens le *cas échéant*.

L'incident à propos d'Ali Benhadj, *numéro deux de l'ex-FIS*, incarcéré au secret depuis plusieurs années, a visiblement freiné l'enthousiasme du premier jour des députés européens. *« C'est le seul point de mon rapport sur lequel tout le monde n'est pas d'accord »*, assure M. Soulier.

M. Cohn-Bendit et Anne André-Léonard (libérale belge) maintiennent qu'il fallait demander au gouvernement algérien de laisser la possibilité à M. Benhadj de faire une déclaration publique portant sur la condamnation de la violence. Quant à l'ex-FIS, l'opinion des députés européens est apparemment arrêtée. Pour le rapporteur, le parti interdit a essayé de *« piéger »* la délégation en tentant de lui transmettre un message par un avocat, Abdennour Ali-Yahia.

Sur la question de savoir *« qui tue en Algérie ? »*, les parlementaires ont aussi la réponse. Rapportant les propos de l'archevêque d'Alger, Mgr Henry Tessier, et d'Abdelmadjid Meziane, le président du Conseil islamique, M. Soulier a expliqué devant la commission des affaires étrangères : *« Nous le savons, ce sont des hommes qui investissent sur le désespoir de jeunes hommes perdus, égarés par un islam dévoyé qui a déclaré l'Algérie en état d'apostasie. »* L'autre certitude concerne les forces algériennes qui *« ne sont pas impliquées dans les massacres mais qui constituent une armée mal entraînée et mal équipée pour lutter contre des formes mutantes de terrorisme »*, rapporte le président de la mission européenne.

Dans ses conclusions, M. Soulier affirme que les députés européens ne sont pas *« les soutiens du gouvernement algérien »* mais que *« l'Algérie a besoin d'un partenariat dans tous les domaines et, pour être plus clair, d'une nouvelle politique, sa situation économique et sociale nécessitant des aménagements »*. Et de préciser : *« Parce que l'Algérie est une pièce essentielle pour la sécurité générale dans le bassin méditerranéen, elle est un défi pour l'Europe. »*

Marcel Scotto

■ **L'armée a abattu 88 islamistes en trois jours** au cours d'une offensive menée simultanément dans six régions, rapportent, mardi 17 février, les quotidiens algériens tandis que la télévision, chose rare, a diffusé mardi des images d'islamistes tués par l'armée près de Tlemcen. Les forces de sécurité, selon *La Tribune*, encercleraient toujours quelque 150 membres du Groupe islamique armé (GIA) dans la région de Saïda. Antar Zouabri, l'émir du GIA, serait parmi les assiégés, selon le quotidien. – *(AFP, Reuters.)*

Quatre associations françaises s'élèvent contre les expulsions d'Algériens

QUATRE associations ont lancé, mardi 17 février, une campagne contre le renvoi dans leur pays des Algériens vivant en France. Constatant que *« chaque jour, d'Algérie, les informations font état d'assassinats, d'attentats, de massacres »*, la Cimade, la fondation France Libertés, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) réclament un *« moratoire »* des expulsions et reconduites à la frontière. Adresse au premier ministre, lettres aux parlementaires, carnet regroupant des témoignages de personnes en voie de reconduite : *« Nous ne pouvons plus être complices »*, estiment-elles.

Ces organisations n'ont pas une réputation de boutefeux. Aucune d'elles ne s'est jamais prononcée pour l'ouverture des frontières, ou contre le principe des reconduites à la frontière. Toutefois, précisent-elles, *« si le gouvernement français a le droit de poursuivre une politique de contrôle des flux migratoires, il a le devoir de ne pas rester sourd et aveugle face à certaines exigences éthiques évidentes. On ne renvoie personne contre son gré dans un pays ravagé par la violence, quel que soit le motif »*.

Or l'Algérie reste une des principales destinations de reconduite à la frontière. Selon les chiffres rassemblés par la Cimade, c'est même la première. Sur les 5 700 personnes passées, en 1997, au centre de rétention du Mesnil-Amelot, près de l'aéroport de Roissy, 1 200 étaient algériennes. Dans le sud de la France, la proportion est plus importante encore avec 973 Algériens sur 1 900 retenus à Arenc, dans les Bouches-du-Rhône. Et la machine est bien rodée. Ainsi, souligne la Cimade, là où seulement 30 % des mesures de reconduites sont habituellement réalisées, 84 % des Algériens retenus au centre d'Arenc ont pris le bateau.

TENTATIVES DE SUICIDE

Leur situation est pourtant souvent des plus critiques. Il y a certes les irréguliers traditionnels, à la recherche d'une vie meilleure de ce côté-ci de la Méditerranée, mais aussi des délinquants *« expulsés »*, qui pour certains n'ont jamais mis les pieds en Algérie de leur vie. D'autres encore, menacés par les islamistes, voient leur demande d'asile politique rejetée au motif que l'*« agent de persécution »* n'est pas l'Etat. Une procédure d'*« asile territorial »* a bien été mise en place à leur intention par le ministère de l'intérieur. Avec quelque 1 000 réponses positives par an, elle laisse toutefois à l'écart la plupart des candidats.

Destruction de mobilier, incendies, tentatives de suicide : les centres de rétention subissent de plus en plus de violences, révélatrices du désespoir. En 1997, 29 tentatives de suicide ou actes d'auto-mutilation ont été enregistrés au Mesnil-Amelot.

Quelques décisions de justice ont tenu compte de la situation algérienne. Les tribunaux administratifs de Nice et de Toulouse ont ainsi refusé, en janvier, le renvoi de quatre Algériens originaires des régions où se perpétraient les massacres (*Le Monde* du 18 janvier). Mais tous n'ont pas eu cette chance. En février 1997, un Algérien vivant à Toulouse et condamné dans une affaire de stupéfiant à une interdiction du territoire a été expulsé vers l'Algérie. Au juge, il avait, comme d'autres, assuré qu'il risquait la mort dans son pays. Il a été retrouvé assassiné quelques semaines plus tard dans la région de Mostaganem.

Nathaniel Herzberg

Juifs, musulmans et chrétiens condamnent les violences religieuses

RABAT
de notre envoyé spécial

Comment les religions monothéistes, soupçonnées d'attiser tous les conflits, pourraient-elles participer à une « culture de la paix » ? A l'initiative de l'Unesco et du roi du Maroc, une quarantaine de hauts responsables de l'islam, du judaïsme et du christianisme ont tenté de rectifier, lundi 16 février à Rabat, l'image belliqueuse qui s'attache parfois à la religion.

Les menaces de guerre en Irak, le blocage du processus de paix au Proche-Orient et la répétition des massacres en Algérie ont pesé sur un débat qui a réuni, en particulier, le cheikh Fawzi Azzafzaf, recteur de l'université Al Azhar du Caire, Eliahu Bakshi-Doron, grand rabbin d'Israël, Francis Arinze et Roger Etchegaray, deux cardinaux venus du Vatican, des représentants du Conseil œcuménique des Eglises (COE), des universitaires musulmans, juifs et chrétiens.

Tous ont dénoncé l'exploitation de la religion à des fins politiques, à laquelle ils ont opposé le patrimoine monothéiste riche de *« valeurs communes »*, comme la justice, la solidarité, le dialogue ou la non-violence. Dans la déclaration finale adoptée à Rabat, les participants ont affirmé que *« toutes les formes d'intolérance, d'intimidation, de discrimination et de violence »* sont contraires au message de fraternité et de paix contenu dans les trois religions monothéistes. Un responsable de l'Académie royale du Maroc a tenté de reporter sur les médias la responsabilité de l'amalgame entre la religion et l'intégrisme. Ce discours incantatoire ne traduit-il pas surtout l'incapacité de responsables confessionnels à contrôler et à empêcher les déviations commises au nom des textes sacrés ?

HISTOIRE COMPARÉE

Ce constat d'impuissance établi, quelques pistes plus originales ont été ouvertes à Rabat. Un évêque luthérien d'Allemagne, Heinz Joachim Held, a affirmé qu'aucun progrès dans le dialogue n'était à espérer avant que chaque religion ne *« relise sa propre histoire »*, fasse son mea culpa pour ses erreurs passées et adopte une attitude de plus grande *« humilité »*. L'exemple de la « repentance » de l'Eglise catholique, pour ses fautes contre les juifs, a été cité.

Préconisant aussi une nouvelle éthique du dialogue, le rabbin français Gilles Bernheim a rappelé qu'une religion était d'autant plus grande qu'elle renonçait à tout complexe de supériorité et à toute vérité à prétention monopolistique.

Des propositions plus précises ont été faites en vue de favoriser une éducation à la paix. Plusieurs orateurs ont souhaité que les manuels d'histoire soient révisés afin de rectifier les préjugés et de permettre une plus juste compréhension de la diversité des cultures et des religions. Mohamed Arkoun, ancien professeur à la Sorbonne, a réclamé la création à l'université de départements d'histoire comparée des religions. Les musulmans eux-mêmes ignorent tout, assure-t-il, du *« développement pluriel »* de la pensée islamique, et l'islam continue de souffrir d'une *« étatisation »* remontant aux Omeyyades. Dans la déclaration finale de Rabat, l'Unesco est chargée de prendre des initiatives concrètes favorisant cette éducation à la paix et permettant l'élimination des *« stéréotypes discriminatoires »*.

Mais, pour quelques interventions courageuses, la langue de bois reste dominante dans ce type d'assemblée. *« Nous sommes condamnés à la répétition »*, reconnaissaient d'ailleurs les délégués présents à Rabat. Si l'on a vu un religieux chiite iranien donner l'accolade au grand rabbin d'Israël, originaire de Chiraz, cette rencontre a surtout témoigné de la difficulté à dépasser les frontières communautaires et les limites d'un « religieusement correct » qui nuit à la clarté du dialogue. Parmi les musulmans présents à Rabat, aucune voix n'a osé condamner, de manière explicite, les terroristes égyptiens qui tuent des touristes à Louxor ou les islamistes algériens qui égorgent des enfants au nom du Coran.

DISCOURS ET RÉALITÉ

Faute d'analyse politique ou de confrontation théologique, le dialogue interreligieux se heurte à un plus grand scepticisme. A Rabat, seul Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem (palestinien), a provoqué la surprise en osant riposter au grand rabbin d'Israël – qui avait évoqué l'*« éducation à la paix »* des enfants de Jérusalem obligés d'acheter des masques à gaz – par ces mots : *« Jérusalem est une cité de guerre. Comment parler de paix aux enfants palestiniens ? Comment parler de paix aux enfants irakiens à qui l'embargo impose de mourir de faim ? »* On n'était enfin plus dans le discours, mais dans la réalité.

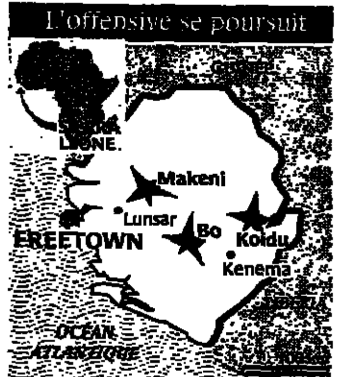
Henri Tincq

La guerre s'étend pour le contrôle de la Sierra Leone

La junte reprend la deuxième ville du pays

FREETOWN
de notre envoyé spécial

Bo, la deuxième ville de la Sierra Leone, a été le théâtre de violents combats, mardi 17 février. Elle est passée sous le contrôle des soldats putschistes que l'armée nigériane avait chassés de Freetown, la capitale, la semaine dernière. Les combats ont opposé les Kamajors, la milice qui soutient le président élu, Ahmad Tejan Kabbah, aux soldats fidèles à la junte militaire. Les Kamajors avaient pris le contrôle de la ville, samedi, et leurs partisans s'étaient livrés à de violentes représailles, brûlant vives plusieurs personnes soupçonnées de collaboration avec la junte.



Lundi, les militaires semblaient décidés à se venger, puisqu'ils ont pénétré de force dans les locaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Bo et ont emmené tous les civils qui s'y étaient réfugiés. Les Kamajors ont dû regagner la brousse environnante. Selon certaines informations, la contre-offensive des militaires putschistes a été appuyée *par des éléments du Front national* patriotique du Liberia (NPFL), la *milice de Charles Taylor*, aujourd'hui président de la République *du Liberia*, Etat voisin de la Sierra Leone.

DE NOMBREUX ENLÈVEMENTS

Dans le nord du pays, on signalait une forte activité des partisans de la junte à Makeni, où ils s'étaient livrés à des pillages et à des actes de terreur contre la population. En revanche, les Kamajors garderaient le contrôle de la ville de Kenema et se seraient emparés de Koidu, la capitale de la zone diamantifère, dans l'est du pays.

Le troisième acteur sierra-léonais de cette guerre civile, le Front révolutionnaire uni (RUF), a annoncé une prochaine offensive contre les troupes nigérianes. En attendant, il semble que le RUF ait eu recours à l'une de ses armes favorites, l'enlèvement de religieux et de membres d'organisations humanitaires. Après la disparition, samedi, de six expatriés (un Autrichien, un Camerounais, trois Espagnols et un Italien) et d'un Sierra-Léonais qui travaillaient pour une mission catholique à Lunsar, on a appris, lundi, l'enlèvement dans la même région par des hommes en armes de deux volontaires de Médecins sans frontières (MSF), un Français, Jean Bernard, et un Canadien, Milton Tectonidis. Ces deux hommes auraient été regroupés avec les autres otages. En 1995, le RUF avait multiplié les enlèvements, obtenant ainsi *de facto* une reconnaissance internationale qui lui manquait jusqu'alors.

Aujourd'hui, le mouvement est privé de son chef, le caporal Foday Sankoh, détenu au Nigeria, et il en exigera sans doute la libération. Ces actions démontrent que le RUF et les militaires putschistes sont encore capables de désorganiser totalement la vie de la Sierra Leone en dehors de la péninsule de Freetown, que les forces nigérianes, agissant sous le label de la *force d'interposition ouest-africaine*, l'Ecomog, contrôlent depuis *la fin de la semaine dernière*.

Le commandant en chef de l'*Ecomog, le général nigérian* Timothy Shelpidi, a conditionné le déploiement de ses forces à l'intérieur du pays à l'envoi de contingents par d'autres membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Il est peu probable que la Guinée réponde à cet appel, les relations entre les armées nigériane et guinéenne étant exécrables.

Depuis 1991, la Guinée entretenait en Sierra Leone, au titre d'un accord bilatéral de défense, un contingent qui a combattu le RUF. Les quelques dizaines de soldats encore dans le pays au moment du putsch de mai 1997 ont refusé de rejoindre l'Ecomog, sous direction nigériane. Lors de l'offensive de la semaine dernière, les militaires guinéens ont été capturés, désarmés et faits prisonniers par leurs *collègues nigérians*, qui les accusent d'avoir soutenu la junte.

Thomas Sotinel

> ### Un « comité de supervision » pour gérer le pays
>
> **Le gouvernement de Sierra Leone – en exil en Guinée – a créé un « comité de supervision » de onze personnes, dont le vice-président Joe Demby et le commandant de l'Ecomog sur le terrain, le colonel nigérian Maxwell Kobe, a annoncé, mardi 17 février, à Freetown, la radio nationale. *« Le comité est la seule institution autorisée par le président Ahmad Tejan Kabbah à agir au nom du gouvernement jusqu'à son retour »*, a ajouté la radio. Le comité inclut aussi Julius Spencer, le directeur d'une radio clandestine qui diffusait sur Freetown des informations favorables au régime renversé et hostiles à la junte militaire.**
>
> ***Aucune date n'a été fixée pour* le retour du président Kabbah. Le colonel Kobe avait affirmé que le chef de l'Etat reviendrait à Freetown lorsque la *« situation y sera sûre »*. – (AFP)**

Boris Eltsine lance un ultimatum aux députés en leur demandant une révision du budget pour 1998

L'appel coïncide avec l'arrivée d'une mission du FMI à Moscou

Dans son discours annuel sur l'état de la Fédération, prononcé mardi 17 février au Kremlin, le président russe, Boris Eltsine, a appelé les députés à revoir à la baisse les dépenses du projet de budget 1998, *afin de dénouer la crise des non-paiements* généralisés en Russie. *« J'exige du gouvernement un budget réaliste cette année »*, *a lancé le président russe, ajoutant que « l'essor* [de la Russie] *demande l'effort de tous ».*

MOSCOU
de notre correspondante

Coïncidant avec l'arrivée à Moscou du directeur du FMI, Michel Camdessus, la journée du discours que le président russe adresse chaque année à la nation, mardi 17 février, a réservé une surprise, bien accueillie par les « libéraux » russes et étrangers : Boris Eltsine a appelé les députés à revoir à la baisse le montant des dépenses dans le projet de budget pour 1998, afin de commencer à *dénouer* la crise des non-paiements généralisés en Russie. Une crise qui non seulement rend *opaque toute l'économie, mais* freine les restructurations et favorise le « pillage » du pays par les intermédiaires, banquiers et autres.

L'exercice du discours annuel devant les deux chambres du Parlement réunies au Palais des congrès du Kremlin – lancé en 1994 après la dissolution « au canon » du vieux Parlement – était surtout devenu, deux ans plus tard, un test des capacités physiques de Boris Eltsine. Cette fois-ci, après deux visites officielles à l'étranger où les impromptus du président vieillissant donnèrent *des sueurs froides à ses assistants*, Boris Eltsine a parlé trente minutes sans guère élever la voix, contrairement aux années passées.

En 1997, après son opération suivie d'une pneumonie, il avait *refait surface pour annoncer avec* emphase une relance des réformes, confiée à Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov. *Mais au* bout de quelques mois, ces « jeunes réformateurs », attaqués par une coalition de banquiers bien en cour, étaient en perte de vitesse. La préparation du discours annuel, alors que la crise asiatique se répercutait en Russie, fut confiée à leurs rivaux plus *prudents de l'entourage présidentiel*, notamment au conseiller économique, Alexandre Livchits. *Les fuites sur son contenu* – supposé sévère pour les réformateurs du cabinet – se sont multipliées pratiquement *jusqu'à la veille du* discours. La présidence a alors annoncé brusquement que Boris Eltsine en était « *mécontent* ». Le *discours fut donc révisé* en catastrophe, à la satisfaction déclarée de MM. Tchoubaïs et Nemtsov.

La révision a touché « douze points » non précisés, mais certaines « *propositions de changement plus radicales* » ne furent pas adoptées, a souligné M. Livchits. Il a néanmoins ajouté qu'un des changements principaux fut l'*appel présidentiel* à la révision du budget. « *J'exige du gouvernement un budget réaliste cette année* », a lancé Boris Eltsine, en priant les députés de réexaminer un projet... qu'il avait lui-même souhaité voir adopté.

Avant la crise asiatique, le gouvernement, et M. Tchoubaïs lui-même, avaient fait des concessions *budgétaires pour 1998, lors* de « tables rondes » avec l'opposition parlementaire. Mais les hausses de taux des crédits – introduits en novembre puis encore une fois en février – pour défendre le rouble face à la fuite des *capitaux étrangers, ont fourni le* prétexte à une révision de la loi de finances. Le projet de budget pour 1998 devait être entériné en dernière lecture ce mois-ci, les dépenses courantes étant assurées au prorata de celles de 1997. Le projet sera donc renvoyé devant la Douma, priée de voter un *amendement* prévoyant que 27 milliards de (nouveaux) roubles (27 milliards de francs) de *dépenses supplémentaires arrachées* par les députés ne soient honorées que si des revenus « *exceptionnels* » *étaient trouvés*. Ces derniers pourraient venir des privatisations, au centre de luttes de clans féroces, ou de l'inflation, si elle dépasse, comme c'est très probable, les 5 % prévus au budget.

> Personne n'escompte de rentrées d'impôts sérieusement améliorées cette année, en raison du report du nouveau code fiscal

Car personne n'escompte de rentrées d'impôts *sérieusement* améliorées cette année, en l'absence de nouveau code fiscal, dont l'adoption, exigée par le FMI en 1997, *a été reportée* à 1998.

En appelant à cette révision du *budget, qui pourrait redonner* confiance aux investisseurs étrangers. Boris Eltsine prend un petit risque politique, mais *semble déterminé* : il pourrait refuser de signer le budget si la Douma refuse l'amendement. C'est la menace que vient de lancer déjà le ministère des finances. Cela ne signifiera pas nécessairement que le budget révisé sera une « réelle révision » : l'opposant démocrate, Grigori Iavlinski, affirme *que la compression des dépenses* doit pour cela dépasser de beaucoup les 27 milliards de roubles en cause.

Mais la simple affirmation de sa nécessité représente une révolution en Russie. De même qu'une *mesure complémentaire*, encore plus difficile à réaliser, réaffirmée au dernier moment dans le discours *présidentiel : l'abandon de* la pratique du « *zatchet* », consistant à effacer les dettes par des jeux d'écriture en fin d'année.

Réagissant à la « thérapie de choc » du début des réformes, les entreprises russes, au lieu de se *restructurer comme prévu par* l'orthodoxie libérale, ont continué à fonctionner en s'endettant auprès de leurs fournisseurs, *puis* en cessant de payer leurs employés. L'Etat fit de même, provoquant des réseaux infinis d'endettements réciproques, une économie de troc et de monnaies de substitution propice aux malversations, *dont profitaient* notamment les banques... créées par milliers. Selon Anatoli Tchoubaïs, le montant total de ces « impayés » en 1997 est passé de 500 à 800 milliards de nouveaux roubles.

Dans son discours, Boris Eltsine a personnellement chargé M. Tchoubaïs de parvenir cette année, non *seulement* à stopper la flambée de ces non-paiements, mais à amorcer leur déclin. La tâche est gigantesque et le degré *de liberté de manœuvre politique* dont disposera le grand argentier russe demeure – comme toujours – incertain.

Sophie Shihab

L'AMI a peu de chances d'être conclu en avril

Les divergences entre Américains et Européens ne semblent pas permettre de finaliser l'Accord multilatéral sur l'investissement

LES NÉGOCIATEURS de l'OCDE se sont séparés, mardi 18 février dans la soirée, sans avoir *trouvé un compromis* sur l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI). Depuis deux jours, les représentants *de vingt-neuf* pays – plus la Commission européenne – étaient réunis au Château de la Muette, à *Paris, pour* tenter de mettre au point un texte susceptible d'être approuvé par le conseil des ministres de l'OCDE, qui doit avoir lieu fin avril (*Le Monde* du 18 février). Cette réunion devait être l'aboutissement *de deux années de négociations* et déboucher sur un traité international couronnant la libéralisation des investissements directs et imposant l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires.

Traditionnellement menées dans la plus stricte confidentialité au sein de l'OCDE, les négociations *ont été placées sous les projecteurs* dès l'automne aux Etats Unis grâce à un vaste mouvement d'opinion mené par les organisations non gouvernementales (ONG) et plus récemment par la mobilisation des milieux culturels français qui *craignent la remise en question*, par l'AMI, de l'exception culturelle française, arrachée de haute lutte en 1993 dans le cadre du GATT.

« DES PROGRÈS »

Le glissement de discussions *qualifiées de techniques* vers le terrain politique et la médiatisation qui s'en est suivie ont eu raison, pour l'instant, des tentatives américaines d'imposer le libéralisme et de forcer la citadelle européenne. Si « *des progrès ont été réalisés* », *selon les termes du président* du groupe de négociations, Frans Engering, les obstacles sont loin d'être levés notamment entre Américains et Européens.

Les Français sont parvenus à rallier à leur position la Belgique, le Canada et l'Italie *sur* l'exception culturelle et un consensus semble avoir été trouvé, sur le papier du *moins, pour tenter de préserver ce* qui a été signé au GATT. Les discussions ont également avancé sur la question du « *dumping* social » et en matière de protection de l'environnement, l'*objectif* étant de proscrire la concurrence entre les différents pays pour attirer un investissement par l'*abaissement* des normes sociales ou des règles de protection de l'environnement. A l'OCDE, on admettait mardi qu'un *compromis* pouvait être trouvé sur ces deux volets.

300 PAGES DE RÉSERVES

En revanche, la discussion est pratiquement bloquée sur les lois extraterritoriales *américaines* (Helms Burton et d'Amato) par lesquelles les Américains s'autorisent à santionner les entreprises *qui investissent* à Cuba, en Iran ou en Libye. Les Européens ne sont par ailleurs pas prêts à céder sur le maintien d'une « *préférence européenne* », c'est-à-dire à conserver la possibilité de différencier les entreprises européennes et les entreprises *des pays* tiers en matière d'investissement.

A l'issue des deux jours de négociations, personne ne *se fait guère* d'illusion sur la possibilité d'entériner l'accord en avril. Ni les Américains, qui ont déposé 300 pages de réserves, *ni* les Européens, ni l'OCDE. Cette situation semble d'ailleurs arranger tout le monde. Les Américains n'ont *guère* envie de choc frontal sur les lois d'Amato et Helms Burton, au moment où ils connaissent des problèmes de politique intérieure ; les Européens auraient de loin préféré que l'accord sur les investissements se déroule *dans le cadre de l'Organisation mondiale pour le commerce* (OMC) qui inclut les pays en développement ; l'OCDE est sous le feu *des critiques en poussant* la promotion d'un libéralisme échevelé.

« Nous ne pouvons pas dire aujourd'hui ce que nous pourrons sauver de cet accord », admettait mardi M. Engering, tout en réaffirmant que les participants étaient *« prêts à intensifier leurs efforts pour résoudre toutes les dossiers encore en suspens »*. Aucune réunion n'est *prévue d'ici le mois d'avril*.

Babette Stern

Le Pérou au premier rang des victimes d'« El Niño »

Les cultures sont dévastées, la situation sanitaire menacée

LIMA
de notre correspondante

« *Je m'ennuyais depuis l'opération-sauvetage des otages de l'ambassade du Japon* », en avril 1997, déclarait récemment à la presse le président péruvien, Alberto Fujimori, *au cours de l'une de ses visites* d'inspection des zones touchées par le phénomène météorologique du « *Niño* », qui s'est abattu sur l'ensemble du pays. Depuis maintenant un bon mois, tel Superman, le chef de l'Etat, escorté par ses gardes du corps et des journalistes accrédités au palais, empoigne la pelle pour nettoyer les décombres, dirige les travaux de terrassement, plante des clous sur les toits des refuges, distribue des vivres ou des vêtements aux dizaines de milliers de victimes.

A ses opposants, qui lui reprochent de « *politiser "El Niño"* » afin d'utiliser ce cataclysme pour gagner quelques points de popularité et préparer sa campagne en vue d'une éventuelle seconde réélection en l'an *2000, Alberto Fujimori* répond qu'il est le seul à pouvoir entreprendre des œuvres de défense civile d'une telle ampleur.

Le Pérou est submergé par le phénomène ; il est comme un bateau prenant l'eau de toutes parts : *sur la côte désertique, dans* les Andes et dans sa partie amazonienne. Après avoir demandé *l'aide des collectivités locales*, le gouvernement lance aujourd'hui un appel d'urgence à la communauté internationale pour *lutter* contre les effets du « Niño », qui frappe principalement les laissés-pour-compte, dans les campagnes comme dans les villes.

AIDE INTERNATIONALE

Jusqu'à présent, les trombes d'eau, qui ont provoqué des inondations sur la côte et des avalanches au-dessus de 700 mètres, ont entraîné la mort de plus de deux cents personnes, selon les autorités. Deux cents mille autres sont sinistrées, et plus de cinquante mille hectares de cultures *ont été détruits par cette anomalie* climatique qui menace de durer jusqu'en mai. Les principales villes du Nord ont été noyées par les crues des fleuves : la route panaméricaine a été coupée en plusieurs endroits ; les ponts, les maisons, les *cultures ont été* dévastés par des torrents de boue. Le Sud est également gravement touché.

A l'intérieur du pays, les Andes et la forêt vierge n'ont pas été épargnées ; plusieurs régions sont coupées du littoral, et la dégradation sanitaire devient inquiétante avec la multiplication des cas de malaria et de choléra. Les pluies s'approchent de Lima, ou le tiers de la population péruvienne vit dans des conditions d'extrême *précarité*, ce qui fait craindre le pire. Les trois fleuves – Rimac, Chillon et Lurin – ont atteint des niveaux alarmants, alors qu'un mini-raz-de-marée a déjà inondé quelques quartiers du port de Callao. Les autorités redoutent que cela ne se reproduise, avec des conséquences encore plus lourdes.

Selon les experts, le « *Niño* » coûtera plus de deux points de croissance du PIB au pays, en raison *du manque à gagner sur les* exportations touchées : farine de poisson et productions agricoles (*canne à sucre, maïs, céréales, coton, fruits et olives*). La reconstruction des infrastructures et le nettoyage des zones des cultures ensevelies sous les fleuves de boue exigera un effort financier que le Pérou n'est pas en mesure d'assumer seul. Il serait au moins équivalent au montant des remboursement des créances, en 1998, *soit environ 1,7 milliard de dollars* (10 milliards de francs).

La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (*BID*) *ont annoncé* chacune des prêts de 150 millions de dollars. Les ambassadeurs de l'Union européenne ont fait savoir *qu'une aide humanitaire d'environ* 5 millions de dollars avait été octroyée par le bureau de l'Union en charge de l'aide humanitaire en *faveur des populations sinistrées* des trois pays andins les plus touchés (Equateur, Pérou, Bolivie).

Nicole Bonnet

L'idée d'un code européen de moralisation des ventes d'armes est remise en chantier

L'UNION EUROPÉENNE (UE) a commencé d'examiner, mardi 17 février à Bruxelles, au niveau de ses experts, le projet franco-britannique de code de moralisation du commerce des armes. C'est, en principe, en mai que le conseil des ministres des quinze pays membres de l'UE devrait avoir adopté ce code de bonne conduite dont la rédaction est, en son état actuel, jugée timide par les associations à but *humanitaire*, radicalement hostiles aux ventes de matériels de guerre et de police.

A l'origine, le code européen voulait être un ensemble de directives *fondées sur l'idée principale* que, dès lors qu'un Etat européen approché par des clients se refuserait à *une tractation*, tous les membres de l'UE s'engageraient à ne pas se substituer à lui pour honorer le contrat.

Depuis, sous la pression des industriels européens de l'armement, qui estiment que leurs concurrents, notamment américains et russes, ne sont entravés par aucune considération éthique, Britanniques et Français ont remis en chantier le projet de code et ont récusé la perspective d'une convention internationale qui apparaîtrait comme trop *rigide* en liant juridiquement les Etats. Ainsi, pour des raisons de souveraineté, chaque gouvernement devrait pouvoir conserver, *tout* en se concertant avec ses alliés, pleine et entière décision sur le sort final d'un marché. Si un pays refusait *une vente, il devrait informer* ses partenaires de ses motivations, et l'Etat européen qui accepterait, en fin de compte, de livrer à sa place les *fournitures* demandées devrait le faire savoir au pays du premier refus. De même, le nouveau code prévoit que l'exportation est interdite si elle aggrave un conflit en cours, mais elle est possible si la livraison en question répond à un droit légitime à l'autodéfense de tout pays acheteur. C'est ce qui explique que le projet de texte *ne comporte, dans* ces conditions, aucune « liste noire » de clients à éviter, et qu'il ne propose *pas de formulation* restrictive à propos des matériels pouvant servir à des opérations de « *répression interne* ».

« LACUNES » DÉNONCÉES

Le projet instaure, enfin, une série de critères généraux auxquels les Etats producteurs d'armements pourront se référer avant toute décision, positive ou négative, mais au respect desquels ils ne sont pas tenus. Cependant, le nouveau code reprend à son compte la nécessité d'obéir aux embargos décrétés par la communauté *internationale* dans ses instances régulières (l'ONU, par exemple) ou à l'occasion de traités signés en bonne et due forme, tels les accords qui interdisent ou restreignent le commerce des missiles, des mines et des armes de *destruction* massive.

En 1996, est-il noté dans le projet de déclaration de l'UE, les Etats *européens ont représenté* 40 % du commerce international des armements. Au-delà du besoin de « *contribuer à la stabilité internationale* » par leurs exportations, ils ont donc une responsabilité particulière en la matière, notamment pour ce qui est de « *la transparence* » des échanges.

C'est précisément ce à quoi s'en prennent les organisations à caractère humanitaire, telles que Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme, Agir ici ou Pax Christi, en France. Ces associations relèvent *qu'il existe* « *de graves lacunes* » dans le projet franco-britannique, et « *des moyens de détourner facilement son application* ». « *Si l'Europe et la France veulent, comme elles l'affirment, contribuer à l'avancée du droit international, du développement et de la sécurité*, estiment ces associations dans un appel commun, *des changements doivent intervenir pour se doter d'institutions et de mécanimes réellement efficaces.* » A commencer par « *un autre mode de contrôle gouvernemental* » sur les transferts de technologies, qui prenne en compte « *le critère du respect des droits humains* », et par l'instauration *d'un contrôle parlementaire*, « *pour plus de transparence* » dans les transactions commerciales.

Jacques Isnard

Près de 29 000 morts depuis le début de la rébellion du PKK en Turquie

DIYARBAKIR. *Plus de 28 700* personnes ont été tuées depuis le déclenchement, en 1984, de la rébellion armée du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), a indiqué, mardi 17 février, Aydin Arslan, superpréfet de Diyarbakir, chargé de la coordination de la lutte contre le PKK. Ces combats ont fait 4 500 morts parmi les forces de l'ordre turques et 4 200 parmi les civils, a-t-il précisé. Mardi, l'armée turque avait accusé de nouveau les Etats voisins de la Turquie de soutenir la rébellion du PKK, ajoutant pour la première fois l'Irak à la liste de ces pays. *« Le PKK reçoit un soutien actif de la part de la Grèce, de l'Iran, de la Syrie et de l'Irak »*, avait déclaré à Ankara un porte-parole militaire, le colonel Erkal Bektas. – *(AFP.)*

Le gouverneur de la Banque d'Indonésie a été limogé

DJAKARTA. Le président Suharto a démis de ses fonctions, mardi 17 février, Soedradj Djiwandono, gouverneur de la Banque centrale, et l'a remplacé par Sjahril Sabirin, l'un des directeurs de l'établissement qui, contrairement à son prédécesseur, est favorable à l'adoption d'une parité fixe entre la roupie et le dollar. Ce limogeage, qui intervient plus tôt que prévu, semble confirmer que le chef de l'Etat indonésien n'a pas renoncé à lier la monnaie nationale au dollar, en dépit de fortes pressions, en particulier du Fonds monétaire international, de Washington et de l'Union européenne, contre une telle mesure. – *(Corresp.)*

Le vice-premier ministre tchèque présente sa démission

PRAGUE. Le vice-premier ministre tchèque et ministre de l'environnement, Jiri Skalicky, a présenté sa démission, mardi 17 février, à la suite d'un scandale sur des financements occultes du parti qu'il préside, l'Alliance démocratique civique (ODA, centre-droit). Cette information fragilise, un mois et demi après sa formation, le gouvernement de Josef Tosovsky, chargé de mener le pays vers les élections législatives anticipées prévues en juin. L'ODA est accusé d'avoir eu recours en 1994-1995, au plus fort des privatisations, à des sociétés écrans pour dissimuler l'identité *de ses financiers. En novembre 1997*, un scandale similaire avait provoqué la chute du gouvernement de Vaclav Klaus. Le chef de l'Etat, Vaclav Havel, a laissé un sursis d'une semaine à M. Skalicky afin de permettre à l'ODA de se justifier auprès de l'opinion publique. M. Havel, de nouveau hospitalisé depuis une semaine en raison d'une bronchite, réclame une réforme du système de financement des partis pour moraliser la vie politique. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **CONGO-KINSHASA : de violentes fusillades** ont opposé, mardi 17 février, des militaires de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) à des hommes armés en provenance du Burundi, dans la région d'Uvira, la capitale du Sud-Kivu, dans l'est du pays. Le Nord et le Sud-Kivu, frontaliers de quatre pays (Ouganda, Rwanda, Burundi et Tanzanie) sont une zone d'insécurité chronique depuis plusieurs années. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : Christina Anyanwu**, une journaliste nigériane emprisonnée depuis bientôt trois ans dans des conditions extrêmement difficiles, a été désignée, lundi 16 février, lauréate du Prix mondial de la liberté de la presse Unesco/Guillermo Cano, sur les recommandations d'un jury *indépendant de quatorze professionnels de l'information de tous les* continents. Mme Anyanwu est la directrice et rédactrice en chef du *Sunday Magazine*, publié à Lagos. Elle a été arrêtée et incarcérée le 1er mars 1995 après la publication d'un article sur une tentative de coup d'Etat contre la junte nigériane.

■ **ZAMBIE : l'ancien président, Kenneth Kaunda**, devait être inculpé, mercredi 18 février, de « non-révélation » de haute trahison pour son attitude lors de la tentative de coup d'Etat militaire d'octobre 1997. M. Kaunda, âgé de soixante-treize ans, se trouvait à l'étranger au moment des événements. Il est détenu depuis plusieurs semaines en vertu de la loi sur l'état d'urgence. Il risque la prison à vie en cas de condamnation. – *(Reuters.)*

ASIE

■ **TAÏWAN : les enquêteurs tentaient toujours**, mardi 17 février, de déterminer les causes de la catastrophe aérienne qui a coûté la vie, lundi, à 203 personnes, dont les familles s'efforcent toutjours d'identifier les corps. Le gouvernement taïwanais a annoncé qu'une commission d'enquête de *« très haut niveau »* avait été désignée. Une équipe du Bureau des enquêtes accidents (BEA) français, accompagnée notamment de membres d'Airbus Industrie, était attendue sur place dans la soirée. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : la coordination des chômeurs**, basée à Bielefeld, dans l'ouest du pays, a lancé, mardi 17 février, un appel à manifester le 5 mars devant les banques, les Bourses et les bureaux des partis politiques. Le 5 février, à l'annonce des chiffres du chômage du mois de janvier, plus de 40 000 personnes, selon la Coordination des chômeurs, avaient manifesté dans toute l'Allemagne et occupé dans certaines villes les agences pour l'emploi. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le président Süleyman Demirel** est attendu, jeudi 19 février, pour une visite d'Etat de deux jours en France. *« M. Demirel profitera de cette occasion pour communiquer à son homologue français Jacques Chirac l'amertume de la population turque d'être exclue des plans d'élargissement des Quinze (...). La France a peut-être été le seul pays à exprimer sincèrement son regret de voir la Turquie ainsi écartée »*, a déclaré un représentant du ministère turc des affaires étrangères. – *(AFP.)*

OCÉANIE

■ **AUSTRALIE : l'un des quatre prototypes** de l'hélicoptère franco-allemand Tigre a été détruit en heurtant, de nuit, un relief près de la base de Townsville lors d'un vol de démonstration, mardi 17 février, devant l'armée de terre australienne à laquelle il était présenté. L'équipage, dont un pilote australien, est indemne. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le ministère des renseignements** a confirmé la condamnation à mort du journaliste Morteza Firouzi, pour *« espionnage »*, a indiqué, mardi 17 février, l'agence officielle Irna. Le chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Mohamad Yazdi a toutefois indiqué que les avocats du journaliste ont demandé l'annulation du jugement et un nouveau procès comme la loi les y autorise. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : le premier ministre, Abdel Salam Majali**, a remanié son gouvernement, mardi 17 février et nommé le vice-premier ministre Jawad Anani, ministre des affaires étrangères. M. Anani remplace Fayez Tarawnéh, nommé chef du cabinet royal. Un autre vice-premier ministre, Abdallah Nsour devient ministre de l'information. Le gouvernement comprend six nouveaux ministres. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le président Omar El Béchir** a nommé, mardi 17 février, le ministre des affaires étrangères, Ali Osmane Mohamad Taha, au poste de premier vice-président, après la mort jeudi du titulaire de ce poste, Al Zoubair Mohamad Saleh, dans un accident d'avion. Moustapha Osmane Ismaïl a été désigné nouveau chef de la diplomatie soudanaise. – *(AFP.)*

Tous les partis politiques indiens se disputent le vote musulman

La destruction de la mosquée d'Ayodhia, en 1992, n'est pas oubliée

Le fait que 125 millions d'Indiens seulement – sur quelque 250 millions d'électeurs concernés par le premier jour de scrutin – aient voté, lundi 16 février, lors des élections législatives, témoigne de la lassitude de la population après deux ans d'instabilité politique. Cependant, ce vote concernait des Etats où la violence est endémique. A Coïmbatore, dans le Sud, quatre jeunes garçons ont été tués, mardi, par une bombe.

AYODHIA
de notre envoyée spéciale

Trois contrôles accompagnés de fouilles au corps, un étroit labyrinthe de barricades d'acier, près de 400 policiers en surveillance permanente et, sous une simple tente, une modeste statue du dieu Ram installée sur les restes de ce *qui fut une mosquée, détruite par* des fanatiques hindous avec l'appui des nationalistes du Bharatiya Janata Party (BJP) le 6 décembre 1992. Six ans après, les blessures de la communauté musulmane indienne, numériquement la deuxième du monde avec 120 millions de fidèles, ne sont pas refermées. Et l'offensive de charme du BJP ne l'a pas vraiment convaincue.

REPORTAGE
Les musulmans sont déçus par le Parti du Congrès mais se méfient du parti nationaliste hindou

En ce jour de vote à Ayodhia, dans le nord de l'Inde, le ressentiment est perceptible, et le débat sur ce qu'il convient de faire de ce lieu hautement sensible est ouvert. Si la plupart des musulmans interrogés affirment, sans trop y croire, qu'il faut reconstruire la mosquée, beaucoup d'hindous estiment toujours qu'il faut édifier *un temple sur ce qu'ils considèrent* être le lieu de naissance de Ram.

Devenue le symbole des relations avec les musulmans, cette affaire a fait l'objet de multiples déclarations contradictoires des dirigeants du BJP, pris entre leur désir de se concilier les musulmans et leur volonté de suivre leur électorat hindou. Président du parti, L. K. Advani a beau dire au*jourd'hui, devant la presse* étrangère, que la destruction de la mosquée était *« une erreur »*, il n'explique pas pourquoi la construction d'un temple à son emplacement est mentionnée dans le manifeste électoral du BJP. La publication de ce manifeste qui reprend trois des points controversés du programme du BJP – la construction d'un temple à Ayo*dhia, l'abolition de l'article* de la Constitution donnant un statut spécial au Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane, et la mise au point d'un code civil pour tous – a mis fin aux illusions qu'avaient pu entretenir certains musulmans quant à la volonté d'ouverture des nationalistes hindous.

LES EXCUSES DE Mme GANDHI

« Déçus par tous les partis politiques, certains d'entre nous étaient prêts au début de la campagne à donner une chance au BJP », affirme Nasser Hussein Naqvi, responsable de la mosquée Nawale Hasan Raza Khan de Faizabad, à 6 kilomètres d'Ayodhia. *« Mais après la publication du manifeste, il n'y avait plus d'ambiguïté, et chacun a compris que rien n'avait changé. La plus grande crainte aujourd'hui*, affirme M. Naqvi, *est qu'après Ayodhia, les nationalistes hindous ne s'emparent de Mathura et Varanasi »*, deux autres mosquées revendiquées par les extrémistes du RSS (Rashtriya Swayamsevak Sangh), dont le BJP est le bras politique. Le BJP a, dans cette campagne, omis cette revendication, mais plusieurs responsables du RSS ou du VHP (Vishwa Hindu Parishad) l'ont rappelée haut et fort.

A Ayodhia, à l'ombre de la mosquée familiale, construite il y a quatre cent cinquante ans, dans sa maison qui porte encore les traces des émeutes de 1992, Cheikh Hazr Akhlak, président du fonds de la Zakat (offrande aux pauvres), renchérit : *« Aucun musulman ne votera pour le BJP, après son manifeste. Les relations entre les musulmans et les hindous resteront troublées jusqu'à ce que la mosquée soit reconstruite*, dit-il. *Si le BJP fait cela, les musulmans voteront en masse pour lui. »*

Ce « vote musulman » que recherchent tous les partis politiques est toutefois, à l'image de la *communauté musulmane*, loin d'être homogène. Géographiquement dispersés, linguistiquement *divisés, sans prééminence natio*nale, les musulmans indiens, qui ont abandonné massivement le Parti du Congrès après l'affaire d'Ayodhia, ont tendance à se prononcer en fonction du candidat local le mieux à même de battre celui qui menace leurs intérêts, en l'occurrence, toujours et malgré ses efforts de séduction, le BJP.

Les excuses faites durant la campagne, au nom du Congrès, par Mme Sonia Gandhi pour la destruction de la mosquée d'Ayodhia et le *refus conséquent du parti de pré*senter aux élections l'ancien premier ministre, M. Narasima Rao, au pouvoir en 1992, ont provoqué des réactions mitigées chez les musulmans. Si certains estiment que c'est un pas positif de nature à ramener vers le parti une fraction de l'électorat musulman, beaucoup affirment que c'est insuffisant et qu'il ne s'agit que d'un ar*gument électoral sans lendemain.*

« CITOYENS DOUTEUX »

Signe des temps et des désillusions de la communauté, aucun chef religieux n'a donné, au niveau local, de consignes claires de vote. Devant 5000 fidèles réunis pour la prière du vendredi à la Grande Mosquée du vieux Delhi, l'imam Abdullah Bukhari s'est contenté d'appeler ses coreligionnaires à choisir *« des candidats bons et honnêtes »*, dénonçant à part égales et nommément tous les partis politiques nationaux.

Au-delà du contentieux d'Ayodhia, les problèmes spécifiques de la communauté musulmane relèvent, comme le souligne le capitaine Mohammed Ahmad Khan, ancien officier de l'armée reconverti dans les affaires, *« du sentiment diffus de [les] considérer comme des citoyens douteux ». « Nous avons choisi ce pays à la partition* (avec le Pakistan en 1947), *c'est notre pays, et personne ne doit douter de notre intégrité »*, dit-il. *« Je suis content de voir que quelques musulmans ont choisi de rejoindre les nationalistes hindous du BJP*, ajoute-t-il toutefois, *car c'est une chance de pouvoir leur parler, d'exprimer nos sentiments et peut-être d'être ainsi mieux compris. »*

La discrimination de fait dans les emplois publics, où les musul*mans sont beaucoup moins nom*breux, *relativement*, que dans la société, est aussi une revendication liée directement à la volonté d'une meilleure éducation pour les enfants musulmans. Si les musulmans représentent près de 18 % de la population de l'Uttar Pradesh (120 millions d'habitants), par exemple, ils ne sont que 4 % dans la police de l'Etat. Au niveau national, où les musulmans représentent 12 % de la population, ils n'étaient, en 1992, que 4,4 % dans l'administration centrale.

Courtisés à chaque élection et oubliés ensuite, les musulmans indiens, comme la majorité de la population lassée d'élections successives qui ne changent rien à ses conditions de vie, ne veulent plus être considérés comme acquis par aucun parti. Si le BJP reste pour eux relativement « intouchable », le temps où un parti – ce fut le cas du Congrès – pouvait se sentir assuré d'obtenir sans problèmes les voix musulmanes paraît définitivement révolu. C'est au niveau de chaque circonscription que les électeurs se détermineront, tout autant, d'ailleurs, en fonction de leur intérêt matériel que religieux.

Françoise Chipaux

Annulation du vote dans plus de mille bureaux

La commission électorale indienne a ordonné, mardi 17 février, un nouveau vote dans 1 100 bureaux, dont plus de 500 dans l'Etat de Bihar, *dans l'est du pays, après des violences et des fraudes lors de la* première phase, lundi, des élections législatives. Dans l'Etat de Bihar, le nouveau scrutin se déroulera les 19 et 24 février. Trente-trois personnes ont trouvé la mort dans cette région, lundi ; de nombreuses autres ont été blessées et plus de 1 100 personnes ont été arrêtées au cours d'attaques lancées contre des bureaux de vote par des militants d'extrême gauche et d'affrontements entre adversaires politiques.

Le responsable de la commission électorale a annoncé qu'une enquête était en cours sur des accusations de fraude à grande échelle dans cet Etat, le deuxième le plus peuplé de l'Inde avec 110 millions d'habitants. Parmi les autres Etats concernés par un nouveau vote figurent l'Andhra Pradesh, où les électeurs devront retourner aux urnes dans 238 bureaux.

ÉLECTIONS Parmi les régions qui pourraient être conquises par la *gauche aux élections du 15 mars,* l'Auvergne est un cas doublement particulier : parce que son conseil régional est présidé par l'ancien chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing, et *parce que son successeur, si la majorité* « plurielle » l'emportait, pourrait être *le communiste* Pierre Goldberg. ● LES CANTONALES retiennent plus encore l'attention des habitants de l'Allier, l'un des quatre départements de la région, qui a élu *deux communistes à l'Assemblée* nationale en juin 1997 et qui pourrait confier au PCF la présidence de son conseil général. ● PHILIPPE SÉGUIN a prononcé l'exclusion, mardi 17 février, de 33 *membres* du RPR participant à des listes dissidentes, dont *Jacques Donnay,* président du conseil général du Nord, et François Guillaume, député de Meurthe-et-Moselle.

Valéry Giscard d'Estaing subjuguera-t-il encore une fois l'Auvergne ?

Candidat à un troisième mandat de président du conseil de sa région d'origine, l'ancien chef de l'Etat met en avant son grand projet Vulcania et son plan d'aide à l'embauche pour l'emporter une fois encore face à une gauche qui, elle, mise sur la lassitude des Auvergnats

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Personne n'ose formuler explicitement la question. Comme s'il s'agissait d'un crime de lèse-majesté ou d'un voeu secret, qu'il est préférable de taire avant la soirée du 15 mars. De Clermont-Ferrand à Montluçon, de Moulins à Aurillac ou au Puy-en-Velay, chacun, pourtant, s'interroge : le scrutin régional sera-t-il, pour Valéry Giscard d'Estaing, le combat de trop ? Celui qui le privera de son dernier titre de président ? Cette Auvergne – son Auvergne –, qu'il avait ostensiblement choisie, en 1982, pour entamer sa deuxième vie politique et qu'il mène à sa main depuis douze ans, aura-t-elle l'insolence ou l'ingratitude de l'inviter à une retraite si longtemps différée ?

L'intéressé feint de ne rien entendre. Dominant la plaine de son bureau du conseil régional, à Chamalières, il trace d'un vaste geste le *futur contournement autoroutier* de Clermont, déblaie quelques obstacles géologiques, écarte les objections des défenseurs de l'environnement. Le Conseil d'Etat ne vient-il pas de donner un avis favorable à ce projet ? Et qu'on ne lui parle pas d'un achèvement des travaux en 2007 ! « *C'est ridicule*, tranche-t-il. *2002 serait raisonnable.* »

Juste à temps, si tout se passe bien, pour desservir commodément *le site de Vulcania, ce parc de loisirs* scientifique sur le volcanisme, capable d'attirer demain touristes, activités et emplois. Ce grand œuvre, qui le portera, sinon lui ? Déjà, un « *petit groupe procédurier* » – toujours ces écologistes dont « *le harcèlement irrite l'opinion* » – a réussi à se mettre en travers et à obtenir de la cour administrative d'appel de Lyon qu'elle ordonne la suspension des travaux. Demain, s'il n'était plus là, le projet serait, à l'évidence, « *mis en veilleuse* » : « *Les trois premiers de la liste de gauche sont divisés sur Vulcania. Au conseil régional, les socialistes se sont abstenus, les communistes ont voté pour, et les Verts, contre.* » Quand le prestige de l'Auvergne est en jeu !

Ce n'est pas tout. Là-bas, toujours à portée de vue, le président imagine déjà sortant de terre la « Grande Halle d'Auvergne », ce parc des expositions, étoffé d'un Zénith, dont le conseil régional sera le maître d'ouvrage. Quant à l'emploi, qui fait mieux ? Depuis son lancement, en octobre 1997, le plan régional d'aide à l'embauche, grâce au remboursement d'une partie des charges aux entreprises, a permis la création de 1 250 emplois. « *Soit l'équivalent de 55 000 emplois à l'échelle nationale* », précise-t-il. Voilà l'essentiel. « *Cette élection arrive au moment où sont en balance ces grands projets qui peuvent redonner des chances à notre région. La gauche est contre ? C'est son seul programme. Elle n'a pas de projet alternatif.* » Le président est en campagne, revigoré par cet irremplaçable parfum de bataille électorale, l'ambition intacte, palpable, aux aguets. Le reste ne mérite qu'imperceptibles agacements et souveraine indifférence.



« TRAITÉS COMME DES GUEUX »

C'est là que le bât blesse. Bien calée dans sa mairie de Cournon-d'Auvergne, Catherine Guy-Quint, la socialiste qui conduit la liste de gauche dans le Puy-de-Dôme, n'y va pas par quatre chemins : « *Tout le monde est fatigué de ce mépris. Le sentiment d'être traités comme des gueux est devenu insupportable. On en a ras le bol de cette gestion autocratique et très discriminatoire pour toutes les villes de gauche. Cournon est la deuxième ville du département et il a fallu des années de bagarre pour obtenir un lycée !* » Il n'y a pas de notables sur sa liste, pas un parlementaire, uniquement des élus locaux militants ? Elle s'en réjouit, car « *ça donne un sacré dynamisme !* » : « *On a vu, en juin, ce que ça pouvait produire...* »

Pierre Golderg, député communiste et chef de file de la gauche dans l'Allier, est à l'unisson. « *Il faut un grand souffle de démocratie, une gestion qui s'ouvre sur l'écoute de tout le monde, car ça ne peut pas continuer comme ça pour cette région, qui a perdu 36 000 emplois en dix ans et a vu plus de 15 000 jeunes la quitter* », lance celui qui se verrait bien, demain, à la tête de la région. Adjointe au maire de Clermont, Danielle Auroi (Verts) *n'est pas en reste. Il y a* huit mois, aux élections législatives, elle avait affronté le président dans sa circonscription et rassemblé plus de 46 % des voix au second tour. « *C'est un homme qui se comporte comme si l'Auvergne était sa propriété* », tranche-t-elle.

Mais le plus redoutable est l'ancien ministre socialiste René Souchon, qui conduit – conséquence d'une vieille querelle – l'une des deux listes de gauche dans le Cantal. « *Tous les grands investissements sont concentrés sur la métropole régionale, le reste n'est que saupoudrage clientéliste* », accuse-t-il, avant d'ajouter : « *Giscard se comporte comme le maire de Clermont qu'il n'a jamais pu être, surtout depuis son échec aux municipales de 1995.* » Et ce que l'on dit à gauche, on le pense souvent à droite. *Bien sûr, chacun s'est rangé* sous la bannière du président sortant. Les vieux serviteurs fidèles, écartés de la liste pour cause de rajeunissement, ont ravalé leur amertume en silence. Les velléités d'autonomie ont été tuées dans l'œuf. Les féodaux *UDF du Puy-de-Dôme*, les barons RPR ou UDF du Cantal et de l'Allier ont préféré consacrer tous leurs soins aux élections cantonales. Le RPR auvergnat affiche une loyauté à toute épreuve, pour mieux préparer l'avenir. Même cet impudent maire de La Bourboule, Serge Teillot (divers droite), qui était venu le défier dans son fief de Chamalières aux législatives de 1997, est réduit au silence depuis qu'il a obtenu une solide huitième place sur la liste.

RETOUR DE BALANCIER

Chacun, cependant, sait le président menacé. Lui-même reconnaît que, pour la première fois, le contexte national n'est guère favorable. En 1986, la gauche était rejetée. En 1992, elle était en pleine dépression. Le retour de balancier est aujourd'hui brutal : après avoir perdu tous ses sièges de députés auvergnats en 1993, la gauche a tout raflé, en 1997, dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, à l'exception du siège de M. Giscard d'Estaing. Dès lors, sa majorité d'un siège au conseil régional paraît des plus fragiles. Au mieux, assurent les optimistes, la droite conservera une majorité relative.

Et si elle était devancée par la gauche, quelle serait l'attitude du président sortant à l'égard des quatre élus du Front national, alors en position d'arbitre ? S'abriterait-il derrière le secret des urnes pour conserver sa présidence grâce à cet appoint, plutôt que de laisser la région aux « rouges » ? La réponse est nette : « *Ne comptons que sur nos propres forces !* », lâche-t-il, avant d'ajouter, énigmatique : « *Nous verrons.* » Soit qu'il ne puisse se résoudre à concevoir pareille situation. Soit qu'il en ait, au contraire, déjà soupesé toutes les conséquences.

Gérard Courtois

Le conseil général de l'Allier à portée de main du PCF

MOULINS
de notre envoyé spécial

*S'il existe une présidence qui excite sérieuse*ment les convoitises entre Moulins et Montluçon, c'est bien celle du conseil général de l'Allier. Et s'il y a un « système » dont le sort et l'usure préoccupent, ce n'est guère celui de Valéry Giscard d'Estaing, mais bien celui que le sénateur Jean Cluzel avait patiemment tissé de*puis des lustres, parvenant à conserver dans ses* filets centristes un département situé historiquement à gauche, même s'il avait dû en céder la présidence, il y a six ans, au divers droite Gérard Dériot. Tout juste admet-on, pour s'en réjouir ou s'en alarmer, que les résultats des régionales, le 15 mars, pourraient, une semaine plus tard, peser *sur le second tour des cantonales* et accentuer la poussée attendue de la gauche.

Clermont ? *Le conseil régional ?* Le sort de Giscard ? « *Cela reste lointain, désincarné. Tout le monde s'en fiche, sauf les quatre ou cinq éligibles* », lâche un élu de droite, sans ménagement. L'histoire est appelée à la rescousse. La géographie le confirme : l'Allier n'est pas le Massif central et « *le Bourbonnais n'a jamais bien accepté d'être rattaché à l'Auvergne, même si on a intérêt à être vraiment partie prenante de la région* », constate Jean-Claude Mairal, conseiller général communiste de Moulins. « *Il n'y a ici aucune conscience auvergnate* », confirme Jean Malot, premier secrétaire de la fédération socialiste et candidat aux régionales. Quant au député communiste Pierre Goldberg, maire de Montluçon et indiscutable chef de file de la gauche dans le département – même s'il n'a pu amadouer les Verts qui feront liste à part – il ajoute, brutalement : « *L'Allier a été oublié par le giscardisme.* »

UDF EN PLEIN MARASME

La préparation de la liste régionale n'a rien fait pour sortir la droite de sa morosité. Il est vrai que le paysage est désolé après les législatives de 1997, où la gauche a reconquis les quatre sièges de député du département. En outre, l'ancien ministre du logement d'Alain Juppé, Pierre-André Périssol (RPR), n'est tête de liste que par défaut, si l'on en croit un élu de droite désabusé. Chacun sait, en effet, que Valéry Giscard d'Estaing a tenté, pendant des semaines, sans succès, de convaincre M. Dériot de s'engager dans la bataille, avant de se rabattre sur le maire de Moulins. *Ce dernier lui rend bien* la politesse : « *Dans l'Allier*, explique le maire de Moulins, *l'élection régionale ne s'ordonnance pas autour de Giscard. Les gens vont voter pour Goldberg ou Périssol.* » Jusqu'au bout, cependant, l'ancien ministre aura dû batailler pour éviter une liste dissidente, dont le menaçait une UDF en plein marasme.

Si des sièges comptent, aujourd'hui, ce sont donc bien les deux sièges de conseillers généraux (celui de Cusset-Sud et celui de Montluçon-Ouest, par exemple) qui suffiraient à la gauche pour faire tomber le département dans son escarcelle. Et en confier les destinées à M. Mairal, *ce professeur de philosophie*, sérieux et ouvert, qui effacerait un peu plus l'image traditionnelle du communisme rural du bocage bourbonnais, incarné par André Lajoinie.

G. C.

Le RPR et le PS sanctionnent leurs dissidents

PHILIPPE SÉGUIN a voulu agir vite. Dès le lendemain du délai limite de dépôt des candidatures et sans attendre samedi 21 février à midi, date à laquelle expire le délai au cours duquel les listes peuvent encore être retirées des préfectures, *le président du RPR a réuni* la commission d'investiture de son parti et a prononcé, *mardi 17 février*, l'exclusion de 33 membres du mouvement gaulliste qui participent à des listes dissidentes pour les élections régionales.

Est notamment exclu François Guillaume, député de Meurthe-et-Moselle, qui a constitué sa propre liste face à celle confiée par le RPR *et l'UDF à l'UDF-DL* Claude Gaillard. La mesure d'exclusion concerne également Jacques Donnay, président du conseil général du Nord, qui figure en seconde position sur la liste conduite par l'UDF-FD Jean-Louis Borloo, investi *pour sa part par l'UDF.*

Sont aussi exclus du RPR les têtes de listes dissidentes suivantes : Alain Bournazel (Dordogne), Patrick Serpeau (Indre), Jean Michel *(Doubs), Pierre Perrin (Territoire*-de-Belfort), Michel Gerès (Seine-et-Marne), Marie-Christine Cazal et Odile Proust (Eure), Bruno Miraglia (Alpes-Maritimes), Bruno Aycard *(Var), Gisèle Telmon (Drôme),* Gérard Dezempte (Isère), Bernard Serrou (Hérault), Francis Saint-Léger (Lozère), Pierre Baillot d'Estivaux (Haute-Vienne), Alain Chastagnol (Lot), Yves Lessard (Calvados), Alain Terrenoire (Orne).

Le RPR a pris acte de la démission de cinq têtes de liste dissidentes : Claude Burckel (Bas-Rhin), Annette Laurent (Marne), Alain Garcia (Deux-Sèvres), Philippe Macke (Loire), Jean-Louis Masson (Moselle). En Moselle, le RPR retire son soutien à la liste conduite par le RPR Philippe Leroy, président du *conseil général. Le comité départe*mental RPR de la Moselle est dissous. *Cette mesure fait suite à plu*sieurs années de dysfonctionnements. La candidature en numéro deux sur la liste de M. Leroy de la propre épouse de Denis Jacquat, député (UDF- DL) de Moselle, avait notamment soulevé les protestations du RPR local.

M. Séguin a regretté la dispersion *sur plusieurs listes du RPR en* Corse. Il se rendra à Ajaccio au lendemain du premier tour. Dans l'Aude, le RPR retire son investiture à Isabelle Chesa, sans la donner à une autre liste. Dans l'Aveyron, il exclut la tête de liste Michel Astoul *mais maintient son soutien à la liste* constituée avec l'UDF. En Loire-Atlantique, la liste conduite par le RPR Michel Hunault garde l'investiture du mouvement, de même *que celle de Hubert Haenel dans le* Haut-Rhin.

De son côté, le bureau national du PS a prononcé, mardi, deux séries de sanctions à l'égard de ses *dissidents, à la suite d'un rapport* de Philippe Marchand, président de la commission nationale des conflits. Michel Sapin et François Rebsamen, membres du secrétariat *national*, ont relevé *14 dissidences* individuelles contre 40 en 1992, et 4 listes dissidentes contre 10. François Hollande a parlé d'un « *échec* » pour ceux qui font dissidence et « *pour ceux qui les laissent partir* ». Faisant visiblement allusion aux Bouches-du-Rhône et à l'attitude de Laurent Fabius, qui avait incité, le 10 février, Michel Vauzelle à refuser tout compromis avec Lucien Weygand, *le premier secrétaire du* PS a ajouté : « *Il ne faut pas mollir dans l'application des statuts, mais chacun doit être placé devant ses responsabilités.* »

Quatorze socialistes qui figurent sur des listes non conduites par le PS ou un allié de la gauche plurielle se sont mis « *hors parti* » *conformément à l'article 11-20 des statuts* », a indiqué M. Rebsamen : un en *Indre-et-Loire, deux en Vendée,* quatre dans le Vaucluse, cinq dans le Maine-et-Loire, un dans les Hautes-Alpes et un dans le Var. Les socialistes qui mènent des listes dissidentes dans quatre départements « *seront considérés comme hors parti si, d'ici à jeudi soir, ils n'ont pas retiré leurs listes* », a précisé M. Rebsamen. Il s'agit de M. Weygand dans les Bouches-du-Rhône, de Jean-Claude Héral dans *le Tarn-et-Garonne – qui avait dé*missionné de son poste de premier fédéral – et de Jean-Claude Faymendi en Charente. L'autre cas sensible concerne Marie-Thérèse *Mutin, membre du bureau natio*nal, députée européenne, qui mène une liste dissidente en Côte-d'Or, ayant jugé que la liste du PS faisait une place insuffisante aux anciens poperénistes.

Cécile Chambraud et Michel Noblecourt

LO présente deux fois plus de listes qu'en 1992

POUR les élections régionales, Lutte ouvrière a déposé 68 listes départementales, dont une dans chacun des huit départements de la région Ile-de-France. L'organisation trotskiste sera présente, au total, dans vingt et une régions. *Alors qu'elle présentait seulement* trente listes en 1992, elle double le nombre de ses candidatures.

Intitulées « *LO, soutenues par Arlette Laguiller* », les listes de Lutte ouvrière parient sur « l'effet *Arlette* ». La porte-parole de l'organistion avait atteint 5,3 % des suffrages à l'élection présidentielle en 1995, après s'être présentée à toutes les élections précédentes depuis *1974. Désormais* en préretraite (elle était employée du Crédit lyonnais) et, donc, très disponible, Mme Laguiller devrait ainsi participer presque tous les jours à des meetings de soutien aux candidats de LO, dont la réunion parisienne de la Mutualité le 6 mars. Conseillère municipale des Lilas, elle sera *elle-même* candidate en Seine-Saint-Denis. Elle a d'ailleurs une petite chance d'y être élue conseillère régionale, puisqu'elle avait recueilli dans ce département 5,8 % des voix à l'élection présidentielle.

La LCR en lice dans 21 départements

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR), *animée par Alain Krivine*, sera présente pour les élections régionales du 15 mars, dans *vingt et un départements métropolitains sur quatre-vingt-seize*, soit une représentation dans quinze régions. C'est là une forte progression pour la formation trotskiste qui, sur le terrain des élections, a toujours fait figure de parent pauvre par rapport à Lutte ouvrière. En 1992, après l'échec des démarches pour former des listes de rassemblement de la gauche alternative, la LCR avait fait le choix d'être présente uniquement dans le département de la Haute-Loire.

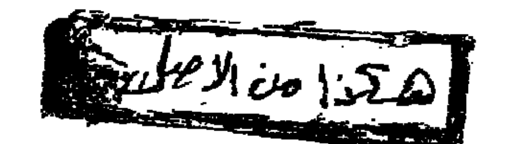
Cette fois-ci, soit elle présente des listes intitulées « 100 % à gauche », ou « La gauche autrement », soit elle apporte son soutien à des listes formées par les petites formations AREV et CAP ou par les Verts, comme celle de Marie-Christine Blandin dans le Nord. En Indre-et-Loire, elle soutient la liste « Urgence sociale », composée par des membres d'une association de chômeurs, affiliée au Mouvement national des chômeurs et précaires.

L'appellation « Arlette Laguiller » *aura aussi valeur* de label d'orthodoxie. Comme lors des élections municipales de juin 1995, la dissidence de LO, appelée Voix des travailleurs, présente des listes *séparées en Gironde*, dans les Landes, en Charente et dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces militants, exclus de LO en mars 1997 « *pour avoir formulé la critique du cours sectaire de sa direction* », selon les tracts officiels, mais en raison de leur solidarité avec un couple qui, enfreignant la règle interne, avait choisi de dormir ensemble dans une des caravanes militantes qui sillonnent la France en été (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997), présenteront même en Seine-Maritime – leur second fief –, en concurrence avec celle de LO, une liste commune avec une partie de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), la Gauche révolutionnaire et l'Association pour le rassemblement des travailleurs (ART).

CONTRE LES 35 HEURES

Les résultats de LO seront suivis avec une attention particulière, notamment au Parti communiste. *Des listes communes à la gauche* « plurielle » libèrent-elles un espace à l'extrême gauche ou cette dernière restera-t-elle marginale ? Ce n'est pas par hasard que Mme Laguiller *mène campagne* contre le thème fédérateur de la gauche gouvernementale : les 35 heures. Pour la porte-parole de LO, elles ne sont « *pas un remède au chômage* », a-t-elle *expliqué* le 31 janvier, lors de l'un de ses premiers meetings, et le dire, c'est tromper les « *travailleurs* ». Surtout, a-t-elle lancé à Robert Hue, le débat sur la réduction du temps de travail « *sert à Jospin à compenser l'effet produit par son refus sec de relever les minima sociaux* ».

Ariane Chemin



Mme Voynet confirme l'abandon de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire

Le rôle accru des régions ne fait pas l'unanimité

DOMINIQUE VOYNET a réuni, mardi 17 février, le comité national d'aménagement et de développement du territoire pour faire le point sur les suites du comité interministériel (Ciadt) consacré à ces sujets, le 15 décembre 1997. Mme Voynet, en annonçant la nomination de cinq chargés de mission, a confirmé que le texte de révision de la loi Pasqua de 1995 serait présenté au Parlement au deuxième trimestre.

Toutefois, la polémique feutrée entre Dominique Voynet et Jean-Pierre Chevènement à propos de cette loi n'est pas close. Le ministre de l'intérieur a toujours du mal à admettre l'abandon du schéma national d'aménagement prévu par la loi Pasqua, que les partisans de Mme Voynet jugent soit inefficace, soit infaisable. Malgré un arbitrage, en novembre 1997, les conseillers du ministre de l'intérieur ne s'avouent pas battus et affirment que la décision définitive ne doit être prise que fin mars. Mais, sur ce point, Matignon donne raison à Mme Voynet : on indiquait, mardi, que l'abandon du schéma tel qu'il était prévu par la loi Pasqua est définitif.

ARBITRAGE EN SUSPENS

En revanche, la tonalité très « régionaliste » que veut donner Mme Voynet à l'aménagement du territoire doit encore être soumise à l'arbitrage du premier ministre. Est en question le rôle dévolu aux futurs schémas régionaux (Sradt), qui pourraient avoir, pour certains de leurs aspects, valeur *« prescriptive »*. Selon la lettre de mission qui charge Yves Morvan, président du conseil économique et social régional de Bretagne, d'une réflexion sur ce sujet précise, *« la région apparaît comme l'échelon territorial le plus pertinent pour faire converger l'ensemble des dynamiques locales et l'effort de régulation et d'équité mené par l'Etat »*.

A l'heure actuelle, cette phrase n'exprime que le point de vue de Mme Voynet. Jusqu'à maintenant, l'Etat s'est toujours refusé à instituer la prééminence d'un échelon territorial sur les autres. La discussion est juridique et technique, mais surtout politique. Ceux qui se retrouvent dans les orientations de Mme Voynet sont le plus souvent favorables à l'*« Europe des régions »*, alors que M. Chevènement défend les prérogatives de l'Etat-nation. Au sein du gouvernement, Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, se défie lui aussi d'une « Europe des régions » aux contours mal définis, dans laquelle il craint de distinguer un « cheval de Troie » de l'ultralibéralisme. L'argument est rejeté par les conseillers de Mme Voynet, qui pensent que l'Etat, s'il veut conserver son influence, doit au contraire développer sa coopération avec les régions et l'Europe.

En revanche, la nécessité de la montée en puissance des agglomérations ne suscite pas de désaccords sérieux : Mme Voynet et M. Chevènement parlent le même langage, tout comme Jean-Pierre Sueur dans son rapport sur la ville, même s'il semble clair que l'accentuation de l'intégration fiscale précédera les évolutions institutionnelles. Mme Voynet et Jean-Louis Guigou, responsable de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), ont encore annoncé qu'entre les fonds nationaux et les subsides européens quelque 300 milliards de francs seraient disponibles pour la prochaine génération de contrats de plan Etat-régions.

Jean-Louis Andreani

Les méthodes « autoritaires » du maire FN d'Orange sont critiquées par ses anciens amis

Les démissions se succèdent au sein de la majorité municipale de Jacques Bompard

Mme Jomain est le quatrième membre de la majorité municipale du maire (Front national) d'Orange à en démissionner. Les méthodes de Jacques Bompard sont de plus en plus contestées par ceux qui lui reprochent, notamment, l'influence prise par sa femme dans la gestion de la ville et de s'en prendre, y compris dans leurs activités professionnelles, à ceux qui ne lui obéissent pas.

ORANGE
de notre envoyée spéciale

Un vent de fronde souffle sur la majorité du maire (FN) d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard. Après Luis Cascalès, qui a abandonné son poste de conseiller délégué, lundi 9 février (*Le Monde* daté 14-15 février), Nicole Francœur, qui avait fait de même en novembre 1996, et Stéphanie Bertrand-Cadi, qui avait carrément démissionné du conseil municipal en octobre 1996, c'est au tour de Marie-Claude Jomain, conseillère municipale et trésorière des Chorégies, de quitter les rangs du groupe d'extrême droite pour former, avec Mme Francœur et M. Cascalès, un groupe indépendant. Dans une lettre adressée, lundi 16 février, à M. Bompard, elle assure qu'elle *« reste militante du Front national »* mais fait part de sa désapprobation tant sur les méthodes de gestion du maire que sur sa façon d'exercer son pouvoir, et parle de *« méthode dictatoriale »*, de *« népotisme »* et de *« dégradation de la situation municipale »*.

La présence de l'épouse du maire, Marie-Claude Bompard, en cinquième place, donc éligible, sur la liste du Front national aux élections régionales, alors qu'elle est également candidate aux élections cantonales à Orange-Est, a été le détonateur de la dissidence. Mais, en réalité, cela fait plusieurs mois que les relations se sont sévèrement détériorées entre M. Bompard et Mme Jomain, autrefois très amis.

Ainsi, à plusieurs reprises, cette dernière a manifesté son mécontentement et sa désapprobation en s'abstenant lors de votes au conseil municipal. Ce fut le cas, notamment, lors de l'approbation de la nomination de Xavier Magnin, neveu de Mme Bompard, à la fonction de chargé de mission sur l'insertion et les déchets. Depuis, M. Magnin est devenu président de l'office du tourisme, président de l'association paramunicipale Orange Insertion et chef de cabinet du maire. L'emprise de Marie-Claude Bompard sur la mairie n'a fait, elle aussi, que s'amplifier, et cela malgré les critiques de nombreux élus de la majorité.

Le recrutement, bien que sur concours, d'Annie Schmitt, l'épouse du secrétaire général de la mairie, François-Nicolas Schmitt, a d'autant plus choqué que la définition de son poste est restée longtemps très floue. La situation de celui-ci déclenche aussi une polémique, depuis qu'il a été mis en examen pour *« ingérence, détournement et infraction aux règles de gestion des HLM »* dans une affaire remontant aux années 1989-1992, lorsqu'il était à la tête de l'office municipal d'HLM de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Si les contestataires reconnaissent que mise en examen ne veut pas dire culpabilité, ils reprochent au maire d'avoir embauché M. Schmitt alors qu'il était au courant de sa situation.

L'affaire du « contrat des eaux » n'a pas amélioré les relations du maire avec les dissidents. Celle-ci remonte à 1996, quand M. Bompard a fait résilier le contrat qui liait Orange à la SADE (groupe Générale des eaux) pour confier le marché des eaux à la SAUR (groupe Bouygues). L'opération avait été présentée comme avantageuse alors qu'elle pourrait coûter plusieurs dizaines de millions de francs à la ville. Non seulement, le nouveau contrat ne prévoit pas certains services que l'ancien couvrait, mais la SADE réclame 50 millions de francs pour rupture abusive de contrat.

« UN AUTOCRATE »

« C'est un autocrate, il n'admet pas les critiques. Il veut qu'on lui obéisse au doigt et à l'œil », explique Mme Jomain, qui se plaint, comme les autres dissidents, des conseils municipaux de plus en plus espacés – un tous les deux mois à présent –, des dossiers distribués au dernier moment, ce qui complique le travail des élus. Elue en juillet 1997 trésorière des Chorégies d'Orange, association présidée par le député RPR Thierry Mariani, elle doit faire face, depuis, à l'hostilité de M. Bompard, qui n'a pas apprécié qu'elle se porte candidate contre Gilbert Lagier, l'adjoint à la culture. Le maire, en général, n'aime pas qu'on le contrarie. Mme Francœur, son ancienne adjointe aux affaires sociales et scolaires, qui est devenue une de ses plus virulentes adversaires, en sait quelque chose. L'entreprise qu'elle dirige fait, depuis plusieurs mois, l'objet d'un arrêté d'expulsion, et son honnêteté au cours de sa délégation a été mise en cause lors de l'avant-dernière réunion du conseil municipal. Ces deux affaires devraient se régler en justice, Mme Francœur ayant porté plainte contre le maire.

La contestation de M. Bompard dépasse sa mairie et secoue, en fait, la fédération départementale du parti d'extrême droite. Il y a déjà plusieurs mois, Jacques Teboul, conseiller municipal FN de Sorghes, avait protesté contre les agissements de son ancien ami. Il s'est à plusieurs reprises adressé à Jean-Marie Le Pen, par lettres et même oralement lors de la convention nationale de Lyon, en janvier. En vain. Bien que se disant toujours *« proche du président »*, M. Teboul a renoncé à ses responsabilités de secrétaire de section et n'a pas renouvelé sa carte au FN.

Ni lui, ni M. Calcalès, ni Mme Jomain n'ont fait le déplacement, mardi 17 au soir, à Avignon, où M. Le Pen tenait un meeting électoral. Le président du parti d'extrême droite a préféré ignorer les querelles intestines locales pour s'en tenir à un discours purement national dirigé essentiellement contre François Léotard et contre Robert Hue. Il paraît que la petite réception organisée traditionnellement à son arrivée par son hôte, en l'occurrence M. Bompard, manquait de chaleur.

Christiane Chombeau

Manifestation et concert contre M. Le Pen

« *Le Pen t'es foutu, la région est dans la rue* » : c'était l'un des slogans repris massivement, mardi 17 février au soir, dans les rues d'Avignon, lors de la manifestation organisée à l'occasion de la venue du président du Front national, à l'initiative du comité de vigilance qui réunit une trentaine d'associations, syndicats et partis politiques de gauche. Trois mille personnes, selon la police, cinq mille selon les organisateurs, ont fait le tour des remparts avant de de se retrouver silencieusement devant le Palais des papes, la place de la mairie s'étant révélée trop petite pour contenir tous les participants. Après la dislocation de la manifestation, de nombreux jeunes, venus des alentours mais particulièrement d'Orange, ont donné un concert impromptu sur la place de l'Horloge. – (*Corresp.*)

Nouveau déficit pour la retraite complémentaire des cadres

LE RÉGIME de retraite complémentaire des cadres du privé (Agirc) devrait afficher, en 1997, un déficit comptable de 2,5 milliards de francs, soit 800 millions de francs de plus qu'en 1996. Le plan de redressement élaboré en 1996, en vue d'un retour à l'équilibre en 2005, prévoyait notamment une hausse des recettes, *via* les cotisations, de 2 % en 1997. Elle n'aura été que de 0,6 %, soit entre 3 et 4 milliards de moins. *« La responsabilité en incombe aux politiques sociales des entreprises »*, estime Jean-Luc Cazettes, membre (CGC-CFE) du bureau de l'Agirc, qui fustige la *« rigueur salariale »* et le *« transfert des salaires sur d'autres éléments de rémunérations (primes, actions, intéressement) qui échappent aux prélèvements »*.

Mardi 17 février, quelque 300 manifestants ont envahi symboliquement le siège de l'Arrco (régime de retraite complémentaire non-cadres), à l'appel de l'Union confédérale des retraités CGT, afin d'exiger une revalorisation *« substantielle »* des retraites complémentaires. Ce syndicat a appelé à un rassemblement, le 7 avril, devant le siège du CNPF.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : le président du RPR, Philippe Séguin, s'en est pris** aux sondeurs, mardi 17 février au Mans, en les qualifiant d'*« ânes savants »*, *« incorrigibles »*, qui *« chaque fois se plantent et chaque fois recommencent »*. *« Avec leur bilan, s'ils nous disent que ça va aller mal, ça serait plutôt bon signe »*, a-t-il conclu.

■ **CUMUL : Charles Pasqua (RPR) a affirmé**, mardi 17 février à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), que *« la loi sur le cumul des mandats est le plus bel exemple de la fumisterie de Lionel Jospin »*. Le président du PRG, Jean-Michel Baylet, a rappelé, mardi sur RMC, l'opposition de son parti à une *« interdiction drastique »* du cumul des mandats. *« Dans la situation actuelle, nous voterons contre »* la réforme, a-t-il indiqué.

■ **« MACHOS » : les chasseurs qui ont défilé à Paris**, samedi 14 février, sont *« des machos très classiques »*, a déclaré Dominique Voynet, mardi 17 février, lors d'une conférence de presse. *« Je les laisse se ridiculiser et se vautrer dans la boue dans laquelle se trouve d'habitude le gibier »*, a ajouté la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

■ **MARCHE POUR L'EMPLOI : le Conseil national des chômeurs CGT a annoncé**, mardi 17 février, qu'il avait l'intention d'organiser une *« marche nationale des chômeurs pour l'emploi »* qui partirait, le 1er mai, des quatre coins de la France, pour converger vers Paris en juin. Les comités de chômeurs CGT, qui ont recensé 2 600 adhésions nouvelles depuis le mouvement d'occupation des Assedic, et se répartissent désormais dans 75 départements, appellent à participer aux manifestions qui se tiendront, le 7 mars, à Paris, Marseille, Toulouse, Rennes et Nancy, avec les associations de chômeurs AC !, MNCP, Apeis.

■ **MARTINIQUE : les chauffeurs de la société d'exploitation de transport urbain de Fort-de-France ont mis fin**, mardi 17 février, aux barrages filtrants établis lundi dans la ville. L'Etat a pris l'engagement de procéder à une modification des textes législatifs et réglementaires afin de sanctionner le Groupement des entrepreneurs de transports (GET), entreprise non titulaire d'une autorisation d'exploitation des réseaux des transports urbains.

Ernest-Antoine Seillière aimerait élargir l'assise du CNPF

PATRON de la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), Ernest-Antoine Seillière vient de renouveler sa cotisation à l'Association française des entreprises privées qui, sous la présidence d'Ambroise Roux, ancien PDG de la Compagnie générale d'électricité (devenue Alcatel), réunit les plus fortes capitalisations boursières de la place de Paris. En déduire que le président du CNPF a davantage confiance dans les capacités de lobbying de la discrète AFEP que dans celles de la confédération patronale serait, sans doute, trop rapide. En fait, M. Seillière ne désespère pas de réunifier la grande famille patronale, en arrimant la CGPME (pour les petits patrons) et l'AFEP (pour les grands groupes cotés) au navire CNPF.

Arrimer l'AFEP, la tâche n'est pas aisée. Les relations entre la confédération patronale et le club d'Ambroise Roux sont historiquement quelque peu soupçonneuses. L'AFEP s'était construite, en partie, par défiance envers Yvon Gattaz, sitôt ce dernier arrivé à la présidence du CNPF, en 1982. M. Gattaz, qui souhaitait incarner le *« patronat réel »*, avait eu des mots jugés malheureux vis-à-vis d'un *« establishment »* des affaires symbolisé à ses yeux par M. Roux. L'AFEP reprochait au CNPF de compter dans ses rangs des entreprises nationalisées. La fracture n'a, depuis, jamais été réduite.

« UNE ORGANISATION INDÉPENDANTE »

Le prédécesseur de M. Seillière à la tête du CNPF, Jean Gandois, avait proposé à M. Roux une sorte d'alliance informelle. Il souhaitait confier une délégation permanente à l'AFEP pour tous les problèmes fiscaux et financiers – manière de reconnaître l'extrême efficacité du club d'Ambroise Roux dans ce domaine. Néanmoins, le bureau de l'AFEP a rejeté cette proposition à l'unanimité. *« L'AFEP est une organisation indépendante, dont les membres ont horreur d'être coiffés par le CNPF »*, estime M. Roux, très réservé quant à toute discussion sur un éventuel rapprochement des deux structures. *« Est-ce vraiment la priorité du jour pour le CNPF ? »*, s'interroge M. Roux, toujours dans son rôle de « tuteur » de M. Seillière.

S'agirait-il de contourner ces réticences ? Au CNPF, les responsables qui planchent sur la réforme du fonctionnement de l'organisation patronale, réforme dont les grands axes pourraient être rendus publics à la mi-mars, envisageraient de créer une sorte de comité stratégique à côté du conseil exécutif. Ce comité, auquel pourraient adhérer directement les grandes entreprises cotées, s'adresse prioritairement aux actuels membres de l'AFEP.

Caroline Monnot

SANTÉ Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, mardi 17 février, l'interdiction de recourir à des personnels saisonniers, en intérim ou en contrat à durée déterminée, pour effectuer des travaux d'entretien dans certains sites nucléaires. ● CES SALARIÉS précaires ne pourront pas intervenir dans les *« zones dangereuses »* classées « rouge » et « orange ». Par ailleurs, le système de mesure des rayonnements ionisants et de dosimétrie sera renforcé. Plusieurs milliers de salariés sont concernés par ces décisions. ● MÉDECIN DU TRAVAIL et syndicaliste, Dominique Huez accueille favorablement ces mesures mais estime qu'elles ne prennent pas en compte *« la grande majorité »* des travailleurs *« qui subissent une dosimétrie excessive »*. Environ 22 000 personnes, travaillant en sous-traitance et sous contrat précaire, sont exposées à des rayonnements ionisants. *(Lire notre éditorial page 16.)*

Le travail en intérim est interdit dans certains sites nucléaires

Le personnel saisonnier employé pour l'entretien des centrales ne pourra plus intervenir dans les secteurs « orange » et « rouges » des installations. Cette décision du gouvernement met fin à plusieurs années de bras de fer avec les industriels

LA SANTÉ DES « NOMADES » du nucléaire a fini par primer sur les intérêts industriels. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, mardi 17 février, lors de l'assemblée plénière du Conseil supérieur de prévention des risques professionnels (CSPRP), qu'*« il sera désormais interdit de recourir à des travailleurs précaires pour les travaux dans les zones les plus dangereuses »*.

Cette interdiction concerne les ouvriers employés en intérim ou en contrat à durée déterminée dans les zones orange et rouge des installations nucléaires, précisait-on mardi au ministère de l'emploi *(lire ci-dessous)*. Elle s'accompagne d'un changement du mécanisme de calcul des doses de radioactivité reçues par ces travailleurs, qui seront désormais proportionnelles à la durée de leurs contrats de travail, lesquels ne pourront être inférieurs à deux mois. Une obligation de certification pour les entreprises extérieures intervenant dans les sites nucléaires est également instituée.

Au total, selon le ministère, 3 000 personnes seront touchées par cette réforme, dont 700 qui travaillent sous des statuts précaires dans les zones dangereuses. Si ce nombre paraît relativement limité, la décision n'en garde pas moins une portée symbolique considérable. Pour la première fois, en effet, la toute-puissance de l'industrie nucléaire a été entamée. La décision d'interdire l'accès des travailleurs saisonniers à certaines zones des installations nucléaires a été prise contre l'avis des industriels du secteur, sur arbitrage du premier ministre. Une réunion plutôt tendue a eu lieu à Matignon, lundi 16 février, en présence des représentants des quatre ministères concernés – emploi, santé, environnement et industrie –, qui a mis fin à un bras de fer qui durait depuis des années.

Une enquête menée en 1993 auprès des intermittents directement affectés à des travaux sous rayonnements ionisants (DATR), dite « STED » (sous-traitance-EDF-DATR), avait révélé que les travailleurs extérieurs à EDF recevaient 80 % de l'ensemble des doses reçues sur ses sites. *« Il est difficile, face à ces données, de ne pas parler d'externalisation des risques vers les salariés de la sous-traitance »*, soulignaient alors les chercheurs.

« GESTION PAR LA DOSE »

En d'autres termes, l'industrie nucléaire était accusée d'exposer à de fortes doses de radioactivité des personnels « jetables ». Les dernières données publiées par le CSPRP font état d'une dosimétrie collective 3,61 fois plus élevée chez les salariés des entreprises extérieures que chez ceux d'EDF, les doses moyennes reçues en 1995 s'élevant à 4,35 millisieverts (mSv) chez les intermittents et à 1,55 mSv chez les salariés d'EDF.

De nombreux syndicalistes et médecins du travail se sont émus de la situation et ont dénoncé le risque de *« gestion de l'emploi par la dose »*, c'est-à-dire le fait, pour l'employeur, d'organiser les recrutements et les mouvements de poste en fonction des doses individuelles cumulées reçues par le personnel et non en fonction des risques d'exposition aux rayonnements ionisants attachés à tel ou tel type d'intervention ou de chantier. Certains ouvriers arrivés en limite de dose se sont ainsi trouvés exclus de l'emploi.

Alerté par ces dérives, Jacques Barrot avait envisagé, lorsqu'il était ministre du travail et des affaires sociales, une interdiction similaire (*Le Monde* du 7 janvier 1997). Le gouvernement de Lionel Jospin a tenu à y ajouter un autre garde-fou en permettant aux intérimaires et aux CDD employés sur les installations nucléaires, mais en dehors des zones « dangereuses », de voir leur dosimétrie calculée au prorata de la durée de leur contrat et non plus sur une année.

L'objectif est d'empêcher une gestion de la santé des personnels par la diminution de leur durée du travail. Ce dispositif *« conjuguera le respect des limites d'exposition, la garantie de l'emploi pendant la durée du contrat et la possibilité de travailler au-delà du terme de celui-ci »*, a précisé Mme Aubry.

Le directeur de Polinorsud, la plus grande société de sous-traitance du nucléaire en France, implantée près de la centrale de Chinon (filiale d'EDF à 20 %), Jean-Pierre Crespin, se déclare contre l'emploi précaire *« par principe »* et pour l'annualisation du temps de travail. *« Dans un milieu aussi hostile*, dit-il, *il vaut mieux choisir la flexibilité des horaires plutôt que celle de l'emploi. Chez nous, tout le monde est en contrat à durée indéterminée. »*

La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés s'est *« réjouie »*, dans un communiqué publié mardi, de la mesure d'interdiction. Contacté par *Le Monde*, Bernard Bacquet, vice-président délégué du Promatt, l'un des deux principaux syndicats d'entreprises de travail temporaire, *« déplore »*, pour sa part, cette décision *« si radicale »* et confie être *« étonné que le ministère ait retenu la zone orange »*.

« La zone rouge, on peut comprendre ; ce sont des travaux très pointus, très qualifiés, nous a-t-il affirmé. *Mais on est obligé de traverser la zone orange pour aller effectuer des travaux en zone jaune ou verte. Cela est de nature à paralyser la circulation même des salariés. »* Le recours à l'intérim *« a été extrêmement professionnalisé*, ajoute M. Bacquet ; *toutes les entreprises de travail temporaire qui détachent sur les installations nucléaires doivent être certifiées par le Cefri et, en outre, d'après les informations dont nous disposons, les intérimaires ne seraient pas particulièrement exposés »*.

CONCESSIONS

La mesure d'interdiction vaut, certes, reconnaissance des mauvaises pratiques de l'industrie nucléaire, mais quelques concessions semblent tout de même avoir été faites par les pouvoirs publics. D'une part, la mise hors la loi de l'intérim et des contrats à durée déterminée ne s'applique qu'à une partie des installations ; d'autre part, il reste la possibilité de recourir à la formule des « contrats de chantier », reconnus par la jurisprudence comme des contrats à durée indéterminée.

Enfin et surtout, un nouveau système de mesure des doses en temps réel, baptisé Dosimo, devrait prochainement bénéficier d'un cadre légal. Développée de façon empirique par les exploitants, cet instrument dit de dosimétrie opérationnelle, qui contient le passé dosimétrique individuel des personnels, permet d'éviter que les saisonniers n'échappent à la surveillance ou « oublient » leur dosimètre au vestiaire pour pouvoir continuer à travailler.

La ministre de l'emploi et de la solidarité a pris soin de souligner que la légalisation de ce système sera *« assortie de garanties dans sa mise en œuvre »*. Ces données confidentielles ne devraient donc en principe être communiquées qu'aux seuls médecins du travail et non aux employeurs, qui pourraient alors être à nouveau tentés de « gérer l'emploi par la dose ». La réglementation de ce dispositif risque au passage de court-circuiter une décision prise en décembre 1997 par les commissaires européens – révélée par la revue *Santé et travail* – de saisir la Cour européenne de justice en vue de faire condamner la France pour non-transposition de la directive Euratom de 1990 sur la surveillance dosimétrique des travailleurs du nucléaire.

Finalement, les petits sous-traitants du secteur pâtiront sans doute de la décision d'interdiction. Mais l'on peut se demander quel intérêt les exploitants ont-ils à faire appel à leurs services ? Le caractère saisonnier des travaux de maintenance justifie-t-il, à lui seul, le recours à des travailleurs peu qualifiés et à des formes de travail précaire ?

Laurence Folléa

« Pas de commentaire » à la direction d'EDF

La direction d'EDF, *« en l'absence de texte précis »*, n'a pas souhaité faire de commentaire sur les conséquences de la mesure d'interdiction. A la direction de la centrale EDF de Chinon (Indre-et-Loire), on estime que des progrès ont été accomplis, le pourcentage des contrats à durée déterminée et d'intérimaires travaillant dans les zones dangereuses étant aujourd'hui *« inférieur à 20 % »* de l'effectif. *« Notre action auprès des prestataires a été déterminante*, nous a affirmé Jean Lebé, directeur adjoint, *puisque la dosimétrie collective a baissé de 10 mSv par an depuis 1992. La dosimétrie individuelle a, elle aussi, diminué de façon significative puisque, fin 1996, on avait cinquante travailleurs au-dessus de 30 mSv et qu'un an après, on n'en avait plus qu'un. »*

Plus de vingt mille prestataires travaillent sous rayonnements ionisants

POUR LA MAINTENANCE de son parc électronucléaire, EDF fait appel, en dehors de ses propres agents, à environ 22 000 salariés dits « directement affectés à des travaux sous rayonnements ionisants » (DATR), appartenant à plus d'un millier d'entreprises sous-traitantes. Au total, on recense quelque 29 000 DATR sur l'ensemble des installations nucléaires (CEA, Cogema, défense). Ces travaux sont saisonniers, concentrés d'avril à octobre, lorsque la demande d'électricité est la plus faible, et contraint une partie des sous-traitants à une grande mobilité.

Ces opérations de maintenance consistent à décharger le combustible et à purger les circuits. Il s'agit alors de limiter l'exposition des hommes aux rayonnements ionisants à l'intérieur du bâtiment abritant le réacteur. Les risques sont liés soit à l'irradiation, soit à la contamination externe (poussières sur la peau) et, surtout, interne (par blessures, ingestion ou inhalation), pouvant induire une possibilité de cancer.

DIRECTIVE EUROPÉENNE

On distingue quatre zones, réparties en fonction du niveau d'irradiation auquel on peut y être exposé. La zone rouge désigne les secteurs où le débit de dose dépasse 100 millisieverts par heure (le millisievert mesure l'équivalent de dose, unité caractérisant les effets des rayonnements sur l'organisme).

Les zones orange sont situées entre 2 et 100 mSv/h. Il s'agit essentiellement des « boîtes à eau » des générateurs de vapeur et du fond des piscines où sont immergés les combustibles. C'est dans ces deux zones que s'appliquera l'interdiction du recours aux travailleurs « précaires ». Ils accéderont, en revanche, à la zone jaune, entre 0,025 et 2 mSv/h, ainsi qu'aux secteurs dits « verts » (0,0075 à 0,025 mSv/h).

A titre de comparaison, en France, la dose annuelle de radiations artificielles maximale autorisée est fixée à 50 mSv pour les travailleurs du nucléaire et à 5 mSv pour le public. Une directive européenne, obligatoire à partir du 13 mai 2000, reprend la recommandation 60 de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR).

Pour les travailleurs du nucléaire, la CIPR 60 fixe la dose moyenne annuelle à 20 mSv sur cinq ans, avec un maximum annuel de 50 mSv, tandis que le public ne doit pas être exposé à une dose annuelle supérieure à 1 mSv. En 1997, EDF avait recensé 200 prestataires ayant dépassé les 20 mSv, contre 580 l'année précédente.

Une enquête (STED) menée en 1993 auprès des salariés sous-traitants DATR montrait qu'une partie de ces personnels extérieurs connaît une grande précarité. La proportion ayant un contrat précaire y était environ trois fois plus élevée que celle de la population masculine de référence : 20 % de contrats à durée déterminée contre 7,2 %.

Par ailleurs, 65 % des intérimaires et 42 % des CDD travaillaient moins de six mois par an, près d'un quart de cette population ayant passé entre six mois et un an hors de son domicile principal au cours de l'année écoulée.

H. M.

Une exception française

La France fait figure d'exception, tant sur les doses limites appliquées que sur le statut des travailleurs extérieurs. Le Royaume-Uni applique la nouvelle limite européenne de 100 milliesiverts (mSv) sur cinq ans. Dès qu'un travailleur atteint une dose de 15 mSv, l'employeur est tenu de diligenter une enquête. La Suisse, la Finlande et le Danemark imposent une valeur contraignante de 20 mSv par an, sans aucune possibilité de dépassement. *Dans ces pays, la tendance est à la mise au point de limites de doses sur la durée de la vie, fixée en dessous de 800 mSv (contre 2 000 mSv sur la vie entière en France). En Allemagne, une dose-vie est prévue par la réglementation*, ce qui correspond à une exposition annuelle moyenne de 10 mSv. En outre, le contrat à durée indéterminée (CDI) reste la règle.

En Belgique, les conditions de recours au CDD sont très restrictives. En Espagne, l'intérim était interdit jusqu'à une date récente.

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE HUEZ

1 En tant que médecin dans une centrale nucléaire et représentant (CGT) des médecins du travail, que pensez-vous de l'interdiction du recours aux travailleurs précaires dans certaines zones « dangereuses » des installations ?

L'interdiction concerne les zones orange et rouges, c'est-à-dire celles où le débit de dose est le plus élevé, dépassant respectivement 2 et 100 millisieverts (mSv) par heure. Il s'agit essentiellement des générateurs de vapeur, dans lesquels des *jumpers* doivent faire des interventions éclairs. La mesure améliora sans doute la situation de ces personnels, peu nombreux. Mais elle ne prend pas en compte la grande majorité de la population qui subit une dosimétrie excessive. Plus de 90 % des travailleurs qui dépassent 2 mSv par mois – soit le dixième de la dose annuelle admissible prévue par la future réglementation européenne – n'ont pas été exposés en zone orange ou rouge, mais dans les secteurs jaunes et verts, lors d'opérations de calorifugeage ou de démontage des pièces.

2 EDF indique que le nombre de travailleurs extérieurs directement affectés à des travaux sous rayonnement ayant dépassé la dose limite est en baisse. Qu'en est-il ?

Il y a effectivement une baisse des fortes expositions. Mais elle masque une gestion en limite de dose d'une majorité des personnels. La proportion de ceux qui dépassent 12 à 15 mSv par an est en augmentation. Or si une telle population travaille dans cette ambiance pendant trente ans, elle recevra une dose correspondant à un taux de décès attribuables par cancer de 3 %. Soit un taux dix fois plus élevé que celui attendu pour une population exposée toute sa vie aux niveaux d'amiante prévus par les nouvelles normes ! On a cependant trop tendance à raisonner sur un seul cancérogène – les rayonnements ionisants – alors que ces populations, d'entreprises en entreprises, sont soumis à d'autres toxiques, comme l'amiante, et sont gérés à chaque fois en limite de dose : ils ont des parcours à risque.

3 Qui fera désormais le « sale boulot » ?

On peut penser qu'on aura recours à des non-précaires, ou encore à la robotisation. Mais la mesure gouvernementale ne prend pas en compte une autre forme de contrats précaires, dits à durée de chantier, qui en vertu d'une jurisprudence de la Cour de cassation, sont assimilés à des contrats à durée indéterminée. Rien n'interdira d'embaucher des *jumpers* pour deux mois sous ce statut et de s'en séparer lorsqu'ils auront atteint la dose limite. Ces mesures constituent un début de réglementation, mais la question des multi-expositions et de la précarisation du travail est toujours posée.

Hervé Morin

Mme Aubry note une « dégradation » de la santé des travailleurs

« DE MANIÈRE GLOBALE, il convient de noter que le taux de maladies reconnues est plus élevé pour certains secteurs : bâtiments et travaux publics, bois, textile, vêtement, cuirs et peaux, gaz et électricité ». Le bilan 1997 des conditions de travail du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnelles (CSPRP), rendu public mardi 17 février, fait apparaître des secteurs d'activité où les risques se cumulent à la précarité de l'emploi, tout comme dans le nucléaire.

Soulignant, devant l'assemblée plénière du CSPRP la *« hausse des accidents mortels de 6,73 % en 1996 »*, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a estimé que *« des troubles comme le stress, la fatigue, les troubles musculo-squelettiques ou le veillissement prématuré sont les signes d'une dégradation insidieuse de la santé dont les causes sont multiples mais renvoient souvent à un impact mal maîtrisé sur les conditions de travail des transformations de l'organisation du travail. »*

Le rapport du CSPRP souligne au passage que *« les conditions de travail des salariés sous contrat précaire (CDD et intérim) ainsi que les risques liés à la co-activité ont suscité des interventions croissantes en 1996, en particulier sur les conditions de suivi médical »*.

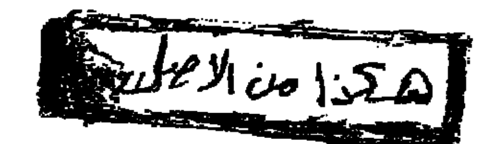
DANS PLUSIEURS INDUSTRIES

Selon le CSPRP, les pathologies des professionnels du bâtiment représentent 18 % de l'ensemble des maladies professionnelles. 126 110 accidents et 191 accidents mortels ont été recensés dans le BTP en 1996 (114 647 et 57 dans l'alimentation, 100 615 et 97 dans la métallurgie, 53 396 et 139 dans les transports, 152 206 et 147 dans le secteur interprofessionnel).

Une enquête publiée en octobre 1996 lors de la célébration des cinquante ans de la médecine du travail avait, d'autre part, signalé que 8,5 % des salariés, soit un million de personnes, étaient exposés à des agents reconnus cancérogènes pour l'homme, dont 46 % étaient concentrés dans l'industrie des équipements mécaniques, la métallurgie, l'industrie du bois et du papier, la chimie, le caoutchouc et les plastiques et l'industrie automobile. Au total, les ouvriers représentaient 77 % des salariés exposés à des substances toxiques (*Le Monde* du 12 octobre 1996).

Au total, les services de l'inspection du travail ont dressé 4 575 procès-verbaux en 1996 pour des infractions constatées dans le champ « santé-sécurité », dont 1 649 dans le BTP et les opérations de construction. Des données provisoires font, en outre, état de 121 chantiers de retrait d'amiante arrêtés par les inspecteurs – sur un total de 1 613 recensés. Mme Aubry a souhaité à cet égard *« renforcer la mobilisation des services d'inspection du travail »*, autour de quatre priorités : la surveillance des activités exposant aux poussières d'amiante, la radioprotection, la mise en conformité des équipements de travail et la coordination sur les chantiers dans le BTP.

L. F.



L'audience s'égare entre le malaise de l'historien Delarue et la colère de Me Varaut

Désigné comme expert dans le cadre de l'instruction annulée en 1987, Jacques Delarue, pris à partie par Me Klarsfeld, n'a pu achever son témoignage, dans l'après-midi du mardi 17 février. La défense a dénoncé ce « harcèlement »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

C'est un document désormais baptisé « Livre bleu ». Depuis le début du procès, tout le monde en parle. Ne serait-ce que pour rappeler... qu'on ne peut pas en parler. Maurice Papon y fait toujours référence. L'accusation l'ignore. Les parties civiles s'étranglent dès qu'on vient à l'évoquer, tout en le gardant à portée de main, car on se sait jamais.

L'histoire du « Livre bleu » est liée au long fleuve procédural de l'affaire Papon. En 1984, trois experts – Roger Bellion, Jacques Delarue, André Gouron – sont commis pour dépouiller les mètres cubes de documents dont dispose le doyen des juges d'instruction, Jean-Claude Nicod. Leur rapport est remis moins d'un an plus tard. Me Varaut estime qu'il *« aurait été suffisant pour entraîner un non-lieu »*.

Or en février 1987, pour vice procédural, la Cour de cassation annule la quasi-totalité des actes du juge. Parmi eux, le rapport des experts, qui est donc retiré du dossier. Curieusement, lors de la deuxième instruction, menée à partir de 1988, la justice refuse de s'adjoindre à nouveau les compétences d'experts historiens. Cinq ans plus tard, Me Varaut prend alors la décision de publier le rapport annulé et, par un artifice, parvient à verser l'opuscule – bleu – au dossier.

Mardi 17 février, avant l'audition de MM. Delarue et Gouron, cités par la défense (M. Bellion est décédé), le procureur général Henri Desclaux rappelle cette chronologie procédurale et les conséquences qui en découlent : *« Il est interdit de tirer aucun renseignement de pièces annulées à peine de poursuites disciplinaires »*. Me Varaut réplique : *« MM. Gouron et Delarue, eux, ne sont pas frappés d'interdiction. »*

Commissaire divisionnaire honoraire, Jacques Delarue, soixante-dix-huit ans, débute précisément sa déposition par *« un reproche à Me Varaut d'avoir publié le rapport sans en avoir demandé la permission »*. *« Nous nous sommes retrouvés experts de la défense. Or nous avons fait des recherches impartiales. »* André Gouron fera plus tard la même observation.

Auteur d'une histoire de la Gestapo traduite en dix-huit langues, collaborateur du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), Jacques Delarue retrace le panorama de la France de 1940, comme l'avait fait avant lui, par exemple, Henri Amouroux : la débâcle, l'exode vers le sud, les réfugiés, la paralysie, le million et demi de prisonniers... D'un coup, la cour d'assises semble remonter à ce temps ancien des dépositions d'historiens... en octobre et novembre 1997.

« Quelle que soit la forme des gouvernements en place, relève Jacques Delarue, *sur le terrain, ce sont toujours les fonctionnaires des pays occupés par les Allemands que l'on a fait agir. »* Le témoin insiste sur la présence de l'occupant. *« Tout le monde vivait sous la contrainte et dans la crainte (...). Les Allemands étaient les seuls maîtres des camps. Il n'y avait pas de sorties sans leur autorisation. Ils étaient les maîtres des juifs. »*

A propos de Bordeaux, Jacques Delarue glisse que l'administration bordelaise a *« cherché à gagner du temps »*, assure que l'intendant régional de police Duchon avait noué des contacts étroits avec la police allemande, hors contrôle préfectoral. Il insiste sur le rôle du commissariat général aux questions juives, *« qui travaillait beaucoup plus pour les Allemands que pour Vichy »*. Sans avoir évoqué le rôle de l'accusé, il conclut : *« Les fonctionnaires très subalternes pouvaient désobéir, mais plus on montait dans la hiérarchie, plus c'était difficile. Tout le monde devait s'incliner, finissait par s'incliner. »*

« VOLER DES BOÎTES DE SARDINES »

Me Gérard Boulanger, pour la partie civile, avive alors un feu de questions. Livre en main, l'avocat s'étonne que Jacques Delarue ait écrit que *« les rafles de juifs avaient été exécutées par le commissariat général aux questions juives »* et non par la police et l'administration française. *« Ce n'est pas très juste en effet »*, se rattrape l'ancien policier, manifestement gêné.

Puis, viennent d'autres questions, cette fois, pour le déstabiliser. *« Vous avez dit que vous aviez été témoin de la rafle de janvier 1943 à Marseille... »* Entré dans la police en 1942 à vingt-deux ans comme gardien de la paix stagiaire, arrêté en février 1944, révoqué puis réintégré à la Libération, Jacques Delarue assure qu'il n'était que comptable dans l'unité qui fut dépêchée de Limoges à Marseille. La brutalité des Allemands, entrevue alors, l'a poussé, dit-il, à agir plus activement en faveur de la Résistance.

Me Klarsfeld reprend : *« Quel était votre rôle exact dans la police française en 1943 ? »* Le témoin ne veut pas répondre. *« Dans les archives de la préfecture de Limoges, on trouve trace d'une enquête contre Jacques Delarue et deux autres gardiens de la paix, accusés d'avoir dérobé des vivres. Voler des boîtes de sardines, du thon et du chocolat : est-ce que ce sont là vos actes de résistance ? »* *« Je voudrais qu'on me donne acte de ces propos,* coupe Jacques Delarue. *Je m'y attendais. Cette entreprise de diffamation dure depuis trop longtemps. Vous auriez dû aller plus loin dans vos recherches. »* Il précise que sa condamnation a été annulée en 1945 et rappelle qu'il a, alors, été réintégré dans la police. *« Au début 1944, j'ai volé des aliments pour un réfractaire au service du travail obligatoire (STO) qui est entré au maquis. Je vais poursuivre Me Klarsfeld. »*

Mais déjà, un médecin, présent à l'audience, est désigné par le président Castagnède pour examiner l'état de santé du témoin, cardiaque, qui donne des signes de stress et de fatigue évidents. *« En raison de son état cardiaque et tensionnel »*, indique le praticien, son audition n'est possible ni plus tard dans la soirée, ni le lendemain. Me Zaoui demande la possibilité de faire revenir le témoin.

Soudain, Me Varaut exulte, comme jamais. *« Je souhaite dire vraiment quelque chose de significatif et d'extrêmement grave, M. le président*, lance-t-il. *Ce témoin, bien qu'atteint par deux affections graves, a eu le courage de venir. Il a été harcelé par des avocats de parties civiles. On l'a délibérément outragé pour provoquer une émotion telle que je suis privé de pouvoir l'interroger à mon tour. De même qu'on pratique une pression intolérable et des outrages médiatiques sur cette cour, on vient intimider un témoin. »*

« PAR INTIMIDATION »

Pour la première fois à l'audience, l'avocat évoque donc implicitement les accusations de mensonge proférées le 28 janvier à l'encontre du président Castagnède par Me Klarsfeld, lorsque celui-ci révéla les liens de parenté qui unissent le magistrat à des victimes des faits qu'il a à juger.

« La défense récuse ce genre de procédés. On veut provoquer une condamnation par intimidation. » Grondant toujours, Me Varaut s'en prend maintenant directement au président : *« Je regrette que vous ayez laissé faire, que vous ayez laissé la parole* [aux avocats des parties civiles]. *»* Directement visé, le président Castagnède ne trouve rien à redire.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Un document ignoré jette la confusion sur les radiations du fichier juif

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Après Jacques Delarue, André Gouron, soixante-six ans, professeur de droit, autre auteur du « Livre bleu », intervient à son tour. A Bordeaux, insiste-t-il, la police allemande est *« omniprésente »* et la section d'enquêtes et de contrôle (SEC) du commissariat général aux questions juives, rivale de la préfecture, soumise à *« un antisémitisme évident, qui relève de la folie »*. Dans ce contexte, *« la préfecture a au plus peur ou elle se tient à l'écart »*.

André Gouron poursuit : *« Le secrétaire général paraît avoir disposé de pouvoirs en matière de gendarmerie, mais pas de police. »* Il nuance : *« Sa marge de manœuvre était très faible. Un secrétaire général à l'époque est tout à fait inférieur au préfet. »* Mais il prévient aussi : *« Ce serait une erreur de raisonner en spécialiste de droit public. Les circonstances de la guerre rendaient caduc l'organigramme»*.

Me Raymond Blet veut démystifier l'argument de la défense selon lequel Maurice Papon aurait sauvé des juifs. Souvent l'accusé se réfère au travail des experts, qui fait état de 130 radiations. *« Il ne faut pas commettre d'erreurs*, rectifie le témoin. *Ce sont des demandes de Maurice Papon. On ne sait jamais si cela a été suivi d'effets. »*

Alors l'audience s'achève sur un événement significatif de la confusion qui règne, parfois, dans le prétoire. Le président Jean-Louis Castagnède s'inquiète d'un document cité par l'ancien expert : une pièce, selon celui-ci, datée du 13 mai 1943, selon laquelle la police allemande se serait réservée à partir de là le pouvoir de radiation du fichier des juifs. Jusqu'à présent, la version exposée devant la cour d'assises indiquait que les radiations s'opéraient sous la contrainte allemande. *« Je n'ai pas cette pièce »*, confie le président Castagnède. *« Vous ne l'avez pas ! Mais elle est aux archives de la Gironde ! »*, s'exclame le témoin.

S'ensuit un débat d'où il ressort qu'après quatre mois et demi d'un procès bien chargé, personne n'est en mesure de dire clairement comment s'opérait une radiation du fichier géré par le service préfectoral des questions juives... André Gouron soutient qu'*« il semble qu'avant mai 1943 la préfecture a le pouvoir de radiation sans le consentement des Allemands. Est-ce qu'il y avait cependant une marge de manœuvre ? Et qui l'avait ? A mon avis, il n'y avait guère que le préfet »*. Me Arno Klarsfeld, pour simplifier la donne, vole au secours... de la défense : *« Je pense que la police allemande* [avant et après mai 1943] *vérifiait, de toutes façons, toujours les radiations »*. Bougonnant sur le banc des parties civiles, Me Alain Lévy lâche : *« Me Klarsfeld doit se tromper. »* A chacun sa vérité.

J. M. Dy

Policiers et gendarmes démantèlent un réseau néonazi qui agissait sur Internet

Le responsable français du groupuscule a été arrêté à Londres

L'enquête sur la profanation, en 1996 à Toulon, d'une tombe par quatre jeunes a conduit à la mise au jour d'un réseau international néonazi qui agissait notamment sur Internet. Le responsable du groupe, Hervé Guttoso, a été interpellé par Scotland Yard à Londres et va être l'objet d'une demande d'extradition en France. Il est notamment soupçonné de menaces de mort contre des personnalités françaises.

TOULON
de notre correspondant

Les services londoniens de Scotland Yard ont interpellé et placé sous mandat de dépôt un ressortissant français, Hervé Guttoso, vingt-cinq ans, responsable d'un influent groupe international néonazi, Charlemagne Hammer Skin (CHS) qui diffuse une revue, *Wotan (Will of the Aryan)*, faisant l'apologie de la haine raciale et des crimes contre l'humanité. Cette arrestation est le résultat d'une longue enquête engagée en septembre 1996, quelques semaines après l'interpellation de quatre jeunes Toulonnais qui avaient profané une tombe du cimetière central de la ville dans la nuit du 8 au 9 juin de la même année : Christophe Magnoni, vingt et un ans, Emilie Dervillers, dix-neuf ans, Anthony Mignoni, vingt et un ans, ont été condamnés en octobre 1997 à des peines allant de quatre à deux ans de prison (*Le Monde* du 22 octobre 1997). Une adolescente de moins de dix-huit ans ayant participé à cette exaction doit être jugée par un tribunal pour mineurs.

« Ce soir-là, on voulait se faire un cadavre pour se faire plaisir... Les morts dans les cimetières ne sont que du bétail ». C'est ainsi qu'un des jeunes expliquera cette profanation à des policiers médusés par le calme déterminé des quatre profanateurs. Rapidement, les gendarmes chargés de l'enquête, appuyés par les renseignements et la documentation d'un officier de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), spécialisé dans les mouvements d'extrême droite, vont s'intéresser à la littérature fascisante qu'ils trouvent en abondance chez l'un des jeunes. Une de ces publications préconise *« de tisser des liens avec les milieux nationaux-socialistes, de supporter leur action en les aidant »* et recommande à *« chacun de s'armer de manière individuelle en vue de combattre des opposants »*.

Dans un premier temps, les enquêteurs se penchent sur l'Ordre sacré de l'Emeraude, une secte sataniste dont la littérature semble fasciner les quatre jeunes profanateurs. Leurs investigations vont prendre un tour nouveau quand, en septembre 1996, ils découvrent sur un terrain militaire désaffecté proche de Toulon un lot de revues et fanzines probablement abandonné par un proche des profanateurs.

Chargés de l'enquête par le juge Thierry Rolland, les gendarmes maritimes vont opérer un travail aussi long que minutieux, s'intéressant particulièrement à la revue *Wotan*. Celle-ci est éditée depuis quelques années mais affiche cent huit ans d'existence, en référence à la naissance d'Adolf Hitler, ainsi commémorée dès la couverture. Les gendarmes effectuent des recherches sur Internet et sur les réseaux à partir desquels est diffusé *Wotan*. Cela leur permettra d'identifier 1 500 sympathisants de CHS et de remonter jusqu'à Hervé Guttoso qui s'est mis au vert à Londres depuis 1995 où il travaille comme cuisinier et fait l'objet d'une surveillance discrète des policiers anglais, qui n'ont rien à lui reprocher.

TOILE D'ARAIGNÉE

Le juge français tentera de convaincre ses homologues londoniens de la dangerosité de cet homme, contre lequel il a ouvert une information pour menaces de mort contre des personnalités françaises de la politique et du journalisme – régulièrement citées dans sa revue et localisées sur Internet afin de permettre de les éliminer plus facilement –, pour provocation à la haine raciale, apologie de crimes de guerre et apologie de crimes contre l'humanité. Il y a trois semaines, agissant sur commission rogatoire internationale, le juge Rolland, accompagné par Pierre Cortes, président du tribunal de grande instance de Toulon, se transporte à Londres où il rencontre les responsables de Scotland Yard qui, convaincus par les arguments des magistrats français, procèdent à l'arrestation et à l'incarcération d'Hervé Guttoso, le 11 février.

Assuré de l'entière collaboration de la police britannique, le juge toulonnais va demander dans les jours à venir l'extradition d'Hervé Guttoso afin qu'il puisse être jugé en France. Préalablement, les gendarmes français ont interpellé cinq autres personnes proches de ce réseau néo-nazi qui sont incarcérées. Eric Monnier, vingt-cinq ans, le représentant de CHS en France, est arrêté le 18 décembre 1997 à Lyon. Ronald Robin, vingt-trois ans, et Cyrille Dieupart, vingt-quatre ans, sont interpellés à Rouen le 14 janvier et Laurent Franchet, vingt et un ans, à Marseille le 10 février.

Comme les jeunes profanateurs de Toulon, ils appartiennent à cette frange sataniste subjuguée par des thèses fascistes. D'autres interpellations pourraient intervenir dans les semaines à venir. Les enquêteurs n'excluent pas que les profanateurs de Carpentras aient pu également être inspirés par le CHS, dont ils sont convaincus qu'il a tissé une large toile d'araignée et représente un réseau coordonné et structuré au plan national et international, avec des bases logistiques de diffusion majoritairement situées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

José Lenzini

Les tribulations d'un jeune pongiste malgache en France

DES POLICIERS de la Diccilec se sont présentés, mercredi matin 10 février, au domicile d'une jeune fille de Grand-Quevilly (Seine-Maritime), pour s'assurer de la personne d'un jeune Malgache, en situation irrégulière en France. Pongiste et éducateur sportif, Rija Ralijaona, vingt-quatre ans, s'était l'avant-veille présenté à la mairie de cette commune pour reconnaître la paternité d'un petit garçon, né il y a quelques mois. Mais le jeune homme, dont le visa de séjour de courte durée est périmé, n'était plus là lorsque les policiers (de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins) sont arrivés. Il est retourné dans une famille qui l'avait déjà hébergé dans le nord de la France au cours de ses longues pérégrinations.

Le jeune Malgache, qui ne peut ni pratiquer son sport ni travailler, est en effet dans l'obligation de se cacher pour ne pas courir le risque d'être reconduit avant la fin des démarches qu'il a entreprises en vue d'une régularisation de son cas. *« Je serais déjà reparti si je n'avais reçu une deuxième lettre du préfet du Pas-de-Calais*, dit-il. *Il m'indique qu'il va examiner mon cas avec bienveillance. J'attends, mais sans trop me montrer. »*

Né en 1974 à Tananarive, Rija Ralijaona a vécu presque sans interruption en France depuis 1990. Pongiste de haut niveau, il a été trois fois champion de Madagascar en minime, cadet et junior. Il a remporté deux médailles d'or et une de bronze aux Jeux des îles de l'océan Indien. A la suite de cette performance, sa fédération lui propose de continuer ses études en France tout en perfectionnant son ping-pong. Il passe une année scolaire à Albert (Somme), puis de 1991 à 1993, prépare le premier degré d'éducateur sportif. Le seul diplôme qu'il ait jamais obtenu.

DÉCEPTIONS

Il cherche alors un emploi qui lui permette de continuer à vivre tout en pratiquant son sport. Son visa d'étudiant ne le lui permet pas. Après avoir repris ses études, il intègre, en 1995, le club de Grand-Quevilly qui joue en nationale 1B. La recrue est appréciée. Toutefois à la fin de l'année scolaire, l'étudiant du lycée du Val-de-Seine n'a pas obtenu le bac indispensable pour que son visa d'étudiant soit reconduit. Il est donc rapatrié en juillet 1996.

Il revient en France, fin octobre 1997, avec un visa touristique. Il a été contacté au téléphone par un club de tennis de table de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) qui cherchait à se renforcer. Il n'est plus question d'un visa d'étudiant mais d'un emploi dans le garage d'un vice-président du club. Le président, Bertrand Govart, a contacté la fédération malgache qui lui a proposé ce jeune plein d'avenir et qui a, par ailleurs, laissé un bon souvenir en France. Quand Rija arrive à Boulogne-sur-Mer, il doit déchanter. Rien n'a été prévu pour son accueil et son visa ne lui permet pas d'accéder au contrat de travail promis. Il n'a ni de quoi vivre ni de quoi payer le studio où il s'est installé.

Rija a donc commencé une longue et discrète errance d'abord chez ses anciens amis de Grand-Quevilly. Il ne met pas en cause la bonne foi de ceux qui l'ont fait venir, mais peut être la négligence de sa fédération et de la ligue qui a servi d'intermédiaire. Quant à André Govart, président du Club de Boulogne, complètement novice en matière de transferts internationaux, il pensait que la fédération malgache et Rija étaient forcément au courant des formalités. Il y aurait bien une solution. *« Que Rija reprenne l'avion pour Madagascar, avec son contrat de travail en poche, et revienne avec un nouveau visa*, dit André Govart. *Mais on peut se payer ce luxe-là pour un footballeur du FC Lens, pas pour un petit club comme le nôtre. On a payé un mois de loyer. C'est déjà beaucoup pour nous. »*

Pierre Cherruau

Un promoteur immobilier jugé pour avoir escroqué environ 800 personnes

MARSEILLE
de notre correspondant

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille juge, depuis lundi 16 février, Lucien Tholomé, soixante ans, un promoteur immobilier d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) qui a entraîné dans sa chute environ 800 victimes. Alléchées par la promesse d'intérêts oscillant entre 15 et 18 %, toutes ces personnes souhaitaient faire fructifier un petit capital. Selon l'accusation, le préjudice total approcherait 120 millions de francs.

Serrés sur les bancs de la salle d'audience, quelques dizaines de parties civiles, en majorité des retraités, affichent une totale résignation et très peu d'espoir de retrouver leur argent. *« Il est sur la paille. Les banques, l'Urssaf et le fisc sont passés avant nous. Il ne reste pas un centime »*, déplore ainsi Régis Carlier, militaire à la retraite.

Les sommes prêtées à Lucien Tholomé vont de quelques dizaines de milliers de francs à des montants plus importants, jusqu'à 1,5 million de francs. Il s'agissait la plupart du temps d'un bas de laine étoffé au cours d'une vie, parfois d'indemnités de licenciement ou de l'héritage d'un parent. Certains cas sont plus douloureux, comme celui d'Hélène, qui avait économisé 90 000 francs pour constituer *« une petite rente »* à sa fille handicapée. *« Des gens sont morts de désespoir, d'autres ont voulu se suicider »*, témoigne Antoine Rodriguez, trésorier de l'association au sein de laquelle, dès 1993, s'étaient regroupés les dupes de Lucien Tholomé. Face à ce grand nombre de victimes, le président du tribunal, Guy Richarté, a consacré une journée et demie à accueillir les plaignants et à chaque reprise d'audience de nouvelles personnes, alertées par la presse, sont venues se constituer partie civile à la barre.

Toutes confessent leur crédulité, leur appât du gain et avouent s'être fait piéger par la personnalité de Lucien Tholomé et son aura de crédibilité. *« Ce n'était pas un marchand de chiffons, plutôt un beau parleur »*, confie l'une des personnes grugées. Des bureaux luxueux dans le centre d'Aubagne, des plaquettes publicitaires fastueuses montrant le promoteur devant un hélicoptère et des slogans accrocheurs avaient endormi les ultimes méfiances. Les prêts des particuliers au promoteur étaient censés financer l'extension d'un vaste projet immobilier mené depuis 1978 par Lucien Tholomé à Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence). Sur 5 hectares, la société Jausiers Vacances International (JVI) avait construit six immeubles dont les appartements étaient voués au « timeshare », une pratique commerciale consistant à vendre le droit d'occuper un appartement durant une semaine par an.

« COMME UN AVION EN VOL »

Les garanties sur ses biens personnels offertes par Lucien Tholomé se sont révélées illusoires. Les immeubles et terrains à lotir de Jausiers appartenaient en fait à des sociétés civiles immobilières dont les parts étaient détenues par lui-même et son épouse. Quant à sa villa d'Aubagne, El Ranchito, l'instruction a montré qu'elle était hypothéquée dès 1987. L'exploitation des 650 réponses à un questionnaire adressé par le juge d'instruction aux prêteurs montre que tous avaient été convaincus de l'assise financière du promoteur par un acte établi en 1986 par un notaire de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). Quelques années plus tard, cette attestation ne reflétait plus la réalité patrimoniale de Lucien Tholomé.

En 1988, la société JVI rencontre des difficultés de trésorerie et stoppe son programme de construction. Pendant cinq ans, jusqu'à son incarcération provisoire, le 1er juillet 1993, Lucien Tholomé se lance alors dans une entreprise de cavalerie, *« une fuite en avant »*, selon le président Richarté. Les nouveaux emprunts permettent de payer les intérêts des prêteurs les plus pressants. Selon les projections réalisées par un expert judiciaire, le montant des intérêts à verser représentaient en 1992 plus de 250 % du chiffre d'affaires de la société.

Devant le tribunal où il comparait libre, Lucien Tholomé persiste à croire que son projet était viable : *« Il ne faut pas arrêter comme cela un projet immobilier, sinon c'est la catastrophe*, affirme-t-il. *« C'est comme un avion en vol, si vous coupez les moteurs, il se crashe. Si je n'avais pas été interpellé, j'aurais remboursé tous ces gens qui avaient eu confiance en moi »*. Lancé dans de savantes explications financières, le prévenu illustre à la barre son talent d'orateur. Au point qu'un avocat des parties civiles se demande si *« le tribunal a affaire à un Jean de la lune ou un pervers »*. Ce procès ne devrait pas permettre de répondre à la question que martèle régulièrement le procureur de la République : *« Où est l'argent, M. Tholomé ? » « Regardez la comptabilité »*, se borne à répondre le prévenu, qui conteste tout enrichissement personnel.

Luc Leroux

Quatre proches de Marcel Lorenzoni interpellés en Corse

QUATRE INTERPELLATIONS ont eu lieu, mardi 17 février au matin, parmi les proches de Marcel Lorenzoni, un nationaliste corse interpellé après l'assassinat à Ajaccio du préfet Claude Erignac et écroué pour *« détention illégale d'armes et association de malfaiteurs en relation avec des entreprises terroristes »*. Parmi les personnes arrêtées, figure un homme de soixante-seize ans, présenté par les policiers comme l'un des *« idéologues »* du nationalisme corse.

Marcel Lorenzoni, membre de U Colletivu par a nazione (collectif pour la nation), et deux de ses compagnons avaient été interpellés dans l'île, lors d'un coup de filet, le 9 février. Ils avaient été transférés à Paris où ils avaient été mis en examen. Des explosifs et des armes à feu avaient été trouvés au domicile de Lorenzoni à Castiglione (Haute-Corse). Au lendemain des interpellations, le procureur de Paris, Gabriel Bestard, avait indiqué qu'en l'état aucun lien n'avait été mis en évidence entre les personnes interpellées et l'assassinat du préfet.

Une peine de huit mois requise contre le chauffeur du « camion fou » d'Andorre

UNE PEINE de huit mois de prison a été requise, mardi 17 février, contre le chauffeur du *« camion fou »* des Escaldes, qui avait fait neuf morts et une trentaine de blessés en 1994, à l'issue d'un procès qui s'est déroulé pendant deux jours devant le tribunal d'Andorre-la-Vieille. Le ministère public a réclamé une peine de trois mois contre le propriétaire du camion, Luigi Salvatori, patron de la société STS à Ternay (Rhône), ainsi que son fils Laurent, mécanicien.

« On ne peut pas oublier, personne, ni moi, ni les victimes », a déclaré le conducteur du poids lourd. Les trois prévenus français bénéficieront systématiquement du sursis, en raison de deux lois d'amnistie promulgées par les deux co-princes d'Andorre depuis 1994. Le jugement a été mis en délibéré à une date non précisée.

Arrêté municipal à Blois pour museler les gros chiens

LA VILLE de Blois vient de signer un arrêté obligeant les propriétaires de gros chiens à museler leurs animaux lorsqu'ils sont sur le domaine public, a indiqué la municipalité mardi 17 février. A Antony (Hauts-de-Seine), un pittbull a été abattu par la police, lundi, dans une cité, lors d'une tentative d'interpellation. Un complice de l'homme recherché a incité son chien à attaquer les policiers, qui ont répliqué en tirant à dix reprises sur l'animal. Les deux individus ont réussi à prendre la fuite.

Peu auparavant, à Meudon, une jeune fille de quinze ans qui jouait à la balle dans la rue avait été mordue accidentellement au ventre par un pittbull. A partir de mercredi 18 février à Paris, un homme de vingt-cinq ans se présentant comme un éleveur professionnel comparaît devant la seizième chambre correctionnelle pour avoir organisé des combats de pitbulls.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE PIAT : André Rougeot et Jean-Michel Verne, auteurs du livre *L'Affaire Yann Piat*,** dont le procès en diffamation intenté par François Léotard devait reprendre mercredi 18 février, ont écrit, mardi 17 février, à Lionel Jospin, pour déplorer que *« l'Etat de droit* [se soit] *incliné devant M. Léotard »*. Les deux auteurs, dont le livre a été retiré de la vente par l'éditeur Flammarion, estiment que leurs procès a été accéléré *« en raison d'échéances électorales »*, alors que celui du meurtre de Yann Piat serait, selon eux, repoussé après les élections régionales, pour lesquelles M. Léotard doit conduire la liste UDF-RPR en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ **JUSTICE : le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de quatre jeunes filles,** en février 1997, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), a ordonné mardi 17 février la prolongation pour six mois du maintien en détention des deux meurtriers présumés, Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain. *« Jean-Louis Jourdain a lui-même souhaité rester en maison d'arrêt pour sa sécurité, compte tenu des menaces qui pèsent sur lui »*, a déclaré son avocat, Me Antoine Duport. Les deux frères pourraient être renvoyés à l'automne ou au début de l'année 1999 devant la cour d'assises du Pas-de-Calais, à Saint-Omer.

■ **CENTRE COMMERCIAL : une commission de sécurité a inspecté plus de six heures durant,** mardi 17 février, le centre commercial Corail des Mureaux (Yvelines), après la réalisation de travaux de sécurité d'urgence, et a accordé un nouveau délai de quinze jours aux propriétaires pour se mettre en conformité. En janvier, Alain Etoré, maire (PS) des Mureaux, avait annoncé la fermeture du centre commercial le 16 février, pour des raisons de sécurité (*le Monde* du 4 février). Trois commerçants restent mobilisés contre cette fermeture. – (*Corresp.*)

■ **SANS-ABRI : une femme sans domicile fixe,** âgée de trente-cinq ans **a été découverte morte,** mardi 17 février à l'aube, dans le hall d'un immeuble de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Selon les premiers éléments de l'enquête, elle serait décédée des suites d'une chute accidentelle dans un escalier.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre Bergé

A la suite de notre article intitulé « Confirmation des responsabilités dans l'accident à l'Opéra de Séville » (Le Monde *du 11 février*), *nous avons reçu de Pierre Bergé, ancien président de l'Opéra de Paris, la lettre suivante :*

Loin de confirmer ma responsabilité, la cour d'appel a au contraire très sensiblement atténué la responsabilité qui pouvait m'être reprochée en ma qualité de président de l'Opéra à l'époque. D'une part, la cour m'a relaxé du délit d'absence de constitution de comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail en soulignant le fait que, dès ma nomination à l'Opéra de Paris, j'avais engagé, en qualité de directeur du personnel et de ressources humaines, un ancien inspecteur du travail en lui assignant immédiatement la mission d'organiser les élections professionnelles ; or la cour a également relevé que ces élections avaient été ralenties en raison des divergences syndicales et des procédures judiciaires engagées par les syndicats. D'autre part, en ce qui concerne les infractions d'homicide et de blessure involontaires, la cour a limité ma responsabilité au seul fait qu'en ma qualité de président, j'avais, deux ans avant les faits, signé le marché avec l'entreprise extérieure chargée de la construction du décor.

Contrairement au tribunal, la cour a exclu toute autre responsabilité de ma part, notamment en ce qui concerne les conditions dans lesquellles le décor avait par la suite été modifié pour s'adapter à la scène du théâtre de la Maestranza à Séville. C'est pourquoi la cour a également réduit la peine avec sursis (et amnistiable) et l'amende qui m'avaient été infligées, en première instance.

... proches de Marcel Lorenzoni
... pellés en Corse

... peine de huit mois requise
... le chauffeur
... camion fou » d'Andorre

... té municipal à Blois
... museler les gros chiens

Une lettre ...

L'AVENIR DES RÉGIONS

BRETAGNE

Le printemps des Celtes met Bécassine au rancart

Une deuxième révolution a commencé à l'Ouest, mais cette fois ce n'est pas l'agriculture qui, comme dans les années 60, en est le moteur. L'identité culturelle devient la vitrine d'une nouvelle modernité. Son renouveau provoque une manière différente de produire et de vendre

RENNES
de notre correspondante régionale

« Il devient impossible de mettre à l'eau un vieux sardinier restauré sans voir arriver des milliers de spectateurs », s'étonnait récemment Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes-d'Armor. Avec *« 17 000 manifestations culturelles en deux mois d'été, rien que dans le département »*, 1997 lui a semblé un record... en attendant le prochain été.

En cette fin de millénaire, les racines sont une valeur en hausse. Et la Bretagne n'est pas en reste. Grâce à ceux qui se sont entêtés à ne pas laisser disparaître sa culture, la région a de quoi répondre à la quête d'authenticité de l'époque. Fini la terre des *« ploucs, arriérés, bornés, alcooliques, folkloriques »*, comme le décline le psychologue Louis Bocquenent. Voici l'Ouest légendaire, tonique, festif. La vague des fest-noz, sorte de rave ancestrale, s'étend jusqu'à Paris. Un tel renversement de tendance n'a pas échappé aux Bretons.

« Tout le monde a besoin d'une image pour vendre ses produits. La culture est la façon la plus rapide d'exporter », affirme Jean-Pierre Pichard, directeur du Festival de Lorient. Avec 350 000 spectateurs, c'est le plus grand de France, et même le *« plus important rassemblement interceltique du monde »*. Hors saison, entre un fest-noz à Shanghaï et un concert à dos de dromadaire dans les Emirats arabes unis, l'heureux directeur envoie des musiciens bretons du Japon au Brésil, tandis que s'organisent des concours de cornemuses et de gaitas d'Australie jusqu'à Cuba, la finale ayant bien sûr lieu à Lorient. Certes, admet Jean-Pierre Pichard, *« la cornemuse samplée par les adeptes de la techno n'est qu'une mode. Mais, en Bretagne, jouer d'un instrument est une pratique sociale qui continuera. La musique celtique est présente dans presque tous les conservatoires bretons, elle devient un genre en soi. »* Depuis 1993, les effectifs des apprentis sonneurs s'envolent. Ils sont environ 2 000 rien que dans le Finistère. Une ville comme Quimper recense une dizaine de bagadous.

Autre signe : le succès de la Saint-Patrick, célébrée chaque 17 mars depuis que les Bretons ont lancé l'événement *ex nihilo* en 1993. Cette année, la venue de la star armoricaine Dan ar Braz et de son « Héritage des Celtes », auquel participent de nombreux artistes, devrait faire date. Le premier album portant ce titre s'était vendu à 230 000 exemplaires. D'ailleurs, le printemps s'annonce celte à Paris. Du 9 avril au 9 mai, les Galeries Lafayette doivent exposer 600 m² de galettes, hortensias, rayures, faïence, thalasso, peinture, contes et langoustines. C'est la première fois que le grand magasin consacre ses rayons à une région. Excepté New York, il n'avait célébré, depuis 1953, que des pays ou, mieux, des continents exotiques.

« En 1994, lorsque j'ai repris Armor Lux, les grands magasins ne voulaient même pas distribuer mes produits à cause de leur image vieillote, témoigne Jean-Guy Le Floch. *Mon associé et moi ne parlons pas breton, ne jouons pas de musique, mais nous avons eu l'intuition qu'il nous fallait nous appuyer sur notre forte identité. Le changement de regard des acheteurs ne serait jamais arrivé sans le formidable renouveau culturel de la région. »*

Quadragénaire, centralien, ayant troqué le costume-cravate contre la vareuse marinière depuis qu'il est revenu à Quimper par goût du pays, Jean-Guy Le Floch personnalise une Bretagne sans complexes. C'est lui qui a obtenu l'ouverture des Galeries Lafayette à Création en Bretagne, l'association qu'il préside. Elle réunit dix-sept entreprises des secteurs de la mode et de la décoration.

Quant à l'autre exposant, Produit en Bretagne, il constitue sans doute l'exemple le plus concret de l'identité régionale brandie comme un étendard de l'économie. Sous un même logo – un phare bleu et jaune – se côtoient quatre-vingt-huit industriels, banques, entreprises de transport ou de biens d'équipement et – plus étonnant – des poids lourds comme Leclerc, Intermarché, Continent, etc. Un tel rassemblement de forces concurrentes est unique en France. En 1984, la tentative de lancer un label *« Made in Breizh »* avait échoué. Il était trop tôt.

Il n'y a pas si longtemps, quand le milieu de l'entreprise s'engonçait dans son sérieux, celui des arts s'enfermait dans l'orthodoxie. *« Il était alors inconcevable aux yeux de certains que quiconque puisse jouer de la bombarde sans porter un chapeau rond,* se souvient Jean-Pierre Pichard. *A l'époque, c'était plus important d'avoir un pur cœur breton qu'un bon micro ! » « Halte aux biniouseries ! Sus à Bécassine ! »*, entend-on régulièrement crier désormais. *« La Bretagne est une terre ouverte au métissage des cultures »*, vous martèle-t-on. N'est-ce pas d'ailleurs pour cette raison que le parti du Morbihanais Jean-Marie Le Pen a tant de mal à y prendre pied ?

> Fini la terre des « ploucs, arriérés, bornés, alcooliques, folkloriques », comme le décline le psychologue Louis Bocquenent. Voici l'Ouest légendaire, tonique, festif. La vague des fest-noz, sorte de rave ancestrale, s'étend jusqu'à Paris

Comme le résume Philip Mell, maire-adjoint de Quimper chargé du tourisme, *« on n'est pas obligé de chausser des sabots pour taper un texte en breton sur un clavier d'ordinateur »*. De fait, la course contre la montre est d'abord celle de la langue, qui fond au fur et à mesure que s'éteint le parler des anciens. Que l'enseignement du breton n'ait jamais compté autant d'élèves, qu'Internet dialogue évidemment en breton, que Quimper vienne de décider d'afficher un bilinguisme intégral sur ses panneaux, rien de tout cela ne suffit. Encouragés par les évolutions au pays de Galles et en Ecosse, où la gauche travailliste de Tony Blair a accordé une très large autonomie, les Bretons réclament de plus en plus fort une télévision. Ils ne se contentent plus du travail acharné de milliers d'associations qui ont su maintenir le goût de la danse, de la littérature, de la musique, et accessoirement séduire les touristes. *« Le ferment de l'identité risque de disparaître sous les couches superficielles de la culture. La langue, c'est la pensée »*, prévenait Louis Bouquenet, lors d'un colloque intitulé « Culture et économie », en février, à Quimper.

Ce même soir, un dirigeant d'entreprise interpellait les 200 personnes présentes : *« Savez-vous combien de dizaines de semi-remorques de poulets pèsent Starsky et Hutch ? »* Depuis l'aventure du Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (Celib), à la fin des années 50, la proximité entre des milieux économiques et sociaux différents a rarement été aussi manifeste. La cohésion d'alors avait déclenché les mannes de l'Etat, sous forme, par exemple, d'autoroutes gratuites ou de décentralisations technologiques. Elle avait aussi contribué à structurer un monde rural qui a, depuis, connu une exceptionnelle réussite agricole. Ce fut ce qu'on a appelé la révolution bretonne, projetant l'Ouest à l'avant-garde de la modernisation française de l'époque.

Axé sur l'élevage hors sol des porcs et des volailles, le modèle productiviste excessivement concentré fait cependant sentir ses limites quelques décennies plus tard. La profession est divisée et la région confrontée à une grave pollution structurelle de ses rivières. Nitrates, pesticides, odeurs de lisier et algues vertes sur les plages : l'image d'une Bretagne iodée et vivifiante risque d'en prendre un coup et de venir contredire le renouveau identitaire dont elle se vante. La pollution de l'eau, qui laisse planer une menace de pénurie, constitue sans doute le principal obstacle à cette deuxième révolution bretonne, d'essence culturelle cette fois.

A en croire une étude de l'association Produit en Bretagne réalisée en 1997, l'ampleur du problème de pollution n'est pas encore perçue par les Français, sauf par les Bretons naturellement. Et la nouvelle identité de la région n'est pas encore reconnue pour ce qu'elle est : résolument moderne. La première région agroalimentaire de l'Hexagone, si fière de compter 25 000 emplois dans les télécommunications, si triste de voir fondre, à Brest et à Lorient, les effectifs de la Direction des constructions navales (deuxième employeur après Citroën), apparaît aux yeux de l'opinion d'abord comme un pays de pêcheurs en ciré jaune. Au moins ceux-là ne portent-ils pas de chapeau rond.

Martine Valo

Prochaine étape : AUVERGNE

TROIS QUESTIONS À
Yves Morvan

1 La Bretagne évoque une terre agricole, pourtant vous expliquez qu'elle a eu, longtemps, une vocation industrielle.

– Aujourd'hui encore, tout le monde s'étonne d'apprendre qu'elle est, avec l'Ile-de-France, la région qui s'est le mieux tenue ces quinze dernières années dans la création d'emplois, grâce à son essor industriel et malgré le désastre des arsenaux.
Aux XV[e] et XVI[e] siècles, elle est au centre de l'Europe. Elle possède une flotte impressionnante, est experte dans le transport, le négoce. Durant les deux cents ans suivants, elle utilise cette force de frappe commerciale pour exporter sa production industrielle basée sur le textile. Ce fut un véritable âge d'or : on battait plus de monnaie à Rennes qu'à Paris. Puis la Bretagne devient périphérique, car, obligée d'appliquer la politique française, elle perd son principal client : la Grande-Bretagne. Plus grave, elle rate la révolution industrielle. Alors, au siècle dernier, les Bretons se lancent dans la production des pauvres : l'agriculture. Ce n'est pas une vocation naturelle, mais historique.

2 Dans les années 50 et 60, l'Etat envoie des entreprises importantes pour répondre au sous-développement local. Le remède a-t-il eu le même effet dans toutes les régions fortement soutenues ?

– Contrairement aux DOM-TOM, à la Corse, la Bretagne a bien pris la suite de l'Etat. Elle a su aussi développer le secteur agroalimentaire, ainsi que des PME de toutes sortes.

3 Quelles industries imaginez-vous pour demain ?

– Il va falloir apprendre à vivre sans être autant aidés. Il existe des incertitudes quant au retrait des grands groupes publics et à leur privatisation. Du côté de l'agroalimentaire, la concurrence internationale sonnera la fin du « terroir-caisse », à moins de relever le défi technologique en permanence. Mais l'avenir peut néanmoins se révéler porteur dans l'industrie du vivant (alimentation, santé), dans les matériaux nouveaux, dans les télécoms, malgré les secousses actuelles, et dans le tourisme. Je suis relativement optimiste, la métamorphose est possible.

★ Yves Morvan est président du conseil économique et social de Bretagne et professeur de sciences économiques à l'université Renne-I.

De Brest à Douarnenez, le retour de la marine à voile

BREST
de notre correspondant

Le rendez-vous n'est prévu qu'à la mi-juillet 2000, mais déjà on s'affaire dans la cambuse. Brest mitonne une fête du patrimoine maritime dans le fil du rassemblement qui, en 1996, avait vu 2 500 bateaux accoster, du misainier à la goélette, et les quais foulés par plus d'un million de personnes. La ville avait alors pris la barre de l'organisation avec un budget de 60 millions de francs.

Tout avait commencé en 1980 à Porsbeac'h, à une vingtaine de kilomètres, autour de passionnés du patrimoine maritime et de soixante-dix vieux gréements. Les voiles se sont gonflées ensuite, portant l'armada à Douarnenez et à Brest, une liaison qui fonctionne sur le mode du « Je t'aime, moi non plus ». Dès juillet 1998, du 13 au 17, Douarnenez compte faire la fête autour de 600 à 1 000 bateaux. Une grande yole en cours de construction aux Ateliers de l'enfer devrait être mise à l'eau, premier sillage du concours Jeunes Marins 2000 lancé par la revue *Le Chasse-Marée*. Pour Jakez Kerhoas, inventeur de Porsbeac'h, toujours sur le pont de Douarnenez et Brest, *« le moteur de la machine, c'est le plaisir qu'ont les gens qui naviguent sur des voiliers anciens de se retrouver ensemble »*.

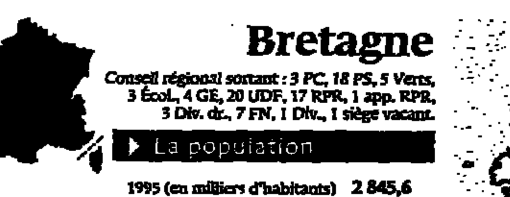
D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Toutefois, le succès populaire à Brest a été tel en 1996 que certains ont eu le sentiment d'avoir plus facilement accès aux frites-merguez qu'aux voiles carrées. *« Ce sera mieux présenté avec une meilleure visibilité pour le public »*, prévient Yannick Michel, adjoint au maire et à la barre de Brest 2000. La fête va évoluer car la ville veut présenter la marine traditionnelle, mais aussi celle d'aujourd'hui et de demain dans toute sa diversité, qu'elle soit de commerce, de pêche, de plaisance, de recherche ou militaire.

Une façon de montrer un Brest pugnace à un moment où la restructuration de la défense modifie la donne. *« Notre slogan, c'est "ville de la mer" »*, résume Yannick Michel. C'est en ce sens que la ville a demandé à la mission 2000 rattachée au ministère de la culture, qui va arrêter un programme de festivités, que la manifestation soit labélisée mais aussi coproduite. *« Brest 1992 a permis aussi de souder les Brestois. Pour la première fois, certains travaillaient ensemble »*, remarque Yannick Michel. Le contre-amiral Stéphan, en réserve, était à l'époque notamment chargé de mettre en relation les militaires et les civils : *« Un peu à ma surprise, au bout d'un mois, ils n'avaient plus besoin de moi. »*

La rivière de la Penfeld, qui court dans l'enceinte militaire fermée, s'est aussi trouvée désacralisée en s'ouvrant aux visiteurs, qui ont découvert un site superbe. Evidemment, celui-ci suscite aujourd'hui des appétits. Une frégate militaire, dite furtive mais placée bien en vue durant Brest 1996 à côté de trois grands mâts, a rappelé que cela n'était pas gagné. L'armée n'a pas l'air de vouloir céder un morceau de son territoire. Mais, lors du dernier Ciadt (comité interministériel d'aménagement du territoire), une commission a été créée pour réfléchir sur le devenir de ce site exceptionnel.

Vincent Durupt



Bretagne

Conseil régional sortant : 3 PC, 18 PS, 5 Verts, 3 Écol., 4 GE, 20 UDF, 17 RPR, 1 app. RPR, 3 Div. dr., 7 FN, 1 Div., 1 siège vacant.

La population

1995 (en milliers d'habitants)	2 845,6	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	4,9 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,36 %	
DENSITÉ 1995	105 hab./km²	(106,2 km²)*
PART DES - 25 ANS	33,6 %	(33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	22,1 %	(21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en milliers d'habitants)	2 996	
URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 10,5 %, population + 6,5 %		

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	6,7
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,5
SERVICES NON MARCHANDS	21,8
INDUSTRIE	18,5
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	46,6
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	[illegible] milliards de francs, [illegible] national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	2 975 millions de francs (8[e] rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 040 francs (20[e] rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	81 700 francs (81 118)*
PIB 1992	279,1 milliards de francs
Part dans le PIB national	4 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,8 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	14 521
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	2,8 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	3,1 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	5

L'occupation des sols

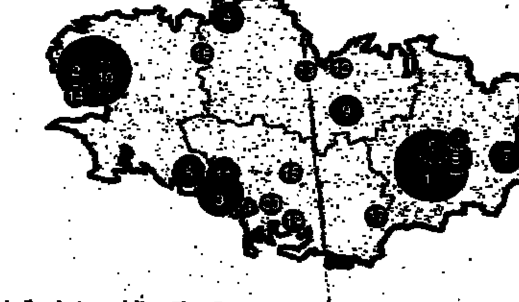
SUPERFICIE DE LA RÉGION 27 505,9 km²

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 27 100

Les 20 premières entreprises



1 - Automobiles Citroën
2 - DCN Brest
3 - DCN Lorient
4 - Alcatel-CIT
5 - Automobiles Citroën
6 - Ouest-France Sté
7 - Sté vitréenne d'abattage
8 - Groupe Bigard
9 - Kerméné SA
10 - Thomson-CSF
11 - Sté bretonne fonderie méc.
12 - Cooperl Hunaudaye
13 - Sté Transports G. Gautier
14 - Alcatel Business Systems
15 - Bernard SA
16 - Tilly SA
17 - Laboratoires Yves Rocher
18 - Chaffoteaux et Maury
19 - Michelin
20 - Ets Le Couviour SA

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France

DISPARITIONS

Nicolas Bouvier

Un regard épuré et une écriture émerveillée pour arriver à saisir le grain du monde

L'ÉCRIVAIN-VOYAGEUR Nicolas Bouvier est mort, mardi 17 février, à Genève, à l'âge de soixante-huit ans.

Mieux que personne, Nicolas Bouvier a su donner le change : sous couleur d'évasion, il rapporte des images qu'il travaille avec la ferveur d'un miniaturiste. Il est concret et visuel. Sa prose, alerte et émerveillée, fait quelquefois songer à Bruegel et à Chagall. Son goût de l'adjectif l'apparente aux conteurs orientaux et son art de la digression à Laurence Sterne. Ses carnets de route sont pleins de mots ronds, de mots chauds, de mots qui font univers. La réussite de cet écrivain-voyageur vient de ce que sa qualité de voyageur n'annihile pas ses qualités d'écrivain. L'expérience de l'ailleurs le subjugue et, surtout, lui permet d'affiner son regard et de se délester du superflu. Voyager, pour lui, est autant une affaire de curiosité que d'hygiène : il part pour – dans tous les sens de l'expression – en avoir le cœur net.

Nicolas Bouvier est né le 6 mars 1929, au Grand-Lancy, près de Genève. Chétif, introverti, petit dernier d'une famille de trois enfants, il n'a pas trop aimé ses années d'apprentissage. *« J'ai été élevé dans un milieu huguenot, à la fois rigoriste et éclairé, très ouvert intellectuellement, mais où tout l'aspect émotif de l'existence était sévèrement géré »*, me confiait-il un jour. Et, comme au ralenti, avec un rien d'accent genevois, d'ajouter : *« Le mot "échec" manquait à mon vocabulaire comme un des jours de la semaine qu'on aurait escamoté. »*

Il a raconté dans « Thesaurus pauperum » (revue *Gulliver* n°s 2 et 3, juin 1990), dans *L'Echappée belle* (Métropolis, Genève, 1996) et dans *Routes et déroutes* (Entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall, Métropolis, Genève, 1992) comment était née son *« impatience du monde »*. Entre six et sept ans, il lit tout Jules Verne, Curwood, Stevenson, London et Fenimore Cooper – *cela lui* est facilité par le métier de son père : bibliothécaire –, et il regarde son milieu avec un soupçon d'incrédulité. *« A huit ans, je traçais avec l'ongle de mon pouce le cours du Yukon dans le beurre de ma tartine. Déjà l'attente du monde : grandir et déguerpir. »* Le jeune Nicolas sait donc par avance qu'il n'acceptera pas la vie « clés en main » qui lui est promise. Son désir d'errance ira en s'affirmant.

Vient le temps des *« maraudes adolescentes » :* Bourgogne, Toscane, Provence, Flandres. Peu à peu, délaissant sa passion du piano et une brève lubie pour la critique musicale, il étend son rayon d'action : Sahara, Laponie, Anatolie. Ces différents voyages feront l'objet de quelques articles dans *La Tribune* et *La Suisse*. Une marche de trois jours dans la toundra finlandaise – ponctuée de bivouacs à la belle étoile – le convainc qu'il est fait pour l'*« état nomade »*. *Après avoir passé deux licences en* parallèle (lettres et droit), étudié un peu le sanscrit et suivi des cours d'histoire médiévale, caressé l'idée d'une thèse (l'étude comparative de Manon Lescaut et de Moll Flanders), *il décide*, en compagnie de Thierry Vernet, qu'il tient pour son *« jumeau psychologique »* et son *« compagnon intemporel »*, de partir *« sans esprit de retour »*. Ces deux ans de tribulations, à bord d'une Fiat Topolino, les mèneront de la Yougoslavie jusqu'aux Indes. Thierry peint et *Nicolas écrit*. En *1963*, *huit ans* après le début de leur dérive, ils publieront un livre polyphonique et vagabond, un chef-d'œuvre : *L'Usage du monde* (Droz, Genève, 1963 ; Julliard, 1965 ; La Découverte, 1985 ; Payot, 1992).

> « A huit ans, je traçais avec l'ongle de mon pouce le cours du Yukon dans le beurre de ma tartine »

Poursuivant son voyage en solo, Nicolas Bouvier s'arrête à Ceylan, où il est saisi par la solitude et la déprime. Pris par l'ambiance maléfique de la ville de Galle, frappé *par une peine de cœur, submergé* par le lieu, il manque de perdre pied. *Le Poisson-scorpion* (Bertil Galland/Gallimard, 1981, Prix de la critique 1982 ; Payot, 1990 ; Folio, 1996) – qu'il publiera seulement en *1981* – narre *cette histoire d'enlisement*. Petit livre noir, surécrit, le récit, mi-vécu, mi fantasmé, irradié d'exotisme douloureux, fait penser à *La Nausée* de Jean-Paul Sartre et à *Ecuador* d'Henri Michaux.

Cet épisode, dont Nicolas Bouvier aura du mal à se défaire, explique peut-être son engouement *immédiat pour le Japon*, où, *entre* 1964 et 1965, il semble renaître à lui-même. Le pays, en plein décollage économique, le fascine et le stimule. Il y trouve bonheur et insertion. Les mots-clés de son esthétique nomade reviennent alors sous sa plume : légèreté, gaieté, courage, mais aussi la série de ses thèmes favoris qui se déclinent à partir de la même lettre de l'alphabet : la fatigue, la flânerie, la fraîcheur, la fatalité, la frugalité, les femmes. *Japon* (Rencontre, Lausanne, 1967), réédité sous le titre de *Chronique japonaise* (L'Age d'homme, Lausanne, 1975 ; Payot, 1989) et augmenté, à la suite d'un troisième séjour, dresse le portrait historique et moral d'une société, mais il porte aussi, en filigrane, le credo de l'auteur : pour s'exposer, il faut faire tomber l'armure. Pour renaître et retrouver ses sensations, pour toucher à l'essentiel, il faut d'abord se détruire...

Myope et gaucher, sujet à la *neurasthénie*, bon buveur, *Nicolas* Bouvier affiche en public une élégance fraternelle et sereine. Dandy dans l'expression, soignant son négligé et s'abritant derrière un humour feutré, il ne sacrifie cependant rien de sa vie intérieure. *Ceux* qui le rencontrent sont moins impressionnés par sa carrure littéraire que par ce qui, de toute façon, l'aurait distingué – eût-il été juge, pianiste ou chaudronnier : c'était une belle personne. Rien, chez lui, ne trahit le « petit homme », le littérateur envieux et *condescendant. Il est tel qu'il se* montre dans ses voyages. L'attention toujours en éveil et, sous la paupière tendre, l'œil narquois.

Poète, photographe, iconographe, homme de radio et de télévision, guide touristique en Chine, professeur, visiteur aux Etats-Unis, Nicolas Bouvier aura *été* – comme dans Kipling le *Sais* de Mlle Youghal – un homme protée. Sédentaire, il change volontiers de casquette, comme si la diversité devait compenser l'immobilité provisoire. Cette polarité se retrouve dans sa production littéraire : il équilibre les livres « à façon », comme *Vingt-cinq ans ensemble* (Une histoire de la Télévision suisse romande (trois volumes), SSR, Lausanne, 1979), *Les Boissonnas, une dynastie de photographes* (Payot, Lausanne, 1983) ou *L'Art populaire* (Desertina Verlag, Pro Helvetia, 1991), par des recueils de textes extrêmement libres et fortement écrits, tels que *Journal d'Aran et d'autres lieux* (Payot, 1990) et *Le Hibou et la Baleine* (Zoé, Genève, 1993). Peu importe qu'il voyage ou non puisque, rompu au principe de la « double distillation », il se re-souvient. Voi*là pourquoi*, aussi, *reclus* dans sa thébaïde de Cologny, il aime passer de longues heures entre sa femme, ses deux enfants, ses livres, ses disques et ses chats. Eliane – *« toute droite sortie d'un poème de Paul-Jean Toulet »* – sera une compagne d'escale et d'escapades, une femme qui lui ressemble *et à qui il dédie ce qui fi*nalement, à ses yeux, a le plus de prix : ses poèmes (*Le Dehors et le Dedans*, La Découverte, 1991).

Nicolas Bouvier manquera beaucoup à la tribu informelle des écrivains-voyageurs. Non parce qu'il était un chef de file – honneur qu'il récusait –, mais parce que, sans lui, il leur semblera plus difficile de trouver le mot juste, que les images fugaces risqueront de s'éclipser, que le grain du monde, enfin, si délicat à fixer, pourrait bien, par maladresse ou inadvertance, leur échapper. André Breton, dont il n'appréciait guère le ton péremptoire, avait bien vu le danger : le réel s'appauvrit de n'être pas énoncé.

Jacques Meunier

■ **ERNST JÜNGER**, écrivain allemand, est mort mardi 17 février dans sa maison de Wilflingen (Bade-Wurtemberg). Il était âgé de cent deux ans *(lire pages 26 et 27)*.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Jacques ROUSSO,

18 février 1918,
c'était hier.

Ta femme,
Tes filles,
Tes amis.

Décès

– M. et Mme Serge Averbouh,
Vincent et Aline Averbouh,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Levy
et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux,
M. et Mme Jacques Cohen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Benjamin AVERBOUH,

survenu à Chablis (Yonne), dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Il avait souhaité léguer son corps à la médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Averbouh,
6, rue Raspail,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Mme Yves-Henri Bonello,
M. Bertrand Bonello
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves-Henri BONELLO,
avocat à la cour d'appel de Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Marie-Ange Bouillon,
son épouse,
Aliette,
Hélène et Olivier,
Cécile et Martin,
Véronique et Alain,
ses enfants,
Thomas, Sarah, Léo, Thibaut,
ses petits-enfants,
Yvonne Chastenet de Géry,
sa sœur,
Les familles Bouillon, Giraudet de Baudemange, Chastenet de Géry,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe BOUILLON,
ECP promotion 1955,

survenu le lundi 16 février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 février, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le samedi *21 février, après une bénédiction*, à 10 heures, en l'église de Levernois (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Eliane Bouvier-Petitpierre,
Thomas Bouvier et Marie Ganlis,
Manuel et Elena Bouvier,
Mme Henriette Bouvier
et ses enfants,
Pierre Bouvier et Silvia Schweizer,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

M. Nicolas BOUVIER,
écrivain,

leur très cher époux, père, beau-père, frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 17 février 1998, dans sa soixante-neuvième année.

Le défunt repose à la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, à Genève.

Le culte aura lieu à la cathédrale Saint-Pierre à Genève, le vendredi 20 février, à 10 h 30.

L'inhumation suivra au cimetière de Cologny.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser un don à l'Association « Enfants de l'Avenir ». CCP 12-18668-4.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, route de Vandœuvres,
1223 Cologny – Genève.
(Lire ci-dessus.)

– Emerick et Lionel de Coninck,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Raphaelle Régine de CONINCK,
née FAGALDE,

survenu le 10 février 1998, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le 19 février.

Un office religieux sera célébré le 21 février, à 10 heures, au Pays basque, en l'église Saint-Pierre d'Irube et le 24 février, à 18 h 30, en l'église Saint-Merri, à Paris.

« La vie est beauté, admire-la,
La vie est tristesse, surmonte-la. »
Mère Teresa.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– François Descatoire,
son fils,
Denise Guillermain,
ses enfants et ses petits-enfants,
Jacques et Françoise Rodenbach,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
Ses sœurs, beau-frère, neveux et petits-neveux,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Antoinette DESCATOIRE,
née GUILLERMAIN,

survenu le 13 février 1998, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.
59, avenue des Gobelins,
75013 Paris.
66, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Mme Pierre Durkheim,
née Maud Leven,
son épouse,
Roger et Catherine Durkheim,
Aurore et Laura,
Martine et Daniel Novic,
Michaël et Elisa,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœur, frères, belles-sœurs, beau-frère, parents et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre DURKHEIM,
contrôleur général EDF,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 février 1998, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie, contre laquelle il a lutté avec un courage exemplaire.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jacqueline Grzybek,
son épouse,
Michèle, Gérard,
ses enfants,
et Claudie Saint-Patrice,
Julie, Marion, Benjamin,
ses petits-enfants,
Marguerite Grzybek,
Les familles Rocchietta, Richier, Bonifassi, Martinez, Sorasio, Saint-Patrice, Sabert,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

André GRZYBEK,

survenu le 14 février 1998, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu le 19 février, au cimetière de Caucade, à Nice, à 16 h 30.

12, domaine de Cheverchemont,
78510 Triel-sur-Seine.

– Mlle Chamoret Madeleine,
sa sœur,
M. et Mme Kouziaeff Nicolas
et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

M. Henri LECOMTE,
ancien sous-directeur
de l'administration centrale
du ministère des affaires culturelles,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres,
ancien combattant de la Résistance,

survenu le 12 février 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Selon son désir, son corps a été remis à la science.

8, rue du Docteur-Heulin,
75017 Paris.

– Gilbert Manuel,
son époux,
Christian et Tahereh Manuel,
Elisabeth et Bernard Fourest,
Catherine et Jean-Louis Gallo,
ses enfants,
Et tous ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Paule MANUEL,

rappelée à Dieu le 16 février 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le lundi 23 février, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille,
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès, le 14 février 1998, de

Léo MATARASSO,
avocat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
président d'honneur
de la Ligue internationale pour le droit
et la libération des peuples.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse.

– Martin, Marie et Antonin,
ses petits-enfants,
savent bien que leur Mamoune,

Michèle MEYER,
née RECOURA

est montée au Ciel le 17 février 1998.

Une messe a été célébrée le jeudi 19 février, en l'église Saint-Joseph, à Toulon.

Philippe Meyer,
72, boulevard Jules-Michelet,
83000 Toulon.

– Ses cinq enfants,
Ses dix-sept petits-enfants,
Six arrière-petits-enfants,
Ainsi que leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Naziha TAGGER,

le 11 février 1998, à Versailles.

Ils associent à son souvenir ceux de son mari,

Henri TAGGER,
Officier de la Légion d'Honneur,

décédé le 2 février 1962,

et de son beau-frère,

Benjamin (Binia) TAGGER,
Compagnon de la Libération,

mort pour la France, à Toulon, le 21 août 1944.

5, rue des Missionnaires,
78000 Versailles.

– Elisabeth Quennehen,
sa compagne,
Jeanne et Pierre Vergniol,
ses parents,
Et leurs familles,
ont la tristesse infinie de faire part du *décès de*

Alain VERGNIOL,
dit MANDRIN,

19 février 1972.

– Le professeur et Mme Pierre Deniker,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Magali Vincent,
M. et Mme André Vincent,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Pierre Vincent,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Claude Vincent,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice VINCENT,
née Edith KARCHER,

le 12 février 1998, dans sa cent-troisième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

« J'ai demandé d'habiter la maison du Seigneur. »
(Psaume 27).

17, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.

– M. et Mme François Renouard,
Mme Béatrice Gardel (†),
Mme Anne Herr,
M. et Mme Denis Schrameck,
M. et Mme Olivier Dutheillet de Lamothe,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le capitaine de vaisseau (c. r.) Marcel *Garnier*,
son frère,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alain DUTHEILLET de LAMOTHE,
née Suzanne GARNIER,
agrégée de l'Université,

survenu le 17 février 1998, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 février, à 14 heures, en la collégiale de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne).

Une messe sera célébrée à Paris, le samedi 28 février, à 12 heures, dans la chapelle des religieuses de l'Assomption, 17, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Cet avis *tient lieu de faire-part*.

Remerciements

– Mme Clément Durand,
Ainsi que toute la famille,
très touchées par les marques d'affection et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Clément DURAND,

expriment leurs sincères remerciements.

– Mme Charlotte Ostrowsky,
Et ses enfants,
remercient très sincèrement les nombreux amis de

André-Philippe HERSIN,

qui par leur présence à ses obsèques, par leurs messages et par leurs pensées se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires de décès

– 19 février 1996.

Rémi DARNE

nous quittait...

Jack et Josiane,
ses parents,
Hélène,
sa sœur,
Laurent,
son frère et sa famille.

Conférences

« Les deux batailles de Mexico (1520-1521) »
par Paul Hosotte,
docteur en anthropologie
de l'Ecole des hautes études
en sciences sociales (EHESS)
le lundi 23 février 1998, à 18 heures.
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la défense,
dans le cadre du cycle de conférences
« La guerre et la ville à travers les âges ».

Communications diverses

– **L'hébreu pour tous : 01-47-97-30-22.** Pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier à la Kabbale en dix séances ou à distance : professeur Jacques Benaudis.

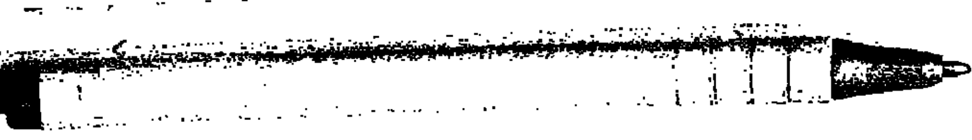
Soutenances de thèse

– **Université Paris-IV-Sorbonne**, sous la direction de M. le professeur Silva-Caceres,

vendredi 20 juillet 1998, à 14 h 30, salle Louis-Liard :
« Figures de l'inceste dans le roman hispano-américain du XXe » par Yolanda Trobat.

– **Claire Farge** a soutenu le 7 février 1998, à l'université Panthéon-Assas (Paris-II), une thèse de doctorat en droit sur **« L'autonomie dumineur en matière contractuelle »**.

Le jury était composé de Mme et MM. les professeurs Michel Grimaldi, Paris-II, président, Philippe Malinvaud, Paris-II, Alain Benabent, Paris-X, Françoise Dekeuwer de Fossez, Lille-II, et de *M. Thierry Fossier, vice-président du TGI* de Grenoble. Le jury lui a décerné le grade de docteur en droit, mention très favorable, avec ses félicitations.

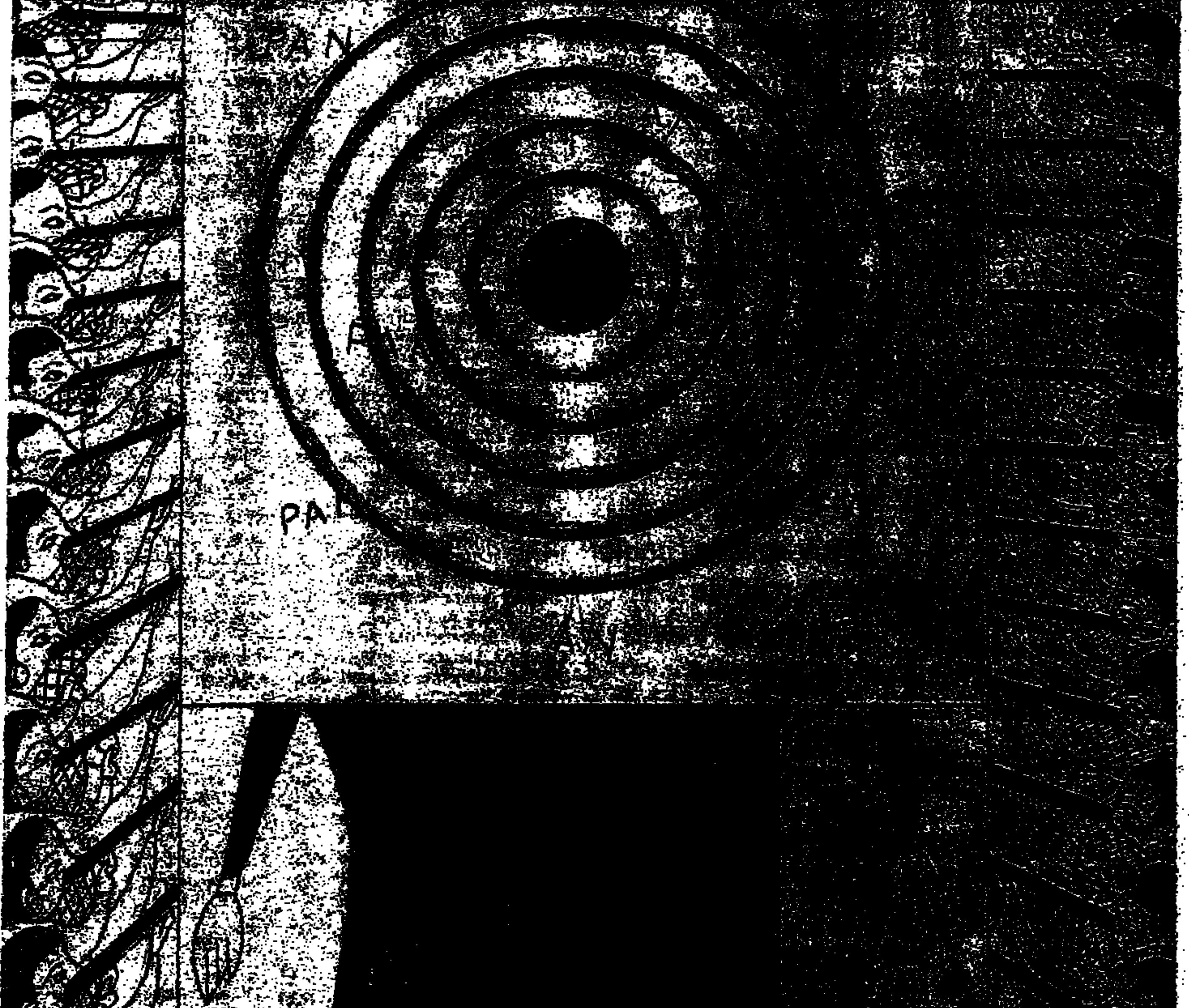


HORIZONS

ENQUÊTE

Le cercle des « Clinton haters »

Convaincus que Bill Clinton est un politicien corrompu et immoral, les détracteurs du président américain constituent une faune disparate et minoritaire, mais très agressive. L'affaire Lewinsky leur fournit des arguments



UN soir par mois, dans la salle à manger privée du premier étage de La Brasserie, un restaurant de Washington volontiers fréquenté par les membres du Congrès, à quelques pas du Capitole, une joyeuse assemblée de quinze à vingt personnes s'attable après quelques verres pris au bar ou, à la belle saison, sur la terrasse. C'est le rituel du Saturday Evening Club, qui, comme son nom ne l'indique pas, se réunit plutôt le mercredi : à l'ordre du jour, les dernières turpitudes de Bill Clinton figurent invariablement en bonne place, suivies d'une conversation à bâtons rompus avec un invité républicain, sénateur ou membre de la Chambre des représentants.

Il y a là la fine fleur de la presse militante de droite, un ou deux cerveaux du nouveau conservatisme américain comme Grover Norquist, le hérant du mouvement anti-impôt et, à l'occasion, quelques figures de l'anticlintonisme : un ancien policier d'Arkansas passé aux aveux sur les mœurs de l'ex-gouverneur Clinton, ou Arianna Huffington, polémiste mondaine d'origine grecque mariée à un milliardaire républicain californien.

R. Emmett Tyrrell Jr, dit « Bob », mène la danse avec brio et un humour féroce. Fondateur et directeur du mensuel *The American Spectator*, amateur de bon vin et de bonne chère, c'est lui la puissance invitante. Qu'ont donc en commun les convives les plus assidus du Saturday Evening Club ? Ils détestent Bill Clinton et, peut-être plus encore, sa femme Hillary. Dans l'éventail politique washingtonien, leurs noms figurent généralement dans la catégorie des « *Clinton haters* », cette race d'opposants viscéralement allergiques à la personnalité du président. Bob Tyrrell, pour autant, se défend de « *haïr* » un politicien auquel il a pourtant déjà consacré deux livres peu flatteurs, une biographie, *Boy Clinton*, et un livre de politique-fiction, *The Impeachment of William Jefferson Clinton*. « *Je ne hais pas Clinton, je l'observe* », assure-t-il, avant d'éclater de rire : « *Et le spectacle est franchement impayable !* »

Que Bob Tyrrell déteste Bill Clinton ou pas, le président aurait, lui, de bonnes raisons de le haïr : c'est l'*American Spectator* qui a lancé Paula Jones, celle par qui le scandale est arrivé. En décembre 1993, alors que Bill Clinton n'est pas installé depuis un an à la Maison Blanche, ce magazine publie un article dans lequel d'anciens policiers de l'Etat d'Arkansas affirment avoir servi d'intermédiaires pour procurer des jeunes femmes au gouverneur Clinton. Et, parmi elles, une dénommée Paula. C'est pour laver son honneur ainsi bafoué qu'elle décidera peu après de porter plainte contre Bill Clinton, devenu président des Etats-Unis, pour harcèlement sexuel.

Il y a d'abord les ennemis de la première heure, ceux de l'Arkansas, où Bill Clinton a passé dix ans comme gouverneur. Ce sont soit des opposants politiques locaux, soit des victimes de faits divers

L'*American Spectator* mènera bien d'autres combats contre les Clinton, régulièrement mêlés dans ses colonnes à divers scandales plus ou moins fumeux, depuis celui, complexe et rébarbatif, du fiasco immobilier de Whitewater, jusqu'à un rocambolesque trafic de drogue à grande échelle dont la plaque tournante serait l'aéroport de Mena, dans l'Arkansas. Ce sont ces combats qui valent à M. Tyrrell et à ses collaborateurs d'être assimilés aux « *Clinton haters* », une communauté très disparate au sein de laquelle ils se retrouvent en étrange compagnie : il y a d'abord les ennemis de la première heure, ceux de l'Arkansas, où Bill Clinton a passé dix ans comme gouverneur. Ce sont soit des opposants politiques locaux irréductibles, soit des victimes de faits divers non élucidés, comme le fils de Jerry Parks, un détective privé qui assura brièvement la sécurité du QG de la campagne électorale de Bill Clinton à Little Rock en 1992 et fut un jour abattu par un tueur qui court toujours.

On y rencontre aussi la faune des marginaux hostiles à tout ce qui représente l'autorité de l'Etat fédéral, dont Bill Clinton est l'incarnation la plus démoniaque puisqu'il s'est fait le champion, notamment, des mesures de contrôle des armes à feu. Ce mouvement, galvanisé par l'affaire de Waco où, en 1993, quelque quatre-vingts personnes ont péri lors de l'assaut donné à la secte des davidiens par les forces de l'ordre, a été discrédité dans l'opinion publique américaine par l'attentat d'Oklahoma City dans lequel cent soixante-huit personnes ont trouvé la mort en 1995. Il a perdu beaucoup d'influence depuis la condamnation à mort du principal auteur de l'attentat, Timothy McVeigh.

On y trouve enfin les opposants, plus idéologiques, issus des courants radicaux de la droite américaine, en particulier de la droite chrétienne : c'est, par exemple, un réalisateur chrétien militant, Pat Matrisciana, qui est allé en Arkansas en 1994 tourner un film, *The Clinton Chronicles*, où Bill Clinton est accusé de toutes les forfaitures possibles, y compris celles de meurtre et de trahison. Trois cent mille cassettes en auraient été vendues, dont soixante mille par le très conservateur Révérend Jerry Falwell lors de son show télévisé hebdomadaire.

FATALEMENT, leurs chemins ont fini par se croiser. Observateur de longue date du phénomène Clinton, Gene Lyons, chroniqueur à l'*Arkansas Democrat Gazette*, relevait récemment, dans le magazine *Salon*, l'existence d'« *une interconnexion, partie de l'Arkansas, des ennemis politiques les plus acharnés et des moins scrupuleux du président* ». Cette « *sorte de cabale*, poursuit-il, *existe depuis au moins l'élection au poste de gouverneur en 1990* », c'est-à-dire deux ans avant l'élection de M. Clinton à la Maison Blanche.

Deux affaires illustrent cette interconnexion : l'affaire Paula Jones, qui a été prise en main dès son apparition – y compris financièrement – par divers groupes conservateurs étrangers à l'Arkansas, et l'exploitation de la mort de Vincent Foster. Ami de longue date du couple Clinton qu'il a suivi à la Maison Blanche, dont il était devenu l'un des conseillers juridiques, Vincent Foster est retrouvé mort le 20 juillet 1993 dans un parc proche de Washington, une balle dans la tête et un pistolet dans la main droite. Sa voiture est garée non loin de là et il a laissé à ses proches une lettre justifiant sa décision par la cruauté des jeux politiques washingtoniens. A peu près au moment où l'*American Spectator* publie son « scoop » sur les policiers de l'Arkansas, le *Washington Times*, quotidien ultraconservateur financé par le « révérend » Moon, affirme que des dossiers ont été subrepticement retirés du bureau de Vincent Foster à la Maison Blanche, le soir de son suicide, avant l'arrivée des enquêteurs.

Dans la dynamique des « *Clinton haters* », l'affaire Foster est un pivot. Malgré les conclusions de plusieurs commissions d'enquête, acceptées par la famille de Vincent Foster, confirmant la mort par suicide, les spéculations n'ont jamais cessé sur un meurtre maquillé en suicide suivi de manœuvres diaboliques de la Maison Blanche pour étouffer l'affaire. Payés par une association conservatrice, des experts en graphologie ont affirmé en 1995, au cours d'une conférence de presse, que la lettre de Vincent Foster était un faux, alimentant la thèse selon laquelle il a été supprimé dans un parking de la Maison Blanche parce qu'il en savait trop sur le cabinet d'avocats de Little Rock où il avait travaillé aux côtés d'Hillary Clinton. « *La mort de Foster est l'élément central du réseau d'accusations formulées contre les Clinton, que l'on regroupe sous le nom d'"affaire Whitewater"* », écrit Ambrose Evans-Pritchard, l'un des héros des « *Clinton haters* » et habitué du Saturday Evening Club.

Britannique discret et grisonnant, Ambrose Evans-Pritchard a consacré l'essentiel de son séjour aux Etats-Unis, où il était jusqu'à l'an dernier correspondant du *Sunday Telegraph*, à fouiller dans le passé de Bill Clinton en Arkansas. Fruit de cette longue enquête, son livre, *The Secret Life of Bill Clinton*, a été publié aux Etats-Unis par l'éditeur conservateur Alfred Regnery, un familier de l'anticlintonisme : c'est aussi lui qui a publié, en 1996, *Unlimited Access*, un témoignage dans lequel un ancien agent du FBI, Gary Aldrich, évoque, sans la moindre preuve, des escapades galantes de M. Clinton dans un hôtel proche de la Maison Blanche. Lucianne Goldberg, l'agent littéraire qui a donné l'idée à Linda Tripp, la confidente de Monica Lewinsky, d'enregistrer ses conversations téléphoniques avec elle, travaille de temps en temps avec les éditions d'Alfred Regnery, qui, par ailleurs, est aussi un ami du procureur indépendant Kenneth Starr. Comment Lucianne Goldberg a-t-elle rencontré Linda Tripp, en 1994 ? En cherchant un auteur susceptible d'écrire un livre sur la mort de Vincent Foster...

Cet enchevêtrement de liens entre « *Clinton haters* » incite les Clinton à se laisser gagner, eux aussi, par la théorie du complot. En 1996, la Maison Blanche a riposté par un rapport de plus de 300 pages, *The Communication Stream of Conspiracy Commerce* (« La démarche de communication du commerce du complot »). Volant tout récemment au secours de son mari dans l'affaire Monica Lewinsky, Hillary Clinton a de nouveau dénoncé « *un vaste complot de la droite* ».

« *Complot*, rétorque R. Emmett Tyrrell, *veut dire que l'on se réunit et que l'on conspire* » – ce qui implique un niveau d'organisation qui, apparemment, ne correspond pas à la réalité. Mais les pistes se rejoignent régulièrement : l'un des journalistes les plus obsédés par l'affaire Foster, Chris Ruddy, un ancien du *New York Post*, a été recueilli par le *Pittsburgh Tribune Review*, propriété de Richard Mellon Scaife. Héritier de la famille Mellon, ce milliardaire finance de nombreuses organisations conservatrices et a notamment fait don, ces dernières années, de 2 millions de dollars à l'*American Spectator*. L'association qui a pris en charge les frais d'avocats de Paula Jones, le Rutherford Institute, est une association proche de la droite chrétienne antiavortement. Le Comité pour la destitution du président (Committee to Impeach the President), dont la prose fleurit sur Internet, est dirigé par un certain Scott Lauf, qui précise avoir travaillé pour Pat Buchanan, candidat de la droite républicaine aux primaires de l'élection présidentielle de 1996, et pour le sénateur Jesse Helms.

L'UNE des allégations de ce comité est que l'accident d'avion dans lequel ont péri, en 1996 à Zagreb, le secrétaire au commerce Ron Brown et trente-quatre autres personnes n'était pas fortuit mais « *tout à fait planifié* » : « *Ron Brown, qui a vraisemblablement survécu, a sans doute été abattu.* » Dans les listes tenues par des gens comme Linda Thompson, égérie des milices d'extrême droite en Indiana, cet accident a fait monter d'un coup à cinquante-six le nombre de morts attribuées à Bill Clinton...

Qu'est-ce qui fait haïr Bill Clinton ? Son côté « *dissimulateur, coureur de jupons, qui a échappé à la conscription et qui fume de la marijuana* », répond Jack Cole, animateur en Floride d'un *talk-show* radiophonique très populaire. N'est-il pas, après tout, le premier président issu de la génération qui a eu vingt ans dans les années 60 ? « *Il y a une forte composante morale* », souligne Philip Weiss, auteur d'enquêtes approfondies sur les « *Clinton haters* » ; « *Elle a été mise en veilleuse et revient en force aujourd'hui* » avec l'affaire Monica Lewinsky. Par son style direct, qui l'incite à aller lui-même au contact de la population sans passer par le filtre des médias, Bill Clinton s'expose à des réactions plus brutales de la part de ceux auxquels il déplaît. « *Par son côté pasteur baptiste, sa façon de dire aux gens : "moi aussi j'ai péché", il prête le flanc aux critiques des puristes* », ajoute Philip Weiss.

Bill Clinton n'est pas le premier président à susciter un tel antagonisme : Franklin Roosevelt, rappelle l'historien David Oshinsky dans le *New York Times*, dénonçait l'« *argent organisé, unanime dans sa haine* » à son égard. Plus tard, Richard Nixon, grand adepte de la théorie du complot, fut abondamment haï, et la gauche n'eut pas que de la tendresse pour Ronald Reagan. La différence aujourd'hui se trouve dans la caisse de résonance offerte à une petite minorité : occasionnels ou convaincus, les « *Clinton haters* » ne représentent pas, selon la plupart des experts, 10 % de la population. Un chiffre correspondant à ceux qui souhaitent la démission du président, d'après les derniers sondages effectués par « *talk-radio* » ou sur Internet.

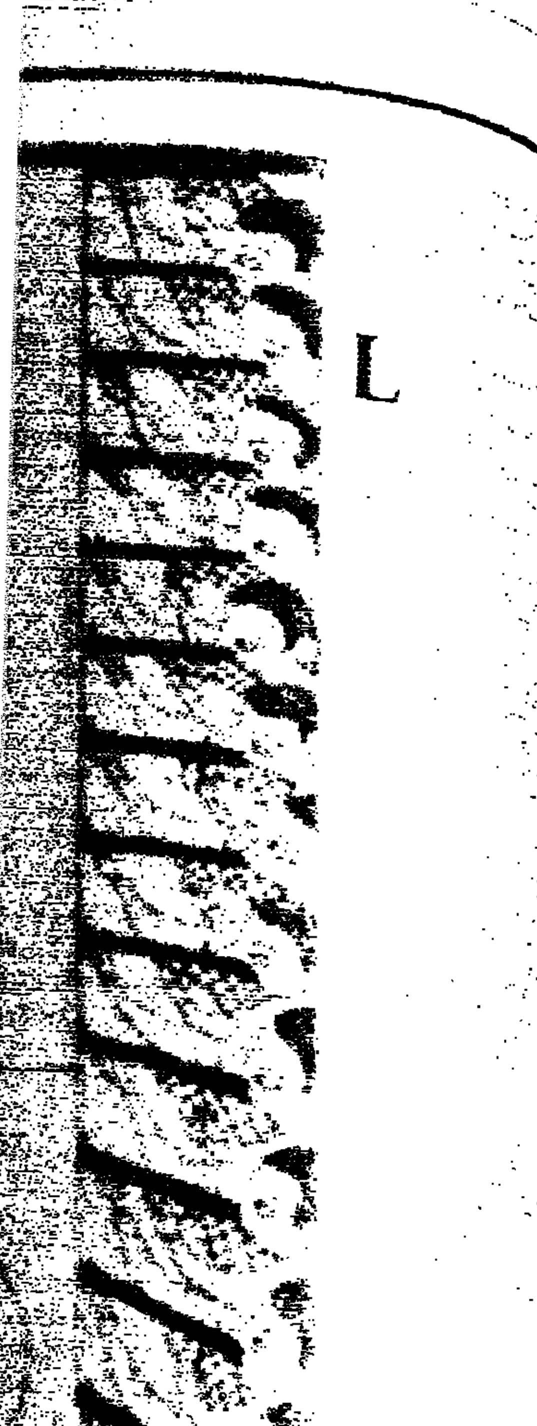
La « *talk-radio* » touche des millions d'auditeurs grâce aux talk-shows retransmis par des milliers de radios locales. La grande majorité des animateurs sont de droite, comme G. Gordon Liddy, ancien « plombier » du Watergate qui se vante de faire ses cartons, lorsqu'il s'entraîne au tir au pistolet, sur des cibles à l'effigie de Bill et Hillary. Internet permet à des passionnés comme Preston Crow, (@cs.dartmouth.edu) d'entretenir à peu de frais des sites consacrés aux « scandales » Clinton (alt.current-events.clinton.whitewater).

Qu'est-ce qui fait haïr Bill Clinton ? Son côté « dissimulateur, coureur de jupons, qui a échappé à la conscription et qui fume de la marijuana »

Découragés par la réélection de Bill Clinton en 1996 et le peu d'intérêt de leurs compatriotes, les « *Clinton haters* » s'étaient beaucoup calmés ces derniers temps : plusieurs sites Internet étaient même tombés en désuétude. L'affaire Lewinsky leur redonne du cœur au ventre. La preuve : Ambrose Evans-Pritchard est revenu aux Etats-Unis, et promet de dénicher beaucoup d'autres Monica Lewinsky.

Sylvie Kauffmann

Dessin : Philippe Weisbecker



ton haters

Bill Clinton
n corrompu
détracteurs
méricain
faune
inoritaire,
ssive,
sky leur
ments

Adieu l'AMI ?

par Marc Blondel

DEPUIS maintenant trois ans, des négociations internationales ont lieu dans le cadre de l'OCDE pour l'adoption, entre les Etats, d'un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui, s'il est adopté puis ratifié dans les différents pays, deviendrait un accord contraignant.

De tels dossiers apparaissent très éloignés des préoccupations quotidiennes, d'autant que les négociations ont été entourées, dans le cas particulier d'un certain secret. Pourtant, l'adoption de l'AMI aurait des conséquences importantes, tant au plan du travail, des services publics de l'emploi, de la protection sociale, que de l'environnement ou du rôle des pouvoirs publics.

Nous revendiquons l'adoption d'une clause sociale contraignante qui oblige au respect des normes internationales fondamentales du travail

La « philosophie » de l'accord est relativement simple : fondée sur le principe de libéralisation systématique des échanges et investissements, elle a pour objet de protéger les droits des investisseurs étrangers. Il s'agit de donner des droits et garanties aux investisseurs ainsi qu'une panoplie juridique leur permettant de les faire respecter vis-à-vis des gouvernements. Les investisseurs concernés (au premier chef les firmes multinationales) ne revendiquent rien d'autre que la garantie juridique de pouvoir agir à leur guise ou à leur convenance.

Dans son principe, l'AMI s'inspire beaucoup de l'Alena (Accord de libre-échange Etats-Unis-Canada-Mexique), très critiqué par les syndicats américains (AFL-CIO), qui évaluent à deux millions le nombre d'emplois supprimés de son fait.

La fiscalité demeure exclue du processus, ce qui peut être à double tranchant : certes un pays pourra toujours avoir des dispositions différentes en la matière, mais cela justifie aussi l'existence de paradis fiscaux.

La protection des investissements (conçus au sens large, y compris financiers) vise surtout à les protéger des décisions que pourraient prendre les gouvernements des pays de l'OCDE, puisque 95 % des investissements financiers ont lieu *dans cette zone.* D'une certaine façon, c'est une protection vis-à-vis... de la démocratie.

Lorsque l'OCDE plaide la non-discrimination pour les investisseurs, elle serait crédible si cette non-discrimination s'appliquait aussi – et de manière contraignante – aux travailleurs. C'est dans cet esprit qu'avec la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) et le TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) nous revendiquons, en particulier, l'adoption d'une clause sociale contraignante qui oblige au respect des normes internationales fondamentales du travail : interdiction du travail forcé et du travail des enfants, liberté d'association et de négociation, non-discrimination entre les salariés.

Nous revendiquons aussi qu'un Etat ne soit pas conduit à réduire les droits des travailleurs pour attirer des investissements. *Nous revendiquons*, enfin, que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales deviennent contraignants et soient inclus dans l'accord. Sur tous ces points, bien entendu, nous sommes écoutés mais *apparemment* guère entendus, ce qui révèle la nature profonde de ce projet d'accord.

Du reste, pourquoi *est-ce* l'OCDE qui traite du dossier ? Il s'agit, en effet, d'une extension du rôle de l'Organisation mondiale du commerce. Cette dernière, ouverte à tous les pays, vise à la libéralisation de secteurs déterminés alors que l'AMI, négocié pour quelques pays, vise la libéralisation globale, sauf exceptions. N'est-il pas pour le moins curieux de voir l'OCDE (organisation de 29 pays) prendre des dispositions qui s'appliqueraient à tous ? Ne s'agit-il *pas, entre autres,* d'exclure les pays en voie de développement du processus afin qu'ils *n'aient pas leur mot à dire ?*

Certes, en l'état actuel des négociations, des dérogations diverses sont demandées par les pays, dérogations qui conduiraient à exclure environ 40 % des secteurs visés. La France met par exemple l'accent sur l'exception culturelle qui, pour être importante, ne doit pas cependant faire oublier les autres problèmes posés.

Qu'en sera-t-il par exemple des investissements dans le domaine *de la santé et de la protection sociale* collective ? Dans la mesure où cette dernière tend à la privatisation, au moins partielle, comment ne pas voir que ce serait là un marché potentiel important pour les sociétés américaines *spécialisées en la matière ?*

De même, comment ne pas voir que les processus de privatisation en cours rendront quasiment impossible la protection de certains intérêts nationaux ? Comme le reconnaît, dans son langage caractéristique, l'OCDE : « *L'AMI, comme tout accord international à caractère contraignant, aura pour effet de modérer, dans une certaine mesure, l'exercice de l'autorité nationale.* »

L'AMI est un nouveau signe du *recul des gouvernements par rapport* aux puissances financières et industrielles et confirme ainsi les orientations de Davos. *Nul* ne sait aujourd'hui si l'AMI pourra être effectivement arrêté entre les gouvernements en avril prochain. En *tout état de cause, les gouvernements* et les Parlements auront à en rendre compte.

Marc Blondel *est secrétaire général de Force ouvrière.*

Le coup de l'AMI est un coup d'Etats

par Edgard Pisani

UN livre récent mérite de retenir l'attention de tous ceux que préoccupent l'avenir de la *démocratie et le devenir des* sociétés humaines. Ecrit par Tony Clarke, *Silent Coup. Confronting the Big Business Takeover of Canada* (« Coup d'Etat silencieux. Face à la prise de possession du Canada par les grands groupes », Canadian Center for Policy Alternatives et James Lorimer and Co. Ltd, Toronto, 1997) analyse le complot qui a pour objet, partout dans le monde, de subordonner les institutions au marché, considéré bientôt comme seul pouvoir légitime. Ce coup d'Etats est aujourd'hui organisé par l'OCDE, où s'élabore l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI). Coup d'Etats – au pluriel – et non coup d'Etat, *car c'est dans tous les pays* qu'il s'agit de prendre le pouvoir.

Bien des éléments contenus dans le projet d'accord sont puisés dans des traités existants. Les experts y ont puisé comme on fait dans une boîte à outils. Posent question l'architecture globalisante du texte, le caractère quasiment irréversible des engagements souscrits, *l'absence de* toute clause de sauvegarde, le rôle imparti à une juridiction échappant, dès lors qu'elle serait créée, à toute redéfinition de ses fondateurs ; la dignité conférée aux entreprises, enfin, qui *deviennent les égales des Etats* nations et apparaissent comme les premiers « *citoyens du monde* » puisqu'elles acquièrent des droits qui ignorent les frontières.

Pourtant, les Etats membres de l'OCDE se sont engagés dans une *négociation, tenue secrète,* dont l'essentiel est dit dans un document du 13 janvier 1997. Les « *investisseurs* » (les multinationales) et les « *parties contractantes* » (les Etats membres) y sont considérés comme ayant des droits égaux. *Les multinationales ne peuvent pas être « moins bien traitées »* que les entreprises du pays où elles veulent investir. Les investissements AMI sont à l'abri des clauses sociales, environnementales ou économiques aujourd'hui imposées aux nationaux.

Le projet d'accord garantit le libre mouvement des capitaux, « *aspect essentiel de la protection des investisseurs* ». Il « *doit assurer une garantie absolue d'indemnisation aux investisseurs expropriés* ». Les investisseurs pourraient poursuivre les gouvernements qui *seraient contraints de se plier à* toute procédure engagée contre eux. Serait considérée comme *faute toute mesure ou décision « ayant fait perdre à une société une occasion profitable ».*

Dans les privatisations d'entreprises nationalisées, les multinationales bénéficieraient d'un « *traitement national* ». Il serait interdit de donner aux travailleurs de l'entreprise ou au grand public un accès privilégié aux actions. Les entreprises ou monopoles nationaux ou provinciaux, seraient-ils de service public, ne devraient obéir qu'à des « *considérations commerciales* ». Toutes les mesures réglementaires non conformes aux principes et règles *de l'accord devraient être aménagées* ou révoquées. Les mesures de libéralisation, prises ou à prendre, seraient irréversibles.

Milton Friedmann affirme que « *c'est le marché et non le gouvernement qui a la capacité de répondre de façon rapide, automatique et adaptée aux goûts et désirs des gens* », créant ainsi « *une unanimité sans conformité* ». *Le gouvernement* impose aux gens, d'en haut, des décisions qui représentent, au mieux, « *une conformité sans unanimité* ». Ainsi est mis en cause le principe démocratique lui-même. Pour l'économiste Friedrich A. von Hayek, dès 1930, tout progrès dépend de la liberté individuelle, de la seule liberté d'agir. « *Comme les individus sont inégaux par leurs talents,* écrit-il, *l'inégalité est à la fois inévitable et féconde... Il n'y a aucune justification morale à l'attitude d'une quelconque majorité.* »

Une étude commandée par la Trilatérale sur la « *crise de la démocratie* » affirmait, en 1970, que les gouvernements démocratiques étaient tombés sous l'in*fluence d'intérêts catégoriels,* accordant trop d'importance aux programmes de protection so*ciale, favorisant une trop lourde* bureaucratie, accordant trop de droits aux travailleurs, provoquant trop de critiques dans les médias et les universités. Ainsi s'était créé un « *déficit de gouvernabilité* ». Les « remèdes » proposés : démanteler l'Etat protecteur, créer une autorité susceptible de s'opposer aux « *mouvements citoyens* », faire en sorte que les médias soient... disciplinés, mettre en cause l'éducation de masse.

Les libéraux ont raison de prendre en compte les progrès de la production et des échanges. Ils ont tort d'oublier la situation de l'emploi et le fait que l'économie capitaliste marchande n'a jamais été capable de bien répartir ce qu'elle produit

L'OCDE définit le « *creusement des inégalités* » comme « *ce que la logique économique commande* ». *Elle ne s'interroge pas sur la pertinence* de cette logique, elle évoque l'« *aiguillon de la pauvreté* » et accuse les interventions publiques d'enfermer les individus dans « *une logique de la dépendance* ».

Bref, le monde n'est qu'économie, les individus et la société humaine sont à son service, toute *revendication de leur part est nocive* et illégitime, toute protection sociale, toute promotion personnelle est perverse, tout particularisme est paralysant. Pour assurer le libre jeu du marché et le triomphe de la logique marchande, il n'est que d'abolir les frontières, de nier le politique et de redéfinir le gouvernement pour qu'il joue le rôle de garant de la liberté et des profits des seuls grands acteurs économiques. Un « coup d'Etats » généralisé est ainsi fomenté.

Il y a là erreur historique. Tous les empires du passé se sont effondrés. Sans doute l'*imperium du marché utilise-t-il des moyens* subtils ; la dictature qu'il exerce n'a pas le visage du pouvoir, il n'a *pas de visage. Ainsi* rend-il plus difficile la révolte. Le marché est un « *état de fait* » auquel il est difficile de s'attaquer. *Pourtant, il* sera récusé et, bientôt, rejeté, sans égard pour ses mérites, en raison de ses ambitions et des situations insupportables qu'il crée.

La société s'émeut déjà. La grogne populaire commence à se *faire entendre.* Les libéraux *ont* raison de prendre en compte les progrès de la production et des *échanges.* Ils *ont tort d'oublier* la situation de l'emploi et le fait que l'économie capitaliste marchande n'a *jamais été capable de bien* répartir ce qu'elle produit. Elle est aujourd'hui incapable d'esquisser ce que pourrait être un monde sans misère et de décrire une société occidentale sans plein-emploi.

Ne *comprend-on pas que* des êtres humains, bientôt innombrables, déboussolés par l'aven*ture qui, sous une forme ou sous* une autre, les concerne et les atteint, viennent crier aux augures qu'il est temps de prêter attention à eux ? Ils viennent dire que la vie à laquelle ils aspirent n'est pas, ne saurait être le sous-produit du bon *fonctionnement du marché*, qu'elle ne saurait se contenter ni des performances des entreprises, ni du travail non détruit par le triomphe des machines, ni d'un discours optimiste uniformisé.

Au lendemain de sa victoire sur l'*Union soviétique*, l'*Occident* aurait dû philosopher sur cette victoire pour se dire qu'elle ne scellait pas la fin de l'Histoire. Le temps est venu d'un juste compromis entre la dynamique du marché et celle de la société, *celui d'une régulation concertée* et arbitrale des tensions qui ne peuvent pas ne pas exister entre les exigences du marché et celles de la société.

Edgard Pisani *est ancien ministre de l'agriculture et ancien président de l'Institut du monde arabe.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RAISON D'ETAT

Le raté de Lionel Jospin ne devrait pas faire oublier que l'affaire Dreyfus fut le terrain d'un affrontement culturel, politique et idéologique *entre les tenants de la raison d'Etat* et les défenseurs de la philosophie des droits de l'homme. Durkheim ne s'y était pas trompé lorsqu'il écrivait qu'« *il n'y a pas de raison d'Etat qui puisse excuser un attentat contre la personne quand les droits de la personne sont au-dessus de l'Etat* ». Cent ans nous séparent des prises de position de Zola et de Durkheim. Moins de quarante ans séparaient la fin de l'affaire et la collaboration. Entre les antidreyfusards, pour qui le problème n'était pas de savoir si Dreyfus *était ou non coupable mais* si l'appareil d'Etat allait ou non être mis en cause, et la logique dans laquelle se sont enfermés les fonctionnaires obéissants de Vichy, la filiation est directe. Le « surtout pas de vagues » d'hier et d'aujourd'hui est-*il seulement de droite ?* Allez savoir... Toujours est-il que son antidote est à chercher dans une laïcité *démocratique et dans une* citoyenneté active.

Pierre Hayat
Paris

TRISTESSE ET HONTE

De nos jours, il est de règle d'accuser. *Accuser parce que nous fêtons* le célèbre écrit de Zola. Accuser parce que le ministre du travail ne vient pas en *aide aux chômeurs.* Accuser les entreprises parce qu'elles ne pensent qu'à leurs bénéfices. Accuser la société parce que nos enfants sont dans les rues. Accuser l'Etat parce que celui-ci a envers nous nombre d'obligations et que *nous pensons qu'il ne les respecte* pas. Aujourd'hui, je ne souhaite pas accuser. Je constate. Je constate ma tristesse et *surtout ma honte.* Ma tristesse parce qu'un homme est mort. Ma tristesse parce qu'il laisse une veuve, des enfants et une partie *de la population française effondrés.* Ma tristesse parce que cet homme, lors d'un entretien (courtoisement accordé en août 1996), m'avait témoigné son attachement à la Corse et aux Corses. Ma tristesse parce *qu'il m'avait fait part, au sujet des* « événements corses », de sa confiance envers les habitants de l'île. Ma tristesse parce que jamais je n'aurais pu imaginer qu'il passerait du statut d'analyste à celui de victime. Ma honte parce qu'il a été lâ*chement assassiné, dans le dos, dans* la nuit. Ma honte parce qu'il est tombé sur la terre de mes ancêtres, sur mon île de Beauté, celle qui faisait ma fierté lorsque l'on me demandait mes origines. Ma honte parce que nous ne sommes plus *conscients que nous avons envers* les autres des devoirs. Pourtant, je ne veux pas croire en la disparition de ce sens de l'hospitalité que m'a inculqué ma famille. Pourtant, je ne veux pas croire que cette île tant aimée puisse revêtir l'image de la terreur. Pourtant, *j'espère pouvoir* redire, sans rougir : je suis corse.

Marie-Hélène Gozzi
Toulouse

FATALITÉ IMPRÉVISIBLE

En prévision des discussions sur les responsabilités, d'aucuns ont soulevé le caractère de fatalité « imprévisible » des tragédies d'ava*lanche survenues malgré l'assistance* directe des spécialistes de haute montagne. Un parallèle pourrait être tracé avec les accidents médicaux. On parle d'« aléa thérapeutique » inhérent à tout acte médical, ce qui revient à exonérer partiellement la responsabilité du praticien, donc à instaurer une responsabilité partagée avec l'« usager de la médecine », ce à *divers* degrés. *Celui de l'usager* passif qui se soumet à une indication opératoire, et celui de l'usager actif qui sollicite de son plein *gré* un *acte* médical, par exemple esthétique. Notons enfin que le concept d'aléa thérapeutique est loin d'être reconnu en matière judiciaire. Etablira-t-on, en matière d'avalanche, le distinguo entre la personne (ou le *groupe) qui sollicite activement une* randonnée en haute montagne enneigée et ces collégiens (ou leurs familles) qui se soumettent *passivement* à un programme de randonnée dont beaucoup de ces enfants pourraient même ignorer le contenu...

Docteur Pham
Nice

Chasseurs, changez votre fusil d'épaule !

par Simon Charbonneau

CHEZ les chasseurs, la mobilisation générale annoncée a donc bien eu lieu, avec tout le *succès que l'on connaît.* Opportunément située juste avant les élections régionales, ce qui fait douter de sa neutralité politique, compte tenu de la présence de candidats du Mouvement des régions (nouvelle appellation de Chasse, pêche, nature et traditions), forme curieuse de poujadisme rural, cette grande messe cynégétique a *réuni, paraît-il, la quasi-unanimité* du monde de la chasse, du moins si l'on fait abstraction du million quatre cent mille nemrods qui ont visiblement refusé d'y participer !

Pourquoi donc cette réussite ? Une partie importante des chasseurs *se sentent aujourd'hui* menacés de tous côtés par un grand complot international mené par *d'obscurs technocrates anti*-chasse. Ne veut-on pas leur rogner les dates d'ouverture et de fermeture, tirer un trait *sur la loi* Verdeille en adoptant le droit de non-chasse ? Ne se prépare-t-on pas, en haut lieu, à interdire se*crètement* toute pratique cynégétique dans les zones de conservation spéciales intégrées au réseau *européen* Natura 2000 ?

Frappés d'un fort complexe obsidional, les chasseurs ne se sentent, paradoxalement, pas du tout menacés par la dramatique disparition du petit gibier sédentaire dans nos campagnes remembrées et polluées, *ni par la chute* de population de certains oiseaux *migrateurs, ni encore par la des*truction systématique des territoires de chasse depuis trente ans par une agriculture qui a perdu toute sa sagesse agronomique d'antant.

Nos représentants refusent obstinément de s'engager sur la voie d'une perestroïka cynégétique

Pour eux, la seule vraie menace *provient des restrictions en tout* genre imposées par leurs ennemis héréditaires, les écologistes. C'est *pourquoi, comme un seul* homme, ils se tournent vers leurs élus, qui, toutes tendances confondues, *font assaut de démagogie*, tout en sachant qu'un jour ou l'autre il faudra bien appliquer le droit européen en la matière. L'ennemi est alors montré du doigt : la malheureuse ministre de l'environnement, soupçonnée de *toutes les vilénies alors que, ligo*tée par sa fameuse majorité plurielle, elle n'a pris jusqu'à présent aucune mesure en matière de chasse, *chose que l'on peut au* contraire lui reprocher.

*Tout ce remue-ménage qui in*voque des menaces pour l'instant imaginaires (contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays européens !) a en fait une fonction essentielle de diversion : servir d'alibi au maintien des avan*tages acquis, à la fuite devant les* vrais problèmes représentés par une pression cynégétique parfois excessive et à la destruction des habitats ainsi qu'à l'immobilisme de nos représentants. Ces derniers refusent obstinément de s'engager sur la voie d'une perestroïka cynégétique, seule susceptible de donner une légitimité à la chasse au XXIe siècle.

Car, à vrai dire, l'avenir de la chasse n'est certainement pas dans la nostalgie du vieux monde rural, où la figure du chasseur jouait pleinement son rôle, mais dans l'invention d'une chasse écologiquement responsable, participant à la gestion commune des espaces comme des espèces avec les autres usagers de la nature. *De* ce point de vue, les chasseurs se trompent aujourd'hui d'ennemis et d'époque. *Il est temps qu'ils* cessent de regarder dans le rétroviseur et changent leur fusil d'épaule : l'avenir de la chasse n'est pas dans cette citadelle délabrée dans laquelle ils se sont stupidement enfermés.

Simon Charbonneau *est président de l'Association nationale pour une chasse écologiquement responsable (Ancer).*





21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'abus de l'intérim

IL y a, entre la croissance, le travail temporaire et les accidents du travail, de fortes relations. Avec la reprise de l'activité, le nombre des emplois intérimaires augmente. Dans le même temps, accidents du travail et maladies professionnelles progressent. Les intérimaires, mais aussi les « CDD », précaires, peu préparés aux tâches qu'ils ont à accomplir et pas toujours informés précisément des dangers qu'ils encourent, sont plus souvent victimes, proportionnellement, que les autres salariés. Cela est particulièrement manifeste dans des secteurs comme le nucléaire.

En 1997, la reprise de l'activité s'est effectivement traduite en France par une progression de 21 % du travail temporaire, une tendance encore accentuée en janvier (+37 %). Utilisé au départ pour ajuster des effectifs à une conjoncture fluctuante, le recours à l'intérim est devenu structurel et systématique. Un nombre croissant d'entreprises en font un usage régulier, en toute situation, et s'en servent comme d'un outil de gestion banal.

Depuis quelques années, les pouvoirs publics s'étaient efforcés d'enrayer la corrélation entre l'intérim et les accidents du travail. Les utilisateurs ayant leur part de responsabilité dans cette situation, il avait été décidé que, pour partie, le taux de cotisation pour les accidents du travail des employeurs finaux tiendrait compte de la fréquence des risques encourus par leurs intérimaires. Cette disposition avait déplu au patronat, mis à part la profession du travail temporaire qui y voyait une mesure de justice. Sans que l'on puisse faire la relation, il n'en reste pas moins que le nombre des accidents, graves ou avec arrêts de travail, affiche une tendance à la baisse, à la différence des accidents mortels (+6,7 % en 1996) et des maladies professionnelles (+9,2 %).

En revanche, les gouvernements successifs n'étaient pas parvenus, jusqu'à présent, à mettre un frein au comportement des industriels du nucléaire et d'EDF qui n'ont pas cessé de faire figure de mauvais élèves sur ce sujet. C'est désormais chose faite, au moins partiellement, avec la décision de Martine Aubry d'interdire les travaux dans les zones les plus dangereuses aux travailleurs précaires.

Il est vrai que, pour la maintenance des installations, le recours aux « nomades » du nucléaire confinait à la caricature. En dix ans, la proportion d'intérimaires intervenant pour des travaux sous rayonnements ionisants était passée de 25 % à 80 % pour des raisons de facilité et d'économie. Tandis qu'EDF réalisait ces opérations avec du personnel qualifié, en majorité des cadres et des techniciens, la banalisation a abouti à ce que ces tâches risquées soient finalement effectuées par des intérimaires et des CDD dont plus de la moitié sont des ouvriers. Pis, on en était arrivé à une rotation de la main d'œuvre en fonction des doses supportées, la précarité permettant de renouveler les effectifs exposés. Il était donc temps que ces pratiques cessent.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, *Société anonyme des lecteurs du Monde,*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le statut de l'Agence France-Presse

IL Y A plus de trois ans que la France laisse sa grande agence d'information, l'Agence France-Presse (AFP), vivre d'un régime provisoire, fondé sur une simple ordonnance prise au lendemain de la Libération, en septembre 1944. Voilà trois ans que la question du statut de l'AFP reste un problème d'experts, discuté dans les commissions, mais ignoré du grand public. Serait-ce en partie parce que cette ignorance même n'est pas sans avantages pour certains desseins qui concernent l'agence ? On est en droit de le croire lorsqu'on constate que de tous les projets envisagés pour donner à l'AFP une constitution définitive, celui qui est soudain proposé le premier au Parlement est le plus imprécis et le plus dangereux.

Quel est donc le problème à résoudre ? C'est essentiellement un problème de ressources budgétaires qui comporte deux aspects. Premier aspect, d'ordre intérieur : il s'agit de faire échapper l'AFP à la nécessité de recourir aux subventions de l'Etat pour combler son déficit, tout en évitant de la rejeter vers l'emprise des affaires financières ou des partis politiques. Deuxième aspect, d'ordre international : permettre à l'AFP de continuer à faire figure à l'étranger d'agence d'information et non pas d'agence de propagande.

Notons ici l'urgence d'aboutir à une solution : le 23 mars doit se réunir à Genève, sous les auspices de l'ONU, une conférence internationale de la liberté de la presse, qui classera dans la catégorie « propagandiste » toute agence vivant de subventions, occultes ou avouées d'un gouvernement.

Paul Chambon
(19 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Une entente indispensable entre Sihanouk et Hun Sen

À CINQ MOIS d'un scrutin censé renouveler l'Assemblée nationale élue sous l'égide de l'ONU en 1993, l'impasse est totale au Cambodge. Le roi s'est réinstallé à Pékin. Tout en tolérant les allées et venues d'opposants et une presse d'opposition, Hun Sen règne sans partage à Phnom-Penh depuis le limogeage pour le moins musclé, le 5 juillet 1997, du prince Norodom Ranariddh, premier premier ministre. Ce dernier a pris ses quartiers à Bangkok et, quoi qu'il en dise, ne compte pas regagner le Cambodge tant qu'il y sera l'objet de poursuites judiciaires. Pour compléter le tableau, un semblant de guerre dans l'extrême-Nord et le banditisme de grand chemin font assez de bruit pour décourager investisseurs et touristes.

En outre, l'Europe, les Etats-Unis, l'ONU et l'Asean sont divisés sur la marche à suivre. Alors que Bruxelles a dégagé en janvier, sous conditions précises, plus de 10 millions de dollars pour financer la préparation des élections, l'ONU et Washington, qui demeurent fixés sur de sérieuses entorses aux droits de l'homme, prêchent la quarantaine. Ayant d'autres chats à fouetter avec une sérieuse crise économique sur les bras, l'Asean ne sait trop que faire entre des Européens qui prônent l'engagement et des Américains qui font le contraire.

Comme ce semi-chaos peut durer longtemps, les petites gens du Cambodge étouffent. Le royaume n'est jamais que le théâtre d'une mauvaise tragédie avec, pour fil directeur, une lutte sans merci pour le pouvoir. Les déclarations de principes ne sont souvent que du vent, et l'ONU y a gaspillé plus de 2 milliards de dollars, en 1992-1993, pour s'être trompée à la fois d'époque et d'endroit. L'« élite » cambodgienne ne s'est jamais remise de vingt ans de guerres et de massacres. De ces épreuves, elle n'a même pas tiré une moralité.

Pour sortir de ce que Sihanouk a qualifié un jour de « quadrature du cercle », mieux vaudrait donc s'essayer à rebâtir sur des réalités. Et donc, d'abord, sur les hommes qui comptent. Il en existe deux : Norodom Sihanouk et Hun Sen. Le premier incarne une légitimité et offre à ses sujets les points de repère dont ils ont tant besoin, dans leur tradition bouddhiste et spirituelle de la monarchie. La présence de ce vieux roi rassure les Khmers. Le second représente le pouvoir, une armée et une administration dont les résultats des urnes, même celles de l'ONU, ont dû s'accommoder.

Depuis qu'ils se sont rencontrés en 1987, à Fère-en-Tardenois (Aisne), les deux hommes ont rarement eu l'occasion de s'entendre. Cependant, chaque fois qu'ils l'ont fait, l'atmosphère s'est détendue au Cambodge. Leur cohabitation, quand elle s'est réalisée, a facilité la vie des Khmers jusqu'au moment où la méfiance, que d'autres se sont chargés d'entretenir, a fini par les écarter l'un de l'autre.

Leurs intérêts sont-ils, comme on l'entend souvent dire, aux antipodes ? Rien n'est moins sûr. Tout d'abord, l'écart d'une génération entre un roi âgé de soixante-quinze ans et un politicien de vingt-huit ans son cadet devrait faciliter les choses. En outre, à l'époque de la négociation de l'accord de paix signé à Paris en 1991, Sihanouk avait déclaré que, s'il remontait sur son trône, ce qu'il a fait en 1993, il souhaiterait des pouvoirs à mi-chemin entre ceux de la reine d'Angleterre et ceux du président de la Ve République française.

MÉFIANCE ACCUMULÉE

Hun Sen, qui s'est déclaré plus récemment « non royaliste », estime que le souverain du Cambodge devrait jouer le même rôle que le monarque thaïlandais : sans pouvoir politique mais disposant d'une autorité morale si forte que ses vœux, qu'il émet rarement, sont aussitôt satisfaits. Hun Sen, c'est l'évidence, voudrait également que les membres de la famille royale s'abstiennent de politique. Donc pas de princes politiques, lesquels sont d'ailleurs déjà tous réfugiés à l'étranger.

Ce qui peut rapprocher les deux hommes est, toutefois, occulté par l'accumulation de méfiance au fil des années. L'une des raisons pour lesquelles Sihanouk ne demeure jamais longtemps à Phnom Penh est qu'il ne veut pas y cautionner d'éventuels dérapages ou être contraint à prendre parti dans des disputes parfois brutales. Hun Sen, de son côté, n'est jamais parvenu à se faire une idée de ce que veut le roi. Peut-être met-il également du temps à se convaincre qu'un modus vivendi entre lui et Sihanouk, moyennant quelques concessions, est le prix à payer pour remettre le Cambodge sur les rails.

Pourtant, une entente entre le roi, véritable vainqueur du vote populaire de 1993, et le leader du PPC, le Parti du peuple cambodgien, qui gère le pays, semble indispensable pour stabiliser le royaume et lui rendre sa place dans le concert international. L'expérience de l'ONU, qui avait fait peu de cas de Sihanouk, prouve qu'aucune règle du jeu ne peut être durablement imposée sans l'accord des deux hommes. Organiser des élections en faisant l'impasse sur le roi, ce qui est le cas en ce moment, et en voulant circonscrire Hun Sen ne mènera pas loin.

Des gens désintéressés, étrangers comme cambodgiens, se sont attelés à la rude tâche de rétablir les ponts entre le vieux monarque et celui qui est le véritable chef du gouvernement à Phnom Penh. Au lieu de leur tirer dans les pattes, ce qui est souvent le cas, mieux vaudrait les encourager : la pente est déjà assez difficile à remonter. Un arrangement durable entre Sihanouk et Hun Sen est l'inévitable préalable à l'organisation d'élections relativement libres et honnêtes. Sans un tel accord, tous les coups bas seront permis, et la population cambodgienne, comme depuis près de trente ans, sera l'habituelle victime.

Jean-Claude Pomonti

Les gens *par Kerleroux*



Le combat pour l'emploi de Claude Allègre

Suite de la première page

La rapidité avec laquelle est mis en place le recrutement « a évité que les discussions s'éternisent », considère un syndicaliste. « Un refus pur et simple de ces emplois serait syndicalement suicidaire et, de plus, totalement incompréhensible pour l'opinion publique », souligne une note interne de la FEN diffusée pendant l'été. Alors que le projet de loi prévoit un financement à 80 % par l'Etat et à 20 % par les collectivités locales, le ministère de l'éducation nationale annonce qu'il prendra en charge les 20 % afin que les aides-éducateurs soient rémunérés à 100 % par l'Etat. Une décision qui satisfait pleinement les syndicats. Ainsi, multipliant les entorses aux règles de la fonction publique, M. Allègre parvient à introduire dans le système éducatif un personnel sous contrat de droit privé, embauché pour cinq ans, payé au SMIC quel que soit le diplôme, travaillant 39 heures par semaine et disposant de cinq semaines de congés payés. « Il y a vingt ans, les réactions auraient été différentes », concède Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN).

Mais les aides-éducateurs semblent aussi répondre à une attente des enseignants. Les établissements ont été appelés, dans la majorité des cas, à formuler eux-mêmes leurs demandes et à déterminer des profils de jeunes qu'ils souhaitaient accueillir. Cette déconcentration – chère à M. Allègre – a contribué à faciliter l'absorption de ces jeunes par la communauté éducative. En laissant l'initiative aux établissements, le ministère a limité les emplois bouche-trous, même si certains aides-éducateurs ont actuellement, dans les collèges, des fonctions très proches de celles des surveillants – qui sont mieux payés et qui effectuent 28 heures hebdomadaires – et apparaissent parfois, dans les écoles primaires, comme des concurrents aux emplois municipaux. Aides-documentalistes, assistants en nouvelles technologies, soutien scolaire, animations sportives et culturelles : de nouveaux métiers semblent émerger au sein du système éducatif pour assurer des missions complémentaires à celles des enseignants dont certains d'entre eux n'ont pas hésité à ouvrir la porte de leur classe aux aides-éducateurs afin d'organiser leur travail autrement.

BOMBE À RETARDEMENT ?

Enfin, les établissements ne peuvent être que favorables à l'augmentation du nombre d'adultes pour encadrer les élèves, notamment dans les collèges où les emplois-jeunes doivent participer à la lutte contre la violence. « Tout le monde a le sentiment que ces aides-éducateurs sont porteurs de modifications, voire de bouleversements dans l'organisation de l'école à condition que ces jeunes aient des missions précises », note Nicole Geneix, l'une des secrétaires générales du Syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles (Snuipp-FSU).

Si le pari des nouveaux métiers parvient à être gagné, on imagine mal comment, dans cinq ans, les établissements pourront accepter de ne plus disposer de ces emplois. C'est bien dans cette brèche que les syndicats entendent s'introduire en posant la question de la pérennité de ces postes et de l'avenir des jeunes qui les occupent. « Lorsque Lionel Jospin a rencontré les dirigeants de la FSU, il nous a dit que nous étions trop en avance. Qu'il fallait d'abord achever le recrutement. Mais les aides-éducateurs s'interrogent déjà sur l'après », explique Monique Vuaillat, secrétaire générale du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU). Le volet formation promis aux emplois-jeunes apparaît crucial afin d'éviter tout désenchantement. Si les aides-éducateurs ne trouvent pas une porte de sortie, on peut facilement envisager qu'ils finissent par réclamer, avec le soutien de syndicats, leur intégration dans l'éducation nationale, à l'image des actions engagées en 1997 par les maîtres-auxiliaires. Tout en affirmant devant les sénateurs « qu'avec les emplois-jeunes, il ne s'agit pas de fabriquer de nouveaux fonctionnaires », M. Allègre, dans un entretien accordé au *Monde* (daté 14-15 septembre 1997), dit avoir une « chance très grande car 44 000 postes seront disponibles ; de la maternelle au supérieur, essentiellement par le biais des départs à la retraite ».

Reste enfin le financement de ces aides-éducateurs, qui ne dispose, cette année, d'aucune ligne budgétaire. M. Allègre ne pourra pas puiser indéfiniment sur les heures supplémentaires d'enseignement. « Le ministre va mettre le gouvernement devant le fait accompli, démontrer qu'il a été le premier sur le dossier des emplois-jeunes et que cela marche sans heurt. Cela lui donnera le droit de demander une rallonge budgétaire », avance un syndicaliste. Pour Claude Goasguen, député et secrétaire général de l'UDF, la création des aides-éducateurs n'est qu'« une politique d'annonce sans lendemain ». Selon ce proche de François Bayrou, ancien ministre de l'éducation nationale, « Claude Allègre est en train de lester le budget de l'éducation nationale pour longtemps. Il ne peut pas supprimer des milliers d'heures supplémentaires sans faire de dégâts. Ses successeurs n'auront plus de marge de manœuvre ».

Les aides-éducateurs seront-ils une chance pour l'école, un espoir pour les jeunes ou une bombe à retardement instituant des sous-fonctionnaires temporaires dans une institution qui emploie déjà 60 000 contrats emplois-solidarité (CES) ? Actuellement, le dossier est mené tambour battant dans un climat plutôt favorable mais jusqu'à quand ? Deux tiers des jeunes embauchés souhaitent pour l'instant intégrer la fonction publique.

Sandrine Blanchard

RECTIFICATIFS

GIF-SUR-YVETTE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 14 février, le maire de Gif-sur-Yvette est Robert Trimbach et non Robert Grimbach.

JEUNES SOCIALISTES

Dans l'article sur le congrès du Mouvement des jeunes socialistes (*Le Monde* du 14 février), une contraction a introduit une confusion sur le sens du regroupement autour de la motion majoritaire du MJS. Le MJS se retrouve sur un texte d'orientation qui regroupe la Nouvelle Gauche – un nouveau courant rocardo-jospinien –, d'anciens poperénistes et des fabiusiens. Les anciens poperénistes et les fabiusiens sont alliés à la Nouvelle Gauche mais n'en font pas partie.

SYRIE

Bassel El Assad, fils de Hafez El Assad, est mort le 21 janvier 1994 et non 1984, comme une coquille malencontreuse nous l'a fait écrire dans nos éditions datées 15-16 février.

ENTREPRISES

EMPLOI Les entreprises ont beaucoup de mal à trouver les informaticiens dont elles ont besoin. On en compte environ 354 000 en France, dont 150 000 dans les sociétés de services et d'ingénierie informatique. ● LES BESOINS sont évalués à 10 000 dans les mois à venir. Cette tension s'explique d'abord par le regain des dépenses d'équipement des sociétés qui renouvellent leurs ordinateurs et s'adaptent aux technologies Internet. ● LE PASSAGE à l'an 2000 impose aussi de réviser la majorité des programmes écrits dans les années 70, qui accordaient deux chiffres aux années. ● L'EURO impose aussi de modifier les logiciels financiers, mais cette transformation fait surtout appel à des personnels qualifiés. ● LA FORMATION d'informaticiens est quantitativement insuffisante en France, s'alarment les firmes utilisatrices. Environ 25 000 diplômés sortent des écoles.

Les entreprises peinent à trouver les 10 000 informaticiens dont elles ont besoin

Les nouvelles technologies Internet, les changements de numérotation liés à l'an 2000 et à l'euro multiplient les besoins en réécriture de logiciels. A plus long terme, le système éducatif ne forme que trop peu de spécialistes : 25 000 diplômés par an. Les professionnels s'inquiètent

ON APPELLE cela le « no show ». Une expression empruntée au transport aérien, pour signifier que le candidat ou la candidate retenu(e) pour un emploi fait, au dernier moment, faux bond et opte pour un autre poste, *dans une autre société.* La pratique connaît de belles heures chez les informaticiens. Selon, Pierre-Yves Le Bihan, délégué général du Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref), *« pour embaucher dix personnes, il faut en viser douze ».*

Complet retournement de situation pour les spécialistes des ordinateurs et des logiciels ! Car le temps n'est pas si éloigné – de 1991 à 1995 – où ce sont les informaticiens qui couraient après un emploi et non les entreprises qui leur faisaient la chasse.

« Il y a une pénurie, et cela va s'accentuer dans les six mois à un an », assure M. Le Bihan. François Dufaux et Xavier Autexier préfèrent parler de *« tensions »*. Le premier préside le Syntec Informatique, qui représente une bonne part des sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII). Le second est le porte-parole du Syndicat des constructeurs informatiques (SFIB), dont bon nombre disposent d'activités de logiciels et services.

REPRISE DES INVESTISSEMENTS

« Constructeurs, SSII et utilisateurs confondus, il y a un besoin de 5 000 à 10 000 personnes dans les mois à venir », considère M. Autexier. M. Dufaux estime que le besoin des entreprises de son secteur a été d'*« environ 10 000 informaticiens l'an passé, contre 6 500 en 1996. Elles ont à peu près réussi à les trouver. En 1998, le besoin sera du même ordre »*. Il chiffre à environ 354 000 les informaticiens en France, dont 150 000 dans les SSII (80 000 rattachés à Syntec).

Cette « tension » tient au retour à une croissance plus soutenue des investissements informatiques. Ces derniers (hors dépenses de personnels) ont progressé de 9 % l'an passé, à plus de 195 milliards de francs, selon International Data Corporation (IDC). *« On voit émerger des projets liés à l'utilisation d'Internet, au commerce électronique »*, note M. Dufaux, selon qui l'activité des SSII sur le marché français a progressé de 12,5 % en 1997.

Cette reprise des investissements est due aussi à la nécessité, pour les entreprises, de mettre à jour leurs programmes informatiques pour le passage à l'an 2000, ainsi que pour le passage à l'euro.

Nombre d'ordinateurs travaillent avec des programmes élaborés dans les années 70, qui, pour des raisons économiques et d'encombrement, ont codé les années sur deux chiffres (98) et non sur quatre (1998). En 2000, ces programmes reviendront à la date 00, ce qui risque, sans modification d'ici là, de provoquer de graves dysfonctionnements.

Même si des outils ont été développés pour analyser et convertir les programmes, il faut affecter des hommes et des femmes à ces tâches. *« Les grands groupes font appel à leurs équipes internes, mais ils s'appuient aussi largement sur les SSII, sur lesquelles ils transfèrent d'une certaine façon le problème »*, explique M. Le Bihan. *« C'est pour cela que la pénurie d'informaticiens est moins gravement ressentie chez nous. »*

« C'est le retard de prise de conscience sur l'an 2000 qui accentue la pression en matière de ressources humaines, juge M. Autexier. *Plus les entreprises tardent à faire de l'an 2000 une priorité, plus les effectifs sont difficiles à trouver. Il risque d'y avoir des surprises dans les PME-PMI. »*

Pour la conversion des programmes à l'euro, ce sont surtout des consultants de haut niveau qui font défaut, selon M. Dufaux. *« C'est aussi une problématique, qui touche à la stratégie des entreprises : faut-il d'abord traiter les clients ? les fournisseurs ? »*

Les chantiers an 2000 et euro étant limités dans le temps, se pose cependant la question de savoir si le besoin en informaticiens sera encore aussi fort dans deux ou trois ans. M. Le Bihan ne nie pas qu'il puisse y avoir un léger dégonflement. Mais M. Dufaux assure qu'il ne s'agit pas d'*« une bulle, qui éclatera »*. La croissance des investissements semble devoir persister, selon lui, et les entreprises *« vont devoir remettre au goût du jour leurs systèmes d'information, pour tenir compte des nouvelles technologies »*.

Si tel est le cas, il faudra alors avoir réglé le problème de ressources. Car la France *« ne produit pas assez d'informaticiens »*, assure M. Dufaux, qui cite le chiffre de 25 000 diplômés par an (grandes écoles, instituts universitaires de technologie, maîtrises). *« Nous continuons nos démarches auprès des pouvoirs publics »*, souligne M. Autexier.

Dans l'immédiat, les SSII, par exemple, se sont débrouillées comme elles le pouvaient. En profitant notamment des reclassements dus aux restructurations chez certaines d'entre elles, ou aux externalisations des services informatiques de certains grands utilisateurs.

Elles ont aussi procédé à des formations à l'informatique d'étudiants sortant d'autres filières (physique, chimie, électronique, etc.) : 1 500 en 1997, selon Syntec, qui parle de 3 000 à 4 000 cette année et demande aux pouvoirs publics une aide pour entretenir ces conversions.

Jean-Philippe Courtois, qui dirige la filiale française de Microsoft, demande pour sa part que les formations, que dispensent son groupe et d'autres acteurs, soient certifiées par l'ANPE. *« L'an passé, nous avons formé 150 ingénieurs, qui étaient au chômage ; 95 % ont retrouvé un job de qualité. »*

Pour M. Courtois, un gouvernement qui affirme sa volonté de voir la France non seulement utiliser plus largement les nouvelles technologies, mais aussi être acteur de premier plan dans ce domaine, ne peut pas ne pas donner une impulsion forte sur ces problèmes de compétences humaines.

Philippe Le Cœur

Les effectifs doubleront aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, il manquerait 346 000 informaticiens, selon l'Association américaine des technologies de l'information, soit 10 % de cette population. Les chiffres ne concordent pas avec ceux du Bureau des statistiques du travail, qui estime le nombre d'informaticiens à 1,2 million fin 1996, chiffre qui passerait à 2,5 millions en 2006.

Le besoin en informaticiens est amplifié par la nécessité d'adapter les programmes informatiques à l'an 2000 : les « achats » en prestations extérieures des entreprises américaines sont évalués à 84 milliards de francs d'ici à 2000, leurs dépenses internes pouvant représenter le triple de cette somme.

La société de services Steria doit faire marcher son imagination

STERIA, société de services informatiques spécialisée dans l'intégration de systèmes et l'infogérance, qui emploie 2 000 personnes en France et 500 en Europe (essentiellement en Espagne, en Suisse, en Belgique et en Allemagne), recrutera cette année pas moins de 800 personnes. Certes, le turnover étant de 15 %, 300 personnes devraient quitter l'entreprise en 1998, mais l'augmentation nette des effectifs reste considérable. Déjà, en 1997, l'entreprise avait procédé à 600 recrutements.

Pierre Desprez, directeur des ressources humaines (DRH), refuse de parler de *« pénurie »* sur le marché de l'emploi des informaticiens. *« Le terme est un peu excessif. Nous parvenons à pourvoir à nos besoins. »* Sur les 800 entrants à contrat à durée indéterminée, 80 % sont bac + 5, dont plus de la moitié des ingénieurs, les autres étant issus de l'université. Steria, qui se vante d'être *« la grande école de l'ingénierie informatique »* – tel est son slogan –, privilégie les débutants. Ceux-ci représenteront les trois quarts des 800 recrues. Pour parvenir à les embaucher, Steria utilise toute la palette des techniques de recrutement : presse, présence sur les forums, stages en entreprise – en 1997, 80 % des 115 stagiaires sont restés chez Steria – et cooptation. Les salariés de Steria qui recommandent à la direction des candidats reçoivent des primes. L'entreprise a mis au point des techniques parallèles de recrutement. Elle forme avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) une quinzaine de bac + 2/+ 3 et autant de bac + 4/+ 5 scientifiques à la conception et au développement d'applications en environnement grand système IBM.

De même, en 1997, l'entreprise a-t-elle formé une vingtaine de techniciens et d'analystes d'exploitation durant cinq mois (trois à l'AFPA, deux chez les clients de Steria) pour qu'ils sachent travailler sur différents systèmes d'exploitation. Les tensions sur le marché du travail obligent à faire preuve d'imagination.

Frédéric Lemaître

Le textile-habillement souffre de la crise asiatique et plus encore de son insuffisante concentration

LES INDUSTRIELS du textile et de l'habillement sont-ils en train de crier avant d'avoir mal ? Ce secteur vient de boucler sa meilleure année depuis six ans : en 1997, la consommation en France est enfin repartie à la hausse (+ 1,8 %). Pourtant, les représentants patronaux tirent déjà la sonnette d'alarme pour 1998. Jeudi 12 février, Philippe Adec, le président de l'Union française des industries de l'habillement (UFIH), a publié un communiqué dans lequel il se déclare *« particulièrement inquiet quant aux conséquences de la crise asiatique »*, qui vont, dit-il, s'ajouter à celles entraînées par *« la fin programmée du plan Borotra d'allègement des charges et la perspective des 35 heures ».*

De fait, les chiffres du commerce extérieur du mois de novembre 1997, les plus récents disponibles, sont mauvais. De janvier à novembre 1997, l'ensemble des exportations d'habillement se sont accrues de 6 %, à 16,2 milliards de francs. Mais les importations ont bondi à 28,8 milliards, soit une croissance de 12 %. En novembre, les fabricants français de vêtements ont enregistré des chutes vertigineuses de leurs exportations vers les Philippines (– 87 %), l'Indonésie (– 80 %), Hongkong (– 28 %) ou la Corée du Sud (– 22 %). Les importations en provenance de ces pays ont, elles, explosé : + 107 % pour l'Indonésie, + 58 % pour les Philippines et la Thaïlande, + 42,5 % pour la Chine, + 33 % pour l'Inde.

M. Adec est catégorique : *« Nos exportations vers les marchés émergents d'Asie, qui progressaient très fortement ces dernières années, vont enregistrer un brutal coup d'arrêt. D'autre part, les dévaluations monétaires de ces pays vont, mécaniquement, inciter une partie de la distribution française à importer de plus en plus. »* A l'UFIH, on souligne d'ailleurs que le nombre de visiteurs asiatiques, dans les salons de prêt-à-porter du début d'année, était en chute libre. Prêt-à-porter Paris a compté 82 % de Sud-Coréens de moins qu'en 1997, et surtout une baisse de 21 % des acheteurs en provenance du Japon, principal débouché des exportateurs français hors Europe. Moins pessimiste, le Centre textile de conjoncture (CTCOE), dans sa note de janvier, relevait que *« dans les industries de l'habillement, les carnets de commandes sont jugés satisfaisants par les chefs d'entreprise, notamment sur le plan étranger ».* Au cours des dix premiers mois de 1997, donc avant ce funeste mois de novembre, les exportations d'habillement avaient progressé de 16 % en valeur vers les Etats-Unis et de 31 % vers le Royaume-Uni. Même stabilité dans l'industrie textile où, toujours sur dix mois, les exportations de tissus hors d'Europe avaient progressé de 17 %, et vers l'Europe de 6 %.

Le CTCOE estime que *« les perspectives pour 1998 ne sont pas défavorables à la consommation : le pouvoir d'achat du revenu disponible augmenterait un peu plus qu'en 1997* [où il avait déjà augmenté de 1,2 %], *en raison de la croissance de l'emploi, du rattrapage de l'indice de la fonction publique et d'une meilleure activité chez les entrepreneurs individuels ».*

Le marché français fait l'objet d'une offensive en règle de grandes marques étrangères de prêt-à-porter

Outre *« la hausse du dollar (...), de la livre sterling et de la lire italienne »*, et *« l'orientation un peu moins terne de la consommation finale européenne »*, les entreprises françaises ont bénéficié *« du développement de la sous-traitance vers le Maghreb et les pays de l'Est »*, analyse le CTCOE. Une délocalisation qui n'avait donc attendu ni la crise asiatique, ni l'arrêt du plan Borotra, ni les 35 heures ; même s'il n'est pas exclu que la conjonction des trois phénomènes risque de pousser les entreprises à délocaliser davantage, comme le martèle depuis plusieurs mois Georges Jollès, le président de l'Union des industries textiles (UIT).

Au-delà d'une classique dramatisation « politique » des représentants patronaux, liée à la position du CNPF contre le gouvernement – Georges Jollès est l'un des principaux lieutenants de Ernest-Antoine Seillière –, la grande interrogation des industriels porte moins sur l'Asie que sur la vigueur de la croissance française et sur leurs capacités à ne pas laisser les importations en bénéficier en priorité. Justement, le marché français fait actuellement l'objet d'une offensive en règle de grandes marques étrangères de prêt-à-porter, comme le hollandais C&A, le suédois Hennes & Mauritz, l'espagnol Zara, l'américain GAP, qui annoncent des programmes massifs d'ouverture de magasins. Et l'italien Benetton a annoncé une grande rénovation de son réseau de magasins, appelés à grossir. Peu de Français sont capables de s'aligner face à ces grosses machines.

« La France est en retard en matière de concentration d'entreprises. A moins d'un milliard de francs de chiffre d'affaires, une entreprise n'a pas les capacités nécessaires pour valoriser une marque ou innover », estime-t-on au ministère français de l'industrie.

Si la France reste une référence en matière de haute couture, elle est de plus en plus dépassée, sur le prêt-à-porter de milieu de gamme, par des concurrents italiens et américains, mais aussi allemands (Boss, Escada...), plus créatifs, sinon sur la mode elle-même, du moins en matière d'industrialisation et de commercialisation. *« En Italie, 10 % du chiffre d'affaires, en moyenne, est consacré à la publicité. En France, on est à 2 % ou 3 % »*, note un expert.

Quoi qu'il en soit, sur le long terme, l'ensemble du textile européen est dans une logique de déclin, du fait du démantèlement en cours des accords multifibres réglementant les échanges au niveau mondial, démantèlement qui sera achevé en 2005. Des études réalisées par Dafsa et Mercer Management entre 1995 et 1997, respectivement à la demande du gouvernement français et de la Commission européenne, montrent que, selon les scénarios retenus, l'industrie européenne aura détruit entre 590 000 et 810 000 emplois de 1994 à 2005. Le textile-habillement français aura perdu, dans le même temps, entre 28 % et 50 % de ses effectifs, soit de 40 000 à 70 000 emplois. Le plan Borotra avait ralenti cette érosion des effectifs. Reste à savoir si les 35 heures, accompagnées de mesures spécifiques au textile, pourront faire de même.

Pascal Galinier

Le textile rebondit

CONSOMMATION — en pourcentage

1993	1994	1995	1996	1997
-1,5	-3,1	-2,7	-0,3	1,8

Pour la première fois depuis six ans, la consommation de textile et d'habillement est repartie à la hausse en France. Les importations croissent deux fois plus que les exportations.

Daniel Hechter veut passer la main

« *Dans les deux ans à venir, je vais prendre des décisions* ». A 59 ans et après « *115 collections* », Daniel Hechter confie au *Monde* qu'il est « *en train de faire évaluer ce que vaut la marque Daniel Hechter* ». Pas nécessairement pour la vendre, affirme-t-il.

Grâce à une politique de licences rondement menée, la PME française estime pouvoir tirer son épingle du jeu face aux Calvin Klein, Zara ou Benetton. Mais sa fille unique Kareen, après avoir fait ses armes avec lui, s'apprête à lancer sa propre griffe, Diez de Aux, plus proche de la haute couture que du style sport que continue de revendiquer son père. Plusieurs industriels seraient déjà sur les rangs pour assurer la « succession ».

Le cahier des charges de la privatisation du GAN a été publié

LE CAHIER des charges de la privatisation du GAN, qui prévoit la cession de gré à gré de 87,1 % du capital de GAN SA détenue par la société centrale du GAN (GAN SC), a été publié, mercredi 18 février, au *Journal officiel.*

« Le solde de la participation de GAN SC sera proposé aux salariés et mandataires du groupe GAN SA, qui bénéficieront d'ailleurs des dispositions législatives permettant de leur réserver des titres à des conditions préférentielles », précise un communiqué du ministère de l'économie diffusé mercredi. Bercy avait déjà précisé que la part de l'actionnariat salarié pourrait être de 8 à 10 %. *« Les candidats intéressés à l'acquisition disposeront chacun d'une période de sept jours entre le 9 mars et le 17 avril 1998 pour accéder à une salle d'information »*, ajoute le ministère. Le projet devra répondre notamment à six conditions :

« – Respecter l'identité du groupe GAN en veillant à sa cohésion (...).

– Accroître la capacité financière et de développement du groupe GAN.

– Maintenir des liens de bancassurance dans le cadre des accords déjà conclus entre le groupe GAN SA et le groupe CIC (...) ; conserver une part minoritaire dans le capital du CIC.

– Assurer les perspectives de développement des réseaux de distribution du groupe GAN.

– Conforter la politique sociale du groupe GAN et veiller à l'évolution de l'emploi.

– Développer l'actionnariat salarié et des mandataires du groupe GAN ».

Entre 1991 et 1996, le GAN a enregistré des pertes *« légèrement inférieures à 40 milliards de francs »*, selon les chiffres communiqués par le ministère de l'économie, un total sur lequel la filiale immobilière UIC représente environ 30 milliards de francs. – *(AFP.)*

Les fonds gérés par le financier George Soros auraient beaucoup souffert de la crise asiatique

Les pertes de son groupe pourraient dépasser 12 milliards de francs

Un certain nombre de gros investisseurs envisageraient de quitter les fonds gérés par le groupe de M. Soros. Exode de managers chevronnés, absences répétées de George Soros, forte concurrence : le groupe de gestion de M. Soros rencontrerait des difficultés. Il serait notamment victime de l'extraordinaire développement de l'industrie des *hedge funds* dont il fut le pionnier et qui compte aujourd'hui plus de 5 000 firmes.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

La crise asiatique en général et la chute de la roupie indonésienne en particulier n'ont pas épargné le « génie » de la finance George Soros, comme l'indique la baisse de la performance de son fonds-phare, le Quantum Fund. Interrogé par *Le Monde*, Shaw Pattison, porte-parole du Soros Fund Management (SFM), la compagnie privée contrôlant le Quantum Group, basée à New York, s'est refusé à tout commentaire sur les informations selon lesquelles l'apôtre de la mondialisation a essuyé des pertes importantes dans la région.

Selon des informations digne de foi circulant à Londres, un certain nombre de gros investisseurs du Quantum Fund envisageraient de retirer une partie de leurs actifs du plus important et du plus ancien des sept fonds de George Soros, (plus de 9 milliards de dollars, 55 milliards de francs). Par ailleurs, la démission du responsable d'un autre fonds, Quasar (1,8 milliard de dollars), fortement exposé sur l'Asie, et son remplacement par la star du groupe, le Londonien Nick Roditi, ainsi que le départ surprise de l'expert des actions européennes alimentent les rumeurs de crise : exode de managers chevronnés, manque de stratégie d'investissement bien définie, absences répétées de George Soros, soixante-huit ans, président du SFM, plus intéressé, semble-t-il, à jouer au « *chef d'Etat apatride* », comme le philanthrope à l'Est aime se présenter, qu'à superviser l'activité de ses multiples fonds.

La secousse boursière de l'automne dernier et les pérégrinations de la devise américaine avaient déjà fortement ébranlé un groupe qui, à écouter les experts, aurait perdu à cette occasion entre 2 et 2,5 milliards de dollars, soit un dixième de ses actifs totaux ! George Soros, semble-t-il, a été complètement pris au dépourvu par l'ampleur de la crise asiatique. Si son cas est loin d'être isolé, son groupe s'est avéré plus vulnérable que les autres à la plongée des Bourses et des devises des « ex-dragons » de la région. En cause, l'approche macro-économique de Soros, qui préfère spéculer sur les marchés à l'échelle mondiale plutôt que sur des secteurs particuliers, voire sur des entreprises spécifiques. Comme le montre la fortune réalisée lors de la sortie de la livre sterling du système monétaire, en 1992, ou les pertes considérables accumulées lors de la crise du peso mexicain en 1994, le Quantum Fund est particulièrement sensible aux secousses de grande magnitude, à l'instar de ce qui se passe aujourd'hui en Extrême-Orient.

« *Les marchés ont connu récemment une grande volatilité. Dans ces circonstances, mes clients ont tendance à se rabattre sur des fonds d'arbitrage, moins exposés aux risques que ceux gérés par Soros* », explique Richard Hills, directeur de la société-conseil londonienne Argyll Investment Management. « *L'investisseur, de nos jours, a tendance à privilégier le rendement régulier plutôt que les profits exceptionnels* », ajoute-t-il. George Soros est également victime de l'extraordinaire développement de l'industrie des *hedge funds*, dont il fut le pionnier et qui compte aujourd'hui plus de 5 000 firmes, en majorité américaines.

CORDON SANITAIRE

Enfin, en cette ère de transparence et de « gouvernement d'entreprise », l'organisation Soros, protégée par un cordon sanitaire dressé par la domiciliation du Quantum Group aux Antilles néerlandaises, est entourée de mystère. L'homme abreuve les décideurs et les médias de conseils géopolitiques en tout genre, mais reste étonnamment secret à propos de ses propres résultats. « *Pour essayer d'y voir clair dans cette profession très secrète, il faut se poser la question suivante : les managers sont-ils dans la phase de création de leur fortune ou se contentent-ils de demeurer riches ? Dans le premier cas, ils en veulent et travaillent dur ; dans l'autre, et c'est peut-être aujourd'hui le cas avec le groupe Soros, ils sont plus prudents, ce qui ne les distingue plus tellement des gestionnaires de fortune traditionnels* », affirme Nicolas Meaden, de la société financière Tass.

Pourtant, malgré ses problèmes, ce grand spéculateur devant l'Eternel garde bien des atouts. Dans un souci de diversification, le magnat a fortement investi depuis octobre dans le secteur agricole en Afrique australe (plantations) et en Argentine (élevage), ainsi que dans les obligations nord-américaines.

Par ailleurs, il s'est allié au milliardaire américain Warren Buffett, qui vient de faire parler de lui sur le marché du métal argent. Enfin, George Soros aurait récemment acheté au plus bas des actions coréennes et taïwanaises appelées, à ses yeux, à remonter la pente. En revanche, depuis les attaques antisémites dont ce juif hongrois naturalisé américain a été la cible de la part de certains de leurs dirigeants, M. Soros a tourné le dos à l'Indonésie et à la Malaisie.

Marc Roche

Le résultat d'Usinor est en hausse de 40 % à 2,1 milliards de francs

Le redressement des aciers spéciaux est difficile

FAUT-IL se séparer d'Unimétal ? Pendant des semaines, la direction d'Usinor s'est posé la question avec insistance, tant la restructuration de cette activité d'aciers spéciaux tarde à porter ses fruits. La société affiche encore une perte de 320 millions de francs pour 1997. Elle n'est parvenue à remonter la pente qu'en décembre, avec un an de retard par rapport plan. Ce petit bénéfice d'exploitation, confirmé en janvier, a décidé de son sort. Unimétal va rester dans le groupe, mais sous très haute surveillance. Le moindre écart pourrait lui être fatal.

Deux ans après sa privatisation, les exigences du marché boursier sont devenues l'obsession d'Usinor. Depuis août, son cours est passé de 124 francs à 90 francs. Tout a été cause de baisse : la crise asiatique, l'échec de son rachat de l'espagnol Aceralia et la vente mal organisée de l'Etat de 7 % du capital qui s'est traduite par un massacre des cours, plusieurs banques d'affaires se retrouvant avec un surplus de titres à placer. Avec une capitalisation boursière de 21,3 milliards de francs, le sidérurgiste affiche une des valorisations les plus faibles du CAC 40. Il figure désormais sur la liste des entreprises opéables.

La situation au regard des concurrents européens n'est pas si mauvaise. Malgré 460 millions de francs de provisions, dont 300 millions, pour restructurations, Usinor annonce, mercredi 18 février, un résultat net de 2,1 milliards de francs, en hausse de 40 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est inscrit à 72 milliards de francs, en augmentation de 6,7 % à périmètre constant. « *En volume, notre croissance a été beaucoup plus forte, de l'ordre de 9 %, grâce à un fort rebond au deuxième semestre. Mais les prix ne se sont pas redressés aussi vite* », explique Robert Hudry, directeur général adjoint chargé des affaires financières et judiriques.

Cette dégradation des prix a surtout affecté la branche des aciers inoxydables (Ugine) du groupe. Longtemps considérée comme une niche très rentable, cette activité relève désormais d'un marché de grande consommation. Attirés par des taux de croissance de 8 % par an, des dizaines de producteurs nouveaux sont entrés sur le marché, devenu très surcapacitaire. Les prix ont glissé de 30 % à 40 % en 1996 et, depuis, ils ne remontent plus.

Le groupe a été pris dans la tourmente. Alors que les profits d'Ugine représentaient 2 milliards de francs en 1995, soit 40 % du résultat du groupe en 1995, ils sont tombés à 500 millions de francs l'an dernier. Usinor a lancé une importante restructuration de la branche. « *Nous nous sommes fixés un objectif d'un milliard de francs de réduction de coûts en l'an 2000* », dit M. Hudry.

SOLLAC RECENTRÉ

En attendant, Usinor mise tout sur Sollac, sa filiale dans les aciers plats. Recentrée sur les produits à forte valeur ajoutée pour l'automobile et l'emballage, la branche a profité à plein du redressement de la demande au deuxième semestre et elle a assuré l'essentiel du résultat du groupe. Portée par le marché, Sollac multiplie désormais les initiatives. Elle vient de décider de lancer plusieurs investissements de capacités à Fos, en Lorraine et aussi en Espagne. Elle crée des centres de négoce en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. En décembre, elle a aussi signé un important accord avec le sidérurgsite canadien Dofasco. Cette association devrait lui permettre de s'installer sur le territoire américain, ce qui constituerait une première pour un groupe sidérurgique de l'Europe continentale.

Ces projets ne trouveront leur traduction dans les résultats du groupe qu'à partir de 1999-2000. Durant cette période, Usinor doit encore convaincre ses actionnaires de la pertinence de sa stratégie. A l'ouverture du marché, mercredi 18 février, l'action s'inscrivait en baisse de 2,2 %, à 85,4 francs.

Martine Orange

Wall Street et les Bourses occidentales battent de nouveaux records

PORTÉES par la vigueur du dollar et le recul persistant des taux d'intérêt à long terme, les places boursières occidentales ont atteint de nouveaux sommets, mardi 17 février. Wall Street a inscrit son cinquième record consécutif, juste en dessous des 8 400 points pour l'indice Dow Jones. En Europe, la Bourse de Paris a signé son dixième record depuis le début de l'année en gagnant 1,72 %, à 3 280,45 points, Londres a franchi en clôture le cap des 5 700 points, à 5 709,5 points, alors que Francfort terminait la séance officielle au-dessus des 4 600 points pour la première fois de son histoire. Enfin, les Bourses de Zurich et de Madrid ont aussi atteint de nouveaux sommets.

Cette euphorie boursière a été soutenue par la bonne tenue du marché obligataire, où les taux à long terme ont encore atteint, en Europe, des plus bas niveaux historiques. La désinflation observée dans les pays du Vieux Continent et les chiffres américains qui témoignent du ralentissement de l'activité outre-Atlantique ont permis aux taux français à 10 ans de tomber à 4,96 %, alors que le Bund allemand de même échéance tombait à 4,93 %.

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a pour sa part déclaré qu'il espérait que les bas taux d'intérêt puissent se maintenir « *aussi longtemps que possible* ». Ces déclarations ont eu pour effet de faire baisser le mark au profit du dollar.

UN DOLLAR VIGOUREUX

Mais le billet vert a également regagné du terrain « *en raison du pessimisme des analystes qui croient de moins en moins à un plan de relance efficace au Japon* », indiquait, mardi soir, Clotilde Bernard, économiste à la Banque Dresdner Kleinwort. « *Le plan japonais, dont l'annonce est attendue vendredi prochain, comportera des mesures de dérégulation et non de véritables initiatives de relance pour stimuler la consommation et la croissance* », estimait cette économiste.

L'embellie du marché obligataire et la vigueur du dollar n'ont pas été les seuls moteurs de la hausse généralisée des places boursières. Il n'y a pas eu de mauvaises surprises sur le front des résultats des entreprises, et les rumeurs de restructurations sectorielles continuent à se multiplier. A la Bourse de Paris, par exemple, si le secteur bancaire a bénéficié de la détente des taux obligataires français, il a aussi profité de spéculations sur une possible concentration dans ce compartiment de la cote, comme un rapprochement entre la BNP et Paribas orchestré par AXA. En Grande-Bretagne, les investisseurs ont toujours les yeux rivés sur l'évolution de la fusion dans la pharmacie entre SmithKline Beecham et l'autre britannique Glaxo-Wellcome.

Toutefois, certains professionnels ne cachent pas leur inquiétude face à cette progression rapide et généralisée sans véritable mouvement de consolidation. « *On a besoin de souffler. Une pause est nécessaire. Les gens qui ont de l'argent à investir hésitent à rentrer dans un marché au plus haut* », estimait, mercredi, un gérant de portefeuille. Sentiment qui est partagé des deux côtés de l'Atlantique.

François Bostnavaron

Les Italiens pourraient prendre 8 % à 10 % d'Airbus

LE MINISTRE italien de l'industrie, Pier Luigi Bersani, cité par le quotidien économique *Il Sole-24 Ore* de mardi 17 février, a déclaré devant une commission parlementaire chargée des questions aéronautiques que l'Italie espère prendre 8 % à 10 % de la future société Airbus. L'avionneur national Alenia participerait à cette opération.

Le groupement d'intérêt économique qu'est aujourd'hui Airbus Industrie doit, le 1er janvier 1999, devenir une véritable société. Cette transformation se fera dans un premier temps avec les quatre membres actuels d'Airbus, Aerospatiale, DASA, British Aerospace et Casa. Ensuite, Italiens, Suédois et d'autres pourraient rejoindre la nouvelle société.

Rome s'attaque à la situation catastrophique des chemins de fer italiens

ROME
de notre correspondant

Giorgio Crisci, président des Ferrovie dello stato (FS), les chemins de fer italiens, est indigné. « *J'ai appris par les journaux que mon poste avait été offert à un autre et qu'une enquête judiciaire sera menée contre moi, ce qui est faux. Tout cela est hallucinant et indigne.* » A soixante-quinze ans, l'ancien président du conseil d'Etat n'en revient pas. Et pourtant, il semble bien que l'heure du départ a sonné, après un peu plus de deux ans et demi à la tête de l'entreprise publique. La décision officielle devait être prise mercredi 18 février.

Le successeur est déja connu, et il a pratiquement accepté cette nomination : Claudio Demattè, ancien président de la RAI, et actuellement patron de la Carime, filiale de Cariplo et deuxième banque méridionale. Le conseil d'administration des FS, composé de neuf membres, devait également être complètement remanié. Cinq administrateurs ont présenté leur démission. Giancarlo Cimoli, administrateur délégué, garde la confiance du gouvernement mais ses fonctions pourraient être revues avec la probable arrivée de Claudio Demattè.

Le pouvoir a décidé de prendre le taureau par les cornes et de doter les FS d'une direction rénovée afin d'essayer de sortir cette entreprise publique de ses difficultés sans cesse grandissantes. Il ne se passe pas de semaines sans incidents ou accidents, grossissant l'inquiétude des usagers. Des grèves perturbent périodiquement le trafic. Il existe trente-cinq syndicats pour les 120 000 employés des FS et chacun d'entre eux a ses raisons de protester. Des scandales de corruption mettent à la lumière de l'actualité les comportements douteux de certains responsables comme l'ancien administrateur délégué, Lorenzo Necci, arrêté en septembre 1996, relâché quelques mois plus tard et de nouveau inquiété, il y a un mois, à propos de pots-de-vin sur le projet de train à grande vitesse qui n'arrive toujours pas à voir le jour.

CRI D'ALARME

Enfin et surtout, les FS continuent de perdre de l'argent, énormément d'argent, de plus en plus d'argent : 1 565 milliards de lires en 1995, 3 895 milliards en 1996 et 5 055 milliards (17 milliards de francs) en 1997. Le plan d'assainissement présenté il y a quelques mois par Giancarlo Cimoli pour la période 1997-2001 est à refaire. Prévoyant un déficit de 799 milliards de lires en 1998, on sait déjà qu'il atteint, sur le papier, 1 232 milliards. Le ministre des transports, Claudio Burlando, a prévenu : « *L'année 1998 sera l'année de la remise en cause pour tous.* »

L'été dernier, Giancarlo Cimoli avait lancé un cri d'alarme au Parlement, annonçant que les FS étaient pratiquement en banqueroute et qu'il fallait que le gouvernement émette un emprunt de 1 400 milliards de lires (4,7 milliards de francs) pour pouvoir faire face aux échéances.

Périodiquement des appels semblables sont lancés pour dénoncer la situation catastrophique des chemins de fer, du réseau dépassé, d'une sécurité aléatoire, des retards incessants, des milliards engouffrés pour une modernisation qui est loin de permettre aux FS de rivaliser avec ses concurrents européens. Les subventions n'ont pas manqué et le personnel a été réduit de 187 000 employés en 1990 à 120 000 actuellement.

Le nouveau conseil d'administration et son président auront pour tâche essentielle « *une réorganisation en fonction de la libéralisation du secteur. Il faudra redessiner le profil de l'entreprise et refermer les différentes blessures* », a annoncé Claudio Burlando. Outre une nouvelle politique commerciale, il est prévu de diviser l'exploitation et la gestion et de favoriser l'autonomie voire la privatisation de certaines branches. La tâche s'annonce particulièrement difficile.

Michel Bole-Richard

DÉPÊCHES

■ **NORD-FRANCE : le groupe allemand de BTP Philipp Holzmann** a confirmé, mardi 17 février, son intention de se séparer sa filiale française Nord-France, qu'il n'est pas parvenu à redresser et qui lui a coûté 1,8 milliard de francs en pertes et en restructurations en cinq ans.

■ **BRITISH AIRWAYS : plus de 36 000 employés** sur 60 000 de la compagnie britannique ont adhéré au plan d'épargne donnant droit à des options d'achat d'actions de British Airways.

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur allemand a décidé de payer** l'amende de 102 millions d'écus (plus de 670 millions de francs) infligée par Bruxelles pour refus de vente, malgré son intention de faire appel de cette décision devant la Cour européenne.

■ **NESTLÉ : le groupe alimentaire suisse a obtenu le feu vert**, lundi 16 février, de la Commission européenne pour l'acquisition, auprès de la famille Mentasti, de l'eau minérale italienne San Pellegrino par sa filiale française Perrier-Vittel SA.

■ **CHAMPAGNE : 268,9 millions de bouteilles ont été vendues en** 1997, une année record, en progression de 5,1 % par rapport à 1996, selon le Comité interprofessionnel du vin de champagne (CIVC).

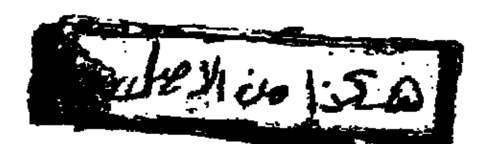
■ **CLUB MED : le placement public de l'émission d'OBSA** (obligations à bons de souscription d'actions) du Club Méditerranée a été sursouscrit près de vingt fois par les investisseurs.

■ **GÉNÉRALE DE BANQUE : le conseil d'administration de la banque belge** a retiré sa candidature à la reprise du CIC. Il a jugé la rentabilité du CIC insuffisante et se montre réticent face à la structure très décentralisée du réseau de l'établissement français.

■ **BOURSE : le lancement opérationnel** du lien de marché reliant le Nouveau Marché de Paris et Euro. NM Belgium est intervenu mercredi 18 février à Bruxelles. Une étape importante dans la construction d'Euro. NM, le réseau paneuropéen de marchés de valeurs de croissance.

■ **JEUX : César, le leader français et européen du déguisement et** du masque, a acheté, mardi 17 février, France Cotillons. Cette marque renommée, réalisant un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, a été vendue à la suite du décès de son fondateur.





Michel Boyon maintient l'installation du Mouv' à Toulouse

En écho au rapport plutôt critique du SJTI sur la radio jeunes du service public, le PDG de Radio-France estime, dans un entretien au « Monde », que « certaines préconisations sont discutables »

« Quels commentaires vous inspire le rapport du Service juridique et technique de l'information (SJTI) sur Le Mouv' ?

– Fidèle aux bonnes règles, je ne souhaitais pas m'exprimer sur le rapport d'un service administratif à son ministre. D'ailleurs, Mme Trautmann m'a précisé que ce document devrait être considéré comme un outil et non comme une référence. Mais puisqu'il a été diffusé, je tiens à dire certaines choses. Le rapport se place dans une perspective de développement du Mouv', en soulignant l'enrichissement continu du programme. Les critiques portent presque exclusivement sur le passé. Il y a, en revanche, certaines réflexions avec lesquelles je ne suis pas d'accord et des préconisations qui me paraissent discutables. Par exemple, en ce qui concerne l'implantation du Mouv', je considère qu'en 1998 l'installation d'une radio à Toulouse a sa pleine justification, notamment dans un objectif de décentralisation culturelle. Au nom de quoi un service public national *ne pourrait-il se développer qu'à* Paris ? D'ailleurs, le conseil d'administration de Radio-France a déjà approuvé ce déménagement, qui doit avoir lieu fin mars.

– Que pensez-vous des critiques sur le programme parlé ?

– Je constate que le contenu de l'antenne s'améliore et s'enrichit constamment. Il est le fruit d'approches et d'adaptations successives. D'ailleurs, les études menées par l'IFOP et par la Sofres montrent que cette radio a sa personnalité et que les auditeurs l'identifient clairement comme un programme du service public ; sur la partie musicale, comme pour l'information et les services, elle est une alternative à l'offre commerciale. En ce qui concerne l'organisation de l'antenne, je pense que c'est une erreur de croire que les jeunes souhaiteraient un programme structuré de façon traditionnelle ; leur mode d'écoute ne correspond pas au système des rendez-vous fixes, des séries, des cases et des horaires prédéterminés.

» Pour les nouvelles technologies, je récuse le terme de « laboratoire » figurant dans le rapport, car il donne l'impression qu'il s'agirait de quelque chose d'expérimental. Ce n'est pas le cas du Mouv'. Nous avons naturellement donné la priorité à l'antenne, *c'est-à-dire au contenu parlé*. L'exploitation des données associées devait venir dans un second temps. Pour l'instant, on a jeté les bases ; en régime de croisière, la saisie et la production de ces données seront complètement intégrées. Que ne nous aurait-on pas reproché si, en 1997, nous avions lancé une radio avec seulement un studio et si nous avions attendu quelques années pour nous poser la question d'Internet et du DAB ?

– Comment pensez-vous résoudre la question de la diffusion de cette radio, qui se limite pour l'instant à dix-sept villes ?

– Bien sûr, notre objectif est d'étendre le réseau de diffusion. Il s'agit d'un programme national ! Nous avons d'abord utilisé les fréquences disponibles qui ne posaient pas de problème technique. Depuis, nous travaillons sur plusieurs hypothèses pour lesquelles des aménagements mineurs faits avec l'accord du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devraient nous permettre de desservir deux à trois millions d'auditeurs supplémentaires. Pour le reste, j'ai toujours dit que nous réfléchirions en fonction de l'audit des fréquences actuellement en cours au CSA.

– Le rapport reproche à la stratégie de Radio-France d'être *« plus accumulatrice qu'ordonnatrice »*, ainsi que le manque de synergies entre les stations. Qu'en pensez-vous ?

– Ces dernières années, Radio-France a lancé un certain nombre de projets d'impact plus limité comme une radio autoroutière, *France-Culture Europe*, *Urgences*, et Elisa, programme de chansons françaises. Cette stratégie était fondée sur le constat d'une segmentation de la consommation de *la radio, comme cela existe en télévision*. Pour l'avenir, la stratégie de Radio-France est précisée dans le « Projet pour Radio-France », et nous l'appliquons sans faillir depuis deux ans.

» En ce qui concerne l'insertion du Mouv' dans le groupe, j'ai toujours bataillé pour la synergie entre les chaînes. D'importants résultats ont été obtenus, mais il y a encore beaucoup à faire. Depuis l'origine, il est prévu que Le Mouv' travaille avec les radios locales de Radio-France. Cette coopération existe, mais elle est encore trop limitée. Elle devra jouer davantage, notamment pour la découverte de talents locaux de la chanson française et pour les services que cette radio va rendre aux auditeurs.

– Le rapport met aussi en cause le manque d'adhésion de l'entreprise au Mouv' ?

– Une radio nouvelle, qui fait appel aux techniques les plus élaborées, soulève invariablement des interrogations. Mais les collaborateurs de Radio-France ont conscience de la nécessité de renouveler les programmes et de capter l'intérêt de nouveaux publics. Je suis convaincu que Le Mouv' sera rapidement perçu comme fédérateur. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Un constat mitigé

MICHEL BOYON, PDG de Radio France, dispose de deux semaines pour faire des propositions à Catherine Trautmann, ministre de la communication, sur l'évolution du Mouv'. Après la lettre adressée, mardi 17 février, à chacun des membres du personnel de la Maison ronde, M. Boyon va transmettre le rapport du Service juridique et technique de l'information (SJTI) aux membres du conseil d'administration et à ceux du comité d'entreprise. Ces deux instances devraient se réunir à la mi-mars.

Quatre mois de travail, plus de cinquante personnes auditionnées, 133 pages avec les annexes : le rapport du SJTI, rédigé par son directeur, Francis Brun-Buisson, fait un constat mitigé sur cette radio, née en juin.

« CONCEPTUEL, CHIC ET TENDANCE »

Sa création n'est pas contestée, notamment en raison *« du manque d'attirance des jeunes pour nombre des programmes de Radio France »* et des insufisances de l'offre privée : *« Sur les 88 % des 15-24 ans qui écoutent quotidiennement la radio (environ 7 millions de personnes), 28 % ne se reconnaissent pas dans les trois grands réseaux commerciaux. »* En revanche, le rapport critique la *« traduction radiophonique »* dont *« le cadre conceptuel est resté assez conceptuel, plutôt chic et tendance »*. La programmation musicale est jugée *« efficace mais non exempte de risques »*, car elle peut *« engendrer un sentiment confus d'élitisme et d'hermétisme »*.

En ce qui concerne le contenu parlé, le rapport stipule clairement qu'*« il faut que la maîtrise de l'antenne s'améliore (programmation, rendez-vous, rediffusion), en même temps que la densité des contenus offerts »*. Il constate aussi *« une exploitation insuffisante des données associées »*. Pour ce qui est des moyens financiers, M. Brun-Buisson rappelle que l'exercice 1997 du Mouv' s'est clos à 12,9 millions de francs, mais que Radio France a supporté 14 millions de francs pour les investissements. Pour 1998, le budget total devrait s'élever à 33 millions de francs ; le SJTI critique notamment les surcoûts liés au déménagement à Toulouse.

A propos du fonctionnement de la station, le texte évoque les *« crises successives »* des premiers mois, qui ont exigé une *« remise à plat des structures et de l'organigramme »*. Soulignant les limites actuelles de la diffusion du Mouv', le SJTI examine pour son développement les possibilités d'utilisation du réseau des FIP et des radios locales.

F. Ch.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : le groupe Publicis a enregistré**, pour 1997, un chiffre d'affaires de 26,3 milliards de francs contre 21,9 milliards en 1996, soit une augmentation de 20 %. A taux de change et périmètre constants, c'est-à-dire hors acquisitions et cessions, l'augmentation est de 7 %. C'est le secteur de la communication qui a connu le plus fort développement (+ 22,4 %), a précisé le groupe, mardi 17 février, dans un communiqué.

■ **Le groupe de publicité français Havas Advertising a annoncé**, mardi 17 février, une hausse de 11 % de son chiffre d'affaires en 1997, à périmètre constant, à 34 milliards de francs. Il prévoit une hausse de son bénéfice de plus de 35 %. La marge brute du groupe, également à taux de change et périmètre constants, a progressé de 11 %, à 5,1 milliards de francs, et de 17,1 % en données brutes. Le résultat net consolidé, part du groupe, après éléments extraordinaires, devrait être de 260 millions, soit une progression de plus de 35 % par rapport à 1996.

■ **L'agence de publicité McCann-Erickson Europe est arrivée en** tête du classement *« acquisitions de nouveaux budgets »* pour 1997 en Europe, établi par le magazine *Media et marketing Europe*. Elle devance les agences JWT et BBDO. McCann-Erickson Europe a totalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 4,31 milliards de francs en nouveaux budgets, soit plus de 430 nouveaux clients.

■ **TÉLÉVISION : l'annulation du bail signé entre la région Rhône-Alpes** et Euronews, chaîne européenne d'information en continu, a été réclamée, mardi 17 février, devant le tribunal administratif de Lyon, par Etienne Tête, conseiller régional écologiste. Selon lui, le montant du loyer serait inférieur au prix du marché et la régularisation de cette situation *« représente près de 40 millions de francs de recettes pour le contribuable »*. Pour le même motif, le tribunal administratif avait déjà annulé, le 15 juin 1993, le bail signé entre la communauté urbaine de Lyon et Euronews.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé mercredi en baisse de 1,1 %. Le Nikkei a perdu 176,82 points, à 16 613,89 points, dans un marché sceptique sur le plan de relance de l'économie.

■ **STANDARD & POOR'S** a relevé les notes attribuées aux crédits émis par la Corée du Sud pour prendre en compte les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes économiques.

■ **À NEW YORK**, le Dow Jones a fini, mardi, sur un nouveau record, gagnant 28,40 points (+ 0,34 %), à 8 398,50, grâce à une détente sur le marché obligataire.

■ **LE DOLLAR** était stable, mercredi, en début de journée, à 126,45 yens, 1,8272 deutschemark et 6,1195 francs, dans l'attente des évolutions concernant la crise irakienne.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mercredi 18 février, sur le marché international de Hongkong, à 297,00-297,50 dollars l'once, contre 298,60-299,00 dollars mardi, à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

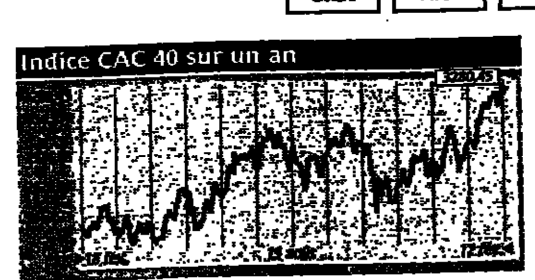
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

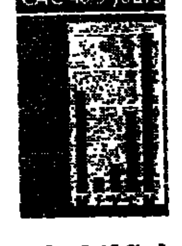
Nouvelle séance de hausse à Paris

APRÈS un début de séance plutôt faible, la Bourse de Paris est repartie de l'avant au fil des transactions, mercredi 18 février, après sa forte hausse de la veille. L'environnement est toujours jugé très porteur par les boursiers. La diffusion de l'indice CAC 40 a été retardée par des problèmes techniques, mais l'indice « éclaireur », sorte d'indice de secours, affichait vers 12 h 30 un gain de 0,42 % à 3 294,23 points.

Selon International Capital Bourse, *« la consolidation n'est pas violente et pourrait ne pas durer »*, au vue de la bonne tenue du dollar et du Matif, des faibles taux d'intérêt et de l'abondance de liquidités.

Après une séance de forte hausse la veille, où plusieurs valeurs de l'indice ont atteint leur plus haut historique, la plupart des valeurs du CAC ont ouvert en léger recul, mais après 11 heures, la moitié d'entre elles étaient repassées dans le vert. La BNP, qui a gagné 5 % mardi sur des spéculation autour d'une concentration dans le secteur, cédait 0,70 %, alors que Paribas gagnait encore 0,53 % et qu'Axa restait inchangé à 558 francs. Havas Advertising, qui a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 11 % et prévoit un bénéfice de 260 millions de francs en 1997, progressait de 3,18 % à 876 francs. Usinor était stable après l'annonce de ses résultats 1997, jugés bons mais déjà largement intégrés dans le cours.

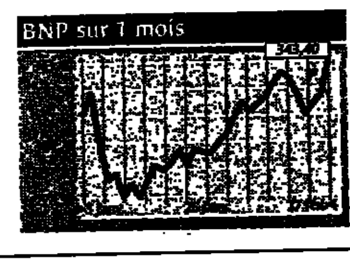




BNP, valeur du jour

LES VALEURS financières étaient plus particulièrement à la fête, mardi 17 février, à la Bourse de Paris, et notamment l'action BNP, qui a gagné 5,01 %, à 343,40 francs, dans un marché de plus d'un million de titres.

La valeur a bénéficié à la fois de la baisse des taux à long terme et plus encore du retour de rumeurs récurrentes sur un rapprochement imminent avec Paribas réalisé sous l'égide d'AXA, qui détient 9,7 % de la BNP et 7,9 % de Paribas. Les titres AXA et Paribas ont aussi gagné, respectivement, 4,3 % et 3,3 %. Depuis le début de l'année, l'action BNP a progressé de plus de 7 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/02	Var. % 17/02	Var. % 31/12
CS Signaux(CSEE)	213,20	[illegible]	+14,01
Sagem SA	3599	[illegible]	+34,29
Dassault Systemes	214	[illegible]	+16,62
SGE	179	[illegible]	+14,74
Havas Advertising	880	[illegible]	+12,82
Eiffage	325	[illegible]	+13,83
Pathe	1163	[illegible]	−0,42
Labinal	1675	[illegible]	+8,20
Suez Lyon.des Eaux	784	[illegible]	+17,71
Damart	3830	[illegible]	−7,71
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.	13,80	[illegible]	−13,75
Bongrain	2650	[illegible]	+4,33
Groupe GTM	412,20	[illegible]	+1,77
Cred.Fon.France	91,40	[illegible]	−2,76
CGIP	2285	[illegible]	+5,78
Coflexip	604	[illegible]	−9,17
Cegid (Ly)	780	[illegible]	+27,24
Promodes	2615	[illegible]	+4,72
Skis Rossignol	120,20	[illegible]	+11,91
Comptoir Entrep.	13,50	[illegible]	+8,87

VALEURS LES PLUS ACTIVES

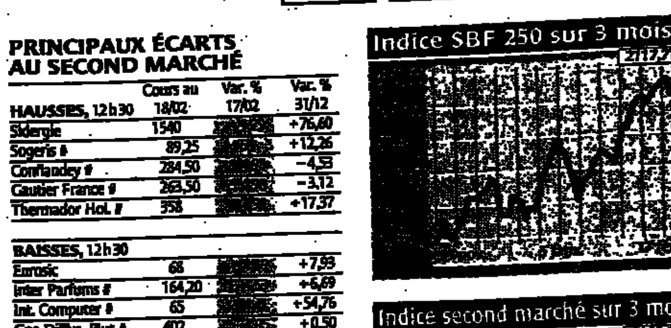
SÉANCE, 12h30	18/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	505985	292497626
Carrefour	64595	226731822
Rhone Poulenc A	767637	211431819,50
B.N.P.	451069	155383630,80
Alcatel Alsthom	200052	154178620
Eaux (Gle des)	161653	148492848
Axa	229539	128383980
L'Oreal	47655	125260505
France Telecom	408536	119832461,10
Suez Lyon.des Eaux	149103	115238151

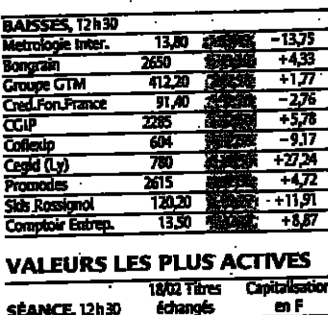
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

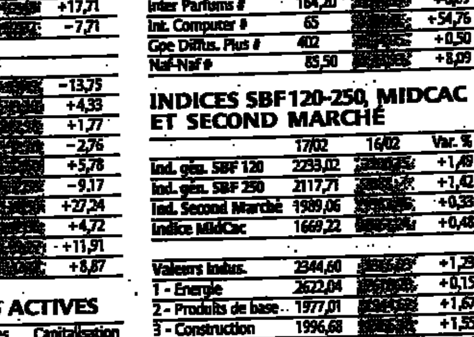
HAUSSES, 12h30	Cours au 18/02	Var. % 17/02	Var. % 31/12
Sidergie	1540	[illegible]	+76,60
Sogeris #	89,25	[illegible]	+12,26
Conflandey #	284,50	[illegible]	−4,53
Gautier France #	263,50	[illegible]	−3,12
Thermador Hol. #	358	[illegible]	+17,37
BAISSES, 12h30			
Eurosic	68	[illegible]	+7,93
Inter Parfums #	164,20	[illegible]	+6,69
Int. Computer #	65	[illegible]	+54,76
Gpe Diffus. Plus #	402	[illegible]	+0,50
Naf-Naf #	85,50	[illegible]	+8,09

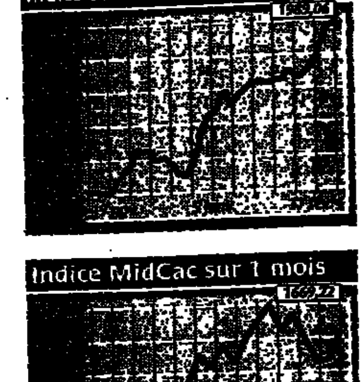
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/02	16/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2233,02	[illegible]	+1,49
Ind. gén. SBF 250	2117,71	[illegible]	+1,42
Ind. Second Marché	1989,06	[illegible]	+0,33
Indice MidCac	1669,22	[illegible]	+0,48
Valeurs indus.	2344,60	[illegible]	+1,23
1 - Energie	2622,04	[illegible]	+0,15
2 - Produits de base	1977,01	[illegible]	+1,67
3 - Construction	1996,68	[illegible]	+1,55
4 - Biens d'équip.	1735,23	[illegible]	+0,81
5 - Automobile	2667,19	[illegible]	+2,45
6 - Biens consom.	3936,24	[illegible]	+1,42
7 - Indus. agro-alim.	1763,91	[illegible]	+2
Services	2380,52	[illegible]	+1,09
8 - Distribution	4453,67	[illegible]	+1,32
9 - Autres services	1551,42	[illegible]	+0,94
Sociétés financières	1676,93	[illegible]	+2,33
10 - Immobilier	816,64	[illegible]	+0,50
11 - Services financ.	1768,24	[illegible]	+2,68
12 - Sociétés invest.	1914,27	[illegible]	+1,73









Baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse sur des prises de bénéfice, mercredi 18 février, les opérateurs attendant la présentation, vendredi, du plan de relance. Ce plan laisse bon nombre d'intervenants sceptiques, dit-on sur le marché. L'indice Nikkei a perdu 1,05 %, soit 176,82 points, à 16 613,89 points.

La veille, à New York, le principal indicateur de Wall Street a fini sur un nouveau record, gagnant 28,40 points (+ 0,34 %), à 8 398,50 points. Cette progression s'est effectuée grâce à une détente sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones est même passé, en séance, au-dessus des 8 400 points. Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, estime que l'indice pourrait grimper à 8 500 points d'ici à la fin mars, avant que les compagnies américaines commencent à publier d'éventuels avertissements sur leur performance au premier trimestre.

En Europe, les places ont continué de battre des records : la Bourse de Londres a inscrit un nouveau record absolu, à 5 709,5 points, et la Bourse de Francfort a terminé la séance officielle à 4 602,40 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/02	Cours au 16/02	Var. en %
Paris CAC 40	3272,54	[illegible]	+1,45
New-York/DJ indus.	8434,37	[illegible]	+0,76
Tokyo/Nikkei	16790,70	[illegible]	+0,09
Londres/FT100	5685,70	[illegible]	+1,82
Francfort/Dax 30	4602,40	[illegible]	+1,78
Frankfort/Commer.	1481,26	[illegible]	+1,36
Bruxelles/Bel 20	3245,35	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2683,53	[illegible]	+1,08
Milan/MIB 30	1213	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	667,60	[illegible]	+1,21
Madrid/Ibex 35	719,91	[illegible]	+0,85
Stockholm/Affarsal	2382,66	[illegible]	—
Londres FT30	3425,90	[illegible]	+4,43
Hong Kong/Hang S.	10232,03	[illegible]	+1,06
Singapour/Strait t	1496,90	[illegible]	+1,03

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

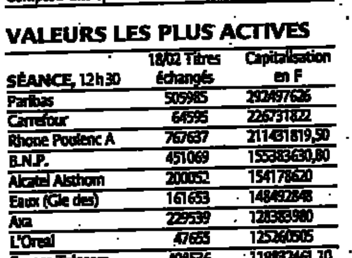
	17/02	16/02
Alcoa	75,93	76,87
Allied Signal	42,12	42,43
American Express	89	88,31
AT & T	63,75	63,25
Boeing Co	52,50	50,37
Caterpillar Inc.	53,87	53,50
Chevron Corp.	77,56	78
Coca-Cola Co	68,50	68,56
Disney Corp.	112,93	111,43
Du Pont Nemours&Co	61,18	61,75
Eastman Kodak Co	66,75	66,93
Exxon Corp.	62,12	63,12
Gén. Motors Corp.H	64,87	63,50
Gén. Electric Co	78,06	77,81
Goodyear T & Rubbe	68,12	68,31
Hewlett-Packard	61,75	61,93
IBM	101,81	102,68
Intl Paper	48,50	48,06
J.P. Morgan Co	113,37	112,50
Johnson & Johnson	69,50	69,25
Mc Donalds Corp.	52,18	53,06
Merck & Co.Inc.	120,18	117,68
Minnesota Mng.&Mfg	88,18	88,12
Philip Moris	42,81	41,87
Procter & Gamble C	83,25	84,68
Sears Roebuck & Co	54,50	54,18
Travelers	55,43	54,56
Union Carb.	46,93	47,18
Utd Technol	86,56	85,81
Wal-Mart Stores	44,81	44,18

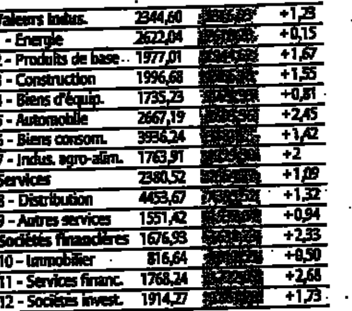
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

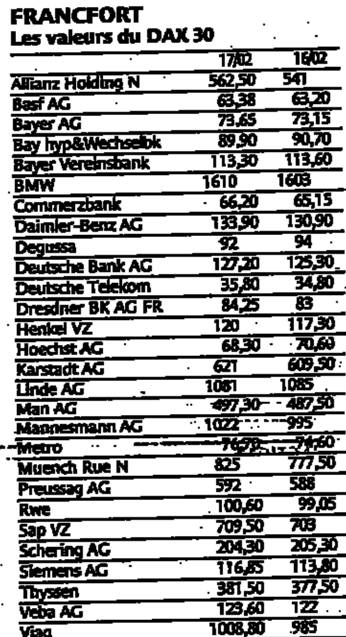
	17/02	16/02
Allied Lyons	5,45	5,37
Barclays Bank	18,18	19,28
B.A.T. industries	5,83	5,69
British Aerospace	17,68	17,57
British Airways	5,70	5,62
British Petroleum	7,92	7,91
British Telecom	5,86	5,77
B.T.R.	1,60	1,62
Cadbury Schweppes	7,37	7,24
Eurotunnel	0,66	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	19,68	19,39
Granada Group Plc	8,73	8,87
Grand Metropolitan	5,93	5,93
Great Ic	7,54	7,48
H.S.B.C.	15,76	14,97
Imperial Chemical	10,83	10,78
Legal & Gen. Grp	6,96	7,06
Lloyds TSB	9,43	9,02
Marks and Spencer	5,75	5,70
National Westminst	11,67	11,72
Peninsular Orienta	7,61	7,51
Reuters	6,11	6,14
Shell Transport	4,21	4,13
Tate and Lyle	5,11	5,06
Zeneca	26,06	25,84

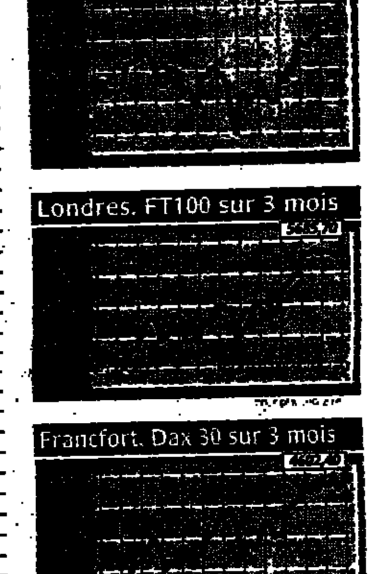
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/02	16/02
Allianz Holding N	562,50	541
Basf AG	63,38	63,20
Bayer AG	73,65	73,15
Bay hyp&Wechselbk	89,90	90,70
Bayer Vereinsbank	113,30	113,60
BMW	1610	1603
Commerzbank	66,20	65,15
Daimler-Benz AG	133,90	130,90
Degussa	92	94
Deutsche Bank AG	127,20	125,30
Deutsche Telekom	35,80	34,80
Dresdner BK AG FR	84,25	83
Henkel VZ	120	117,30
Hoechst AG	68,30	70,60
Karstadt AG	621	609,50
Linde AG	1081	1085
Man AG	497,30	487,50
Mannesmann AG	1022	995
Metro	76,70	74,60
Muench Rue N	825	777,50
Preussag AG	592	588
Rwe	100,60	99,05
Sap VZ	709,50	703
Schering AG	204,30	205,30
Siemens AG	116,85	113,80
Thyssen	381,50	377,50
Veba AG	123,60	122
Viag	1008,80	985
Volkswagen VZ	816	805









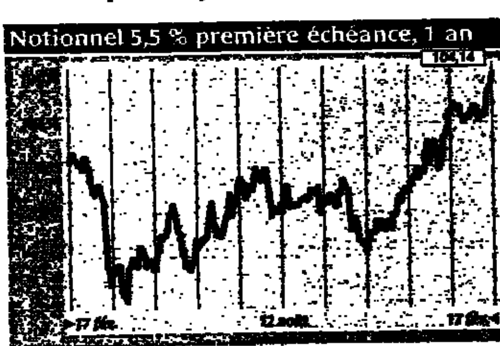
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Léger repli du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en baisse, mercredi 18 février, sous l'effet des prises de bénéfice. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, abandonnait 2 centièmes, à 104,12. La veille, dans une ambiance euphorique, ce même contrat avait gagné 38 centièmes.

Cette euphorie a permis une détente des taux à long terme à des plus bas historique, grâce au mouvement de désinflation en Europe et à des chiffres américains reflétant un ralentissement de l'activité. Le taux de l'OAT de référence à dix ans s'est détendu à 4,96 %, soit un plus bas historique. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, a reculé à 5,796 %, contre 5,84 % vendredi soir.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,39	5,01	5,71	1,20
Allemagne	3,35	4,97	5,54	1,80
Grande-Bretagne	7,19	5,93	NC	2,80
Italie	6,25	5,56	5,90	2,60
Japon	0,52	1,97	NC	0,50
États-Unis	5,50	5,48	5,85	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/02	Taux au 16/02	indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 17/02	Vente 17/02	Achat 16/02	Vente 16/02
Jour le jour	3,3750	—	[illegible]	—
1 mois	3,40	3,50	[illegible]	3,84
3 mois	3,45	3,55	[illegible]	3,52
6 mois	3,54	3,64	[illegible]	3,60
1 an	3,68	3,78	[illegible]	3,77
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5117	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	3,5625	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	3,6172	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	3,6953	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	3,7813	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3594	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	4,3542	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	4,3542	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 17/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	118949	[illegible]	104,30	[illegible]	103,88
Juin 98	5799	103,56	103,66	[illegible]	103,28
Sept. 98	2	[illegible]	103,04	[illegible]	103,04
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	11474	96,42	96,44	96,42	96,42
Juin 98	13381	96,35	96,36	96,32	96,32
Sept. 98	3185	96,23	96,24	96,21	96,21
Déc. 98	6345	96,08	96,09	96,05	96,05
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	318	103,36	103,40	103,10	103,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	10410	3294	3295	3252	3252
Mars 98	915	3303	3303	3263	3263,50
Avril 98	1	3269,50	3269,50	3269,50	3269,50
Juin 98	402	3260,50	3260,50	3234	3234

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0967 | US/DM ↗ 1,8257 | US/¥ ↗ 126,5400 | DM/F ↘ 3,3517 | £/F ↘ 9,9835

Stabilité du dollar

LE DOLLAR VARIAIT peu face aux devises européennes mercredi 18 février. Au début des transactions interbancaires, le billet vert s'échangeait à 6,1205 francs et 1,8267 deutschemark, contre 6,1237 francs et 1,8270 deutschemark mardi soir dans les derniers échanges entre banques. La tendance était identique à Tokyo. Peu avant la clôture, le dollar s'échangeait à 126,45 yens, pratiquement au même niveau qu'en début de matinée (126,47), perdant quelques fractions sur son cours de New York mardi soir (126,53). Le marché attendait les commentaires du vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, qui fourniront des indications plus précises sur la perspective d'une frappe militaire dirigée par les Américains contre l'Irak, indiquaient des cambistes. Tarek Aziz devait s'exprimer mercredi dans la journée.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/02	% 16/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1700	[illegible]	322	[illegible]
Écu	6,6260	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	6,0967	[illegible]	5,7800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2415	[illegible]	15,6300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	297,3700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3980	[illegible]	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,9500	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3185	[illegible]	7,9300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9835	[illegible]	9,5600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1255	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,1900	[illegible]	69	[illegible]
Suisse (100 F)	416,5900	[illegible]	404	[illegible]
Norvège (100 k)	80,3000	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,6340	[illegible]	46,1500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9555	[illegible]	3,6400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2201	[illegible]	3,9200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8479	[illegible]	4,6500	[illegible]
Finlande (mark)	110,5100	[illegible]	104	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	18/02	17/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8257	[illegible]	+0,55
TOKYO : USD/Yens	126,5400	[illegible]	+0,39

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0875	[illegible]	6,1087	[illegible]
Yen (100)	4,8423	[illegible]	4,8459	[illegible]
Deutschemark	3,3516	[illegible]	3,3520	[illegible]
Franc Suisse	4,1654	[illegible]	4,1755	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3987	[illegible]	3,3974	[illegible]
Livre sterling	9,9790	[illegible]	10,0045	[illegible]
Peseta (100)	3,9562	[illegible]	3,9563	[illegible]
Franc Belge (100)	16,253	[illegible]	16,271	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,48	[illegible]	3,55
Eurodollar	5,56	[illegible]	5,56
Eurolivre	7,48	[illegible]	7,47
Eurodeutschemark	3,43	[illegible]	3,55

L'OR

	cours 17/02	cours 16/02
Or fin (k. barre)	58600	58500
Or fin (en lingot)	59450	59350
Once d'Or Londres	298,20	299,30
Pièce française(20f)	336	338
Pièce suisse (20f)	338	341
Pièce Union lat(20f)	340	341
Pièce 20 dollars us	2355	2300
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2170	2215

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/02	cours 17/02
Brent (Londres)	14,48	14,43
WTI (New York)	16,03	15,61
Light Sweet Crude	—	15,63

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/02	17/02
Dow-Jones comptant	132,56	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,48	[illegible]
CRB	231,62	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1663,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1692,50	[illegible]
Aluminium comptant	1481,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1492	[illegible]
Plomb comptant	502,75	[illegible]
Plomb à 3 mois	521,50	[illegible]
Etain comptant	5162,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5215	[illegible]
Zinc comptant	1026,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1054,50	[illegible]
Nickel comptant	5572,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5510	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	—	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	75	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1734	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

CAC 40 → PARIS

MERCREDI 18 FÉVRIER
Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 :

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	970	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1975	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2505	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1300	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	989	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1328	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Credit Lyonnais CI	356	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	197	[illegible]	+ 8,22	[illegible]
Damart	3741	[illegible]	+ 2,37	[illegible]
Danone	1184	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Dassault-Aviation	1333	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Dassault Electro	633	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Dassault Systemes	205,90	[illegible]	+ 3,93	[illegible]
De Dietrich	310	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Deveaux(Ly)#	834	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	50,75	[illegible]	- 1,87	[illegible]
Dexia France	739	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	148	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Dynaction	163	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Eaux (Cie des)	927	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Eiffage	314	[illegible]	+ 3,50	[illegible]
Elf Aquitaine	655	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Eramet	255	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Eridania Beghin	1087	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl	1929	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1732	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Esso	507	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Eurafrance	2577	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Euro Disney	9,05	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Europe 1	1325	[illegible]	- 0,15	[illegible]
L'Oreal	2612	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1158	[illegible]	- 1,98	[illegible]
Marine Wendel	814	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Metaleurop	61,85	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Metrologie Inter.	14,30	[illegible]	- 3,49	[illegible]
Michelin	335	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Moulinex #	147	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Natexis	354	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Nord-Est	120	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Nordon (Ny)	398,50	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	964	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Olipar	61,70	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Paribas	570	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Pathe	1130	[illegible]	+ 2,92	[illegible]
Pechiney	232,10	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Pernod-Ricard	394	[illegible]	- 1,67	[illegible]
Peugeot	853	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Pinault-Print.Red	3957	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	821	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Primagaz	517	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Promodes	2678	[illegible]	- 2,35	[illegible]
Publicis #	622	[illegible]	- 1,76	[illegible]
Remy Cointreau	103	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Renault	197,10	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Rexel	1976	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Spir Communic. #	439	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Strafor Facom	441	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	765	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Synthelabo	795	[illegible]	- 1	[illegible]
Technip	680	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Thomson-CSF	210,50	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Total	632	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
UIF	455,40	[illegible]	- 0,08	[illegible]
UIS	225	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Unibail	671	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	760	777	+ 2,23	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Usinor	87,30	87,90	+ 0,68	[illegible]
Valeo	490,50	498	+ 1,52	[illegible]
Vallourec	387,50	392	+ 1,16	[illegible]
Via Banque	182,90	180,50	- 1,31	[illegible]
Worms & Cie	380	382	+ 0,52	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1267	1291	+ 1,89	[illegible]
Elf Gabon	1011	1018	+ 0,69	[illegible]
I.C.I #	107	106,80	- 0,18	[illegible]
Ito Yokado #	343,30	343,90	+ 0,17	[illegible]
Kingfisher plc #	105	105,20	+ 0,19	[illegible]
Matsushita #	93,25	92,50	- 0,80	[illegible]
Mc Donald's #	318	318,50	+ 0,15	[illegible]
Merck and Co #	729	732	+ 0,41	[illegible]
Mitsubishi Corp. #	48,75	48	- 1,53	[illegible]
Mobil Corporat. #	434,80	426,20	- 1,97	[illegible]
Morgan J.P. #	687	690	+ 0,43	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10500	10550	+ 0,47	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	75,30	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	576	585	+ 1,56	[illegible]
Norsk Hydro #	270	262,10	- 2,92	[illegible]
Petrofina #	2090	2086	- 0,19	[illegible]
Philip Morris #	260	263	+ 1,15	[illegible]
Philips N.V #	455	468,80	+ 3,03	[illegible]
Placer Dome Inc #	76,70	75,25	- 1,89	[illegible]
Procter Gamble #	521	512	- 1,72	[illegible]
Quilvest	326,30	327,80	+ 0,45	[illegible]
Randfontein #	12,80	12,60	- 1,56	[illegible]
Rio Tinto PLC #	79,40	79,50	+ 0,12	[illegible]
Royal Dutch #	321,50	320	- 0,46	[illegible]
Sega Enterprises	115	112	+ 1,73	[illegible]
Saint-Helena #	19,20	17,20	- 7,81	[illegible]
Schlumberger #	458	452,10	- 1,28	[illegible]
SGS Thomson Micro.	413,50	405,68	- 1,91	[illegible]
Volvo (act.B) #	177	173	- 2,25	[illegible]
Western Deep #	125,20	—	—	[illegible]
Yamanouchi #	148,20	147,60	- 0,40	[illegible]
Zambia Copper	14	14	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Metal Deploye	◆	370	[illegible]
Mors		5,20	5,05
Navigation (Nle)	◆	127,50	[illegible]
Optorg	◆	358	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	440,50	440,50
Exa.Clairefont(Ny)		910	[illegible]
Parfinance	◆	252,50	252,50
Paris Orleans		280	285
Gaillard (M)	◆	1550	1550
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)		210	210
Gd Moul.Strasbourg	◆	2001	2001
Hotel Lutetia		370	362
Hotels Deauville		620	618
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	547	543
L.Bouillet (Ly)	◆	315	315

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gautier France #	251	263,50
Gel 2000	38,10	38,50
GEODIS #	386	398
GFI Industries #	1314	1365
Girodet (Ly) # ◆	23	23
GLM S.A.	228,10	230
Gpe Guillin # Ly	250	249
Kindy #	155,10	157,60
Onet #	920	909
Paul Predault	137	138
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	90	87,70
Phyto-Lierac #	235	237
Pocher ◆	731	731
Poujoulat Ets (Ns) ◆	213,90	213,90
Radiall #	709	704
Robertet #	1210	1175

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	850	850
Générale Occidentale	◆	160	160
Sté lecteurs du Monde	◆	174,90	174,90
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Oblitys D	654,84	645,16
Plénitude D PEA	230,70	225,07
Poste Gestion C	15141,81	15141,81
Revenus Trimestr. D	5266,83	5214,68
Solstice D	2383,39	2377,45

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LE MONDE / JEUDI 19 FÉVRIER 1998

OLYMPISME Troisième relayeur de l'équipe norvégienne championne olympique du 4x10 kilomètres en fond nordique au terme d'un sprint époustouflant avec l'Italie, est devenu mercredi 18 février le champion le plus titré de l'histoire des Jeux d'hiver avec sept médailles d'or. ● EN SAUT ACROBATIQUE, le Français Sébastien Foucras a enlevé une médaille d'argent qui semblait hors de sa



portée en raison des suites d'une blessure au genou. ● LA NEIGE a encore une fois perturbé le programme des disciplines alpines, le slalom géant messieurs étant reporté à jeudi 19 février. ● LES HOCKEYEURS tchèques, dont la vedette est le joueur des Penguins de Pittsburgh, Jaromir Jagr, ont provoqué la surprise en éliminant en quarts de finale les Américains (4-1).

Daehlie ou Alsgaard, la Norvège ne sait plus à quel héros se vouer

Ski nordique (relais 4 × 10 kilomètres). Battus sur le fil par les Italiens en 1994 à Lillehammer, les fondeurs scandinaves ont pris leur revanche. Au terme d'un suspense époustouflant, Daehlie devient ainsi l'homme le plus titré des Jeux d'hiver

HAKUBA
de notre envoyé spécial

Björn Daehlie est magnifiquement égal à lui-même. Pour être depuis mercredi 18 février le seul sportif à avoir remporté sept titres aux Jeux olympiques d'hiver (trois en 1992, deux en 1994 et deux en 1998) et être aussi le seul à y avoir glané onze médailles – autrement dit, un véritable héros nordique –, le Norvégien n'en est pas moins resté serein et secret.

Ses seules manifestations de joie se sont produites dans l'aire d'arrivée, quand son coéquipier Thomas Alsgaard – vainqueur d'un sprint épique – a offert à la Norvège une victoire au fort goût de revanche en s'imposant d'une spatule devant l'Italien Silvio Fauner au terme du relais 4 × 10 kilomètres. Il y a quatre ans, aux Jeux de Lillehammer, dans la même épreuve, ce même Fauner avait battu en un sprint terrible Björn Daehlie et infligé à l'équipe norvégienne un cuisant revers sur les neiges de son adversaire direct.

CUISANT SOUVENIR

« *Bien sûr que c'est une grande revanche*, concède Björn Daehlie. *Il est toujours plus marquant de gagner de vingt centimètres que d'une demi-minute.* » Est-ce le dépit de ne pas avoir eu l'occasion de rattraper lui-même sa bourde de 1994 qui empêche Björn Daehlie de savourer totalement cette victoire ? Une victoire qui pourtant lui permet de s'installer seul au sommet des palmarès olympiques hivernaux. « *Ce record du nombre de médailles d'or, ce sont les journalistes qui m'en parlent*, dit-il. *Mais moi, je n'ai jamais songé à devenir le meilleur skieur de fond de tous les temps ou à quoi que ce soit de ce genre. Je ne m'intéresse qu'à la prochaine course et à mettre tous les atouts de mon côté pour la gagner.* »

Björn Daehlie n'apprécie ni la polémique ni les déclarations tapageuses. Pas question donc pour lui de discuter le choix des entraîneurs norvégiens, qui lui ont préféré Thomas Alsgaard pour prendre le dernier relais de cette épreuve. Son compatriote a, il est vrai, fait valoir sa pointe de vitesse quatre jours plus tôt en s'imposant dans le 15 kilomètres au sprint devant... Björn Daehlie. Peut-être, finalement, ce dernier a-t-il apprécié secrètement de se voir délesté de cette charge : en cas de victoire, le quatrième relayeur devient un héros, mais si les événements se montrent moins favorables – et Daehlie est bien placé pour le savoir – le bonhomme a toute la charge de l'échec. Daehlie ne cache pas que le souvenir du relais de Lillehammer, qui aurait dû en cas de victoire faire de lui le héros des Jeux, est le plus mortifiant qu'il garde de son exceptionnelle carrière sportive.

A mi-course, quand Björn Daehlie prend le relais de son coéquipier Erling Jevne, sous un soleil généreux, l'épreuve commence à prendre sérieusement des allures de remake de celle disputée quatre années plus tôt. L'Italien Fabio Maj s'élance douze secondes devant Daehlie, lui-même suivi des représentants de la Russie et de la Finlande. Mais le relais olympique va dès cet instant se résumer à un mano a mano entre les hommes aux couleurs bleu azur, dont les forces semblent décuplées dans les épreuves collectives, et leurs adversaires scandinaves tout de rouge vêtus, qui paraissent intrinsèquement supérieurs. Quatre kilomètres sont nécessaires à Björn Daehlie pour revenir sur son adversaire, trois de plus pour se porter en tête de la course. Mais le jeune Maj résiste et se cale dans le sillage du multiple champion olympique. Celui-ci, que l'on a déjà connu plus impérial, ne parvient pas à le semer dans la forêt de conifères au milieu desquels serpente la piste.

Le dernier passage de relais est l'occasion d'une scène étonnante. Daehlie se relève pour se laisser doubler par son adversaire. Celui-ci en fait autant, et c'est quasiment à l'arrêt que les deux hommes passent le relais à Thomas Alsgaard et à Silvio Fauner. « *Je pensais qu'il était mieux que Thomas parte en deuxième position* », expliquera plus tard Daehlie. Mais son athlétique coéquipier (1,90 mètre) ne s'embarrasse pas de ces considérations tactiques. Il prend sans attendre la tête de la course, suivi comme son ombre par un Fauner au style peu académique – pas sautillants et skis écartés à l'extrême – mais diablement efficace. Les deux hommes se préparent déjà à un final serré. « *J'essayais d'économiser des forces dans la mesure du possible* », dira le Norvégien. « *Je cherchais surtout à le garder sous contrôle*, répondra l'Italien. *Quand je suis passé devant, c'était pour voir comment il réagirait.* » A deux kilomètres de l'arrivée, le héros de 1994 prend en effet pour la première fois la tête de la course. Dans l'aire d'arrivée, Björn Daehlie scrute alternativement l'écran géant et l'entrée du stade de ski de fond. « *J'étais inquiet, je pensais au relais de Lillehammer*, raconte-t-il. *Je savais Silvio rapide et j'avais peur que Thomas ait laissé des forces en restant devant pendant la plus grande partie du relais.* »

Fauner entre en tête sur le stade de ski de fond, suivi d'Alsgaard, qui n'a plus quitté depuis deux kilomètres les traces de son adversaire. Le Norvégien se décale sur le couloir de gauche à l'entrée de la ligne droite finale et des deux cents derniers mètres. Un moment, l'Italien semble parti pour rééditer son exploit de 1994. Mais, à grands coups de bâtons rageurs, Alsgaard revient sur lui et se propulse vers la ligne d'arrivée. Au moment de franchir celle-ci, il lance son ski vers l'avant. Pour un peu plus d'une spatule, il lave l'affront fait au relais norvégien. Fauner, l'homme par qui la gifle fut portée, est à terre, Alsgaard déjà porté en triomphe par ses coéquipiers Björn Daehlie, Erling Jevne et Sture Siversen. La Norvège ne sait plus à quel héros se vouer.

Gilles van Kote

La neige ensevelit les épreuves alpines

SHIGA KOGEN
de notre envoyé spécial

C'est une neige de cinéma. Une poudreuse, légère et froide, à faire fantasmer les amoureux du grand ski « amphibie » et des pentes immaculées. Les skieurs alpins aimeraient sûrement s'y plonger avec volupté pour y laisser une trace éphémère. Mais ils ne sont pas venus à Shiga Kogen pour participer aux championnats de Powder Eight, ces compétitions par équipes de deux organisées dans les Rocheuses canadiennes ou américaines qui consistent à dessiner des huit parfaits dans des espaces vierges. L'élite internationale est là pour les épreuves dites « techniques » du ski alpin, slalom et slalom géant.

Shiga Kogen est situé sur la commune de Yamanouchi, à l'est d'Hakuba, le site hôte des épreuves de vitesse. Quand tout va bien, il faut deux heures et demie de voiture, avec traversée de Nagano, pour aller de l'un à l'autre. Mardi 17 février, jour de tempête, il fallait bien compter le double pour réussir ce qui ressemblait à une véritable expédition. Au bout de la route, encombrée de congères et de véhicules en perdition, vingt et un centres de ski disséminés en myriade dans la montagne sur une vingtaine de kilomètres carrés. Les aménageurs ont saigné les forêts de conifères pour ouvrir un des domaines skiables les plus prisés des skieurs japonais.

M. Tsutsumi, l'omnipotent promoteur (*Le Monde* du 11 février), a évidemment porté son dévolu sur cette région magnifique. Il avait déjà usé de son entregent pour organiser les championnats du monde de Morioka ; il n'a pas lésiné pour que Shiga Kogen soit à son tour site olympique, malgré les réticences locales et l'opposition des protecteurs de la nature. Shiga Kogen est en plein parc national Joshin-etsu, en plein cœur des Alpes Japonaises. L'activité volcanique d'il y a quinze millions d'années a construit une chaîne de sommets qui culminent entre 2 000 et 3 000 m.

ANNULATION D'ÉPREUVES ENVISAGÉE

L'un des plus célèbres, le mont Higashitate (2 030 m), domine le temps des Jeux la piste de slalom géant d'Hoppo-onsen et accueille en permanence un jardin botanique de 500 variétés de plantes rares. Un écosystème unique, que les gardiens du parc-temple et les citoyens de Yamanouchi entendent à tout prix préserver malgré les Jeux. Et malgré la neige qui tombe presque sans discontinuer depuis vingt-quatre heures. Les rares éclaircies laissent entrevoir la beauté sauvage de la région ; on comprend pourquoi les Japonais en sont fiers, et la préfèrent en sanctuaire de la nature plutôt qu'en éphémère théâtre olympique.

Comme à Hakuba, l'utilisation de ces fameux produits chimiques durcisseurs de neige à base de sulfate d'ammonium est prohibée. L'emploi de sel raffiné ou de PTX (*Le Monde* du mardi 17 février) est à peine plus accepté. Comme à Hakuba, les assauts du ciel et l'abondance de neige douce vont peut-être contraindre le jury et les décideurs à enfreindre la règle. Ils vont devoir demander au Comité de l'environnement de Yamanouchi une indispensable dérogation, pour, paradoxe, contrer la volonté des éléments naturels qu'ils vénèrent et qui leur jouent un bien sale tour.

La tempête rend de plus en plus impossible la tâche des organisateurs, impuissants face aux forces d'un vent déchaîné qui joue avec leurs nerfs et les flocons. Armées de leurs seules pelles et de la meilleure volonté du monde, les centaines de bénévoles n'ont pu chasser à temps l'épais matelas blanc qui recouvre tout. Il est tombé presque deux mètres de neige fraîche, à 2 000 mètres, altitude de départ du slalom géant messieurs. Les barrières de protection ont disparu, des murs de neige encadrent la couche de neige dure originelle, que le travail des hommes a retrouvée. On dirait le couloir d'une piste de bobsleigh...

Il reste quatre jours avant la fin des Jeux, et quatre épreuves de ski alpin. La météo prévoit encore du grabuge dans les prochains jours. Les Jeux sont en état d'urgence. Deux épreuves sont programmées pour jeudi : le slalom géant messieurs, qui devait avoir lieu ce matin, et le slalom dames. Voilà qui promet : 20 000 spectateurs ont acheté leurs billets pour l'un et 10 000 pour l'autre. A voir la configuration des sites, les difficultés d'accès, l'état des routes et la grande lassitude de tous, on peut pronostiquer une jolie pagaille. C'est la seule chose dont on peut être sûr. Pour la première fois depuis le début des Jeux, le Comité d'organisation (NAOC) n'évacue plus l'hypothèse de l'annulation, pour force majeure, d'une épreuve. Ce serait une triste première olympique !

Gilles Chappaz

Sébastien Foucras, la revanche d'un sauteur condamné

Ski acrobatique (saut messieurs). Rien ne prédestinait ce Francilien à remporter une médaille d'argent aux Jeux d'hiver

NAGANO
de notre envoyé spécial

Il est un cas. Une énigme, une injure au bon sens. Et cela depuis toujours, depuis ses premiers pas. A tous ceux de ses pairs qui aiment se vanter d'avoir connu bébé le goût frais de la neige, Sébastien Foucras n'a jamais pu répondre. Lui, ce sont les odeurs de la ville qu'il a appris à reconnaître du fond de son berceau. Il est né à Montreuil, en banlieue parisienne, d'un père employé de la RATP et d'une mère institutrice. Il a grandi dans les Yvelines en découvrant le sport sur les agrès d'une salle de gymnastique. C'est au retour d'un stage de water jump, l'été, sur le lac artificiel de Tignes, qu'il a choisi de consacrer sa vie au saut acrobatique. Les Jeux d'hiver, il n'aurait jamais dû les approcher de près.

A Nagano, ce handicap a cessé de compter à l'heure du premier saut. Parti le premier pour avoir poussé en dernier, deux jours plus tôt, la porte de la finale, Sébastien Foucras a pris soin d'ouvrir devant lui une page entièrement blanche. Plus question de penser à ces deux sauts trop approximatifs de l'épreuve éliminatoire. Et de méditer sur les tracas d'une saison de Coupe du monde encore vierge.

Pas question, non plus, de s'accorder le moindre doute quant à la solidité d'un genou droit opéré il y a un an presque jour pour jour, à la suite d'une sèche rupture du ligament croisé antérieur. « *Depuis mon opération, je m'étais préparé seulement pour les Jeux olympiques*, se répétait-il, comme s'il voulait chasser loin de lui toute trace de scepticisme. *Le reste ne comptait pas. J'avais échoué chaque fois en Coupe du monde cette saison, mais cela n'avait pas la moindre importance.* » Son genou tiendrait bon, il voulait bien le jurer sur la Bible. Il lui fallait porter encore, sous sa combinaison de saut acrobatique, une genouillère de caoutchouc recouverte d'une attelle d'aluminium. Mais ce harnachement ne le tracassait plus. « *Mon genou ? Il va très bien, merci* », offrait-il en réponse aux questions trop indiscrètes.

En éliminatoires, lundi 16 février, Sébastien Foucras a évité d'un rien le pire. Douzième, dernier des qualifiés. Le trac ? « *Pas exactement*, raconte-t-il. *J'ai simplement toujours du mal à me sortir indemne de ce genre d'épreuves. Je ne sais jamais trop si je dois assurer ou déjà sauter à fond. Là, j'ai choisi d'assurer.* » L'option se révèle périlleuse. Mais Sébastien Foucras sait en tirer le bon profit. En finale, il s'élancera le premier. Une chance. « *Et la certitude*, dit-il, *de ne pas ressentir la moindre pression. Je sauterai sans m'occuper du sort de mes adversaires. Eux auront le trac. Pas moi.* »

Il le croit et le prouve. Un premier saut proche de la perfection le pose solidement au deuxième rang de l'épreuve. L'Américain Eric Bergoust, une gueule de rebelle posée sur une charpente de troisième-ligne, domine déjà l'échange. Mais Sébastien Foucras s'en occupe à peine. Au deuxième saut, il reprend son ouvrage comme il l'avait laissé et retombe sur le sol dans un hurlement de victoire. En bas, son entraîneur, Gérard Méda, apprécie sobrement ces deux morceaux de bravoure. « *Il a réussi, le bon jour*, souffle-t-il dans un soupir d'admiration, *les deux meilleurs sauts de sa saison, sinon peut-être de toute son existence. Chapeau !* »

Plus tard, Eric Bergoust s'offrira dans les airs le record absolu de la spécialité. L'or sera pour lui. Et l'argent pour Sébastien Foucras, tellement comblé par sa propre réussite qu'il en oublie soudain, dans l'aire d'arrivée, sa réserve d'usage et ses airs de faux dur. Il embrasse doucement un ski, puis l'autre, accepte sans un mot les félicitations de son vainqueur et termine en larmes. « *L'attente a été longue et terrible*, avoue-t-il en reprenant doucement son souffle. *J'étais tendu comme jamais. J'avais vraiment peur de voir les autres sauteurs me passer devant et me repousser hors du podium.* » Aucun d'eux n'a osé. Par respect, peut-être, pour cette obstination que Sébastien Foucras a choisi de porter, en plus de son épaisse genouillère, sous sa combinaison de saut.

Alain Mercier



DYLAN MARTINEZ/REUTERS/MAXPPP

La Corée du Sud domine le short-track

Un Kim a succédé à un autre, mardi 17 février, dans le 1 000 mètres sur « courte piste ». Kim Dong-sung, le champion du monde de la distance, a permis à la Corée du Sud de conserver ce titre après les deux victoires de Kim Ki-hoon en 1992 et en 1994. Dans le 3 000 mètres relais dames, les Sud-Coréennes se sont égalementimposées sur le fil face à la Chine et au Canada, tenant du titre.

Jaromir Jagr dynamite les Etats-Unis

Hockey sur glace. Un but et une passe décisive : l'ailier des Pittsburgh Penguins a contribué à la surprenante victoire des Tchèques (4-1) sur les « pros » américains en quart de finale

GARY HERSHORN/REUTERS/MAXPPP

La mauvaise surprise des Canadiennes

Les hockeyeuses canadiennes étaient données largement favorites de cette première finale olympique. Mais les Américaines, plus vives, plus humbles, mieux organisées, ont étouffé leur adversaires (3-1) : trois buts de Gretchen Ulion, Shelley Looney et Sandra Whyte, contre un de Danielle Goyette. La médaille de bronze est revenue à la Finlande qui a battu la Chine (4-1).

NAGANO
de notre envoyé spécial

De face, rien ne le distingue du reste des joueurs de la République tchèque, sinon sa taille au-dessus de la moyenne (1,90 m). Et cette réserve de façade qu'il porte sur le visage en toutes circonstances, y compris sur la glace. De dos, Jaromir Jagr ne ressemble à personne d'autre. Ses longs cheveux bouclés, serrés par un bandeau, dépassent de son casque jusqu'à couvrir les lettres de son nom inscrit dans le haut de son maillot. Aux Pittsburgh Penguins, son club en NHL, il lui a souvent été suggéré de les couper d'un coup de ciseaux. Mais le Tchèque n'est pas homme à accepter volontiers de se fondre dans la masse. Il a toujours refusé. Simple question de principe.

Singulier jeune homme. A vingt-cinq ans, Jaromir Jagr (prononcez Jagger) compte déjà huit saisons en National Hockey League. Débarqué aux Etats-Unis à peine sorti de l'adolescence, il n'a jamais daigné apprendre la patience. A dix ans, son père l'avait inscrit dans trois équipes différentes, histoire de le pousser plus vite vers les sommets du jeu. A quinze ans, il montait sur la glace aux côtés des seniors, dans sa ville de Kladno. Deux ans plus tard, il enfilait son premier maillot professionnel, celui des Penguins de Pittsburgh, et découvrait presque immédiatement le chemin du but adverse. Aujourd'hui, tous les experts le désignent comme le meilleur ailier droit de la planète hockey. Et personne n'a oublié, en Amérique du Nord, que ce timide colosse a été le premier Européen classé meilleur buteur de la NHL en saison régulière.

Impatient, Jaromir Jagr ? Sûrement. Il ne s'en cache pas : *« Je n'aime pas attendre. Une carrière peut être courte. »* Mais ses premiers pas sur le sol américain, il s'en souvient comme d'un interminable chemin de croix. *« Je ne parlais pas un mot d'anglais*, raconte-t-il. *J'étais intimidé par tout le monde. Et j'osais à peine répondre au téléphone. Pour faciliter mon intégration, les dirigeants des Penguins m'avaient fait donner des leçons d'américain. Je suivais une méthode en accéléré, six jours par semaine, huit heures par jour. Au bout d'un mois de ce régime, j'ai craqué et j'ai tout laissé tomber. »*

Jaromir Jagr s'accroche alors à ses ambitions de joueur. Il accepte sans grimacer de soumettre son corps à un sévère programme de musculation. Et, surtout, il décide de reconstruire dans cette Amérique inconnue et parfois hostile le décor familier de ses années d'adolescence. *« J'ai fait venir ma mère*, se souvient-il. *Elle s'est installée avec moi à Pittsburgh. Et mon père nous a rejoints plusieurs fois par saison. »* Aujourd'hui, Jaromir Jagr se sent comme chez lui dans les patinoires de la NHL.

Il avoue lire quotidiennement en anglais un ou plusieurs quotidiens. *« Mais seulement les pages sportives »*, précise-t-il dans un sourire. Ecrire ? *« Pas vraiment*, dit-il. *L'exercice est plus difficile. Et puis, surtout, je ne veux pas faire comme tous ces joueurs tchèques qui prennent l'accent américain et en oublient presque leurs origines lorsqu'ils rentrent au pays. »*

Lui ne sera jamais de ceux-là. A Pittsburgh, il a même exigé depuis les premiers jours de porter dans le dos le numéro 68. *« L'année du soulèvement du peuple de Tchécoslovaquie contre le régime communiste. »* A Nagano, Jaromir Jagr se laisse parfois tenter de répondre en anglais aux questions de la presse. Mais il s'en excuserait presque. Et rien ne semble plus le satisfaire que répéter, en toutes circonstances, sa fierté de représenter son pays dans le tournoi olympique.

« Je joue aux Etats-Unis, dit-il. *Je vis aux Etats-Unis. Mais ici, au Japon, seule compte pour moi la performance de la République tchèque. »* Ce n'étaient pas des paroles en l'air : contre les Etats-Unis, il a marqué le 2e but et a adressé une passe décisive, permettant à son pays de réaliser la plus grosse performance du tournoi olympique : l'élimination (4-1) de l'un des deux énormes favoris du tournoi, avec le Canada. Les médias nord-américains n'ont pas fini de parler de Jagomir Jagr.

Alain Mercier

Cauchemar sur la glace

Annoncée comme une des deux favorites du tournoi olympique de hockey sur glace, l'équipe des Etats-Unis n'aura pas tenu ses promesses. Battus par la Suède (4-2), puis par le Canada (4-1), pour une seule victoire contre la Biélorussie (5-2), les professionnels de la NHL ont subi un revers fatal (4-1) face à la République tchèque, mercredi 18 février, en quart de finale. C'est en deuxième période que les joueurs de l'Est ont fait la différence, inscrivant trois buts par Jagomir Jagr, Martin Rucinsky et Jiri Dopita. L'exemple avait été donné, en première période, par Vladimir Ruzicka qui avait égalisé après le but de Mike Modano pour les Américains. Mais les Tchèques doivent également leur succès au gardien Dominik Hasek, auteur d'une superbe partie (38 arrêts).

■ **La République tchèque**, qui a battu (4-1) les Etats-Unis, en quart de finale, doit affronter, en demi-finale, vendredi 20 février, le vainqueur du match Canada-Kazakstan, qui devait se jouer mercredi 18 février, en fin de journée. L'autre demi-finale opposera la Russie, qui a dominé la Biélorussie (4-1), au vainqueur du match Finlande-Suède, également disputé mercredi.

Biathlon : débâcle des Français

NOZAWA ONSEN
de notre envoyé spécial

Tandis que les Norvégiens, avec un Ole Einar Björndalen et un Frode Andresen, rapides sur leurs skis et précis avec leurs carabines, faisaient une nouvelle démonstration de leur maîtrise en biathlon, les Français ont perdu un peu plus pied, mercredi 18 février, sur les neiges nippones.

LE MATÉRIEL EN CAUSE

Le « premier », Thierry Dusserre, a terminé à la 50e place. Vétéran de l'équipe de France, il pensait qu'une seule faute au tir lui aurait permis d'obtenir un meilleur classement. Il a mis sa contre-performance au débit de ses skis qui *« n'avançaient pas »*. Patrick Ancey, entraîneur de l'équipe masculine, relevait que la structure des skis était différente de ceux utilisés par les Norvégiens.

L'entraîneur se garde de faire du matériel la seule cause de la débâcle française : *« Raphaël Poirée avait de bons skis, et d'ailleurs, il n'était pas trop mal parti. »* Mais l'espoir, qui a réalisé plusieurs podiums dans les épreuves de Coupe du monde, n'a pas fait preuve de concentration lors du premier tir, manquant quatre cibles sur cinq. Il préféra donc abandonner. Jean-Pierre Amat, l'ancien champion olympique de tir promu entraîneur des biathlètes, a cru bon de préciser que la carabine était *« bien réglée »*.

S. B.

Les Américaines visent le premier triplé olympique

Patinage artistique (dames). Après son titre mondial, Tara Lipinski (15 ans) veut une médaille d'or

NAGANO
de notre envoyée spéciale

Kristie Yamaguchi s'est fait une retraite confortable dès 1992 entre spots publicitaires et tournées professionnelles. Après l'incident dont elles ont été les pathétiques héroïnes juste avant les Jeux olympiques de Lillehammer, en 1994, Kerrigan et Harding subsistent avec plus ou moins de bonheur. De films scabreux en « premières parties » de matches de hockey sur glace, la « méchante » Tonya s'efforce de joindre les deux bouts. La « gentille » Nancy a capitalisé sur sa médaille d'argent norvégienne, épousé son agent et accouché d'un garçon. Elle dispute aujourd'hui des compétitions professionnelles.

Les taux d'audience phénoménaux déclenchés par leur affaire n'ont pas survécu longtemps à leur départ du circuit amateur. Leurs héritières font plutôt figure d'enfants de chœur. Mais Nicole Bobek, Michelle Kwan et Tara Lipinski sont de redoutables compétitrices, qu'on voit bien réparer le « ratage » d'Albertville (1992). Au point qu'aucun pronostic n'accorde la moindre chance à la Russe Maria Butryskaya (25 ans) sacrée championne d'Europe en janvier. Ni à sa compatriote et dauphine, Irina Slutskaya. Et encore moins aux trois Françaises en lice : Surya Bonaly, Vanessa Gusmeroli (3e des championnats du monde 1997) et Lætitia Hubert.

La grande favorite, Michelle Kwan n'avait que treize ans, en 1994, lorsqu'elle s'est envolée pour Lillehammer comme remplaçante. Juste avant de devenir championne du monde juniors. Sa carrière en seniors avait commencé deux ans plus tôt. En l'absence de son coach, la fine et gracieuse jeune fille d'origine chinoise avait disputé en catimini et avec succès une compétition pour laquelle il ne la jugeait pas mûre. Dès 1996, elle devenait championne du monde. Une saison de bonheur avant de tomber sous la menace de sa jeune compatriote Tara Lipinski.

Avec son 1,47 m pour 36 kilos, Tara Lipinski est une caricature d'enfant unique et prodige. Elle est entraînée par Richard Callaghan et chaperonnée par des parents ébahis d'admiration qui organisent leurs vies – séparées – en fonction d'elle. Rien n'est trop beau pour la carrière de la petite qui a décidé en regardant les Jeux olympiques de Calgary, en 1988, qu'elle voulait, elle aussi, une médaille d'or. L'an passé, Michelle Kwan faisait connaissance avec ses nouvelles formes et combattait ses doutes. Une aubaine pour la petite Tara.

« PETITE MAIS EFFICACE »

En deux mois, elle a délesté sa compatriote de son titre de championne des Etats-Unis et de son titre de championne du monde. Sa fiabilité sur les sauts, renforcée par sa stature de poche, lui vaut le sobriquet de *« Crevette mécanique »*. En signe de protestation, elle arbore une médaille qui dit *« Petite mais efficace »*.

Cette saison, les juges l'aiment moins. Ils examinent ses sauts à la loupe, doutent parfois qu'ils remplissent toutes les exigences techniques. Elle a encaissé quelques cuisantes défaites. Comme au Trophée Lalique, à Paris, face à Lætitia Hubert. La combinaison triple boucle piquée-triple boucle piquée qu'elle est seule à réaliser l'a tirée d'autres matches serrés.

Mais elle ne suffira pas à couler Michelle Kwan, qui a été récompensée de notes artistique parfaites (15 sur 18) par les juges américains lorsqu'elle a reconquis son titre national à Philadelphie en janvier après avoir soigné une fracture de fatigue au pied gauche. Tara Lipinski, elle, est revenue de la 4e à la 2e place après avoir chuté lourdement dans le programme court. Une humiliation qu'elle compte laver au Japon. *« La seule chose que Michelle et moi ayons en commun est la médaille d'or que nous essayons toutes deux de gagner ici »*, a-t-elle lancé à peine arrivée à Nagano. Michelle Kwan est restée se préparer chez elle en Californie jusqu'au dernier moment. Tara Lipinski, plus cabotine, a préféré le défilé de la cérémonie d'ouverture à sa patinoire de Detroit.

La troisième équipière, Nicole Bobek, est moins titrée et plus imprévisible. En 1995, elle était championne nationale. Mais sa carrière a été freinée par de nombreuses blessures. Son besoin forcené d'indépendance cadre mal avec le monde étouffant du patinage. Elle a usé une bonne dizaine d'entraîneurs. *« Elle n'est pas acharnée au travail*, dit Kathy Casey, du centre national de Colorado Springs, qui l'a coachée deux saisons, *elle est instinctive, sélective, mais j'ai pris du plaisir à l'entraîner. Elle a une personnalité passionnante. »*

Blonde platine, fille d'émigrants tchèques, Nicole Bobek a la voix chaude et rauque d'une Marlène Dietrich. Elle vit avec sa mère – une ancienne patineuse – et sa tante, à qui elle a souvent donné du mal. Comme quand elle a pénétré par effraction dans une propriété privée. L'an passé, au Mondial de Lausanne, son coach, l'emblématique Carlo Fassi, a été terrassé par une crise cardiaque à la veille du programme court. Nicole Bobek a patiné quand même, puis s'est agenouillée sur la glace en un dernier hommage.

Elle fonctionne selon son cœur, dit ce qu'elle a à dire. Dans son pays, Nicole Bobek poursuit aussi d'autres quêtes que celle de l'or. elle participe à la campagne *« Elever les esprits, toucher les cœurs »* qui fait la tournée des écoles, des hôpitaux et des refuges pour animaux. Mais elle n'est à Nagano que pour une chose : contribuer à offrir le podium tout entier à l'Amérique. *« Je suis persuadée que nous pouvons le faire*, dit-elle. *Absolument. »*

Patricia Jolly

Première russe dans la face ouest « minée » de l'aiguille du Dru

CHAMONIX
de notre correspondant régional

Un éboulement en montagne peut être une aubaine pour les alpinistes à la recherche de voies nouvelles sur les grandes faces rocheuses des Alpes. Deux grimpeurs russes, Valeri Babanov, trente-trois ans, et Juri Kochelenko, trente-quatre ans, viennent d'en faire la démonstration en ouvrant, entre le 10 et le 16 février, un itinéraire original dans la face ouest de l'aiguille du Dru (3 733 m), un des lieux mythiques où se sont écrites quelques grandes pages de l'alpinisme moderne. Ils ont profité de la chute d'une partie de cet élan de pierre qui domine la vallée de Chamonix pour tracer une ligne nouvelle dans la roche vierge apparue à la suite de cet énorme écroulement.

Une dalle de granit, haute de 200 m, large de 80 m, d'une épaisseur de 5 m, s'était détachée de la montagne en deux temps au mois de septembre 1997. Elle effaça plusieurs itinéraires prestigieux qui mènent à cette cime, notamment la directissime française, dessinée en 1982 par des membres du Groupe militaire de haute montagne, dont Christophe Profit, la voie Thomas Gross (1978), ainsi que la ligne empruntée il y a cinq ans par Catherine Destivelle pour rejoindre le sommet du petit Dru. La gigantesque avalanche de rochers a égratigné, dans sa partie basse, le célèbre pilier Bonatti, mais elle a laissé intacte la directissime américaine, ouverte en 1965 par la cordée Harlin et Robbins.

C'est entre ces deux voies prestigieuses que se développe désormais une immense plaque de rocher grisâtre et lisse de plus de 200 m de hauteur qui balafre la roche rouge. Les deux alpinistes russes, qui font partie d'un groupe ayant réalisé des difficultés extrêmes dans le Pamir et l'Altaï et en Norvège, ont été les premiers à parcourir cette nouvelle face née de l'érosion. Ils ont toutefois renoncé à s'engager dans le toit surplombant, d'une épaisseur de 5 m, qui désormais coupe, en partie, le versant ouest du Dru. Les Russes ont préféré s'échapper par la droite pour rejoindre le pilier sud-ouest de la montagne, pilier gravi pour la première fois en 1955 par l'Italien Walter Bonatti, en cinq jours. Victime d'une chute lors de la descente, Youri Kochelenko, blessé au dos, a été secouru par hélicoptère.

« LA PLUS GRANDE PEUR »

« La ligne ouverte par Babanov et Kochelenko impose forcément le respect. Personnellement, je ne me serais pas engagé dans cette aventure. L'été dernier, en parcourant le pilier Bonatti avec un client, j'ai éprouvé la plus grande peur de ma vie. La montagne m'a paru minée. Il y avait de la fumée un peu partout. Quelques semaines plus tard, tout dégringolait », raconte le guide chamoniard Christophe Profit, qui n'est pas retourné sur ce versant des Drus. Il estime que des dalles peuvent encore se détacher de la montagne où, dit-il *« tout semble déstabilisé »*.

Jean-Claude Marmier, vice-président de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), considère que l'audacieuse ascension des deux grimpeurs russes est *« l'expression normale de l'alpinisme extrême, tel qu'il s'est toujours pratiqué : complexe alchimie entre le courage, l'audace, la détermination et l'acceptation de risques qui sont l'essence même de la pratique de l'alpinisme de haute difficulté »*.

Installé au pied du mont Blanc, dans la vallée d'Aoste (Italie), Massimo Pasqualotto ausculte depuis deux ans les versants italien et français de la plus puissante chaîne de montagnes des Alpes. Mais ce géologue s'intéresse davantage aux rochers instables qu'aux alpinistes aventureux. Au cours des étés précédents, il a observé des éboulements de même nature que celui survenu au Dru.

Grâce à des thermomètres installés dans la roche, il recherche l'origine de ces phénomènes naturels. Confronté à l'inexorable érosion des cimes, le géologue aimerait savoir si ce processus ne s'est pas accéléré ces toutes dernières années sous l'effet du réchauffement de la Terre. *« Les grands éboulements que nous observons pourraient être liés à un changement de comportement de la glace qui cimente les rochers situés au-dessus de 3 000 m d'altitude. Nous essayons de comprendre comment se propage la chaleur dans les rochers. Toutefois nous n'avons pas encore pu établir de corrélation entre ces éboulements et l'évolution du climat. Cela reste une simple hypothèse. »*

Claude Francillon

PODIUMS

BIATHLON

10 km messieurs
Ole Einar Björndalen (24 ans) s'est imposé, mercredi 18 février, dans le 10 km sprint messieurs. Troisième des Mondiaux 1977, le Norvégien a réalisé un sans-faute au tir et a également été le meilleur sur les skis. Il a bouclé le parcours en 27 min 16 s 2, devançant son compatriote Frode Andresen, de 1 min 1 s 6 et le Finlandais Ville Raikkonen, de 1 min 5 s 5. Le Français Raphaël Poirée a abandonné après avoir raté les quatre premières cibles du premier tir.

HOCKEY SUR GLACE

Tournoi féminin
Les Etats-Unis ont créé la surprise, mardi 17 février en battant l'équipe du Canada – largement favorite – en finale du tournoi olympique (3-1). La Finlande a gagné la médaille de bronze face à la Chine (4-1).

SHORT-TRACK

1 000 m messieurs
Le Coréen Kim Dong-Sung, champion du monde de la distance, a donné à son pays un troisième titre consécutif après ceux enlevés par Kim Ki-Hoon en 1992 et 1994. Il a devancé le Chinois Li Jiajun et le Canadien Eric Bédard. Les Français Ludovic Mathieu et Bruno Loscos ont été éliminés au premier tour.

3 000 m relais dames
La Corée du Sud, à la lutte avec la Chine depuis le 15e tour, s'est imposée sur le fil succédant ainsi au Canada, qui enlève la médaille de bronze.

SKI ACROBATIQUE

Saut messieurs
Eric Bergoust est devenu champion olympique de saut de ski acrobatique, mercredi 18 février. Au passage, l'Américain (28 ans) a amélioré le record du monde de la spécialité avec un total de 255,84 points, augmentant de 0,66 points le record établi par le Canadien Nicolas Fontaine aux Championnats du monde 1997. Eric Bergoust devance le Français Sébastien Foucras, vainqueur de la Coupe du monde 1996, et le Biélorusse Dmitri Dashchinsky prend la médaille de bronze.

Saut dames
La médaille d'or revient aussi aux Etats-Unis grâce à la victoire de Nikki Stone (27 ans), championne du monde en 1995. La Chinoise Xu Nannan a pris la médaille d'argent et la Suissesse Colette Brand celle de bronze.

SKI DE FOND

Relais 4 x 10 km messieurs
Le Norvégien Bjorn Dählie (30 ans) a obtenu une 7e médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver en participant comme 3e relayeur à la victoire de la Norvège, avec Sture Sivertsen, Erling Jevne et Thomas Alsgaard. La victoire a été obtenue au sprint sur l'Italie (Marco Albarello, Silvio Fauner, Fabio Maj, Fulvio Valbusa). La Finlande (Jari Isometsae, Harri Kirvesniemi, Mika Myllylä, Sami Repo) est troisième. Le relais français, composé de Vincent Vittoz, Patrick Rémy, Hervé Balland et Philippe Sanchez, est 13e, à plus de 4 minutes.

LES FRANÇAIS EN PISTE

Voici la liste des Français engagés dans les épreuves du jeudi 19 février. BIATHLON (relais 4 x 7,5 km dames) : Florence Baverel, Emmanuelle Claret, Christelle Gros, Corinne Niogret. COMBINÉ NORDIQUE (saut par équipes K 90) : Nicolas Bal, Sylvain Guillaume, Fabrice Guy, Ludovic Roux. SHORT TRACK (éliminatoires 500 m messieurs) : Bruno Loscos, Ludovic Mathieu. SKI ALPIN (slalom dames) : Patricia Chauvet-Blanc, Laure Péquegnot, Leila Piccard ; Slalom géant messieurs : Joël Chenal, Ian Piccard, Christophe Saioni.

TITRES ET MÉDAILLES

Pays	Or	Argent	Bronze
Russie	6	4	1
Allemagne	7	8	7
Norvège	7	8	4
Etats-Unis	5	1	4
Canada	4	5	3
Pays-Bas	4	4	2
Japon	4	1	3
Autriche	2	3	7
Finlande	2	3	5
France	2	1	3
Suisse	2	1	2
Corée du Sud	2	0	0
Italie	1	4	2
Bulgarie	1	0	0

Les Cent Jours de Lisbonne

Trois mois avant l'ouverture de la dernière grande Exposition du siècle, le spectacle est déjà permanent dans la capitale portugaise

ILS SONT CULOTTÉS, ces Portugais ! Non contente de s'être mise sur le dos *« la plus grande Exposition internationale de tous les temps »* – du 22 mai au 30 septembre, sur 65 hectares des bords de la mer de Paille, avec 150 pays représentés, soit plus de 90 % des Terriens, chiffre jamais atteint depuis les premières « expos » de Londres (1851) ou Paris (1855) –, cette mini-nation de 10 millions d'âmes vient, le 11 février, dans l'ultramoderne Centre culturel de Belem, d'inaugurer avec tambours et trompettes le Festival des Cent Jours. Premier et dernier de cet intitulé, un hors-d'œuvre artistique, *distribué aux quatre coins de la capitale portugaise*, avant le plat de résistance : l'Exposition mondiale.

Celle-ci, qui, donc, sera « mondiale » ou *« internationale »* et non pas *« universelle »* – comme le fut l'Exposition de *Séville en 1992*, car pour l'être, il faut, selon la charte actuelle du Bureau international des *expositions, durer six mois* et non pas quatre – commémore le 500e anniversaire du chambardement *politique intercontinental* que fut l'arrivée de Vasco de Gama aux Indes *via* le cap de Bonne-Espérance. Axée sur un thème scientifique, « Les océans, patrimoine pour l'avenir », l'Expo n'ignorera pas pour autant spectacles et beaux-arts puisqu'elle abritera dans ses palais en forme de sous-marin, de caravelle ou de vague, quelque 4 000 manifestations culturelles.

Contrairement à Séville, le gouvernement d'accueil fournit ici aux Etats participants leur pavillon, qu'ils ont donc seulement à animer. Selon un spécialiste étranger des raouts culturo-commerciaux planétaires, *« Lisbonne ne devrait pas être un gouffre financier comme Séville car elle a été pensée aussi en fonction de l'après-Expo : la majorité des halls et stands ont déjà été prévendus dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau quartier »*. La curiosité est dès maintenant telle que 125 000 personnes, des écoliers aux ministres, au risque de retarder le chantier, ont à ce jour visité l'ancien site industriel des Olivais, en plein bouleversement, tandis qu'un million de billets d'entrée (180 francs, demi-tarif pour les jeunes) ont déjà été achetés. Lisboa n'avait pas connu un tel remue-ménage depuis sa reconstruction après le séisme de 1755.

STATUES GARGANTUESQUES

Les Cent Jours de Lisbonne – inaugurés par un récital de la fameuse pianiste Maria-Joao Pires et auquel *assistait le président* socialiste de la République, Jorge Sampaio, entouré d'un essaim de *dames envisonnées malgré la tiédeur* de ce février lisboète – bénéficient naturellement du lustre *attaché par anticipation à l'Expo*. La programmation, nationale et extérieure, donne le tournis par sa diversité : *plus de cent événements* des ordres les plus divers, de la poésie au ballet en passant par la lusophonie, *destinés à tous les publics*, huppé, populaire ou enfantin.

Jetons seulement un œil à l'exposition-phare de cette centurie, « Voyage à travers le XXe siècle », conçue par le stylicien britannique Neal Potter : des milliers d'objets et documents veulent à la fois rappeler les poncifs du siècle et aussi ses moments d'honneur et d'horreur, le tout mixé par une présentation volontiers kitsch ou « décalée » : la poupée Barbie et les rescapés de Buchenwald ; Khomeyni uni à Mao, Amalia Rodrigues à Mère Teresa, le Che aux *congés payés* ; le Concorde *rivalise* avec une chaise électrique *made in USA* ; l'Aspirine snobe le divan *oriental de Freud ; les dessins homos* allemands de *Golden Kake* concurrencent Gagarine et la *semoule aux abricots fabriquée* en 1997 au lycée hôtelier de Souillac (Lot) pour les astronautes français de *Mir fait un pied-de-nez* au Coca-cola.

En se rendant de la plate-forme des Olivais aux jardins de Belem, on traverse le faubourg de Madre de Deus connu de par le monde grâce au groupe musical de la même appellation, et on tombe du coup sur les éblouissantes collections nationales de zelliges, les azulejos, conservées dans le vieux couvent éponyme un peu oublié et qui est désormais placé sur la nouvelle voie royale lisboète, le long de l'estuaire du Tage.

La place du Commerce n'a plus, elle, depuis Voltaire, à être présentée. Elle a enfin été débarrassée de ses voitures-ventouses au profit non point de l'espace, mais d'une *vingtaine de mastodontes de l'artiste* colombien très pistonné, Botero, déjà vu notamment en 1992 *sur les Champs-Elysées. Les gargantuesques* statues ne sont là que pour les Cent Jours mais on *souhaiterait qu'elles y demeurent* un millénaire si jamais les automobiles devaient ensuite revenir *encombrer « la plus belle place d'Europe »*.

Il n'y a, semble-t-il, que les habitants *de Porto à ne pas vibrer* à l'unisson pour la future Expo mondiale et les coups de cymbales qui la précèdent. La seconde ville lusitaine ne peut pourtant pas dire – pour une fois ! – que Lisbonne lui *« passe devant »* puisque la première et la seule exposition universelle jamais réalisée au Portugal eut lieu à... Porto. C'était, il est vrai, en 1865, au temps de la « Régénération ». Le chef-lieu du porto rumine de toute façon sa revanche : en l'an 2000, il compte bien *« attirer tous les projecteurs, toute l'année, en fêtant à tout casser »* le demi-millénaire de la découverte de la Terra de Santa Cruz, futur Brésil, par le navigateur Pedro Alvares Cabral. On n'a pas fini de parler du Portugal, lui qui craignait de s'effacer dans l'anonymat européen...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Renseignements** (festival et exposition, du 22 mai au 30 septembre) : Office portugais du commerce et du tourisme, 7, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 01-47-42-55-57. Internet : http://www.expo98.pt. L'Office envoie gratuitement sur demande l'opuscule illustré en français *Portugal, musées et palais*.
● **Voyagistes** : forfait « Week-end Expo » à partir de 2 125 F chez Lusitania (tél. : 01-44-69-75-06) et de 3 275 F chez Portugatour (01-44-58-17-17).
● **Lectures** : la Librairie portugaise (10, rue Tournefort, 75005 Paris ; tél. : 01-43-36-34-37) offre un large choix de livres : *Portugal*, de Christian Auscher, « Points-Planète », Seuil, 250 p. 59 F ; *Un grand week-end à Lisbonne*, de Catherine Tanneau, Hachette, 144 p., 49 F ; *Relation du premier voyage aux Indes*, de V. de Gama, Chandeigne, 125 p. 59 F ; *La Cuisine portugaise de tradition populaire*, de Tavares da Silva, Ed. Guide des connaisseurs, Bruxelles, 380 p. 180 F . La revue *Carnets de voyage*, BP 356, 21209 Beaune, consacre son nº 3 à Lisbonne, 100 p., 40 F. A paraître ce printemps : *Lisbonne, cité atlantique*, Autrement, 224 p., 95 F.


DESSIN : NICOLAS VIAL

La montagne en hiver dans les guides

Faut-il un livre pour pratiquer un sport de neige ? A voir le nombre d'amateurs venus à la librairie spécialisée du Vieux Campeur (2, rue de Latran, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-52-27), un vendredi après-midi, la réponse est oui. Pour Jacques Le Breton, responsable des lieux, c'est clair : *« Contrairement au ski alpin, le ski de randonnée implique de savoir monter une pente, ce qui ne demande pas le même matériel ni les mêmes chaussures. »* Et exige entraînement, encadrement et prudence. *« Avant de partir, il est indispensable de se renseigner sur la météo locale, de consulter les guides »*, mais aussi de *« donner son itinéraire et sa destination au bureau des guides et à la gendarmerie »*. Le manuel permet de *« reconnaître les sommets et de prendre des voies existantes »*.

André Le Breton conseille *Faire sa trace... loin des pistes, en France et en Europe*, de Jacques Rouillard (DMI Editions), *3 000 sans frontières, Alpes du Sud*, de A. Pirovano et B. Ranc (Gap) ou *260 sommets des Alpes*, de R. Klappert (Franck), mais aussi *Ski de randonnée* (Savoie, Haute-Savoie) publié par Olizane, tous avec cartes, durée, dénivelés et degrés de difficulté.

Les raquettes se pratiquent, au début du moins, sous la conduite d'un moniteur, sur des itinéraires faciles, en respectant les mêmes consignes de sécurité que pour le ski de randonnée. Selon la région choisie, consulter *Rando-Raquettes* (Grand Saint-Bernard, vallée de Chamonix, Alpes vaudoises) de l'éditeur suisse Olizane, *150 randonnées à raquettes* (Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Alpes du Sud) du Grenoblois Didier Richard, *Randonnées à raquettes dans les Pyrénées* (de la vallée d'Aspe au Val d'Aran), d'Alban Boyer, ou *Balades en raquettes dans les Pyrénées* (Cerdagne, Capcir, Haut-Conflent), de Ronald Berger (Rando éditions).

Généralistes, les guides IGN recensent, par région, VTT, randonnée pédestre, escalade, ski, raquettes.

S'agissant de récits sur la montagne, un grand classique chez Glénat, *Les Alpinistes, chronique raisonnée de leurs aventures remarquables dans les Alpes*, d'Yves Ballu, de nombreux titres chez Hoëbeke – *La montagne est mon domaine*, de Gaston Rébuffat, *Escalades dans les Alpes*, d'Edward Whimper, le premier à faire l'ascension du Cervin en 1865 – et Arthaud, notamment *Contes à pic*, de Samivel, ou *La Grande Crevasse*, de Frison-Roche. Versant touristique : Gallimard vient de publier une *Savoie* et une *Haute-Savoie*, Hachette un Guide bleu évasion *Alpes du Nord* et les éditions Bonneton une *Savoie* encyclopédique et avenante sous sa nouvelle maquette.

La Librairie des Alpes (6, rue de Seine, 75006 Paris ; tél. : 01-43-26-90-11) couvre, en fait, le monde. On y trouve des livres anciens comme ces *Voyages dans les Alpes*, d'Horace Benedict de Saussures, datés de 1786, ces récits des grands alpinistes anglais, notamment la première traduction française (1873) du même Whimper, et une nouvelle collection d'un jeune éditeur chamoniard, Michel Guérin, qui réédite, sous une belle toile rouge, les textes fondateurs – *Les Conquérants de l'inutile*, de Lionel Terray, *Alpiniste*, d'Anderl Heckmair – ainsi que des traductions de récits américains prisés comme *La Face perdue*, de David Roberts, Grand Prix du livre de montagne 1997.

Autres adresses parisiennes, les librairies de voyages : Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, tél. : 01-43-25-17-35) pour les ouvrages d'hier, l'Astrolabe (46, rue de Provence, tél. : 01-42-85-42-95) pour les parutions récentes.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **VOYAGES DIDACTIQUES.** Créée à l'initiative de l'Institut pour la démocratie, Cosmopolis reprend la formule *mise* au point par ce dernier (voyager pour comprendre) en proposant une série de circuits *qui, sans* négliger la découverte classique des destinations programmées, privilégient *les rencontres* avec des personnalités locales liées aux milieux politiques, économiques et *culturels. Au menu*, une Malaisie-Brunei pour observer la situation économique (17-27 mars, 14 900 F, extension Bornéo pour 3 500 F), un Mexique (22 mars au 7 avril, 16 900 F), un Ouzbekistan-Turkmenistan pour étudier l'éveil de l'Asie centrale (3-13 avril, 13 900 F) et une plongée dans la nouvelle Afrique du Sud (9-20 avril, 14 900 F, extension Botswana et Victoria Falls pour 6 900 F). Prix en pension complète et logement en hôtels 3 étoiles. Egalement proposés, des week-ends, notamment Ankara et Washington.
★ **Cosmopolis, 4, rue de Courty, 75007 Paris, tél. : 01-53-59-53-60.**

■ **REGARDS VÉNITIENS.** A défaut de participer au carnaval qui bat actuellement son plein dans le somptueux décor des canaux, ruelles et places vénitiennes, on peut se consoler en dévorant des yeux le beau livre que lui consacre Christophe Fouglé. Plus de deux cents photos, mais également une introduction historique (de la naissance du carnaval à son apogée, puis à son déclin et à sa renaissance) agrémentée de reproductions de tableaux et de gravures d'époque ainsi que de nombreux extraits littéraires sur un thème qui inspira notamment Goldoni, Casanova, Musset et beaucoup d'autres.
★ **Regards vénitiens, texte et photos Christophe Fouglé (Hermé). 240 pages, 225 photos, 295 F.**

■ **WEEK-END POLAIRE.** Difficile d'imaginer dépaysement plus radical que celui proposé, jusqu'au 27 mars, par Norvista, spécialiste de la Finlande, avec un week-end de 4 jours à Rovaniemi, capitale de la Laponie, pour y découvrir le Grand Nord dans ses habits d'hiver. Au programme, nombreuses activités sportives dont la motoneige. Départs de Paris tous les vendredis, retour le lundi : 3 950 F par personne en chambre double avec l'avion, les transferts, trois nuits d'hôtel avec petits déjeuners et une balade de 2 heures en motoneige. Egalement à l'affiche, le cap Nord, en Norvège, aux portes de l'Arctique, est programmé par plusieurs voyagistes. A partir de 8 490 F par personne avec l'avion, une nuit à bord de *L'Express-Côtier* et 3 nuits d'hôtel en demi-pension. Départs de Paris les 23 février, 23 mars et 11 avril.
★ **Norvista : dans les agences de voyages, renseignements au 01-49-24-05-97. Liste des voyagistes programmant le cap Nord à l'Office du tourisme norvégien (tél. : 01-53-23-00-50).**

Le soleil persiste

LES HAUTES PRESSIONS centrées sur la France se décalent peu à peu vers l'est, mais elles sont encore assez solides pour bloquer jusqu'à vendredi les zones de pluie atlantiques. Jeudi, le soleil et un léger vent de sud font à nouveau monter les températures à un niveau élevé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En matinée, soleil et nuages joueront à armes égales en Bretagne et en Basse-Normandie. Puis, comme sur les pays de Loire, c'est le soleil qui va l'emporter. Le mercure est toujours en grande forme, avec 14 à 17 degrés.

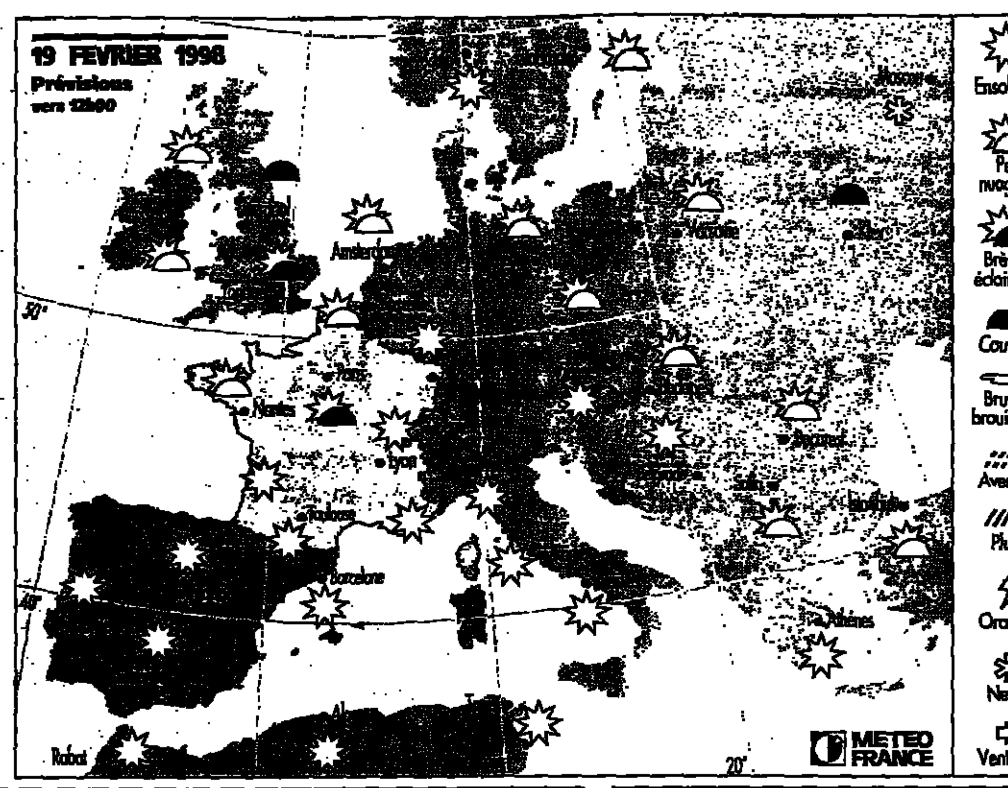
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De la Haute-Normandie à la frontière belge et en Picardie, la journée est partagée entre nuages et éclaircies. Plus au sud, le ciel reste généralement bleu azur. Il fait de 15 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Quelques brouillards se dissipent très rapidement, et la journée est agréablement ensoleillée. Les températures sont à nouveau à la hausse, avec un maximum de 13 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Quelques brouillards affectent la côte charentaise en matinée, ainsi que, localement, le bassin aquitain. Par la suite, le soleil brille sans partage. Les températures retrouvent un niveau très élevé, de 18 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – C'est une belle journée. La fraîcheur et les brouillards se dissipent rapidement en matinée. Quelques fins nuages survolent le ciel limousin l'après-midi. Le mercure indique de 17 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il faut se méfier en matinée de bancs de brume. Le soleil prend le relais. Seul le Languedoc peut connaître quelques nuages passagers. Un vent d'ouest souffle le long des côtes varoises. Il fait en général de 15 à 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CONGO.** Réouverture le 18 février de l'aéroport de Brazzaville au trafic passagers. Le premier vol d'Air Afrique est parti le 17 au soir de Paris. A compter de ce jour, la compagnie aérienne dessert Brazzaville, depuis la capitale française, deux fois par semaine. Vols de nuit, les mardis, via Cotonou (transit avec changement d'avion) et vendredis, avec escales à N'Djamena et Bangui. Retours les jeudis et samedis. Réservations, tél. : 01-44-21-32-32.

■ **AVION.** Nouvelles Frontières programme au départ de Paris des vols Corsair à destination de Marrakech (1 300 F) et de Nouméa (à partir de 5 690 F) en mars ; de Papeete (à partir de 5 780 F), San Francisco (2 290 F) et Bangkok (3 590 F), en février et mars. Renseignements au 0-803-33-33-33 ou Minitel 3615 NF.

PRÉVISIONS POUR LE 19 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/31 N	KIEV	1/8 C	VENISE	1/12 S	LE CAIRE	11/18 P
				POINTE-A-PIT.	22/29 N	LISBONNE	11/18 S	VIENNE	6/14 S	MARRAKECH	10/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/30 P	LIVERPOOL	9/10 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/23 P
				EUROPE		LONDRES	6/13 N	BRASILIA	19/26 P	PRETORIA	17/27 C
				AMSTERDAM	4/10 S	LUXEMBOURG	1/10 N	BUENOS AIR.	19/26 N	RABAT	10/20 S
FRANCE métropole		NANCY	2/14 S	ATHENES	3/12 S	MADRID	1/14 S	CARACAS	23/30 N	TUNIS	6/15 S
AJACCIO	4/15 N	NANTES	4/17 S	BARCELONE	7/15 S	MILAN	3/17 S	CHICAGO	3/6 C	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	9/20 N	NICE	7/15 S	BELFAST	9/10 N	MOSCOU	-13/-2 *	LIMA	24/29 S	BANGKOK	22/34 S
BORDEAUX	4/20 S	PARIS	3/15 N	BELGRADE	2/14 S	MUNICH	0/12 S	LOS ANGELES	9/14 C	BOMBAY	19/28 S
BOURGES	3/17 S	PAU	7/20 N	BERLIN	5/11 N	NAPLES	4/15 S	MEXICO	9/24 S	DJAKARTA	26/30 C
BREST	7/14 S	PERPIGNAN	5/16 N	BERNE	-3/12 S	OSLO	1/5 S	MONTREAL	-3/1 N	DUBAI	17/24 S
CAEN	7/14 N	RENNES	3/17 S	BRUXELLES	4/12 S	PALMA DE M.	5/17 N	NEW YORK	6/9 C	HANOI	19/29 S
CHERBOURG	5/16 N	ST-ETIENNE	3/18 N	BUCAREST	-4/8 S	PRAGUE	1/12 N	SAN FRANCIS.	8/12 P	HONGKONG	19/22 P
CLERMONT-F.	3/19 N	STRASBOURG	1/15 S	BUDAPEST	4/13 N	ROME	4/14 S	SANTIAGO/CHI	13/26 S	JERUSALEM	9/16 N
DIJON	1/15 S	TOULOUSE	5/19 S	COPENHAGUE	5/7 S	SEVILLE	9/19 S	TORONTO	-2/3 C	NEW DEHLI	11/22 S
GRENOBLE	0/17 N	TOURS	4/17 S	DUBLIN	9/10 N	SOFIA	-5/8 N	WASHINGTON	8/15 C	PEKIN	2/10 C
LILLE	5/14 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	2/11 S	ST-PETERSB.	-4/1 N	AFRIQUE		SEOUL	2/10 S
LIMOGES	6/17 S	CAYENNE	25/31 P	GENEVE	0/13 S	STOCKHOLM	3/7 N	ALGER	5/18 S	SINGAPOUR	27/33 N
LYON	2/17 N	FORT-DE-FR.	23/29 N	HELSINKI	-3/4 S	TENERIFE	15/17 N	DAKAR	21/28 S	SYDNEY	20/30 S
MARSEILLE	5/15 S	NOUMEA	25/31 N	ISTANBUL	2/6 N	VARSOVIE	4/9 S	KINSHASA	22/32 S	TOKYO	4/12 S

Situation le 18 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 20 février à 0 heure TU

METEO FRANCE

JARDINAGE

Février attentif pour printemps fleuri

LES JOURS rallongent, le soleil se fait plus chaud, tulipes, narcisses, jonquilles et jacinthes sortent de terre. Surveillez bien ces dernières ; dans les sols compacts, leurs puissantes racines ont tendance à faire sortir les bulbes du sol ; surtout ne les renfoncez pas à la main, vous casseriez les racines, mais surfacez le sol avec un peu de terreau ou de tourbe. Les perce-neige sont épanouis, les inflorescences des mahonnias commencent à s'ouvrir ; dans quelques jours leurs boules de fleurs jaunes illumineront les coins les plus ingrats des jardins.

Certains camellias du Japon sont déjà en fleur. Bientôt ce sera le tour des rhododendrons les plus précoces. Les oiseaux chantent et se bagarrent autour des mangeoires – pinsons et verdiers sont les plus vindicatifs. Serait-ce le printemps ? Eh bien non ! Le froid peut toujours revenir, cuisant et d'autant plus dévastateur que l'on vient de vivre une semaine caniculaire, enfin presque... Ces alternances de chaud et froid sont l'ennemi de nombreuses plantes qui ne les apprécient guère.

Février est un tueur quand le thermomètre descend sous zéro, parfois très brutalement – personne en Provence n'a oublié celui de 1956. Il faut donc surveiller de près la météo et profiter des belles journées pour aérer en grand vérandas, serres et châssis, pour sortir lauriers-roses, agrumes, palmiers et abutilons. Les trois premières plantes sont souvent parasitées par les cochenilles, la quatrième envahie par les aleurodes – une sorte de minuscule papillon blanc qui se reproduit à une cadence vertigineuse et dont il est quasiment impossible de se débarrasser.

COULEURS SÉPARÉES

Quand une plante à croissance rapide (abutilons, fuchsias, par exemple) en est recouverte, le mieux est de la tailler très court après l'avoir sortie à l'air libre, puis de pulvériser un insecticide systémique, qui a l'avantage d'être rémanent : c'est-à-dire qu'après avoir foudroyé les insectes par contact, ces spécialités sont absorbées par les feuilles et véhiculées par la sève, qui empoisonnera les survivants et la prochaine génération.

Les plus patients et les plus écolos inspecteront une à une les feuilles de leurs citronniers et orangers, kumkats et mandariniers pour décoller une à une les cochenilles avec une petite éponge humide.

Les plantes qui passent l'hiver à l'abri reprennent leur croissance. C'est une période délicate pour elles ; trop les arroser reviendrait à encourager ce réveil, ne pas les abreuver suffisament peu les faire se dessécher. Il faut s'ingénier à leur donner juste ce dont elles ont besoin pour survivre afin de limiter leur développement. Si février n'est pas un mois propice au travail extérieur, c'est une période idéale pour se lancer dans les semis de plantes à massif. Sauges bleues et rouges, impatiens, pétunias fleuriront plus tôt si on les met en culture dès maintenant. Préférez les graines conditionnées par couleurs séparées et n'achetez que des mélanges qui garantissent des coloris variés.

Il serait préférable d'investir dans des petits bacs spéciaux pour semis, mais certains emballages en polystyrène expansé feront parfaitement l'affaire – ils ne sont certes pas très décoratifs, mais ce matériau est un remarquable isolant qui maintient une température constante à la terre. Ne semez pas ces annuelles dans de la terre de jardin, mais investissez dans un terreau spécial... qu'il ne sera pas inutile de passer au micro-ondes ou au four pour le stériliser afin que les semis ne fondent sous l'action de champignons pathogènes.

CHALEUR ET LUMIÈRE

Les bacs remplis d'un terreau qui sera tassé avec une feuille de carton, les graines seront semées de la façon le plus aérée possible, à la surface de la terrine, qui sera arrosée avec un mini-pulvérisateur de façon que l'eau n'enterre pas trop les graines – celles des pétunias sont fines comme de la poussière. Mettre ensuite le semis au chaud et en pleine lumière et maintenir la surface humide sans qu'elle soit détrempée.

Quand les plantules apparaissent, mettre la terrine dans un endroit un peu plus frais de façon que les petites plantes ne poussent pas trop vite et la tourner chaque jour pour que la lumière soit répartie uniformément. Quand quatre feuilles se sont développées, il faut repiquer les plantules. Pour cela il faut les soulever une à une délicatement avec une allumette et les repiquer à cinq centimètres les unes des autres – ne sacrifiez pas les plus chétives, ce seront les plus florifères et, dans le cas de plantes à fleurs doubles mal fixées, justement celles qui correspondent à ce que l'on attend.

Cette transplantation ralentit la croissance des plantes et les contraint à émettre des racines chevelues. Quand elles commenceront à se gêner, nouvelle transplantation en augmentant les distances – quand les plantes font cinq centimètres de hauteur, il faut les aérer quand il fait doux et les pincer (les tailler) pour les contraindre à émettre des branches depuis la base. Quand on débute, on n'obtient pas toujours de bons résultats, mais avec un peu de patience et un bon sens de l'observation, on devient vite expérimenté. Et quelle fierté de faire admirer ce que l'on a soi-même fait pousser !

Alain Lompech

Bulbes pour toutes saisons

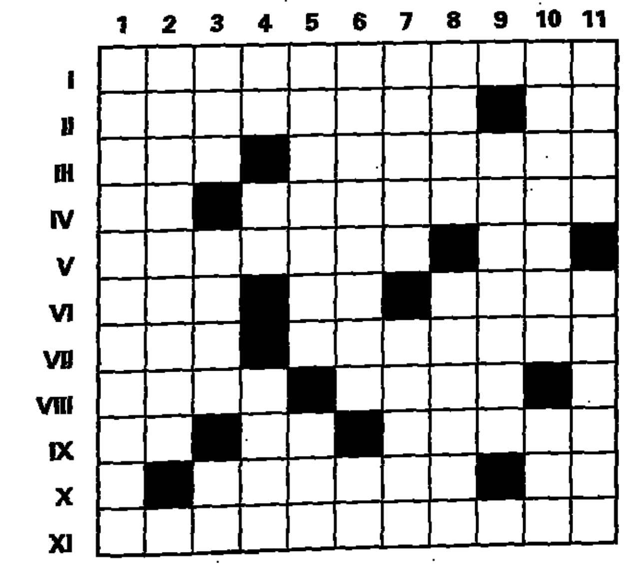
Les bulbes, rhizomes et tubercules ne fleurissent pas qu'au sortir de l'hiver. Chaque saison voit s'épanouir de nombreuses plantes dont certaines figurent parmi les plus beaux ornements du jardin. Un petit guide, malheureusement assez coûteux mais très sérieusement documenté, en liste 400 et donne les conseils de culture adéquats, les limites de rusticité de chacune des plantes et la façon de *les utiliser au jardin. Abondamment illustré, ce petit livre publié par* les éditions Ulmer est une mine de renseignements à suivre à la lettre.

★ *Guide des 400 meilleurs bulbes de jardin,* de Patrick Taylor, traduit de l'anglais par Pierre Mercan, 256 pages, avec un index. Ulmer, 155 francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98043

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Evite les refroidissements. – II. Fait le tri avant publication. Descendu. – III. Flotte en fin de repas. Petite bête qui empoisonne notre vie quotidienne. – IV. Militaire US. Pour amuser la galerie. – V. Aggrave la situation. Personnel. – VI. Célèbre les grands événements. Interjection. Capitale européenne. – VII. Donné pour être suivi. Suivies à table si l'on a faim. – VIII. Beaux et bavards. S'échange contre la rhubarbe. – IX. Négation. Appréciation scolaire. Subsista. – X. Son mâle garde la bonne part. Fin de verbe. – XI. Préparent les toiles.

VERTICALEMENT

1. *Préviennent* quand ils s'allument. – 2. Pierre fine. – 3. Un aller sans retour. Sa victoire a ouvert la route de Berlin. Article. – 4. Note. Parti cher à Léo. Bien équilibré. – 5. Le bon moment du jour. Serpent à plumes. – 6. Vues de l'esprit. Lettres de bonheur. – 7. *Marque la différence.* Devenu triste. – 8. Chef de famille. Couvertes de décorations. – 9. De toutes les couleurs. – 10. Travailleuse bien organisée mais exploitée. Planté pour un bon coup. – 11. L'argent des jeunes. Satisfecit hollywoodiens.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98042

HORIZONTALEMENT

I. Navigateurs. – II. Ubu. Asepsie. – III. Malédiction. – IV. Noël. En. – V. Réel. Ep. Epi. – VI. Ogresses. Ub (bu). – VII. Léa. Recel. – VIII. Orbiculaire. – IX. Lm. Renoir. – X. Idéale. Li. – XI. Essmi (mises). Pesée.

VERTICALEMENT

1. Numérologie. – 2. Aba. Eger. DS. – 3. Vulnérables. – 4. Eole. Imam. – 5. Gade. Sac. Li (il). – 6. Asiles. Ure. – 7. Tec. Perle. – 8. Epte. Séance. – 9. Usine. CIO. – 10. Rio. Puérile. – 11. Sensiblerie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1776

LA CHUTE OU LE TOP

Lors d'un Festival des jeux de l'esprit, Multon et Palau avaient réussi cette donne. Elle avait peut-être contribué à leur victoire dans l'Open par paires.

♠ D 9 7 3
♡ A R V 9 6
◇ 10 8 4
♣ 8

Ouest : ♠ A V 8 6 ♡ 8 7 3 2 ◇ V 6 5 ♣ 7 5
Est : ♠ 10 2 ♡ 10 5 4 ◇ R 3 ♣ A D V 10 4 2

♠ R 5 4
♡ D
◇ A D 9 7 2
♣ R 9 6 3

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1 ♣	1 ◇
1 ♡	contre	2 ♣	contre
passe	2 ◇	passe	2 ♠
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 7 de Trèfle. Est, craignant que Ouest n'ait qu'un Trèfle, a pris avec l'As et a rejoué la Dame de Trèfle, alors qu'il eût été *mieux joué de fournir le 10 à la première levée. Comment Multon, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT avec une de mieux contre toute défense ?

Réponse

Sud a pris la Dame de Trèfle avec le Roi et a joué tout de suite *le 4 de Pique* pour savoir s'il allait... chuter. *Mais, quand la Dame de Pique a fait* la levée, Sud a su qu'Est n'avait pas l'As et qu'il avait une bonne chance de gagner son contrat. Multon a alors joué le 8 de Carreau du mort, sur lequel Est a mis le Roi pris par l'As, puis il rejoua la Dame de Carreau ; Est fournit le 3 (celui-ci était certainement son dernier Carreau). Multon contre-attaqua alors *la Dame de Cœur prise par le Roi du mort.*

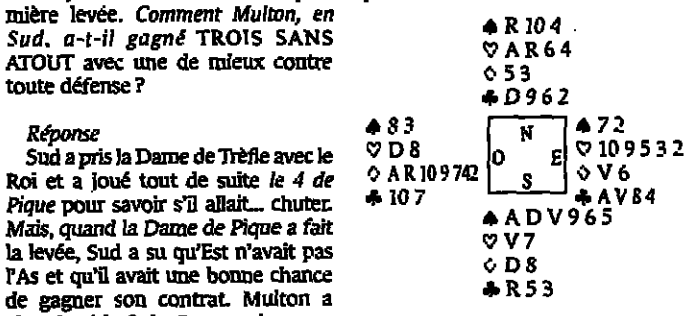
Quand, au troisième tour à Cœur, le 10 est tombé, Sud a pu faire tous les Cœurs du mort jusqu'à cette situation :

♠ A V ◇ V — (Nord) ♠ 9 7 ◇ 10 / (Sud) ♠ R 5 ◇ 9

Sud a joué le 10 de Carreau pris par le Valet d'Ouest, mais celui-ci a dû, après avoir fait l'As de Pique, livrer à Sud le Roi de Pique...

LOCALISATION SCIENTIFIQUE

En Espagne, lors d'un Festival de la Costa Brava, le chroniqueur du *Figaro*, Guy Dupont, avait réussi une donne instructive. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à sa place en Sud.



♠ R 10 4
♡ A R 6 4
◇ 5 3
♣ D 9 6 2

Ouest : ♠ 8 3 ♡ D 8 ◇ A R 10 9 7 4 2 ♣ 10 7
Est : ♠ 7 2 ♡ 10 9 5 3 2 ◇ V 6 ♣ A V 8 4

♠ A D V 9 6 5
♡ V 7
◇ D 8
♣ R 5 3

Ann. : O. don. Tous. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	de Kerhor	Y...	Dupont
3 ◇	passe	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé As et Roi de Carreau, puis a contre-attaqué le 8 de Pique second. Après deux coups d'atout sur lesquels tout le monde a fourni, *comment Guy Dupont, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Ces annonces sont correctes, et l'ouverture de « 3 Carreaux » donnait une bonne image de la place des honneurs.

Philippe Brugnon

LITTÉRATURE L'écrivain allemand Ernst Jünger est mort à l'âge de cent deux ans, mardi 17 février, à Wilflingen, petite ville de Souabe où il s'était retiré au début des années 50. Il a écrit une œuvre monumentale (quelque cent livres), qui s'étend sur soixante-dix ans, et a suscité des polémiques. ● VOLONTAIRE de la première heure en 1914, Jünger achève la guerre avec la plus haute distinction prussienne. Il a vingt-cinq ans quand paraît *Orages d'acier*, un hymne à la guerre qui magnifie l'héroïsme. A la fin des années 20, il est l'une des plumes les plus brillantes de la droite nationaliste, comme le montrent ses ouvrages de l'époque, notamment *La Mobilisation totale*. ● OFFICIER de la Wehrmacht pendant la seconde guerre mondiale, il est affecté à l'état-major des troupes d'occupation en France. Après la guerre, il se tient à l'écart de la vie publique et continue son œuvre un peu hautaine et solitaire.

La mort d'Ernst Jünger, l'écrivain des labyrinthes

L'auteur allemand, âgé de 102 ans, s'est éteint mardi 17 février, à Wilflingen, petite ville de Souabe où il s'était retiré au début des années 50. Critiqué pour son attitude face au nazisme, il ne voyait dans les contradictions de sa pensée et de sa vie que de « simples couches différentes de vérité »

L'HISTOIRE des rapports entre Ernst Jünger et la France est celle d'une fascination réciproque : aucun auteur allemand de ce siècle, à l'exception de Thomas Mann, n'a été chez nous aussi fidèlement lu, régulièrement (et exemplairement) traduit, abondamment encensé, à droite comme à gauche. Aucun non plus n'a eu une connaissance aussi profonde et subtile des écrivains français, de Saint-Simon à Jouhandeau en passant par Baudelaire, Léon Bloy, Léautaud, sans oublier Rivarol, qu'il a même traduit en allemand. Mais cette histoire est également un nouvel exemple du fatal malentendu qui veut que les écrivains que l'on croirait les mieux placés pour jouer le rôle de médiateurs culturels ne réussissent en fin de compte qu'à ranimer la discorde entre nos deux pays.

Interrogé sur ce paradoxe, Jünger en attribuait la cause à la supériorité culturelle des Français sur les Allemands. *« Ils savent apprécier,* disait-il, *lorsqu'un Allemand se présente comme tel au lieu de chercher à tout prix à se donner un visage qui n'est pas le sien. »* La critique d'outre-Rhin y voyait, quant à elle, une preuve de plus de la frivolité des Français, inaptes à saisir, derrière l'éblouissement des mots, *« les relents de caserne, la poussière des champs de manœuvre et le sang de millions de morts »* (selon le critique Marcel Reich-Ranicki). Mais n'était-ce pas la lucidité impitoyable de l'écrivain qui dérangeait la bonne conscience retrouvée de ses compatriotes ?

Cependant, un nouvel intérêt semblait s'être dessiné outre-Rhin (par le détour de la France ?) pour Ernst Jünger. En 1982, celui-ci, au milieu, il est vrai, des protestations les plus véhémentes, avait été couronné par le prix Goethe. En 1995, son centième anniversaire avait donné lieu aux hommages appuyés, entre autres, de Helmut Kohl et de François Mitterrand.

Qui était Ernst Jünger ? L'homme semblait déployer pour se rendre invisible les mêmes subterfuges que certains des insectes dont il était le familier (voir le récit de ses *Chasses subtiles*). L'œuvre prête aux interprétations diverses et contradictoires. Il comparait lui-même ses livres à *« des cristaux transparents sur une seule de leurs faces »*.

Ernst Jünger aimait rappeler que l'année de sa naissance, 1895, était également celle de la découverte des rayons X. Il raconte comment, enfant, il s'efforçait d'échapper à la banalité du quotidien. *« J'avais trouvé,* écrit-il dans *Le Cœur aventureux* (1929), *une manière de participation qui, telle une araignée, se reliait à la réalité par un fil invisible. »* Rêveur, mais déjà méthodique, il tenait soigneusement registre des trouvailles concernant les bêtes, les plantes et les pierres qu'il faisait au cours de ses escapades.

Le cadre étriqué de l'Allemagne wilhelminienne ne suffirait bientôt plus à l'enfant rebelle. *« L'Afrique était pour moi le* summum *de l'état sauvage et de la primitivité, la seule arène possible pour une vie d'une amplitude comme je prétendais que fût la mienne. »* Préparant soigneusement sa fugue, il s'engagea, à Verdun, dans la Légion étrangère grâce à une tricherie sur son âge. Il n'avait pas dix-huit ans. L'aventure, qu'il raconterait, non sans humour, dans *Jeux africains* (1936) s'achèverait prématurément. Quelques mois après son retour dans le giron familial, le revoici à Verdun, engagé volontaire, mais cette fois du côté allemand, dans l'autre aventure qu'est pour lui la Grande Guerre. Quatorze fois blessé, décoré de la plus haute distinction militaire de l'Empire, il en revint muni du manuscrit d'un premier livre. Succès foudroyant. Ernst Jünger se retrouvait lancé dans la carrière littéraire.

Mi-témoignage sur la vie quotidienne dans les tranchées, mi-récit d'apprentissage, *Orages d'acier* ne dépasse jamais le simple constat, à la différence de *A l'Ouest, rien de nouveau* de Remarque, ou des *Croix de bois* de Dorgelès. Mais l'auteur réussit, par moments, à force de somptuosité glacée, à conférer au récit un climat d'horreur métaphysique. *« C'est incontestablement le plus beau livre de guerre que j'ai jamais lu »*, notera en 1942, dans son *Journal*, André Gide, qu'on ne peut soupçonner de bellicisme.

La responsabilité d'Ernst Jünger face à la montée du nazisme a fait couler beaucoup d'encre. Exaltant à l'époque la guerre en tant qu'expérience spirituelle permettant les retrouvailles de l'homme avec lui-même, Jünger est alors l'ami d'Ernst von Salomon et du « national-bolchevik » Ernst Niekisch. Il n'est pas le seul, certes, à vouloir venger la honte subie à Versailles, mais son audience est à la mesure même de sa célébrité. Très tôt, il est vrai, pour des raisons au demeurant plus esthétiques qu'éthiques, il a pris ses distances avec Hitler. La thèse de Jünger, selon laquelle il s'est contenté d'observer et d'annoncer les événements, est-elle pour autant recevable ? Il paraît difficile de voir dans *Le Travailleur* (1932) une simple analyse prophétique de l'avènement des titans. C'est aussi une déclaration de guerre à la démocratie bourgeoise occidentale et un véritable hymne à la race allemande prédestinée, selon l'auteur, à réaliser le grand destin planétaire du travailleur, selon les règles de la discipline militaire prussienne.

En 1933, Ernst Jünger refuse d'entrer à l'Académie de littérature repensée par les nazis. Au lieu d'émigrer, il se contente cependant de se retirer à la campagne (ce qui lui vaudra de la part de Thomas Mann l'accusation d'avoir été *« parmi les bourreaux »*). Voici donc l'ancien belliciste reconverti à la contemplation et à la réflexion philosophique.

Est-il devenu pour autant un résistant ? Son roman *Sur les falaises de marbre*, a-t-on dit, en serait la preuve éclatante. Publié en 1939, ce livre né d'*« un rêve, un soir où il avait bu plus que de coutume »*, fut interprété aussitôt comme une protestation contre l'hitlérisme et l'on sait que l'auteur n'échappa aux poursuites que grâce à la protection spéciale de Hitler.

Quant à Jünger, après la guerre, alors que chaque Allemand est à la recherche du moyen de se dédouaner, il se contentera de déclarer : *« Non, ce livre n'était pas dirigé contre Hitler. »* Si *Sur les falaises de marbre* reste aujourd'hui l'un des monuments du siècle, ce n'est pas en raison de ses allusions au IIIe Reich, mais de son caractère intemporel. Alliant la magie d'un visionnaire à la précision d'un miniaturiste, l'auteur y réussit à élever aux dimensions du mythe le problème éternel de la résistance à la barbarie.

L'attitude de Jünger sous le IIIe Reich est, au demeurant, ambiguë. Officier d'occupation à Paris, il écrit *La Paix*, une sorte de *samizdat* où il plaide pour une fédération européenne, fondée sur l'abandon du nationalisme. En même temps, il tient son journal, truffé de réflexions esthétiques au milieu des horreurs de la guerre. Il est l'un des rares initiés du complot des généraux contre Hitler, mais il n'y participe pas. Il s'en tirera – toujours cette mystérieuse protection – par une simple radiation des cadres de l'armée.

Comment essayer de trouver le fil conducteur à travers les fluctuations de la biographie jüngérienne ? Il est vain de vouloir situer, que ce soit à droite ou à gauche, cet écrivain qui avouait lui-même (dans *L'Auteur et l'Ecriture*) : *« Je ne pense pas dialectiquement, donc ni pour ni contre, mais autrement. »* Apolitique comme l'était Thomas Mann en 1918, immoraliste dans la lignée de Nietzsche, il ne voyait dans les contradictions de sa pensée que de *« simples couches différentes de vérité »*. *« Lorsqu'on fait appel à mon nationalisme, je réponds en nationaliste ; lorsqu'on me demande d'être européen, je le suis ; citoyen du monde, je réponds en citoyen du monde. Cela se déroule comme dans un mécanisme bien huilé... Dans la mesure où j'arrive à harmoniser toutes ces choses, c'est un énorme enrichissement. »*

A la Révolution française, selon lui simple changement de décor qualifié dédaigneusement de *« petit passage »*, il oppose (*Approches, drogues et ivresses*) le *« grand passage »* qui, disait-il, s'accomplissait sous nos yeux. Il voyait dans celui-ci les retrouvailles de l'homme avec l'absolu, l'inconscient et les dieux.

> « Lorsqu'on fait appel à mon nationalisme, je réponds en nationaliste ; lorsqu'on me demande d'être européen, je le suis »

La mission de l'artiste, selon lui, est de participer au nettoyage en faisant transparaître ce qui, dans notre monde où la technique masque la réalité, se cache à la perception ordinaire. Pour cela, il doit se maintenir à l'écart de toute politique. La résistance, telle qu'il la définit dans *Le Traité du rebelle*, consiste à se réfugier dans la forêt et à y subsister selon ses propres lois. Dans *Eusmewil*, cette résistance prendra la figure de l'« anarque » qui, à l'opposé de l'anarchiste, prisonnier de sa haine, respecte les règlements malgré son scepticisme à leur égard mais s'efforce en même temps de se rendre invisible. Le labyrinthe, avec ses communications secrètes et ses bifurcations imprévues, est une forme chère à Ernst Jünger.

Les livres de Jünger sont plus passionnants par leur manière de soulever les problèmes que par les solutions qu'ils proposent. L'auteur était, du reste, le premier à insister sur le fait que les divergences des chemins, voire leurs contradictions, sont plus importantes que les chemins eux-mêmes. *« Je ne suis pas un guide,* précisait-il, *mais je voudrais que l'on se serve de mes écrits comme d'une carte où chacun est libre de tracer son chemin à sa guise. »* Y a-t-il définition plus moderne de la littérature ?

Jean-Louis de Rambures



STEPHEN MOSES

« Je ne pense pas dialectiquement, donc ni pour ni contre, mais autrement » – Ernst Jünger.

La cocaïne et le nénuphar

L'essai *Approches, drogues et ivresses* est à certains égards l'une des œuvres de Jünger les plus fascinantes. Faisant alterner les anecdotes humoristiques (le récit d'une surdose camouflée en une indigestion de carpe à la polonaise), les rapprochements inédits (la comparaison, par exemple, entre la quête érotique de Narcisse et celle, métaphysique, de Faust), l'auteur y relate dans une langue éblouissante chacune des particularités de ses diverses expériences avec les drogues : *« Avec la cocaïne, il semble que l'esprit, soustrait à la perception du corps, se déploie comme un nénuphar sur un étang nocturne touché par un rayon de lune. »* Avec la mescaline, *« c'est un battant de porte qui prend un caractère de révélation »*.

Aux origines de la pensée totalitaire

EN 1930, Jünger publie un bref essai, *La Mobilisation totale* (*Die Totale Mobilmachtung*, traduit chez Gallimard, précédé de *L'Etat universel*, « Tel », nº 159). Le thème (la guerre moderne est une guerre *« totale »*) n'est pas d'une bouleversante originalité. Mais l'adjectif *« total »* est appelé à un brillant avenir. Mussolini l'a utilisé dès le début des années 20, pour défendre son mouvement.

Un ami de Jünger, le politologue Carl Schmitt, s'en est également servi pour formuler, dans une conférence de 1927 publiée en 1930, *La Notion de politique* (Flammarion, « Champs », nº 259), sa propre théorie de l'Etat moderne. L'Etat moderne est, selon Schmitt, confronté, pour la première fois dans l'histoire, à la nécessité de gérer des sociétés de masse – des sociétés soumises au *« règne de la technique »*. Il doit donc, s'il veut survivre, assurer son emprise sur la *« totalité »* de l'existence des citoyens qui le composent. A l'opposé de l'Etat démocratique, fragilisé par son indulgence coupable envers le pluralisme et l'individualisme, l'Etat moderne, soucieux de sa propre puissance, ne peut se désintéresser ni des forces économiques, ni des forces idéologiques. Il lui appartient d'organiser, canaliser et diriger les unes aussi bien que les autres.

« RÉVOLUTION CONSERVATRICE »

Cette conception est d'emblée soutenue par les théoriciens de la « Révolution conservatrice » (Moeller Van den Brucke). Elle sera reprise par ceux du national-socialisme. Certes, le régime de Hitler, à la différence de celui de Mussolini, ne se revendique pas comme « totalitaire ». Mais ils s'enracine dans un rejet de la démocratie qui doit beaucoup à Jünger. Il y a donc quelque désinvolture à déclarer Jünger innocent de toute compromission avec le nazisme, comme le font parfois ceux qui soulignent que Jünger, à la différence de Schmitt et Heidegger, n'a jamais appartenu au NSDAP. Jünger n'est pas Schmitt. C'est un soldat plus qu'un idéologue. Et l'on ne trouve pas dans son œuvre les lourdes concessions à l'antisémitisme qui obscurcissent les écrits de Schmitt. Mais il est difficile d'oublier ce que lui doivent la théorie et la pratique de l'Etat *« totalitaire »*, tout au moins dans sa version allemande.

D'autant que la connexion Jünger-Schmitt est loin d'être le fruit du hasard, d'une coïncidence ou d'une simple amitié entre deux hommes. Elle se double d'une connexion Jünger-Heidegger qui, elle aussi, donne à réfléchir. Heidegger a été, très tôt, un lecteur enthousiaste de Jünger, avec lequel il a entamé dès 1931 une relation épistolaire. Heidegger admire, chez Jünger, le grand écrivain, mais aussi l'écrivain allemand, le patriote, et surtout une sorte de maître à penser politique.

« RÉVEIL » SPIRITUEL

Les deux hommes partagent des convictions voisines. Ils croient, l'un et l'autre, que face au règne de la technique et à la menace que font peser les « masses », la politique doit être réinvestie d'une charge spirituelle. Et ils assignent tous deux à l'Allemagne (une Allemagne qu'ils identifient, en 1933, à la figure du Führer) la mission de provoquer ce *« réveil »* spirituel qui doit sauver l'humanité. Bref, ils attendent de l'Allemagne de Hitler qu'elle commande à l'Europe, fût-ce au prix d'une guerre, que ni l'un ni l'autre ne redoutent.

Un texte de Jünger, en particulier, *Le Travailleur* (*Der Arbeiter*, 1932, éd. Christian Bourgois, 1989) exercera une attraction profonde sur la pensée de Heidegger qui lui consacrera un séminaire privé durant l'hiver 1939-1940. Attraction durable puisque, après la guerre, Heidegger, tout en constatant que le régime de Hitler n'avait pas tenu ses promesses, continuera de se référer aux idéaux politiques qu'il partage au début des années 30, avec Jünger. En 1950, pour les soixante ans de Heidegger, Jünger écrit un texte d'hommage intitulé *Passage de la ligne* (éd. Christian Bourgois, 1970). Cinq ans plus tard, en 1955, pour les soixante ans de Jünger, Heidegger répond avec un texte intitulé *Sur la ligne*, texte repris dans *Question 1* (Gallimard, coll. « Tel », 1968) sous le titre *Contribution à la question de l'être*.

C'est dans ce dernier essai que Heidegger déploie pour la première fois, dans toutes ses directions, une problématique du dépassement de la métaphysique entendu désormais non plus comme *« destruction »* (terme utilisé en 1927-1929) mais, plus subtilement, comme *« abbau »* c'est-à-dire comme *« déconstruction »*. Un terme qu'on retrouvera quelques années plus tard, dans un contexte il est vrai fort différent, chez l'un des principaux héritiers français de Heidegger, le philosophe Jacques Derrida.

Christian Delacampagne



En 1922, sur l'île de Rügen, au nord-est de l'Allemagne.

ERNST JÜNGER ET FRANÇOIS LAGARDE

La fin du lieutenant Sturm et l'avènement de l'horreur industrielle

POURQUOI, de tant de Mémoires, de tant de récits suscités par la Grande Guerre, ceux de Jünger se distinguent-ils ? Remarque, Barbusse, Genevoix, Unruh, ont dit l'Artois, les Eparges, les Flandres. Ils ont dit les carnages, les abattoirs à hommes et l'horreur qu'ils leur inspiraient. Ils sont entrés dans les pires détails, comme l'ont fait les photographes et le peintre Otto Dix.

Jünger n'entre que dans les détails techniques du métier de soldat. La mort d'un homme ne prend qu'une phrase, n'appelle qu'une relation simple. La balle qui frappe au front fait un bruit de planche que l'on cogne. Un soldat agonise sans cri, sans regard, sans que quiconque s'en émeuve. Une brève mention, rien de plus, pas de pathétique, que le mort soit ami ou ennemi. Les blessures qu'endure le narrateur ne sont pas racontées moins sobrement. Ce sont des observations, qui tiennent en un compte-rendu médical. Un champ de cadavres n'est pas dépeint d'un ton moins neutre. Il suffit de noter qu'il a fallu jeter de la chaux sur des débris ou que les survivants ont planté deux branches en croix que le prochain bombardement anéantira, quand il retournera ce cimetière improvisé. Après chaque épisode, après chaque chapitre des *Orages d'acier*, on pourrait ajouter un « ce fut ainsi » qui achève de rendre tout lyrisme déplacé.

COMPTABILITÉ ADMINISTRATIVE

La mort est devenue automatique et ne relève plus que de la comptabilité administrative. La guerre est devenue industrielle, application de la sidérugie, de la chimie, de la physique. La mort et la guerre nouvelles portent donc la marque de la société nouvelle, production de masse, exécutions en masse. Dans le vacarme des barrages, Jünger reconnaît les chocs des marteaux-pilons. Dans les guerriers aux casques d'acier, il reconnaît les bons ouvriers de l'anéantissement.

De cette révolution, il a tantôt déploré, tantôt célébré les effets. Il l'a jugée exaltante et désespérante alternativement et a voulu en tirer les conséquences politiques, dangereuses, détestables. Sur un point, il ne s'est pas abusé : il assistait, à Ouchy et à Ypres, à l'apparition d'un autre monde. De l'autre côté de la ligne de feu, il n'y a guère eu que Léger pour comprendre cela, l'écrire, le dessiner.

Tout n'est plus alors qu'affaire d'adaptation. Le narrateur, la première personne du *Boqueteau 125* et des *Orages d'acier*, Jünger, survit parce qu'il a compris, parce qu'il ne croit plus en aucune des vieilles valeurs, en aucun des anciens mythes. Le lieutenant Sturm ne parvient pas à s'en détacher entièrement, lui qui peint les murs de son abri dans le style des chasseurs de la préhistoire, lui qui aime à parler de littérature, de peinture, d'idées. Son nom lui-même, qui signifie tempête, fait songer au romantisme, à l'expressionnisme, à ces colères singulières d'autrefois, à ces fureurs désormais anachroniques dont la société contemporaine ne se soucie plus, qu'elle réduit, qu'elle écrase. A la fin du roman, le lieutenant Sturm se fait tuer.

Philippe Dagen

Michael Klett, directeur des éditions Klett-Cotta, éditeur d'Ernst Jünger

« Aristocrate, il rêvait d'"autre chose" »

« Ernst Jünger a été interdit de publication en Allemagne jusqu'en 1949. Quelles ont été les réactions dans cette nation en proie à sa honte lorsque votre père, Ernst Klett, a entrepris l'édition de ses œuvres complètes ?

– Il y a un phénomène Jünger. C'était un personnage absolument hiératique, énigmatique, qu'on ne peut pas enfermer dans un système. Il était à la fois conservateur et optimiste, marqué à droite et souvent reconnu par des intellectuels de gauche comme faisant partie des leurs. Bertolt Brecht avait répondu à ses contradicteurs : *« Laissez-moi le Jünger tranquille. »* De son livre *Orages d'acier*, qui fit scandale en Allemagne, André Gide avait dit que c'était *« le texte le plus honnête qui ait été écrit sur la guerre »* – celle de 14-18 . Jünger était donc l'objet de batailles farouches, mais la première édition de ses œuvres complètes, commencée en 1958, a suscité le respect. Les premiers intellectuels à le soutenir ont été ceux de la droite conservatrice, dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ou encore la *Züricher Zeitung* en Suisse, pays où Jünger était publié jusqu'à ce qu'il soit autorisé en Allemagne.

» Plus tardivement, une partie de la gauche a reconnu l'immense écrivain qu'il était. Le romancier Alfred Andersch, notamment, a prononcé une conférence mémorable au début des années 70 (l'un de ses fidèles admirateurs français, Julien Gracq, était présent) pour saluer *« son courage de citoyen opposé à la dictature brune »*. Il y a toujours eu des intellectuels pour l'accompagner et d'autres pour le détester. Jünger n'a cessé d'être pris dans cette contradiction. Pour ma part, j'ai toujours admiré l'élégance avec laquelle il a ignoré ces querelles. Au moment de la célébration de son centenaire, qui en donnait encore un témoignage, il a conclu son discours par cette phrase : *« Je remercie mes amis et mes ennemis, à qui je dois mon envergure. »*

– Chaque parution d'un livre de Jünger a relancé la polémique, entre ceux qui l'accusent d'avoir été impliqué dans la dictature nazie et ceux qui voient en lui l'auteur audacieux de *Sur les falaises de marbre* en 1939, ou qui rappellent sa participation à l'attentat contre Hitler. Qu'en pensez-vous ?

– Il est faux de le considérer comme nazi. Jünger a été, dans les années 20, une sorte de pré-fasciste, d'un nationalisme extrême, en réaction au traité de Versailles, à l'image d'une grande partie de la jeunesse allemande. Il a écrit alors certains textes dans ce sens. Mais à l'exception d'une remarque, pour le moins ambivalente, qu'on lui a prêtée au début des années 30, on ne trouve pas trace d'antisémitisme chez lui. Il était opposé aux dictatures et au nazisme. Mais il était aussi opposé à la démocratie et à la culture occidentale, et est resté attaché à ces principes. Aristocrate, il rêvait d'« autre chose ». Pendant l'Occupation, à Paris, il était officier. Il a rencontré certains intellectuels et artistes comme Cocteau ou Sacha Guitry. En 1944, il a écrit et fait paraître clandestinement un essai contre la guerre en Europe. *Sur les falaises de marbre* a été lu comme une allégorie dirigée contre Hitler, et le livre fut interdit un an plus tard. Si Hitler a toujours protégé Jünger, c'est qu'il admirait en lui le héros de la Grande Guerre, l'auteur d'*Orages d'acier*. On a reproché à Jünger de n'avoir pas quitté l'Allemagne ni déserté l'armée. Son exil était intérieur. Se poser comme « exilé intérieur » était nécessairement mal vu par ceux qui ont – légitimement – fui l'Allemagne et le nazisme.

– En quoi l'œuvre de Jünger porte-t-elle ces contradictions ?

– Le plus intéressant, chez lui, c'est son individualisme radical, dont témoigne son livre sur l'anarchisme, *Eumeswil*. On connaissait l'anarchie, explique Jünger, l'anarchisme et les anarchistes, on ignore ce qu'est « l'anarque » : celui qui préserve son être individuel de la société de masse et de toute collectivité. C'est ce qu'il préconisait pour lui-même. Il était d'ailleurs radicalement introverti. Sa vie, il l'a vécue en lui-même, parlant essentiellement avec lui-même, coupé du monde extérieur. Les situations les plus révoltantes, il les a affrontées dans la solitude, en méditant sur la contemplation d'un paysage, d'un scarabée ou d'une fleur sur le chemin. Encore l'exil intérieur. Il y avait chez lui ce que j'appellerais une spiritualité aventureuse. Qu'il s'agisse d'un papillon, de l'asphalte, d'une grue, il avait une façon particulière de considérer la moindre chose, naturelle ou technique, comme relevant de « l'esprit du monde ». Sur tout cela, il portait un regard étonnamment impassible. Ernst Jünger est, à mes yeux, le dernier écrivain d'esprit classique. »

Propos recueillis par Marion Van Renterghem

L'hommage de François Mitterrand en 1995

Le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* avait publié en mars 1995, à l'occasion des cent ans d'Ernst Jünger, un hommage du président de la République française d'alors, François Mitterrand – grand admirateur et connaisseur de l'œuvre de l'écrivain allemand, dont il récitait volontiers des passages. En voici quelques extraits :

« Mêlé, jusqu'à risquer sa vie, aux fureurs du siècle, il se tient à l'écart de ses passions (...). Peu d'œuvres sont plus diverses, peu d'esprits plus mobiles (...).* [Cette œuvre] *défie les modes et s'attire les querelles. Les amateurs de système n'y apaisent point leurs nostalgies (...). La vérité s'y cherche comme un équilibre au sein de forces contraires. Entre adhésion et résistance, respect du réel et refus des fatalités, Jünger dessine l'espace de la liberté humaine et de ses vrais combats (...). Nous avons causé de tout cela lors de trop brèves rencontres. L'homme qui me faisait face frappait par son allure. Elle est d'un Romain, altière et simple, inaltérable. »

« Témoigner par le feu et le sang »

VOICI un extrait de Feu et sang *(pp. 55-56), d'Ernst Jünger, écrit en 1925, inédit en français, à paraître aux éditions Christian Bourgois le 11 mars, traduit par Julien Hervier :* « On ne déroule pas ici de drapeaux multicolores, des chants enthousiastes ne montent pas des rangs et l'étoffe des uniformes ne brille plus de l'éclat dont rayonnaient les criardes couleurs d'intimidation des animaux combatifs.

» Tout est monotone, uniforme et gris. Tout est objectif et fonctionnel comme la marche d'une machine en mouvement. Mais tout est également enivrant, comme la vue d'une machine peut être enivrante pour celui qui aime la vie dans sa plénitude et sa violence. Ici nous allons à la bataille sous les formes qui nous sont les plus propres afin d'imprimer des sceaux nets et nouveaux sur la cire malléable de l'univers. Toute une foule de futurs témoins passe en silence comme avant un acte solennel, et chacun voit que c'est pour de grandes choses que l'on va témoigner ici, témoigner par le feu et le sang. La concentration de troupes vient de se terminer, elle porte encore en elle sa force gigantesque. Mais elle va bientôt se déployer avec feu et l'on découvrira alors si nous sommes dignes de la terre. Sur les champs fumants, celle-ci accueillera le vainqueur, le meilleur, le plus audacieux, le plus digne. C'est elle qui aime la compétition guerrière, et c'est donc elle aussi qui nous jettera au rebut comme un mauvais outil si nous ne triomphons pas de la grande épreuve. Marchez donc, régiments, et que chacun des fusils soit à sa place ! Roulez donc, pièces d'artillerie, et portez pour nous témoignage avec vos gueules de lions rugissantes et vos langues de feu !

» Une faille s'ouvre dans le serpent gris de l'armée. Nous nous y insérons pour nous perdre dans le grand sens et la grande unité. »

© Christian Bourgois

Un siècle pour une œuvre monumentale

● **1895** : naissance le 29 mars à Heidelberg.
● **1914-1918** : s'engage comme volontaire et se bat dans les Flandres, la Somme et à Douaumont ; blessé à plusieurs reprises, il reçoit la Croix de fer ; complète sa collection d'insectes dans les tranchées ; restera officier dans la Reichswehr jusqu'en 1923.
● **1920** : *Orages d'acier* à compte d'auteur ; immense succès.
● **1922** : *La Guerre notre mère* (Albin Michel, 1934), essai, qualifié par l'écrivain d'*« expressionniste »*.
● **1925-1927** : se dit anarchiste-conservateur et publie des articles politiques dans la revue de la puissante Ligue des anciens combattant ; épouse en première noces Gretha von Jeinsen, dont il aura deux enfants ; poursuit des études de zoologie ; fréquente à Berlin les cercles nationaux révolutionnaires.
● **1931** : entre en contact épistolaire avec Martin Heidegger ; Goebbels tente vainement de le convaincre d'adhérer au nazisme.
● **1932** : publication du *Travailleur*.
● **1933-1938** : perquisition de la Gestapo à son domicile ; quitte Berlin ; proteste contre la publication, à son insu, d'un texte extrait du *Cœur aventureux* (Gallimard, 1942 et 1995) dans l'organe du parti nazi ; rencontre à Paris André Gide et Julien Green.
● **1939** : publie avec succès *Sur les falaises de marbre* (Gallimard, 1942), considéré comme un brûlot antinazi ; est mobilisé ; *« ce n'était pas ma guerre, mais celle de Hitler »*, écrira-t-il.
● **1941** : fait partie des troupes d'occupation à Paris ; croise Céline.
● **1942-1943** : fréquente les milieux littéraires, notamment chez Florence Gould, et écrit son journal parisien (regroupé en traduction française chez Julliard en 1990) ; rédige *L'Appel*, texte clandestin en faveur de la paix ; se lie avec le petit cercle d'opposants à Hitler qui se rencontrent à l'Hôtel Raphaël ; est au courant des plans des conjurés.
● **1944** : après l'échec de l'attentat contre Hitler, est rappelé en Allemagne ; son fils Ernstel, lui-même hostile aux nazis, est tué en novembre à Carrare par des partisans italiens.
● **1945** : après la défaite allemande, est accusé par une partie des intellectuels d'avoir favorisé l'avènement du national-socialisme ; refuse de se soumettre aux procédures de dénazification ; Brecht prend sa défense.
● **1948** : premières expériences avec les drogues.
● **1949** : *Héliopolis, « mon premier véritable roman »* (Plon, 1952, et Bourgois, 1974).
● **1950** : s'installe à Wilflingen.
● **1951** : *Traité du rebelle* (Bourgois, 1970 et 1981) ; Banine, sa biographe « officielle », publie des entretiens avec l'écrivain.
● **1954** : *Traité du sablier* (Bourgois, 1970 et 1991).
● **1957** : *Les Abeilles de verre* (Plon, 1959, et Bourgois, 1971).
● **1959** : *Le Mur du temps* (Gallimard, 1963) ; fonde avec Mircea Eliade la revue *Antaios*.
● **1962** : mariage avec Liselotte Lohrer, après la mort de sa première femme en 1960.
● **1965** : *Œuvres complètes* en dix volumes chez Ernst Klett.
● **1967** : *Chasses subtiles* (Bourgois, 1980).
● **1973** : *Le Lance-pierre* (Table ronde, 1974).
● **1977** : *Eumeswil* (Table ronde, 1978).
● **1980** : *Soixante-dix ans s'effacent*, premier volume d'un journal commencé en 1965 (trois volumes traduits à ce jour chez Gallimard, 1984-1996).
● **1982** : Prix Goethe de la Ville de Francfort ; manifestations d'hostilité, notamment chez les Verts.
● **1984** : participe avec le chancelier Kohl et François Mitterrand à un hommage aux victimes des deux guerres.
● **1985** : visite de François Mitterrand à Wilflingen ; les deux hommes se rencontreront à nouveau à l'Elysée en 1993.
● **1990** : *Les Ciseaux*, aphorismes (Bourgois, 1990).

(cette chronologie s'inspire de celle publiée par Frédéric de Towarnicki et Nora Sagnes, dans le *Magazine littéraire* de novembre 1994).

Réactions

● **En Allemagne** : le président Roman Herzog a souligné que Jünger avait *« accompagné comme nul autre les horreurs de notre siècle, ses égarements et ses abîmes, mais aussi ses performances et ses succès »*. Le chancelier Helmut Kohl a rappelé *« l'expérience inoubliable »* qu'ont été pour lui ses conversations avec un homme ayant *« conservé son esprit indépendant et inflexible, même dans les heures les plus noires de l'Allemagne, quand la libre pensée était considérée comme un crime »*.

● **En France** : les hommages, comme celui de l'ancien ministre de la culture Jack Lang, relèvent que *« l'Allemagne et l'Europe perdent un acteur et un témoin engagé et controversé de ce siècle »*. Quant au président du Front national, Jean-Marie Le Pen, il salue *« ce gentilhomme, esprit libre au comportement chevaleresque, qui tout au long de sa vie a refusé les dictatures et les conformismes »*.

Premiers symptômes d'un dégel culturel en Iran

La bataille pour la création est au cœur du mouvement que connaît la République islamique depuis l'élection de M. Khatami. Sans qu'on sache jusqu'où ira la réforme tentée sous l'autorité d'un président plébiscité au nom du rétablissement, encore bien partiel, de la liberté d'expression

Depuis l'accession, en août 1997, à la présidence de la République islamique de Mohamad Khatami, élu sur le thème de la liberté d'expression contre le candidat du parti religieux, l'Iran présente des signes d'ouverture dans le domaine culturel. L'auteur dramatique et cinéaste Bahram Beyzaï, interdit de mise en scène pendant dix-sept ans, a pu ainsi présenter sa nouvelle pièce, *Le Testament de Bandar-e-Bidaksh*, au Théâtre de la Ville. Livres et revues se multiplient, des centres culturels fleurissent dans les municipalités. Mohsen Makhmalbaf, cinéaste le plus célèbre de son pays, se félicite du relâchement de la censure et du coup d'arrêt porté au « copinage » dans la répartition des subventions. Autre symbole, le 16e Festival du film de Téhéran, qui s'est tenu du 1er au 11 février, a été marqué par la création d'une section internationale. Dans un entretien au *Monde*, le ministre de la culture et de l'orientation islamique, Ataollah Mohajerani, s'exprime pour la première fois dans la presse occidentale sur les orientations qui guident son action.

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Printemps précoce à Téhéran ? Il faudrait être bien audacieux pour l'affirmer. L'Iran reste une dictature, la fatwa contre Salman Rushdie vient d'être confirmée par un régime qui annonce l'exécution imminente du journaliste Morteza Firouzi (accusé d'*« espionnage »*...), tandis que la population demeure astreinte à des règles d'existence extrêmement contraignantes, et que la vie culturelle reste très contrôlée. Mais le président de cette dictature, l'ex-ministre de la culture Mohamad Khatami, a été démocratiquement élu par un véritable plébiscite, contre le candidat du pouvoir religieux que tous les observateurs donnaient gagnant. Thème central de sa campagne : la liberté d'expression. Depuis son entrée en fonctions en août 1997, *« il y a des signes d'amélioration. Je suis optimiste à l'égard des nouveaux dirigeants »*, dit aujourd'hui Bahram Beyzaï.

Auteur dramatique (prolifique) et cinéaste (auteur, notamment, du très beau *Bashu le petit étranger*), figure de proue de l'intelligentsia, joué partout en Occident dans les années 60 et 70, il montait en 1979 la prémonitoire *Mort du roi Yazdgerd*, durant le bien réel mais éphémère printemps politique et artistique qui sépare la chute du régime du chah de la mainmise absolue des islamistes sur le pays. Depuis, si ses pièces n'ont cessé d'être jouées, lui-même est resté interdit de mise en scène durant dix-sept ans, et tenu à l'écart des plateaux de tournage. Opposant intransigeant à la République des mollahs (qui, entre autres griefs, lui reprochent d'être d'origine « non musulmane » : ses parents appartenaient à la religion bahaïe), il n'a jamais mâché ses mots contre le pouvoir khomeiniste et ses successeurs.

Moustache blanche en alerte et gestes de chat, Beyzaï surveille l'ultime répétition d'une nouvelle pièce, *Le Testament de Bandar-e-Bidaksh*, qui sera jouée pour la première fois le surlendemain au Théâtre de la Ville. L'essentiel des accessoires se compose de grands coffres en bois brut et d'un ensemble de percussions, dont se servent les deux interprètes de cette pièce dans la manière du théâtre de village traditionnel. Les acteurs sont dotés de fausse barbe en métal et de costumes qui évoquent les Perses antiques, alors que le texte, débat entre un prince et un savant sur le miroir magique que celui-ci a fabriqué pour celui-là, est une explicite parabole sur le pouvoir et les médias. Rien de fortuit dans ce choix d'apparence archaïque, fréquent chez Beyzaï : l'« iranité », revendication d'une identité qui ne se définirait plus par rapport à l'islam, est redevenue l'un des axes d'une démarche culturelle mais aussi politique.

L'EMPRISE DU HOZEH

Sans surprise, Mohammad Hassan Hamadi récuse une telle approche. Directeur du Centre de recherche au sein du Bureau de la propagande islamique – le Hozeh –, ce francophone à la culture raffinée annonce lui aussi des lendemains qui fredonnent un air de liberté, mais sur des partitions musulmanes, en s'appuyant sur les acceptions les plus libérales du Coran. Premier éditeur (et de loin) du pays, centre de production de films et d'émissions de télévision, propriétaire de 90 des 280 salles de cinéma du pays, créateur d'écoles d'art plastique ou de réalisation, initiateur d'innombrables débats et séminaires sur toutes les questions intellectuelles, le Hozeh est un acteur majeur de la vie culturelle iranienne.

Il symbolise aussi la contradiction centrale à laquelle est confronté le président Khatami, celle du double pouvoir, politique et religieux, qui fait que le premier personnage de l'Etat n'est pas le président mais le Guide, l'ayatollah Khamenei. Dans le domaine culturel, le Hozeh « double » le ministère de la culture. Paradoxalement, sa « nature » islamique étant reconnue d'emblée, le Hozeh s'est trouvé hors de la juridiction de la censure, ce qui lui a permis, durant les périodes les plus rigoristes, de susciter ou d'héberger des œuvres d'un ton relativement plus libre que celles soumises au ministère. Se défendant de représenter les religieux contre les laïques, les actuels responsables du Hozeh travaillent à la mise au point d'un manifeste définissant *« sans dogmatisme »* les types d'œuvres qui devraient bénéficier de leurs aides – conséquentes : le Guide a offert à l'organisme des parts dans les puits de pétrole, première ressource du pays.

Sans préjuger du résultat de cette réflexion, M. Hamadi affirme clairement : *« L'art islamique n'existe pas »* – opinion qui, il y a peu, serait passée pour gravement blasphématoire. Parmi les nouveaux films produits par son organisme, la première réalisation autorisée depuis vingt ans du grand écrivain Nader Ebrahimi, *Le Jour où l'air s'arrêta*, parabole évidemment pas seulement écologique sur les dangers mortels de l'immobilisme. Venu des antipodes (intellectuels et politiques), Mourad Saghafy, anime *Dialogue*, qu'il compare volontiers à la revue française *Esprit*. Il dessine un état des lieux finalement assez proche de celui tracé par M. Hamadi, tout en faisant remonter au coup d'Etat contre Mossadegh (1953) une rupture entre les intellectuels et le pouvoir qu'aurait masquée, au début des années 70, l'extrême prospérité du pays grâce au pétrole, permettant d'*« acheter tout, c'est-à-dire n'importe quoi »*. La culture en Iran, selon M. Saghafy, aurait autant souffert de cet afflux d'argent guidé par aucun choix artistique que des contrôles idéologiques.

S'il reconnaît aujourd'hui les signes d'une ouverture, dont la multiplication des livres et des revues serait le symptôme le plus assuré, le directeur de *Dialogue* (à laquelle vient de se joindre une maison d'édition spécialisée dans les sciences humaines, les livres de cinéma et les ouvrages pédagogiques) souligne que le principal changement se situe ailleurs : dans une politique de terrain, menée notamment par les municipalités, à commencer par celle de Téhéran, *« plus active que le ministère de la culture »*. Pour M. Saghafy, ce sont les « centres culturels » qui fleurissent partout dans la cité, proposant expositions, débats, activités manuelles et sportives – ce qu'on nommerait ailleurs l'animation socioculturelle –, qui contribuent le plus à restaurer un tissu « citoyen » de participation à la vie intellectuelle.

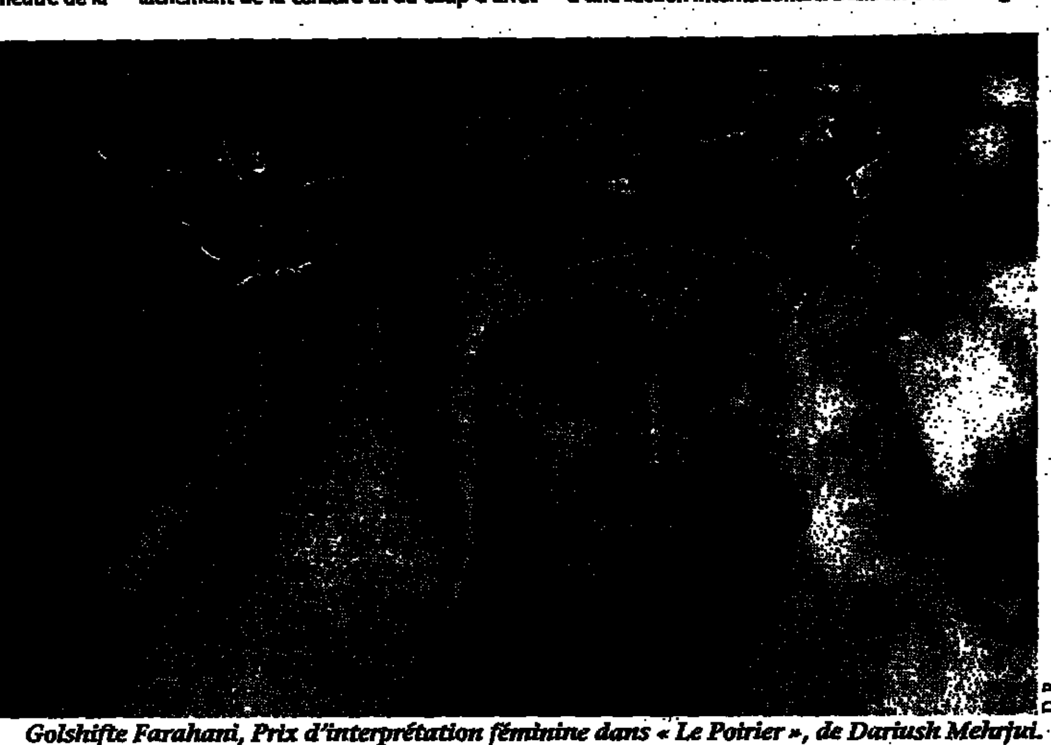
C'est dans l'un de ces centres que se tiendra, du 1er au 9 mars, le premier Salon du livre réunissant uniquement des maisons d'édition dirigées par des femmes. Une initiative de Shahla Lahidji, créatrice en 1982 des éditions Roshangaran (« le phare »), qui a depuis publié plus de 180 titres, dont un grand nombre de textes – iraniens ou traduits – consacrés à la condition féminine. Militante et patronne d'une PMI qui affiche sans ambages son anticonformisme, Mme Lahidji rappelle que dans les derniers mois du précédent pouvoir, sous l'empire de l'intégriste Mir Salim, le précédent ministre de la culture, *« tout était devenu interdit »*. C'est à cette aune radicale qu'il faut juger la récente évolution.

« VACLAV HAVEL IRANIEN »

Le cinéaste Abolfazl Jalili en convient, alors que *tous* les films de ce grand artiste demeurent interdits, et que le même sort guette sa nouvelle et passionnante réalisation, *Dan*. Comme nombre de ses collègues et de créateurs d'autres disciplines, Jalili collabore comme pigiste à un nouveau quotidien, *Asr-e-honar* (« le temps de l'art »). Son existence même témoigne d'une évolution que symbolise plus encore la naissance, le 5 février, du quotidien indépendant *Jamee*. Son titre, qui signifie « société », se réfère au nouveau concept en vogue, celui de la société civile, appelée par les réformateurs (intérieurs ou extérieurs au pouvoir) à constituer un contrepoids aux pouvoirs du clergé. Même s'il reste, pour l'instant, inconcevable de le dire en ces termes. Machallah Chams El Waezine, rédacteur en chef de *Jamee*, compare son travail à celui d'un démineur *« qui ne posséderait pas le plan du champ de mines légué par l'histoire récente »*. *« Ce plan, le régime refuse de nous le laisser voir. Nous avançons au jugé, en essayant de ne pas sauter, sachant que là où nous serons passés, d'autres pourront venir à leur tour. »*

Le chemin à travers un « champ » culturel qui n'est autre, en fait, que celui de la démocratie, est long encore. Et si les traductions (de Duras à Garcia Marquez, de Kafka à Kundera, sans oublier *L'Eloge de la folie*, d'Erasme – best-seller en Iran) ont recommencé à fleurir, elles restent mangées aux mites de la censure, souligne cette éditrice et traductrice. Elle veut voir en Mohamad Khatami *« le Vaclav Havel iranien »*. Mais, en attendant confirmation de ses espoirs, elle préfère conserver l'anonymat.

J.-M. F.



D. R.

Golshifte Farahani, Prix d'interprétation féminine dans « Le Poirier », de Dariush Mehrjui.

Moins de censure, moins de bakchich

La situation a connu *« une amélioration à 70 % »*, affirme Mohsen Makhmalbaf. Le cinéaste de *Salam Cinéma* et de *Gabbeh*, de loin le plus célèbre en Iran, également romancier et publiciste, est l'archétype de ces intellectuels issus du militantisme islamique qui ont contribué à porter au pouvoir un Khomeiny alors perçu comme l'espoir des pauvres autant que des croyants. La guerre contre l'Irak et la realpolitik des mollahs ont fait de lui un opposant de plus en plus résolu au régime, tandis que nombre de ses livres et de ses films étaient interdits. Certains ont été autorisés depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, d'autres non.

Le réalisateur souligne surtout le coup d'arrêt aux « copinages » dans la répartition des subventions, *« forme très efficace de censure que doublait le monopole d'Etat* – désormais aboli – *sur les matériels techniques »*.

Seifollah Dad, réalisateur devenu ministre délégué au cinéma après avoir réalisé le clip électoral de Mohammad Khatami, confirme cette tendance d'une formule : *« On ne produit plus, on ne construit plus. On soutient les projets venus du secteur privé, notamment en garantissant des emprunts bancaires à taux préférentiel »*.

Ataollah Mohajerani, ministre de la culture et de l'orientation islamique

« Aider à la diffusion des œuvres plutôt que les contrôler »

ÉCRIVAIN ET JURISTE, il était unanimement considéré par la presse et les milieux culturels à la fois comme l'homme le plus approprié pour succéder au « coupeur de têtes » Mir Salim au ministère de la culture et de l'orientation islamique, et comme n'ayant aucune chance d'y parvenir. Jamais les intégristes, qui conservent la majorité au Parlement, n'entérineraient la nomination de ce libéral. Aussi, lorsqu'en août 1997 le président Khatami désigna Ataollah Mohajerani pour le poste qu'il avait lui-même occupé durant près de dix ans, cela passa pour un baroud d'honneur. Après avoir été descendu en flammes devant le Parlement par les « durs », dépités de leur échec cuisant à la présidentielle, nul ne donnait cher de son avenir politique.

Choisissant, à la tribune de l'Assemblée, le ton de l'offensive en faveur de l'ouverture, M. Mohajerani conquit non seulement l'approbation (à la plus faible des majorités) des députés, mais ses galons de porte-parole du nouveau gouvernement. Depuis, il a fait « descendre des étagères » de la censure des dizaines de livres et de films, fait tomber quatre des cinq barrières de contrôle auxquelles étaient soumis les projets de réalisation pour le grand écran, supprimé les subventions réparties comme des prébendes. Guetté par les ultras et par ceux dont il bouscule les privilèges, il bénéficie six mois après son entrée en fonctions du soutien direct du président, et d'un fort capital de sympathie de la part des milieux artistiques.

« Comment définissez-vous votre position par rapport au monde culturel ?

– Nous sortons d'une période où les responsables penchaient pour une intervention constante et en détail dans la vie culturelle. Je considère au contraire que le gouvernement n'a pas à se mêler en permanence du contenu des œuvres, mais qu'il doit plutôt soutenir les initiatives privées et les possibilités de diffusion de la création. Outre les mesures nécessaires d'assouplissement des contrôles, une de nos premières initiatives a été de lancer un programme d'achat de livres pour alimenter les quelque mille bibliothèques publiques du pays.

– Disposez-vous des moyens matériels de cette politique de soutien à la création et à la diffusion ?

– Oui, grâce au soutien personnel du président. Le budget de base du ministère n'a pas augmenté, mais M. Khatami est déterminé à nous doter des moyens nécessaires.

– En quoi peut consister l'incitation aux initiatives privées dans le domaine culturel ?

– Outre les investisseurs traditionnels, qu'il faut attirer sur ce secteur, je soutiens fermement la création et le développement d'associations indépendantes d'écrivains, de cinéastes, d'artistes plasticiens, dramatiques ou musicaux, de producteurs ou d'éditeurs, qui pourront intervenir comme des centres intellectuels et financiers de production.

– L'intitulé officiel de votre ministère est « de la culture et de l'orientation islamique », et on le désigne d'ailleurs couramment par le diminutif « Ershad », qui veut dire orientation. Cette désignation est-elle encore appropriée ?

– J'ai dit très clairement, et je répète, que la partie qui m'intéresse dans le nom de mon ministère, c'est la culture. La situation actuelle correspond à un premier pas : l'essentiel est d'avoir pu commencer. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Coups de feu et coups de ciseaux au Festival du film de Téhéran

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Du 1er au 11 février, il y aura eu pas moins de trois manifestations sous la bannière unique du 16e Festival de Téhéran, quasi indifférentes les unes aux autres. En amont de cette bizarrerie, la première nouveauté du festival tint à ce que, pour la première fois, il faisait office d'ultime barrage légal avant la diffusion des films : après la rupture « sauvage » de cette règle par Abbas Kiarostami (qui présenta à Cannes, où il obtint la Palme d'or, *Le Goût de la cerise* sans être passé sous ces fourches Caudines), c'en est officiellement terminé du goulet d'étranglement de la sélection et de la censure insidieuse par l'accès aux tables de montage et aux auditoriums.

L'événement qui devait marquer cette seizième édition était la création d'une section internationale. Malgré quelques œuvres de qualité, sinon de première fraîcheur (*La Promesse*, des frères Dardenne, Prix du meilleur film, *Marian*, de Peter Vaclav, Prix de la mise en scène, *Le Roi des masques*, de Wu Tienmin, Prix du meilleur acteur, *Super Citizen Ko*, de Wan Jen, Prix du scénario), la sélection avait manifestement privilégié les films assez « moraux » pour pouvoir être projetés à Téhéran. C'était la règle du genre, mais il était moins prévisible que ces films soient projetés coupés au public, après avoir été montrés intégralement au jury. Celui-ci, composé des cinéastes Abbas Kiarostami et Sandip Ray, de l'historien du cinéma Tadao Sato, du directeur du Festival de Locarno Marco Muller et de l'auteur de ces lignes, exigea donc d'assortir son palmarès d'une déclaration saluant comme une première étape l'organisation d'un festival international, mais réclamant que les films soient à l'avenir montrés dans leur intégralité.

La deuxième manifestation concerne le cinéma d'auteur iranien. Celui-ci aura été brillamment représenté par le film de Jalili, *Dan*, enquête sans concession sur les enfants privés de papiers sur fond de dépendance de la drogue – phénomène de plus en plus ouvertement évoqué par le cinéma iranien –, et par celui de Samira Makhmalbaf, fille du grand cinéaste dont on attend la nouvelle réalisation, *Le Silence*, pour Cannes. Dans *La Pomme*, la très jeune cinéaste construit à partir d'un fait divers et de ses authentiques protagonistes, deux jumelles d'une dizaine d'années séquestrées par leur père indigent et leur mère aveugle, une chronique à la fois réaliste et métaphorique d'une remarquable puissance.

Parmi ces films « d'art », on constatait avec déception une tendance à l'imagerie décorative et académique, volontiers teintée d'un folklore tablant plus que de raison sur la beauté des paysages et des costumes. Nettement plus intéressant, *La Dame de mai*, de la réalisatrice Rakshan Bani-Etemad (Prix spécial du jury international), dessine le portrait contrasté, en partie autobiographique, d'une femme seule élevant son fils en même temps qu'elle poursuit une carrière professionnelle.

Le troisième « festival », consacré par le palmarès national, aura finalement été entièrement dominé par un titre : *L'Agence de verre*, qui a raflé tous les prix. Le film évoque, dans une esthétique de série américaine, la prise en otage des employés d'une agence de voyages par des anciens combattants de la guerre contre l'Irak. Spécialiste du cinéma guerrier et patriotique, le réalisateur Hebrahim Hatamikia y détourne un scénario à la Rambo, riche de potentialités critiques, en exercice de récriminations passéistes et sentimentales lestées de « poujadisme islamique », sans que cela soit revendiqué. Il s'avère que son film a été produit par une société dépendant du parti Hezbollah.

L'Agence de verre pourrait détrôner au box-office *Le Bonhomme de neige*, phénoménal succès public dès que le ministre l'eut libéré de la censure. Inspiré de *Certains l'aiment chaud*, il montre la star masculine travestie dans des postures que la morale islamique interdit aux « vraies » femmes, sur fond d'airs licencieux « justifiés » par le fait que le film se déroule à Istanbul. Au-delà de leurs différences, ces films rappellent que, bien loin des œuvres ambitieuses découvertes dans les festivals européens, le cinéma iranien est redevenu prolifique en films commerciaux aux procédés de mise en scène souvent médiocres, mais en prise directe sur une société civile en ébullition.

J.-M. F.

Trois films « musicaux » dominent par leur inventivité le 48e Festival de Berlin

Alain Resnais, Stanley Kwan et Joel Coen, de chansons populaires en flots hypnotiques de décibels

A mi-chemin du Festival de Berlin, dont la 48e édition s'achève le 22 février prochain, Alain Resnais, avec *On connaît la chanson*, Joel Coen et son dernier film *The Big Lebowski*, et Stanley Kwan, le réalisateur de *Yue Kuai Le, Yue Duo Luo* (*Hold You Tight*), dominent par l'inventivité de leur mise en forme la sélection officielle. Le continent asiatique s'impose par ailleurs comme un étonnant vivier de découvertes.

BERLIN
de notre envoyé spécial

A mi-chemin du Festival de Berlin, dont la 48e édition s'achève le 22 février prochain, Alain Resnais, Joel Coen et Stanley Kwan dominent, par l'inventivité de leur mise en forme, la sélection officielle, tandis que le continent asiatique demeure un étonnant vivier de découvertes. Trois films seraient, à ce stade de compétition, bénis des dieux. *Central Do Brasil*, du Brésilien Walter Salles, *The Boxer*, de l'Irlandais Jim Sheridan, et *Left Luggage*, du Néerlandais Jeroen Krabbé. On laissera de côté les vertus du *road movie* parabolique de Walter Salles, on laissera pieusement passer les attelages néo-académiques de Sheridan et Krabbé, et l'on jouera d'emblée un autre tiercé : *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, *The Big Lebowski*, de Joel Coen et *Yue Kuai Le, Yue Duo Luo* (*Hold You Tight*), de Stanley Kwan.

Il n'y a pas lieu de revenir sur *On connaît la chanson*, si ce n'est pour mettre l'accent sur sa composante majeure qui en fait, sous la forme d'un Dibbouk descendu du hit-parade, un grand film de possession. On n'abandonne ni les problèmes de logement ni ceux de la bande-son avec les frères Ethan et Joel Coen, qui expérimentent à longueur de films et avec bonheur les diverses façons de revisiter figures et genres cinématographiques.

On quitte en revanche le cercle de la possession pour pénétrer dans le domaine du pur fantasme. *The Big Lebowski* se déroule donc logiquement à Los Angeles, et met principalement en scène Jeff Lebowski (Jeff Bridges), un fantôme des années 70 qui passe son temps à fumer des joints, à écluser des *white russian* et à jouer au bowling avec une paire de copains croquignolesques, parmi lesquels un Gaston Lagaffe herculéen, psycho-rigide et juif pratiquant qui ne s'est pas tout à fait remis mentalement du Vietnam. Tout se complique le jour où des agresseurs confondent Jeff, surnommé le « Dude » (le tocard), avec un homonyme – un milliardaire particulièrement antipathique qui est comme l'autre face de la médaille Lebowski et, partant, celle de l'Amérique –, la méprise fonctionnant comme mise à feu d'un mécanisme complexe qui fera regretter au « Dude » d'être sorti de sa léthargie.

UNE BELLE FLEUR HALLUCINOGÈNE

Cette comédie infiniment drôle et intelligente n'est pas qu'une variation pop du *Grand Sommeil*. En déclinant le thème du leurre et de la duplication, en transformant paroles et musiques en véritables flots hypnotiques, en franchissant incessamment les frontières des genres et des époques, les frères Coen s'inscrivent avec ce film dans la lignée d'une littérature de l'inquiétude morale (du *Peter Schlemihl* de Chamisso au *Château* de Franz Kafka), en même temps qu'ils font pousser sur le cadavre exquis du cinéma une belle fleur hallucinogène dont les essences se nommeraient Howard Hawks, Busby Berkeley et Woody Allen.

Si musique et chansons jouent un rôle prépondérant dans le processus subtil de distanciation et de réappropriation tour à tour à l'oeuvre dans ces deux films, *Hold You Tight* (Hongkong), de Stanley Kwan – qui utilise aussi la chanson populaire comme élément narratif –, serait quant à lui tout entier musique. Voilà une oeuvre qui relève d'une science remarquable du rythme et de la composition. Plans obliques, ralentis incisifs, arrêts sur image infinitésimaux et autres raccords foudroyants concourent à la mise en place d'un univers à tout instant bousculé ou suspendu, oscillant sur le fil du temps et de l'espace comme sur celui d'un rasoir, sans la moindre concession à la psychologie traditionnelle du personnage ni même au déroulement chronologique de l'action.

Soit, de nouveau sous le signe du double, entre Hongkong et Taïwan, l'histoire enchevêtrée de trois personnages masculins et de deux sosies féminins qui les relient (interprétés par la même actrice, la belle Chingmy Yau), au service d'un film qui évoque de façon saisissante, notamment à travers le thème central de l'homosexualité, ce vertige des amours modernes écartelées entre narcissisme et altérité.

L'intensité émotionnelle de ce film témoigne à elle seule de la vitalité du cinéma asiatique. Un sentiment conforté par la sélection du Forum, où un état des lieux du cinéma coréen a permis de découvrir une oeuvre d'une belle âpreté, *Barricade*, qui est le premier long métrage de Yoon In-ho, jeune metteur en scène né en 1962 à Pusan. Un film politique qui dénonce, avec une ironie et une sensualité cruelles exercées dans les relents de vapeur d'une laverie industrielle, les conditions faites aux travailleurs immigrés en Corée et, plus encore, l'infernale logique capitaliste qui incite chacun à dévorer plus faible que soi.

En écho, le magnifique documentaire du Taïwanais Hsu Hsiao-ming, *Homesick Eyes*, donne la parole aux protagonistes réels, ces travailleurs philippins ou thaïlandais qui, depuis l'ouverture du marché taïwanais en 1992, sont aujourd'hui au nombre de trois cent mille dans le pays. Enregistrés sous un numéro de matricule lors de leur entrée au pays, exploités pour un salaire de misère, parqués en certaines occasions dans des centres de détention spéciaux, ces déracinés saisissent ici la parole qui leur est non seulement rendue, mais admirablement restituée par le cinéaste.

Jacques Mandelbaum

Les meilleures entrées en France

1	Les Couloirs du temps : Les Visiteurs 2	1	2 068 693	550		2 068 693
2	Titanic	8	1 013 278	732	▽ -15 %	9 624 353
3	Anastasia	2	374 778	635	▽ -18 %	950 582
4	Souviens-toi... l'été dernier	3	137 124	249	▽ -29 %	654 405
5	Le Chacal	3	135 306	417	▽ -45 %	855 679
6	Harry dans tous ses états	4	100 450	308	▽ -42 %	1 019 599
7	L'Associé du diable	5	72 524	226	▽ -32 %	1 051 653
8	Mad City	2	67 188	207	▽ -53 %	243 763
9	Mortal Kombat	2	50 422	228	▽ -59 %	207 933
10	Marius et Jeannette	13	48 000	280	▽ -21 %	1 965 012

* période du mercredi 11/02 au dimanche 15/02 inclus

Avec un premier week-end à plus de 2 millions de spectateurs, dépassant les prévisions les plus optimistes, les chiffres d'entrées des *Visiteurs 2* sont à la hauteur du premier volet de la saga. Même si le film sort en pleine période de vacances scolaires, il réalise un score ahurissant. *Les Visiteurs 2* délogent logiquement *Titanic* de la première place du box-office. Le film de James Cameron attire quand même plus d'un million de spectateurs alors qu'il en est à sa sixième semaine d'exploitation. La barre des 10 millions de spectateurs va être franchie, mais le potentiel du film, qui ne perd que 15 % de ses spectateurs d'une semaine à l'autre, laisse entrevoir 13 millions d'entrées.

Les nouveautés de la semaine réalisent un score modeste. *Wild Man Blues*, le documentaire de Barbara Kopple sur Woody Allen musicien, réunit 12 763 fidèles dans ses dix salles parisiennes, un score tout juste honorable. *Forever* fait encore plus pale figure avec 8 743 entrées – à Paris dans huit salles.

Les autres films pâtissent tous de l'effet *Visiteurs 2* et se maintiennent péniblement. *Anastasia* réalise encore 374 778 entrées en seconde semaine, sans toutefois afficher la même santé que beaucoup de productions Disney. *Le Chacal, Harry dans tous ses états*, et *Mad City* perdent près de la moitié de leurs spectateurs.

LES NOUVEAUX FILMS

■ MICHAEL KAEL CONTRE LA WORLD NEWS COMPANY

Michael Kael, le personnage écrit et interprété par Benoît Delépine, que l'on peut voir chaque semaine sur Canal Plus dans une parodie de CNN, rebaptisée CNL International, méritait mieux pour sa première apparition au cinéma. L'intelligence et le bagout de l'ancien écrivain des Guignols de l'info ne sont jamais exploités par un metteur en scène qui se contente d'emboîter des sketches les uns à la suite des autres. Correspondant à Paris d'une grande chaîne d'information, la World News Company, Michael Kael est envoyé en Afrique couvrir un festival de danse. Cette manifestation sert en fait de prétexte à masquer un faux attentat, orchestré semble-t-il par le chef d'une secte japonaise, et justifiant l'intervention de l'armée américaine. Michael Kael est censé répercuter servilement cette manipulation visant à assurer la réélection du président des Etats-Unis et des indices d'audience records pour la World News Company. Le scénario de Delépine possède une pertinence dont on pouvait tirer un tout autre parti. Il aurait fallu pour cela se poser plus profondément la question de l'adaptation au cinéma d'un humour spécifiquement télévisuel. Malheureusement, Christophe Smith ne voit entre le petit et le grand écran qu'une différence d'échelle. *Samuel Blumenfeld*

Film français de Christophe Smith. Avec Benoît Delépine, Marine Delterme, Victoria Principal, William Atherton (1 h 37).

■ BROKEN SILENCE

Un moine chartreux, qui a fait voeu de silence, est envoyé en Indonésie retrouver une vieille vulcanologue, propriétaire des murs du couvent qui abrite la confrérie en Suisse, afin d'obtenir un renouvellement de bail. Au cours d'une escale à New Delhi, il perd son argent et est contraint de rejoindre son but par ses propres moyens. Il rencontre alors une jeune Noire new-yorkaise, partie sans destination pour fuir un lourd secret. *Broken Silence* est un *road movie* construit sur le principe de l'accord improbable de deux personnalités différentes. Selon une formule bien établie, les deux personnages principaux changeront chacun au cours du périple. Les relations entre les protagonistes relèvent pourtant des conventions psychologiques les plus banales. Quant au voyage, il n'échappe pas aux clichés touristiques du routard « branché », à la recherche d'une spiritualité perdue. *Jean-François Rauger*

Film allemand de Wolfang Panzer. Avec Martin Hubert, Ameenah Kaplan, Mickaël Moriarty (1 h 46).

■ L'INVITÉE DE L'HIVER

L'Invitée de l'hiver est la première réalisation de l'acteur Alan Rickman, comédien estimé à juste titre pour l'excellence de ses composition de « méchant » à Hollywood. Son film est l'adaptation d'une pièce de théâtre. Frances, veuve depuis peu, affronte sa mère, jamais en peine de vacheries et de plaintes diverses, venue lui rendre visite. Le fils de Frances ressent quelques émois amoureux pour une jeune fille peu farouche à qui il n'osera pourtant pas faire l'amour, obsédé par le souvenir de son père défunt. Les différentes confrontations psychologiques sont prétexte à des dialogues abondants où l'anodin se télescope avec de profondes considérations sur la vie et la mort. Les situations sont fabriquées et les bavardages artificiels. *J.-F. R.*

Film britannique d'Alan Rickman. Avec Emma Thompson, Phyllida Law, Gary Hollywood. (1 h 48).

■ LES SŒURS HAMLET

Au premier abord, ce film restitue l'errance nocturne de deux jeunes soeurs venues s'amuser à Paris et qui ont raté le dernier train pour retourner dans leur banlieue. Mais le film vise un autre horizon plus douloureux, et d'emblée suggéré par son titre. Il s'agit du fantôme d'un père absent, de la passion funeste des hommes qui s'entretuent, de tout ce poids que la vie met sur les épaules de deux jeunes filles. C'est Allel, un personnage qui traverse le film comme une allégorie, qui leur révèle ce que signifie leur nom en berbère : *hamlet*, c'est celui qui supporte. Quelque chose passe alors qui ressemble à un moment de vérité longuement différé, quand une des jeunes filles met devant son visage un morceau d'étoffe qui la fait ressembler, l'espace d'un instant, aux femmes du pays de son père. Cet improbable déclenchement d'une émotion vraie, dont tant de films plus adroits sont dépourvus, pardonne bien des maladresses. *J. M.*

Film d'Abdelkrim Bahloul. Avec Emilie Altmayer, Berenice Bejo, Mouloud Tadjer, Colette Nucci. (1 h 30).

■ POUR LE PIRE ET POUR LE MEILLEUR

Comment un écrivain misanthrope, reclus, obsessionnel, qui honnit le genre humain en général et plus particulièrement les homosexuels, les juifs, les Noirs et les femmes, peut-il se transformer en voisin secourable et ami du genre humain ? Il suffit pour le savoir de voir le dernier film de James L. Brooks, qui met aux prises avec l'acariâtre Udall (Nicholson), un petit chien très laid qui ne lui tiendra aucune rigueur de l'avoir jeté aux ordures, une serveuse de restaurant dont le fils souffre d'une déficience immunitaire, et un artiste homosexuel au trente-sixième dessous. Le réalisateur assoit sa comédie sur quelques postulats sommaires, qu'il est évidemment préférable de partager pour en suivre la logique. A savoir que l'homme est fondamentalement bon et que l'amour sauve le monde. *J. M.*

Film américain de James L. Brooks. Avec Jack Nicholson, Helen Hunt, Greg Kinnear. (2 h 18).

SORTIR

PARIS

Le Sang des Labdacides
Laïos de Farid Paya, *Œdipe Roi*, *Œdipe à Colone*, *Antigone* de Sophocle : *Le Sang des Labdacides* est une fable couvrant trois générations unies par les liens du sang. Entre la Thèbes de *Laïos* et celle d'*Antigone*, le sang coule et le temps passe. *Laïos* et *Œdipe Roi* forment le premier diptyque du *Sang des Labdacides*, toutes deux mises en scène par Farid Paya, sur une musique de Michel Musseau. Dans un même décor évoluant entre les spectacles, nous cheminons de l'univers archaïque de *Laïos*, peuplé de songes, de monstres et d'amours premières, vers cette cité presque moderne (*Antigone*) où Créon tente d'établir un état de droit, en passant par un monde de tabous et d'impureté (*Œdipe Roi*) et un monde d'hospitalité sur fond de guerre (*Œdipe à Colone*). Le second diptyque comprenant *Œdipe à Colone* et *Antigone* sera présenté lors de la saison 98/99. Avec Aloual, Antonia Bosco, Jean-Louis Cassarino, Valérie Coué-Sibiri, Bruno Ouzeau, Jean-Yves Pénafiel et David Weiss.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. A partir du 18 février. Les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. 90 F et 120 F. Jusqu'au 3 mai.

Compagnie Tri Danza
Compagnie Post Retroguardia
A découvrir, un solo de Teri Jeannette Weikel intitulé *Beethoven*, sur une musique de... John Cage ! Et à voir et à revoir, sur des musiques indiennes : *Infini*, le beau solo de Paco Decina, créé en 1997 au Blanc-Mesnil en hommage à Christian Ferry-Tchaeglé.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. Du 18 au 21, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. De 40 F à 50 F.

Cinéma au féminin
Le Cinéma des cinéastes présente un programme de cinq films dont le titre commence par le mot « Femme », partant de l'idée, partagée par François Truffaut, que le *cinéma a été créé* pour magnifier les femmes ! Au programme donc : *La Femme du boulanger* (1938) de Marcel Pagnol, *La Femme aux deux visages* (1941) de George Cukor, *Les Femmes de la nuit* (1948) de Kenji Mizoguchi, *La Femme de l'aviateur* d'Eric Rohmer (1981) et *La Femme d'à côté* (1981) de François Truffaut.
Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, 75017 Paris. Du 18 février au 3 mars 1998, Tél : 01-53-42-40-20 (à partir de 13 h).

Le trio Pied de poule
Depuis sa formation, en 1986, le trio Pied de poule se fraye un chemin à part dans le paysage de la chanson. Evitant soigneusement clichés éculés et ficelles trop usées, Michèle Buirette (accordéon), Geneviève Cabannes (contrebasse, voix) et Dominique Fonfrède (voix) inventent un langage débridé, voire audacieux. Un matériau original, dans lequel onomatopées, chuchotements et dissonances dépaysent et surprennent entre deux couplets.
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du 18 au 21, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence
Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46), avec Martin Huber, Ameenah Kaplan, Michaël Moriarty.
L'Invitée de l'hiver
Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48), avec Phyllida Law, Emma Thompson, Gary Hollywood.
Michael Kael contre la World News Company
Film de Christophe Smith (France, (1 h 37), avec Benoît Delépine, Marine Delterme, Victoria Principal.
Pour le pire et pour le meilleur
Film de James L. Brooks (E-U, 2 h 18), avec Jack Nicholson, Helen Hunt, Greg Kinnear, Cuba Gooding Jr.
Les Sœurs Hamlet
Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30), avec Emilie Altmayer, Bérénice Béjo, Colette Nucci.

REPRISES

Chronique d'un amour
de Michelangelo Antonioni, avec Lucia Bose, Massimo Girotti, Ferdinando Sarmi.
Italien, 1950, noir et blanc (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre de Paris
Haydn : *Symphonie no 88*. Bartok : *Le Château de Barbe-Bleue*. Cornelia Kallisch (soprano), Laszlo Polgar (basse), Christoph von Dohnanyi (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Constantin Lifschitz (piano)
Beethoven : *Bagatelles op. 119, Sonate pour piano op. 28 « Pastorale »*. Chopin : *Ballade op. 47, Sonate pour piano op. 58.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Louvre. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Ensemble InterContemporain
Jolas : *Lassus Ricercare*. Pärt : *Fratres*. Jarrell : *Conversions*. Stravinsky : *Pulcinella*. Stella Doufexis (mezzo-soprano), Kurt Azesberger (ténor), Ludovic Tézier (baryton), Frédérique Cambreling (harpe), David Robertson (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

André Ceccarelli, Thierry Eliez, Jean-Marc Jafet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Eric Watson Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Iness Mezel
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Carlos Do Carmo
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

Angélique Ionatos
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

RÉSERVATIONS

Morphine
de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène de Patrick Sommier, avec Yann Collette et Igor Tchernievitch.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 24 février au 22 mars. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Femmes de Troie
d'après *Les Troyennes* d'Euripide, mise en scène et décor de Matthias Langhoff, avec Evelyne Didi, Emmanuelle Wion, Laure Thiéry, Frédérique Loliée, Agnès Bourgeois, Sandrine Spielman...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du 26 février au 28 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo Teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

22 février :

La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène d'Isabelle Janier, avec Nathalie Boutefeu, François-Xavier Frantz, Franck Lacroix, Isabelle Olive et Benoît Pfauvadel.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Brigitte Nahon
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo Vavin. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

28 février :

Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

Adrian Schiess
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

EN VUE

■ Mardi 17 février, à Jérusalem, le premier ministre israélien assure : *« Je dispose d'informations montrant que l'Irak a les moyens de frapper Israël. Je crois qu'il est vital de ne pas se fier aux déclarations de* **Saddam Hussein.** *»* Le même jour, à Jérusalem, **Benjamin Nétanyahou** rassure : *« Les Israéliens doivent se calmer, il ne faut pas s'inquiéter. Mes enfants et mon épouse n'ont pas de masques à gaz. »*

■ Parmi les signaux de détresse du paquebot *Titanic*, mis aux enchères, mardi 17 février, à New York, le sinistre *« avons heurté un iceberg »* a été vendu 123 500 dollars (environ 740 000 francs), bien au-dessus des prévisions les plus optimistes.

■ Les Roumains pris d'un besoin pressant ne trouvent plus de vespasiennes dans les rues de Bucarest depuis que les services sanitaires de la ville ont accordé, contre des pots-de-vin, des dizaines d'autorisations pour transformer les urinoirs en débits de boissons.

■ Deux sœurs qui, pendant plus d'un mois, avaient harcelé les habitants de Cox de lettres obscènes, d'appels anonymes à connotations sexuelles et couverts les murs du village de graffitis ithyphalliques ont été condamnés, lundi 16 février, par le tribunal correctionnel de Toulouse à un mois de prison. Les corbeaux **Jeanine** et **Ginette**, surprises en flagrant délit de barbouillages, ont tout avoué, mais farouchement nié l'envoi d'un colis contenant un vibromasseur.

■ **Pascal**, handicapé de la vue, et sa mère Rmiste vivent dans un petit appartement du 18e arrondissement de Paris sans électricité depuis 1996 : *« EDF nous a refusé tous les moyens de paiement à l'amiable. »* En Italie, à partir du mois de juin, la compagnie électrique ENEL enverra à ses abonnés non voyants des factures en braille.

■ **Sarah Ferguson**, duchesse d'York qui, dimanche, s'est démis l'épaule sur les pistes de Verbier, une station du Valais, en Suisse, parvenait, dès lundi, à skier avec un seul bâton.

■ Récemment les tribunaux égyptiens condamnaient à mort une ogresse jalouse qui avait fait cuire dans un four le bébé de sa voisine. Le 16 décembre 1997, à Sofia, un Bulgare excédé plongeait dans une marmite d'eau bouillante sa fillette âgée d'un mois et demi. Le 14 février, en Iran, un chimiste paranoïaque enfermait son nourisson dans une chambre froide (les médecins ont réanimé l'enfant à moitié congelé). Peu avant, des spécialistes appelés au secours sur Internet par un Sud-Africain de la ville de Nelspruit avaient sauvé un bébé écureuil tombé du nid.

Christian Colombani

La prostituée italienne qui disséminait le virus du sida

La presse de la Péninsule a largement diffusé la photo d'une péripatéticienne de Ravenne qui aurait eu 5 000 clients depuis sa contamination par le HIV. Interpellée et placée à l'hôpital sous haute surveillance policière, « Lady Aids » s'est murée dans le silence

DEUX LIGNES de téléphone spéciales ont été ouvertes, samedi 14 février, à la préfecture de police de Ravenne, en Italie, dans la province d'Emilie. Et, depuis, les appareils ne cessent de sonner. Des agents ont été détachés pour recueillir les centaines d'appels de personnes complètement paniquées. Depuis que la photo de Giuseppina Barbieri, quarante-neuf ans, a été publiée par toute la presse, que la télévision a montré à satiété son visage, un vent d'effroi s'est emparé de milliers de gens. Giuseppina est une prostituée. Depuis le mois de novembre 1996, elle sait qu'elle est séropositive. Ce qui ne l'a pas empêchée de continuer à vendre ses charmes au lido de Dante à Ravenne, où elle exerce habituellement, mais également dans toutes les villes environnantes. Et cela sans prendre de précautions particulières.

Selon les services de police, près de 5 000 clients sont concernés. Cela ne signifie pas que tous ont pu contracter le virus HIV. Mais ceux qui ont été infectés peuvent à leur tour le propager sans savoir qu'ils en sont porteurs. Un plan de bataille a immédiatement été mis sur pied par les autorités en raison de l'urgence. D'abord et avant tout, diffuser au maximum la photo de la péripatéticienne, et ensuite établir une liste des personnes qui ont fait appel à ses services. *« Nous savions qu'elle travaillait tous les jours. Nous savions qu'elle rencontrait jusqu'à dix hommes par jour »*, raconte M. Di Berardino, de la brigade mobile à *La Stampa*. Le journal de Turin explique que celle qui était appelée *« la putain du tribunal »*, parce que son lieu de travail se situait près des grilles de ce bâtiment, participait à des rencontres échangistes, des orgies, des films pornographiques.



C'est à la suite de l'interpellation de son souteneur, Fernando Pognani, que le cas de « Lady Aids » a été découvert. Lors de la perquisition au domicile de son « protecteur », une quantité impressionnante de médicaments a été retrouvée. Giuseppina a été rapidement interpellée et se trouve actuellement à l'hôpital. *« Elle ne voulait pas ressentir la mort. Jusqu'à présent, elle l'a fait avec tous, à toute allure, et ne se sentait pas mourir. Désormais, elle s'est arrêtée et, pour la première fois, elle sent la mort venir »*, écrit Ferdinando Camon dans *La Stampa*. Est-ce l'explication ? Interrogée par l'envoyé spécial du quotidien à Ravenne, sa sœur Zemira indique que Giuseppina a commencé à se prostituer il y a dix ans, qu'elle a abandonné sa fillette de dix mois et son mari pour suivre son souteneur.

La véritable explication est donnée par une ancienne prostituée de Milan, âgée aujourd'hui de soixante et onze ans, qui se confie dans le *Corriere della Sera*. *« La majeure partie d'entre nous travaillent parce qu'elles sont obligées de gagner leur vie à n'importe quel prix. Et si une d'entre nous se dit qu'elle a le sida, cela signifie que pour elle tout est fini. Il est très difficile pour une prostituée de changer de vie »*, explique Fiorina Nobili. Elle ajoute : *« Ce sont les clients qui ne veulent pas mettre de préservatifs. Ils sont prêts à payer plus cher pour cela. Et les filles acceptent pour avoir plus d'argent. C'est de l'inconscience ! »*

Giuseppina, la semeuse de mort, est protégée par la police sur son lit d'hôpital. Elle refuse de parler à qui que ce soit. A la préfecture de police, la liste des clients s'allonge au fil des heures. *« Aidez-moi, je vous en supplie, aidez-moi. Si j'ai le sida, je me tue »*, rapporte *La Repubblica*, qui publie une demi-page de ces appels de détresse. *« A la pinède du lido de Dante, à proximité de la maison de "Lady Aids", la vie continue comme si rien ne s'était produit*, écrit *La Stampa*. *Les couples se retrouvent toujours au beau milieu de l'après-midi. »*

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Dans la nouvelle crise du Golfe, la France aura tenté jusqu'au bout tout ce qui était en son pouvoir pour éviter une frappe aérienne américaine sur l'Irak, sans cependant se montrer complaisante avec Bagdad. Jacques Chirac se mobilise comme il sait le faire dans ces circonstances. Il peut s'appuyer sur un Hubert Védrine qui le seconde efficacement. Lionel Jospin partage son analyse de la situation ; les trois hommes sont persuadés que les Etats-Unis choisissent la mauvaise méthode pour atteindre le bon objectif. Ils considèrent en effet que le recours à la force est cette fois-ci inadapté et disproportionné. De deux choses l'une : ou bien la frappe aérienne sera évitée *in extremis*, et la France y aura réellement été pour quelque chose ; ou bien elle aura lieu, et la France aura fait le maximum pour l'empêcher. Dans les deux cas, elle aura réussi un retour honorable sur la scène du Moyen-Orient...

RFI
Dominique Burg

■ Une nouvelle fois la France commémore. En 1598, l'édit de Nantes, proposé par Henri IV, mettait fin à des années d'atrocités, installait pour la première fois en Europe la cohabitation entre deux religions, la catholique et la protestante, et allumait une lueur de laïcité au coeur de l'Etat. A l'heure ou certains s'interrogent sur la place que la République doit faire à la principale religion minoritaire en France, l'Islam, à l'heure où le Front national voudrait instaurer comme règle la préférence nationale, l'affaire de l'édit de Nantes renvoie au contraire à un Etat capable de trouver sa force dans la reconnaissance de tous.

THE WALL STREET JOURNAL

■ Emmené en catastrophe dans sa Mercedes criblée de balles, le président géorgien Edouard Chevardnadzé a échappé de nouveau la semaine dernière à un attentat. Plusieurs suspects ont été arrêtés, et M. Chevardnadzé a laissé nettement entendre que la main de Moscou était présente derrière cette action. Avant même cette dernière, il avait manifesté son amertume devant le fait que les dirigeants russes ont fourni un refuge aux auteurs de l'attentat dirigé contre lui en 1995. M. Chevardnadzé n'est visiblement pas aimé des partisans de la ligne dure en Russie. Ses efforts pour quitter la Communauté des Etats indépendants – l'organisme poussif qui cherche à maintenir un semblant d'unité dans l'empire russe – lui ont coûté cher. Un silence persistant de Mocou serait de mauvais augure. M. Chevardnadzé a échappé une fois encore à la mort, grâce à la Mercedes blindée que les Allemands lui ont donnée après la première tentative d'assassinat. Mais personne, au vu des photos de sa voiture percée de balles, ne peut douter du sérieux de cet attentat.

www.illusionworks.com

85 illusions d'optique, originales ou classiques, montrées puis décortiquées en temps réel

LA ROUE semble tourner tantôt à droite, tantôt à gauche. En fait, elle ne bouge que *« par le pouvoir du cerveau »* du spectateur : c'est l'une des 85 illusions d'optique montrées et analysées sur le site de la société californienne Illusion Works. *« Les illusions sont une fenêtre ouverte sur notre perception »*, explique Al Seckel, concepteur du site et chercheur à l'Institut de technologie de Californie, dont le but est *« d'intéresser le public à l'une des énigmes les plus fascinantes : comment le cerveau voit, perçoit et interprète »*.

Illusion Works propose des démonstrations interactives, classées en diverses catégories, depuis les objets impossibles jusqu'aux distorsions, en passant par les camouflages et les effets retard. Après avoir téléchargé deux logiciels d'animation, le visiteur peut jouer avec les images, en agissant sur la vitesse, la lumière, la forme. Aussitôt, les carrés de couleur se mettent à inspirer puis à expirer, les cordes se tordent, les balles fusent dans tous les sens... du moins en apparence. Après la démonstration, l'explication : chaque illusion est accompagnée d'un texte qui décortique son mécanisme. Ainsi, si la balle semble changer de trajectoire, flotter ou rebondir, c'est parce que son ombre varie. Par ailleurs, Al Seckel a rassemblé sur son site une collection d'illusions célèbres, comme cette reproduction du « Vase ambigu » offert à la reine Elizabeth II d'Angleterre et au prince Philip en 1977, dont les contours dessinent les profils des deux époux quand on le place devant un fond noir, ou « Ma femme et ma belle-mère », carte postale allemande de la fin du siècle dernier représentant simultanément une jeune fille et une vieille dame.

Sur le même principe, le site démystifie quelques attractions de foire, comme les maisons anti-gravité, qualifiées par les guides touristiques de para-normales car on peut y marcher sur les murs et y voir l'eau couler en biais. En réalité, le visiteur, privé de tout repère extérieur, ne se rend pas compte que la maison repose sur un sol incliné.

Enfin, Al Secker propose une « illusion présidentielle », un exemple de la puissance des trucages photo jouant sur les réminiscences. Sur le cliché non légendé, on reconnaît le président Clinton au premier plan, accompagné du vice-président Al Gore un peu en retrait. La scène est tellement convenue qu'on ne remarque pas que si Al Gore a conservé ses cheveux et son costume, son visage a été remplacé par celui de Clinton...

Philippe Moreau et Benoît Van Overstraeten

SUR LA TOILE

AMI EN LIGNE

■ L'OCDE a ouvert un site Web consacré à l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), rassemblant différents documents de travail, notes de synthèse, rapports et déclarations, et mis à jour quotidiennement. La version intégrale du texte en cours de négociation, avec ses différents amendements, est disponible en téléchargement (format Acrobat).
www.oecd.org

RECHERCHE D'INDIVIDUS

■ Le ministère de l'intérieur a affiché sur son site Web le signalement et le portrait-robot d'un suspect dans l'affaire Caroline Dickinson, la jeune Anglaise violée et assassinée en juillet 1996 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), ainsi qu'un bref résumé de l'affaire. Les personnes susceptibles de fournir des renseignements peuvent envoyer un message par courrier électronique.
www.interieur.gouv.fr

SÉCU HORS DE FRANCE

■ La Caisse des Français à l'étranger (CFE), qui gère la Sécurité sociale pour les expatriés, a ouvert un site Web destiné à mieux informer ses 100 000 affiliés, éparpillés dans le monde entier.
www.cfe.fr

Cas de conscience *par Alain Rollat*

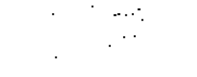
DE L'IMAGE à la prison, dans certains pays, il n'y a parfois qu'un pas. Faut-il, pour autant, jeter la pierre à l'équipe de France qui était chargée d'illustrer les « à-côtés » du rallye Paris-Dakar et qui a diffusé, le 15 janvier, un reportage sur les séquelles de l'esclavage en Mauritanie ?

Les autorités judiciaires de Nouakchott viennent, en effet, de condamner à 13 mois de prison les cinq défenseurs des droits de l'homme qui avaient orienté ce reportage et accepté d'y témoigner à visage découvert. Elles ont estimé que ces cinq personnes avaient porté préjudice à la nation mauritanienne et bafoué, en outre, la législation sur la liberté d'expression, au demeurant fort restrictive.

Faut-il donc crier haro sur les responsables indirects de ce jugement dont la sévérité contraste avec la tolérance qui caractérise d'habitude la vie de ce beau pays désertique ? Faut-il embastiller aussi ce Morad Aït-Habbouche qui expliquait, sur Canal Plus, le 8 février : *« Moi qui connais l'Afrique, ça m'ennuie de n'en parler qu'à travers des cartes postales... »* Son reportage se fondait notamment sur le témoignage d'une mère de cinq enfants appartenant à l'une de ces ethnies noires qui servaient jadis de vivier aux marchands d'esclaves. Elle racontait qu'elle avait fui *« son maître »* parce qu'elle en avait eu assez de vivre *« comme une bête »*.

Il y a là, bien sûr, matière à réflexion déontologique. Il a évidemment raison ce lecteur de Nouakchott qui écrit qu'on ne saurait *« traiter d'un thème aussi douloureux que l'héritage de l'esclavage sans le remettre en perspective »* (Supplément TRM du *Monde* daté 8-9 février). Depuis son premier décret d'abolition de l'esclavage (1905), la Mauritanie n'en finit pas de gérer la complexité des relations sociales que le temps tisse, partout où l'esclavagisme a prospéré – les Antillais en savent quelque chose... – entre les descendants des « captifs » et les héritiers des « maîtres ». Toute erreur dans l'interprétation des faits que le reporter observe peut avoir, sur un tel sujet, des suites explosives. Surtout quand on travaille pour la télé dont les images sont toujours réductrices.

Mais qui oserait reprocher à cette équipe de France 3 d'avoir, en la circonstance, refusé la facilité du silence ? Les organisateurs du Paris-Dakar ! Ils lui ont fait la leçon : *« Il n'est pas dans le rôle du journaliste*, disait sur Canal Plus leur porte-parole, Hubert Auriol, *de faire un « Dossier de l'écran » alors qu'il est là pour faire découvrir un pays, sa culture, son mode de vie... »* Ce motard du journalisme enverra sans doute une belle carte postale aux cinq condamnés.



MERCREDI 18 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 **Les Misérables** ■ ■ ■
De Raymond Bernard [2/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

20.30 **Vaudou** ■ ■
De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Ethan Frome** ■
De John Madden (Etats-Unis, 1993, 105 min). Ciné Cinémas

21.00 **Safe Passage** ■
De Robert Allan Ackerman (Etats-Unis, 1996, 95 min). Canal +

21.20 **Demolition Man** ■
De M. Brambilla (EU, 1993, 115 min). TSR

21.45 **La Captive aux yeux clairs** ■ ■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

22.15 **Les Lunettes d'or** ■
De Giuliano Montaldo (France - Italie, 1987, 105 min). Ciné Cinémas

22.45 **Qui a tué le chat ?** ■
De Luigi Comencini (Italie, 1977, 110 min). TMC

23.10 **Coup de foudre** ■ ■
De D. Kurys (Fr., 1983, 115 min). RTL 9

23.35 **Une femme un jour** ■ ■
De Léonard Keigel (France, 1977, 85 min). Festival

0.20 **Bernie** ■
D'Albert Dupontel (France, 1996, 80 min). Canal +

1.05 **Sanjuro** ■ ■
D'Akira Kurosawa (Japon, 1962, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

1.05 **Monsieur Fabre** ■
D'Henri Diamant-Berger (France, 1951, N., 85 min). RTL 9

2.25 ▶ **Faux-semblants** ■ ■ ■
De David Cronenberg (Canada, 1988, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.** Invitée : Emmanuelle Béart. Canal +

20.00 **Faut pas rêver.** Inde : Sous le charme du serpent. France : Messieurs 400 000 volts. *Tanzanie : La musique des princes.* Invitée : Katherine Pancol. TV 5

20.10 **Au nom de la loi.** X1 : Sexe, fantasmes et manipulations. RTBF 1

20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Les Complices d'Hitler : [2/6] Mengele, le médecin de la mort. Arte

20.55 **Les Français sont comme ça...** Les Français font la fête. Invitée : Tina Kieffer. TF 1

21.00 **La Marche du siècle.** Sécurité urbaine : faut-il armer les polices municipales ? Avec Frédéric Lagache ; *J.-P. Colin-Lalu ; Jacques Peyrat ;* Gilles de Robien ; Patrick Braouezec ; Pierre Mauroy. France 3

21.00 **Au nom de la loi.** Techniques particulières. TV 5

21.00 **Envoyé spécial, les années 90.** Les ripoux. *Koweït, l'épuration.* Histoire

22.35 **Ça se discute.** Les amours impossibles : peut-on interdire d'aimer ? France 2

22.35 **Comment ça va ?** Asthme, eczéma, même combat. TV 5

23.00 **Le Magazine de l'Histoire.** Spécial de Gaulle. Histoire

23.15 **Le Droit de savoir.** Présumés coupables. TF 1

23.40 ▶ **Un siècle d'écrivains.** En quête de Romain Gary. France 3

0.00 **Ciné-Cinécourts.** Laurent Heynemann. Ciné Cinémas

0.10 **Le Canal du savoir.** Du diable et des hommes. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 **La Guerre culturelle du Front National.** Planète

19.00 **Cobayes humains.** Planète

19.00 **Le Spectre de la danse.** *France Supervision*

19.50 **Yoho, un parc national au Canada.** Planète

20.00 **La Grande Lessive.** [1/2]. Manuel d'hygiène à l'intention des animaux. Arte

20.35 ▶ *La Question des alliances.* La droite et l'extrême-droite aux législatives de 1997. Planète

20.55 **La Double Vie de Dona Ermelinda.** Téva

22.00 **Africa.** [3/8]. Caravanes d'or. Histoire

22.05 **Histoire des porte-avions américains.** [6/13]. Planète

22.30 **Le Qat : drogue légale du Yémen.** Planète

23.15 **Profil.** Bertolt Brecht. *[3/3]. Penser, c'est changer.* Arte

SPORTS EN DIRECT

1.25 **J.O. : Ski.** Slalom dames (1re manche). 4.55 2ème manche. France 2

1.30 **J.O. : Combiné nordique.** Saut à skis : K 90 par équipes. Eurosport

2.05 **Basket-ball NBA.** Utah Jazz - New York Knicks. Canal +

DANSE

21.00 **Le Lac des cygnes.** Ballet. Muzzik

MUSIQUE

21.35 **Stars of the Commitments.** Concert. France Supervision

23.05 **Sclavis, Frith, Drouet.** Concert. France Supervision

23.30 **Nusrat Fateh Ali Khan.** Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 *Un ballon dans la tête.* De Michaëla Watteaux. Festival

20.35 **L'Eté des victoires.** De Kevin Sullivan. Disney Channel

20.35 **Le Double Jeu de Cambridge.** De Noella Smith. TMC

21.15 **La Psychose du détective Grogan.** De Steven Gethers. RTBF 1

21.45 **Musica.** Poussières d'amour. De Werner Schroeter. Arte

22.05 **Bébé volé.** De Florence Strauss. Festival

23.10 **Entre l'amour et l'honneur.** De Sam Pillsbury. *M 6*

SÉRIES

20.45 **Les Cinq Dernières Minutes.** Le Dessus des cartes. Série Club

20.55 **Madame le proviseur.** La Maîtresse auxiliaire. France 2

22.15 **Brooklyn South.** A Reverend Runs Through It (v.o.). Série Club

22.20 **Presque parfaite.** Allô dodo, bobo (v.o.). Canal Jimmy

22.45 ▶ **Spin City.** Paulo le fou (v.o.). Canal Jimmy

23.00 **Murder One, l'affaire Rooney.** Chapitre I. Série Club

23.45 **Father Ted.** Donnez-lui le repos éternel (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **21.45 Ciné Cinéfil**
La Captive aux yeux clairs
Réalisé par Howard Hawks en 1952, un *western* à *l'intrigue* lente et majestueuse comme le fleuve Missouri dont il est question, et dont la mise en scène, superbement « classique », fait une sorte d'initiation à la grande aventure des régions lointaines, à l'amitié virile et à l'amour pour une jeune Indienne. – *J. S.*

● **23.15 Arte**
Profil : Bertolt Brecht.
Penser, c'est changer [3/3]
Ce troisième volet du passionnant portrait de Brecht, réalisé par Joachim Lang et Christina Brecht-Benze pour la ARD/SDR à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain et dramaturge allemand, est consacré à l'héritage brechtien, retracé de 1956 à nos jours. Héritage bien souvent ici synonyme de dépeçage, comme il en a de tout temps été question pour les vrais créateurs. A l'appui d'abondantes et riches images d'archives, on peut suivre par le menu les savants et pitoyables exercices de dénigrement et de récupération successifs mis en œuvre par les héritières, épouse et fille – il est indiscutable que les femmes, bien plus que les hommes, ont un talent particulier de dévoration et de tyrannie en la matière –, les politiques (dans un contexte de déchirement entre RFA et RDA), et les gens de théâtre, fils ou petits-fils putatifs, munis de leurs ego révolutionnaires. *De cette saga tout* à la fois déprimante et revigorante (Brecht éternel quant à sa lucidité acérée sur le genre humain), émergent tout de même quelques vrais *héritiers et « réparateurs »* actifs, dont Werner Hecht, qui dirige, depuis 1963, l'édition des *Œuvres complètes* de Brecht. A lire d'urgence. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 **Le Bigdil.**
19.50 et 20.50 **Météo.**
20.00 **Journal, Journal des J.O..**
20.55 **Les Français sont comme ça...** Invitée : Tina Kieffer.
23.15 **Le Droit de savoir.** *Présumés coupables.*
0.30 **Minuit sport.**
1.00 **TF1 nuit, Météo.**
1.10 Cas de divorce.
1.40 et 2.35, 3.35 **TF1 nuit.**

FRANCE 2

19.25 **C'est l'heure.**
19.45 et 20.50 **Tirage du Loto.**
19.50 **Image du jour : J.O. de Nagano.**
19.55 **Au nom du sport.**
20.00 **Journal, Le Monde de la Coupe.**
20.45 et 1.05 **Météo.**
20.55 **La Soirée continue.** 20.55 Madame le proviseur : *La Maîtresse auxiliaire.* 22.35 Ça se discute : Les amours impossibles : peut-on interdire d'aimer ?
0.55 **Journal.**
1.25 **J.O. : Ski et Combiné nordique.**

FRANCE 3

18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.01 et 22.50 **Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.38 **Le Journal des J.O..**
21.00 **La Marche du siècle.** Sécurité urbaine : faut-il armer *les polices municipales ?*
23.00 **Soir 3.**
23.25 **Football.** Résumé. Coupe de la ligue : Bordeaux - Poitiers.
23.40 ▶ **Un siècle d'écrivains.** En quête de Romain Gary.
0.30 **Cinéma étoiles.**
1.00 **Vivre avec...** Le grand âge en institution.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.30 et *19.10* **Nulle part ailleurs.** Invités : William Klein, Yvette Michelle, Emmanuelle Béart.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Safe Passage** ■ Film de Robert Allan Ackerman.
22.35 **Flash infos.**
22.40 **Esprits rebelles.** Film de John N. Smith.
0.20 **Bernie** ■ Film d'Albert Dupontel.

ARTE

19.00 **Au nom de la loi.**
19.30 **7 1/2.** Rêve d'ours d'or.
20.00 **La Grande Lessive.** [1/2].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Les Complices d'Hitler : [2/6] Mengele, le médecin de la mort.
21.45 **Musica.** Poussières d'amour. Téléfilm de Werner Schroeter.
23.15 **Profil.** Bertolt Brecht. [3/3]. *Penser, c'est changer.*

M 6

18.55 **Lois et Clark.**
19.50 **Les Mots d'Eric et Ramzy.**
19.54 **6 minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.**
20.40 **Décrochages info, Elément Terre.**
20.55 **Graines de star.** En direct.
23.10 **Entre l'amour et l'honneur.** Téléfilm de Sam Pillsbury.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 **Agora.** *Les Dames de Zamore* d'A. Boureau.
21.00 **Philambule.**
22.10 **Fiction.** *Guernica* et *Les Deux Bourreaux* de Fernando Arrabal.
23.00 ▶ **Nuits magnétiques.** Ce métier d'ouvrière [3/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert.** *Par l'Orchestre de la Suisse romande,* dir. Fabio Luisi : œuvres de Furrer, Debussy, Berlioz.
22.30 **Musique pluriel.**
23.07 **Les Greniers de la mémoire.** Henri Barraud.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 ▶ **Les Soirées de Radio-Classique.** *Le Cid*, de Cornelius, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Gustav Kuhn, Robert Schunk (Fernando).
23.10 **Les Soirées... (suite).**

JEUDI 19 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.30 **Chéri** ■ ■
De Pierre Billon (France, 1950, N., *90 min*). Ciné Cinéfil

13.30 **Paysage dans le brouillard** ■ ■
De Theo Angelopoulos (France - Grèce, 1988, 125 min). Ciné Cinémas

14.00 **Carla's Song** ■
De Ken Loach (Grande-Bretagne, 1996, 125 min). Canal +

15.00 **Les Misérables** ■ ■ ■
De Raymond Bernard [2/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

15.00 **Falstaff** ■ ■
D'Orson Welles (Espagne - Suisse, 1965, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

15.35 **Mi-fugue mi raisin** ■
De Fernando Colomo (Espagne, 1994, 100 min). Ciné Cinémas

16.45 **C'est pour la bonne cause** ■
De *Jacques Fansten* (France, 1997, 105 min). Canal +

16.55 **Sanjuro** ■ ■
D'Akira Kurosawa (Japon, 1962, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

17.15 **Sweet Liberty** ■
D'Alan Alda (Etats-Unis, 1985, 105 min). *Ciné Cinémas*

18.30 **La Captive aux yeux clairs** ■ ■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 120 min). Ciné Cinéfil

20.00 **Frankenstein 90** ■
D'Alain Jessua (Fr., 1984, 95 min). TV5

20.30 **Nous sommes tous des assassins** ■ ■
D'André Cayatte (France, 1952, N., 120 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Lancelot chevalier de la reine** ■
De Cornel Wilde (Grande-Bretagne, 1963, 120 min). Ciné Cinémas

20.35 **Planète hurlante** ■ ■
De Christian Duguay (Etats-Unis, 1995, 105 min). Canal +

20.40 **Plein soleil** ■ ■ ■
De René Clément (France, 1959, 110 min). Canal Jimmy

20.55 **China Girl** ■
D'Abel Ferrara (Etats-Unis, 1987, 85 min). Téva

21.00 **Le Temps de l'innocence** ■ ■
De Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 140 min). France 3

21.00 **Les Misérables** ■ ■ ■
De Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

21.00 **Le Charme discret de la bourgeoisie** ■ ■
De Luis Bunuel (France, 1972, 100 min). Paris Première

22.20 **Par-delà les nuages** ■ ■
De Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1995, v.o., 110 min). RTBF 1

22.27 **La Nuit des Rois** ■
De Trevor Nunn (Grande-Bretagne, 1992, 122 min). Canal +

22.30 **Le Diable au corps** ■ ■
De Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 115 min). Ciné Cinémas

22.30 **Comme un torrent** ■ ■
De Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, 135 min). RTL 9

22.40 **The Harder They Come** ■
De Perry Henzell (Jamaïque, 1972, v.o., 105 min). Canal Jimmy

22.55 **Sur la route de la soie** ■
De Junya Sato (Etats-Unis, 1990, 105 min). Arte

0.25 **Cadavres exquis** ■ ■ ■
De Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min). Ciné Cinémas

0.45 **Nous, les gosses** ■
De Louis Daquin (France, 1941, N., 85 min). RTL 9

1.05 **Show Boat** ■ ■
De James Whale (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

2.10 **La Rançon de la peur** ■
D'Umberto Lenzi (Italie, 1974, 95 min). RTL 9

3.35 **Un été à la Goulette** ■
De Férid Boughedir (France-Belgique-Tunisie, 1996, v.o., 90 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 **Arrêt sur images.** La Corse. Avec Béatrice Pignède. La Cinquième

13.00 **19.00 De l'actualité à l'Histoire.** Tempête sur l'Asie. Le temps des carnavals. Histoire

13.30 **Bouillon de culture.** Mais que fait donc la police ? TV 5

17.00 **Le Magazine de l'Histoire.** Spécial de Gaulle. Histoire

18.00 **Stars en stock.** Lauren Bacall. Frank Sinatra. Paris Première

18.30 *et 19.10* **Nulle part ailleurs.** Spécial La Joconde. Invités : S. Bramly ; Tom Novembre ; Rufus. Canal +

20.00 **20h Paris Première.** Paris Première

20.05 **Temps présent.** A quoi sert la commission Bergier ? Le siècle en images : Guisan au Rutli. TSR

20.25 **Mots croisés.** Invités : Elisabeth Guigou, Jean-Louis Debré. France 2

21.15 ▶ **Envoyé spécial.** La fuite des cerveaux. P.s. : Corse, chasseurs de primes. France 2

22.30 **Paroles de femmes.** Invitée : Isabelle Juppé. TMC

22.35 **France Europe Express.** La sécurité alimentaire. Revue de presse européenne. Invitée : Emma Bonino. TV 5

23.30 **La 25e heure.** Mère Teresa. France 2

23.50 **Le Club.** Invitée : Aurore Clément. Ciné Cinéfil

23.55 **Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?** *En lisant et en cuisinant.* Jean-Claude Milner, Nigel Barley. Sépia : Roger Vaillant. Home vidéo : *La Mort de Danton* et *Lenz.* France 3

0.10 **Cap'tain Café.** France Supervision

0.50 **Saga-Cités.** Pour l'Algérie. France 3

DOCUMENTAIRES

18.25 **Le Monde des animaux.** Papillon, la belle ou la bête. La Cinquième

19.05 **Les Dieux hindous et l'Ecran tamoul.** Planète

19.15 **Les Chevaux de Marly.** France Supervision

19.30 **Piparsod.** Planète

19.55 **Le Petit Navire.** Planète

20.05 **La Guerre culturelle du Front National.** Planète

20.35 **Cobayes humains.** Planète

20.40 **Soirée thématique.** La route de la soie. Arte

20.45 **Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova.** France Supervision

21.25 **Yoho, un parc national au Canada.** Planète

22.10 ▶ **La Question des alliances.** *La droite et l'extrême-droite aux législatives de 1997.* Planète

22.15 **Ben Harper and the Innocent *Criminals.*** *France Supervision*

0.00 **Histoire du jazz français.** [1/3]. De 1917 à 1940. Histoire

0.10 **Le Qat : drogue légale du Yémen.** Planète

0.40 ▶ **Sigui synthèse.** Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 **J.O. : *Short track M.*** 500 m et relais 5000 m. France 3

1.00 **J.O. : Ski de fond.** 30 km libre D. Eurosport

1.05 **J.O. : Ski de fond et Ski D.** 30 km libre. Slalom géant. France 2

MUSIQUE

18.00 **Thelonious Monk à Oslo.** Muzzik

19.00 **Le 850e anniversaire de Moscou.** Muzzik

21.00 **La Belle Hélène.** Muzzik

23.35 **Cassandra Wilson à Montréal.** Muzzik

23.40 **Tito Puente au festival d'Angoulême.** Paris Première

0.35 **Borodine joue Borodine.** Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 **Cindy.** D'Eric Laneuville. Téva

18.15 **Vichy Dancing.** De Léonard Keigel. Festival

20.30 **Bonne chance Monsieur Pic.** De Maurice Failevic. Festival

22.15 **Le premier qui dit non.** De Maurice Failevic. Festival

22.35 **Made in America.** *Mari volage, d'Alan Metzger.* TF 1

22.35 **Le Chant des vampires.** Δ De Terence H. Winkless. M 6

SÉRIES

17.20 **Demain à la une.** Tel fils, tel père. TSR

17.35 **Magnum.** Disparu au combat. RTBF 1

17.50 **Hartley, cœurs à vif.** France 2

19.10 **Daktari.** Le procès d'un léopard. Série Club

20.00 **Au plaisir de Dieu.** [2/10]. Histoire

20.35 **Les Envahisseurs.** Alerte rouge. Disney Channel

20.40 **Julie Lescaut.** Bal masqué. RTBF 1

20.55 **Navarro.** Meurtre d'un salaud. TF 1

21.10 **Navarro.** Pleure pas petit homme. TSR

23.00 **Code Quantum.** *Un homme à abattre.* Série Club

23.40 **Le Juge de la nuit.** Organes de premier choix. TSR

23.45 **La Baleine blanche.** TMC

23.50 **L'Homme à la valise.** Burden of Proof. Série Club

0.40 **Médecins de nuit.** Jo Formose. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
Δ Accord parental *indispensable* ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **9.55 La Cinquième**
Les Grandes Figures, de Freud à Dolto

Le cours et l'évasion

CETTE SÉRIE hebdomadaire saluant le *centième anniversaire de* la psychanalyse comporte quatre portraits, esquisses d'un personnage et résumés d'une œuvre, et c'est sans ironie que l'on peut dire *qu'elle* illustre l'expression « vite fait, bien fait ». Carl Gustav Jung (par Christian Gaillard), Jacques Lacan (par Judith Miller et François Leguil) et Françoise Dolto (par Catherine Dolto-Tolitch et Caroline Eliacheff) seront les « Grandes Figures » décryptées, après un premier hommage à Freud, le « père », par Alain de Mijolla et Lydia Flem.

Joli travail de mémoire, subtil tricot de pédagogie et d'archives, ce premier épisode basique initie donc en vingt-six minutes à la vie et l'oeuvre du grand homme, qui, cherchant à dresser la carte de l'inconscient, se décrit comme un conquérant : *« Je ne suis réellement pas un homme de science, ni un observateur, ni un expérimentateur, ni un penseur. Par tempérament, je ne suis qu'un conquistador, un aventurier... »*

L'un, Mijolla, planté dans une bibliothèque, énumère les faits, rappelle les dates, résume *les livres* phares de ce Christophe Colomb des régions psychiques inexplorées : balises scientifiques. L'autre, Lydia Flem, assise sur un canapé, commente *l'itinéraire de* celui qui se révèle poète, romancier adepte des métaphores, arpenteur de paysages mythologiques, archéologue au bureau-sanctuaire hanté de statuettes antiques : interprétations et rêves. Mijolla assure le cours, Lydia Flem encourage l'évasion ; disciple de Freud en ceci qu'elle conte, *plus* romantique que positiviste, friande d'images et préférant la séduction au dogmatisme. Forcément frustrante, l'émission ouvre, grâce à ces deux passeurs alliant compétence et sens de la proximité, des horizons qui sont autant de brèches dans ce continent de l'obscurantisme qu'est, aux heures totem, la télévision. Freud : voilà un homme qui mêla le quotidien au sublime, l'expérience clinique à la certitude de ne posséder *aucune vérité* dernière, apaisa des souffrances et se projeta en Moïse, Guillaume le Conquérant, Mozart. Sujet rêvé pour sortir le petit écran de son *« splendide isolement »,* loin de la culture.

Jean-Luc Douin

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 **Les Feux de l'amour.**
14.40 Arabesque.
15.30 **Côte Ouest.**
16.20 **L'homme qui tombe à pic.**
17.10 Sunset Beach.
18.00 **Les Années bleues.**
18.25 **Touché, gagné !**
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.45 **Météo.**
20.00 **Journal, Le Journal des J.O.**
20.42 Le Résultat des courses.
20.55 **Navarro.** Meurtre d'un salaud.
22.35 **Made in America.** *Mari volage, téléfilm d'Alan Metzger.*
0.15 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**
0.45 **TF1 nuit, Météo.**
0.55 **Cas de divorce.**
1.25 et 2.25, 3.30, 4.10 **TF1 nuit.**

FRANCE 2

13.50 **Le Renard.**
14.55 **L'Enquêteur.**
15.45 **Tiercé.** En direct.
16.00 **La Chance aux chansons.**
16.55 **Des chiffres et des lettres.**
17.20 **Un livre, des livres.**
17.25 **Sauvés par le gong.**
17.50 **Hartley, cœurs à vif.**
18.45 **Qui est qui ?**
19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **C'est l'heure.**
19.50 **Image du jour : J.O. de Nagano.**
19.55 **Au nom du sport.**
20.00 **Journal.**
20.25 **Mots croisés.**
21.15 ▶ **Envoyé spécial.** La fuite des cerveaux. *P.s. : Corse, chasseurs de primes.*
23.30 **La 25e heure.** Mère Teresa.
0.45 **Journal.**
1.05 J.O. : Ski de fond et Ski. En direct.

FRANCE 3

13.00 **J.O. : Short track.** En direct.
14.35 **Keno.**
14.40 **Texas.** Téléfilm [1/2] de Richard Lang.
16.10 **Le Magazine du cheval.**
16.40 **Minikeums.**
17.45 **Je passe à la télé.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.45 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.01 **Météo, Météo des neiges.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.** En direct.
20.38 **Le Journal des J.O.** En direct.
21.00 **Le Temps de l'innocence** ■ ■ Film de Martin Scorsese.
23.20 **Météo, Soir 3.**
23.55 **Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?**
0.50 Saga-Cités. Pour l'Algérie.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 13.35**
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Le Journal du cinéma.**
14.00 **Carla's Song** ■ Film de Ken Loach.
16.05 **Reines d'un jour.**
16.30 **C Net.**
16.45 **C'est pour la bonne cause** ■ Film de Jacques Fansten.
▶ **En clair jusqu'à 19.10**
18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.**
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Planète hurlante** ■ ■ Film de Christian Duguay.
22.20 **Flash infos, Art.**
22.27 **La Nuit des Rois** ■ Film de Trevor Nunn.
0.30 **Le Journal du hard.**
0.40 Cyberix. *Film classé X.*
3.35 **Un été à la Goulette** ■ Film de Férid Boughedir.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 **Le Journal de la santé.**
13.30 et 17.30 **100 % question.**
14.00 **La France aux mille villages.**
14.25 **La Cinquième rencontre...** Justice et société. 14.30 La France et ses étrangers. 15.25 Entretien avec Anne Roze, professeur de lettres.
16.00 **Les Lumières du music-hall.**
16.30 **Modes de vie, modes d'emploi.**
17.00 **Cellulo.**
17.55 **Les Grandes Enigmes de l'Histoire.** Le général Patton.
18.25 **Papillon, la belle ou la bête.**
19.00 **Au nom de la loi.**
19.30 **7 1/2.** La Corse après le choc.
20.00 **Graph.** François Schuiten. Alfred Hrdlicka.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique.** La route de la soie. 20.45 Sur la piste des caravanes. 22.15 Splendeur de la soie.
22.55 **Sur la route de la soie** ■ Film de Junya Sato.
0.40 ▶ **Sigui synthèse.** Film documentaire de Jean Rouch et Germaine Dieterlen.

M 6

13.30 **Sans dessus dessous.** Téléfilm d'Alan Metter.
15.15 **Le Joker.**
16.10 et 1.05 **Boulevard des clips.**
17.25 **Mister Biz.**
17.55 **Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.**
18.55 **Lois et Clark.**
19.50 **Les Mots d'Eric et Ramzy.**
19.54 **Le Six minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.**
20.40 **Décrochages info, Passé simple junior.**
20.50 **Les Frères Pétard.** Film d'Hervé Palud.
22.35 **Le Chant des vampires.** Téléfilm Δ de Terence H. Winkless.
0.10 **Nick Mancuso.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 **Les Enjeux internationaux.**
20.00 **Les Chemins de la musique.** [4/5].
20.30 **Agora.**
21.00 **Lieux de mémoire.** *L'Académie des Sciences.*
22.10 **For intérieur.** Lorand Gaspar, poète.
23.00 ▶ **Nuits magnétiques.** Ce métier d'ouvrière [4/5].
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.48 **Les Cinglés du music-hall.**

FRANCE-MUSIQUE

19.35 **Prélude.**
20.00 **Concert.** Regards sur le XXe siècle. Œuvres de Goldschmidt, Korngold, Dallapiccola.
22.30 ***Musique pluriel.*** Œuvres de Méfano.
23.07 **En musique dans le texte.**

RADIO-CLASSIQUE

19.30 **Classique affaires-soir.**
20.40 **Les Soirées.** Le chef d'orchestre Rafaël Kubelik. Œuvres de Haydn, Beethoven, R. Schumann.
22.45 **Les Soirées... *(suite).***

Le Monde
JEUDI 19 FÉVRIER 1998

Bagdad flambe-t-il ?

par Pierre Georges

AU MOINS y-a-t-il des gens que la perspective d'une deuxième guerre du Golfe n'effraye pas. Ou pas encore. Dans *quatre jours, maintenant*, les Jeux de Nagano s'achèvent, ce qui ne devrait définitivement désespérer personne. Mais, avec eux, s'achèvera aussi la fameuse trêve *olympique respectée par* les politiques et militaires américains qui ont un sens aigu des convenances sportives et guerrières.

Avant l'heure... Quatre jours de répit donc pour faire d'une cérémonie de clôture le signal d'une possible ouverture des hostilités. A partir de lundi 23, à 0 heures, la météo annonce, pour reprendre un titre d'actualité, des orages d'acier sur l'Irak. Tout est prêt. Pas un avion n'y manque. Pas un missile, pas une bombe dite, oh merveille, « intelligente ». Pas même un bouton de *télévision* comme il en fut de guêtre pour assurer, en Mondiovision, la retransmission du châtiment du ciel infligé au méchant par les bons. Déjà, on le suppose, *des généraux de réserve*, des experts en expertise, des consultants consultés révisent fébrilement leurs fiches, astiquent leurs baguettes, peaufinent leurs cartes pour venir nous faire partager, sur petit écran, leur science des armes et des rapports de force.

Quatre jours à vivre dans l'atmosphère irréelle d'une drôle de guerre, d'une guerre annoncée. C'est *tout simplement* fascinant. Après le patinage artistique, la frappe chirurgicale. Après le saut à skis, la bombe laser. Sans changer de chaîne, d'une semaine l'autre, trêve et guerre, comme guerre et paix, romanesque feuilleton fin de siècle.

C'est d'autant plus fascinant que, pendant que les diplomates s'activent pour éviter le pire, pendant que les militaires s'activent pour s'y préparer, pendant que Bill Clinton s'active dans une posture assurément plus avantageuse pour lui, pendant les *quatre derniers jours de Nagano* en somme, un curieux phénomène se passe : la Bourse.

La Bourse, toutes les Bourses occidentales s'envolent. Wall *Street flambe. Londres, Franc*fort, Madrid, Bruxelles flambent. Paris flambe aussi. Un immense incendie de bénéfices, de hausses partout, de niveaux inespérés. *Est-ce bien raisonnable de flamber* ainsi sur un volcan ? Avec quelque ingénuité, on aurait pu penser que la perspective d'une guerre – Bagdad flambera-t-il ? – et de ses conséquences dans l'ensemble du monde arabe, que la réalité aussi des désaccords sur ce fameux AMI qui nous voulait tellement de bien, suffiraient à doucher les envolées boursières.

C'était une grande erreur. Ce monde-là obéit à une logique qui lui est propre, à peu près inintelligible au commun, reléguant au rang d'épiphénomène toute considération sur le chômage qui *flambe lui aussi ou sur ce conflit* armé qui menace.

Mais, peut-être, les gens de Bourse, experts en prévisions, parient-ils sur la paix, comme l'on joue à la hausse ? Dans ce cas, et sans vouloir leur faire offense, on serait tenté de leur citer le mot de Philippe Séguin, mardi soir. Engagé maintenant dans une guerre fort civile, celle des régionales, le président du RPR a chargé de manière brutale les sondeurs qualifiés d'*« ânes savants, incorrigibles »* qui *« chaque fois se plantent et chaque fois recommencent »*. Tout cela pour avoir annoncé que la droite pourrait perdre les régionales. On ne jugera pas la validité du propos. Mais quelque chose nous dit que la guerre, elle aussi, chaque fois se plante. Et, chaque fois, recommence.

M. Zuccarelli précise la mission de M. Roché sur le temps de travail des fonctionnaires

Le mode de décompte des heures ouvrées et les horaires atypiques seront examinés

À L'OCCASION du conseil des ministres, mercredi 18 février, Emile Zuccarelli, titulaire du poste de la fonction publique, a présenté une communication faisant le *point des négociations salariales* qui ont conduit à la signature, le 10 février, d'un accord couvrant la période 1998-1999 avec cinq organisations syndicales : la CFDT, l'UNSA, la CFTC, la CGC et, *« pour la première fois depuis dix ans, FO »*, s'est félicité le ministre. D'un coût de 5,3 milliards de francs en 1998 et de 9,6 milliards en 1999, cet accord est *« à mettre en regard*, a-t-il souligné, *avec les 640 milliards de dépenses annuelles de la fonction publique »*.

Rappelant que le précédent accord salarial datait de 1993 et que le gel des augmentations générales en 1996 par le gouvernement Juppé avait *« altéré les relations avec les partenaires sociaux »*, M. Zuccarelli a souligné *« le grand sens des responsabilités dont a fait preuve la majorité des organisations syndicales »*. Les signataires représentent 1,3 million d'agents dans les trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), selon les dernières élections professionnelles.

Le ministre s'est félicité de la *« priorité »* donnée aux bas salaires, *dont aucun ne sera inférieur* au SMIC (en traitement brut) *« à partir d'avril 1998 »*. Il a assuré que *« le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires, à situation professionnelle constante, sera préservé »*. C'est parce qu'elles estiment que les mesures salariales proposées ne permettent pas de garantir le pouvoir d'achat sur la période *1996-1999* que la CGT et la FSU n'ont pas signé l'accord (*Le Monde* du 11 février).

UN BILAN ET DES PROPOSITIONS

M. Zuccarelli a par ailleurs confirmé la nomination de Jacques Roché pour conduire une réflexion sur le temps de travail. Cette question est évoquée dans l'accord salarial, sans qu'aucune date soit avancée sur la mise en œuvre d'un plan de réduction. *« Il n'y a aucune raison que la perspective des 35 heures ne concerne pas la fonction publique, même si la priorité est accordée au secteur productif, où se concentre le chômage »*, a-t-il relevé au conseil des ministres.

Chargé de dresser *« un état des lieux exhaustif de la réglementation et des pratiques effectives concernant le temps de travail et les heures supplémentaires »* des fonctionnaires, M. Roché devait recevoir, mercredi, sa lettre de mission. Président de l'Assurance mutuelle des fonctionnaires et ancien conseiller-maître à la Cour des comptes, M. Roché, qui a fait l'essentiel de sa carrière dans l'administration des impôts, devra se pencher sur *« les disparités existantes et leurs justifications au regard des obligations professionnelles pesant sur les agents, des nécessités de service et de la réponse à apporter aux besoins des usagers »*. Il devra également faire *« un bilan des politiques déjà menées en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail dans les trois fonctions publiques, notamment en matière d'horaires variables, d'incitation au temps partiel et d'amplitude d'ouverture des services »*. Le dernier rapport annuel de l'inspection générale de l'administration montrait, au grand dam des syndicats, que l'aménagement des horaires de travail est plus profitable aux fonctionnaires qu'aux usagers (*Le Monde* du 30 janvier).

Fort de cet examen, M. Roché fera des propositions, en particulier sur le *« mode de décompte des heures de travail »* et sur les *« modalités de compensation des horaires atypiques de travail »*. Sur ce sujet, le quotidien économique *La Tribune* du 18 février indique que, selon un rapport confidentiel, deux fonctionnaires de l'Etat sur trois (environ 1,2 million sur 1,8 million) bénéficient de régimes dérogatoires aux 39 heures légales. Sur ce chiffre, 800 000 sont enseignants.

Souhaitant que cette mission soit *« l'occasion de développer le dialogue et la concertation et de renforcer le rôle des instances paritaires »*, M. Zuccarelli entend disposer du rapport de M. Roché avant la fin de l'année.

Olivier Biffaud

Iberia et British Airways ont du mal à s'entendre

LES NÉGOCIATIONS entre British Airways et Iberia, dont l'alliance commerciale doit s'accompagner d'une prise de participation de la première dans la seconde à l'occasion de sa prochaine privatisation, sont difficiles. D'après le *Financial Times* du mercredi 18 février, British Airways s'est vue opposer une fin de non recevoir par Sepi, le holding public qui possède Iberia, à son offre de prendre 25 % de la compagnie espagnole. British Airways a refusé de se contenter de 5 % du capital d'Iberia. Les discussions entre les deux partenaires continuent. Une décision devra être rapidement prise si Madrid veut lancer la privatisation d'Iberia cet automne, comme prévu.

Pour Air France, ce pourrait être l'occasion de revenir sur le devant de la scène. *« Nous avions progressé beaucoup dans la négociation avec Air France, mais la confusion sur son statut futur a mis dans une situation impossible ceux qui défendaient en Espagne l'option française »*, a déclaré Xavier de Irala, président d'Iberia, dans *La Tribune* de mardi. Il poursuivait : *« Notre intention est évidemment de respecter l'accord d'intention signé* [avec British Airways]. *»* Mais il ajoutait : *« Les options de rechange restent ouvertes. »*

DÉPÊCHES

■ **MÉDICAMENTS : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé**, devait, lors du Conseil des ministres du mercredi 18 février, faire une communication sur la politique du médicament. Cette communication devrait notamment porter sur le développement des médicaments génériques. Elle survient alors que ces produits, copie de molécules dont le brevet est tombé dans le domaine public, sont au centre d'une polémique entre le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et la Caisse nationale d'assurance maladie.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : les dépenses du régime général de l'assurance-maladie** ont progressé de 1,9 % en 1997 par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 532,3 milliards de francs de prestations versées, selon les chiffres provisoires transmis mercredi 18 février par la Caisse nationale d'assurance maladie.

■ **FOOTBALL : l'Olympique de Marseille**, en tête du championnat de France de football de première division, a été éliminé (2-3) par l'AJ Auxerre, mardi 17 février, au Stade-Vélodrome, en quarts de finale de la Coupe de la Ligue. Lundi, le PSG avait battu Metz (1-0).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 18 février, à 10 h 21 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16613,89	−1,05	+8,88
Honk Kong index	10670,95	+4,29	−0,48

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/02	Var. en % 17/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	—	—	—
Amsterdam CBS	1009,12	+0,26	+10,45
Bruxelles	19900	−0,16	+18,41
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4682,34	—	+15,50
Londres FT 100	5700,30	−0,16	+11
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	29151	−0,32	+16,88
Zurich SMI	6969,60	−0,30	+11,24

Tirage du Monde daté mercredi 18 février : 495 522 exemplaires.